DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 13020 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 9 DÉCEMBRE 1986

Durcissement en Amérique centrale

Deux villes nicaraguayennes sont bombardées depuis dimanche, et d'importants combats se déroulent au Honduras, à la frontière entre les deux pays. La tension dans l'isthme centraméricain connaît ainsi une nouvelle aggravation au moment où les tentatives du groupe de Contadora en faveur de la paix dans la région sont de plus en plus dans l'impasse.

Cet « état de guerre » coïncide avec l'arrivée de l'aide américaine de 100 millions de dollars, votée au Congrès en faveur de la Contra antisandiniste. Les Etats-Unis apportent en outre un soutien direct à l'armée hondurienne dans cet affrontement avec les forces de Managua. Il y a quelques jours des « manœuvres non prévues » s'étaient déroulées dans la région frontalière et avaient provoqué une grande inquiétude dans les populations.

Aujourd'hui encore, ces bombardements, qui n'ont pour l'instant fait que des blessés, relancent la psychose d'une intervention américaine directe au Nicaragua afin de renverser les sandinistes au pouvoir. Annoncé périodiquement à Managua, où on assure que le « plan d'intervention » passe par un affrontement entre le Honduras et le Nicaragua, les combats de ces derniers jours poussent naturellement les autorités à dénoncer l'imminence de cette agression. Le ministre des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, a même laissé entendre que les bombardements seraient le fait d'appareils américains.

En tout état de cause, ce durcissement répond à une modification de la situation sur le terrain. Contre toute évidence, le gouvernement hondurien nie l'existence sur son territoire de guérilleros antisandinistes. Le renforcement de leur présence dans ce pays découle pourtant des restrictions qui leur ont été imposées par le nouveau président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, qui n'entend pas non plus accorder aux Etats-Unis la possibilité d'utiliser ses pistes d'atterrissage pour les livraisons d'armes aux antisandinistes. A cet égard, la capture d'Eugène Hasenfus, ce mercenaire américain condamné au Nicaragua, avait mis en évidence l'existence d'un réseau clandestin d'aide à la Contra. Ces révélations ont embarrassé plus d'un gouvernement d'Amérique centrale.

Faut-il craindre dès lors une radicalisation de l'engagement américain, conduisant à un affrontement direct entre Managua et Washington, par Honduras interposé ? Une telle éventualité serait plutôt surprenante dans le contexte actuel. Elle serait en effet singulièrement risquée pour le président Reagan, aux prises avec la crise née de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran.

On ne peut cependant écarter le danger d'un dérapage incontrôlé. Le président du Honduras a tenu à préciser qu'il avait fait appel à l'aide logistique américaine « à la demande des forces armées ». Celles-ci ont elles-mêmes déclaré que les attaques se poursuivraient « jusqu'au départ total des troupes sandinistes du territoire hondurien ». La fiction des relations que les deux pays s'attachaient encore à maintenir ne tient plus.

Cette nouvelle escalade, obligeant les autorités sandinistes à se figer sur leurs positions et à entretenir leur effort de guerre, laisse décidément peu d'espoir à une évolution pacifique à court terme du conflit centraméricain.

(Lire page 14.)

Après l'appel des étudiants aux syndicats pour une grève générale mercredi

M. Jacques Chirac a décidé de retirer totalement le projet de réforme universitaire

M. Mitterrand lui avait demandé ce geste dès le mercredi 3 décembre

Le gouvernement a décidé, lundi 8 décembre, de retirer l'ensemble du projet Devaquet. Cette initiative répond à la demande d'une partie de sa majorité et à celle de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat avait recommandé au premier ministre, samedi, d'abandonner un projet qu'il juge « inopportun » et « inutile ». La démission de M. Devaquet, acceptée par le premier ministre, devait être rendue publique lundi après-midi.

La coordination étudiante avait appelé l'ensemble de la population à faire de lundi une journée de deuil et toutes les organisations syndicales à observer une journée de « grève générale » mercredi. La CGT a déjà répondu positivement à cette invitation, la CFDT et la FEN devaient donner leur réponse dans la journée de lundi, FO et la CGC ont refusé de s'y associer. Une marche silencieuse a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes entre la Sorbonne et l'hôpital Cochin, samedi après-midi. Mais cette manifestation a dégénéré dans la soirée et le quartier Latin a été le théâtre de nombreux affrontements entre les forces de l'ordre et des groupes incontrôlés durant une partie de la nuit.

L'autopsie confirmerait que Malik Oussekine est mort à la suite des coups portés par des membres de la police.



Une certaine idée de l'ordre

N'y aurait-il le choix qu'entre la bavure et les casseurs, les violences de certains policiers et le champ libre laissé aux déprédateurs ? N'y aurait-il le choix qu'entre deux discrédits ? L'un visant la police, qui découle des actes d'une minorité de membres des forces de l'ordre, dans la confusion des charges policières ; l'autre déconsidérant le mouvement étudiant, qui est le fait d'une minorité de provocateurs, parasites d'une mobilisation qui se voulait pacifique ?

La gestion du maintien de l'ordre à Paris, ces derniers jours, amène à se poser des questions. Deux blessés graves à la manifestation de jeudi, la mort de l'étudiant Malik Oussekine, pendant la nuit du vendredi 5 au samedi 6 décembre, puis les vitrines brisées, les voitures incendiées et les policiers blessés au quartier Latin dans celle de samedi à dimanche s'expliqueraient par une fatalité ; le maintien de l'ordre ne connaîtrait pas de juste milieu. Il n'y aurait qu'une alternative : cogner, charger sans attendre, avec le risque que les troupes ne fassent pas dans le détail, ou laisser faire, tarder à intervenir, avec, comme conséquence, l'ébauche de déplorables batailles de rue.

On voudrait croire que la démonstration n'a pas été voulue, que ce n'est là qu'enchaînement de coïncidences regrettables, mais certains indices sont troublants. D'un simple point de vue professionnel, l'exercice de l'autorité policière semble avoir été inconséquent, imprévoyant et contradictoire.

Jeudi soir, sur l'esplanade des Invalides, le gouvernement n'a-t-il pas laissé se créer un abcès de fixation, un terrain propice à la colère et à la violence, en faisant miroiter une négociation qui a fait long feu ? A tel point que les responsables policiers en furent troublés.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

La déchirure

par ANDRÉ FONTAINE

QU'ILS opposent ou divisent des peuples, des entreprises, des groupes sociaux de quelque nature que ce soit, les conflits naissent presque toujours de l'incompréhension, de la méfiance, de l'incapacité à se mettre à la place des autres. Lorsque ces ingrédients sont réunis, il suffit d'une initiative maladroite, même si elle est bien intentionnée, d'un incident fortuit, voire d'un mot imprudent, pour que prenne un feu sur lequel il y aura toujours, bien sûr, de bonnes âmes pour souffler.

L'épreuve que vit aujourd'hui la France relève à l'évidence de cette logique aussi banale que navrante : « Une succession d'erreurs », titre le Financial Times de Londres, qui n'est pas précisément un journal de gauche. Il serait fastidieux de les énumérer. Interrogeons-nous plutôt sur les moyens, s'il en est, d'arrêter l'escalade en cours.

« La cohésion nationale, a dit opportunément samedi le président de la République, *doit passer avant toute chose. »* Est-ce trop demander ? En septembre, après tout, le défi du terrorisme avait trouvé le pays résolu et uni au-delà de tout espoir. La classe politique en était encore, il y a tout juste huit jours, à s'amuser des assauts de cohabitation courtoise dont l'inauguration du musée d'Orsay lui fournissait l'occasion. Des derniers sondages publiés se dégage toujours l'image d'un pays qui n'est pas las de la cohabitation.

Enfin il faut se refuser à donner aux mots leur sens pour trouver une contradiction entre la condamnation sans appel par François Mitterrand de *« tout recours à la violence »* et la juste constatation de Jacques Chirac qu'elle ne fait qu'*« exaspérer les passions ».*

Priorité, donc, au refus de la violence. Mais de qui est-elle le fait ?

Aucune tâche ne semble plus urgente que de séparer le bon grain de l'ivraie, d'établir qui sont ces provocateurs que Charles Pasqua a fait figurer en tête de son réquisitoire au congrès du RPR et de quelles complicités ils ont pu bénéficier. Rien en effet ne serait plus dangereux que de laisser croire aux étudiants, qui ne sont plus maintenant seulement en colère mais en deuil, qu'on les amalgame, en quoi que ce soit, à ces professionnels de l'émeute.

Est-ce nostalgie du rôle qu'il joue en mai 1968 dans le retournement de la situation ? Désir de se faire applaudir par des militants assoiffés d'ordre ?

(Lire la suite page 4.)

Percée électorale de l'opposition à Taiwan

Le Kouomintang ébréché

TAIPEH
de notre envoyé spécial

La vie politique taiwanaise, dominée depuis quarante ans par le Parti nationaliste (Kouomintang) (KMT) se dégage lentement de son monolithisme. Les résultats des élections du 6 décembre ont certes permis au KMT de conserver une majorité écrasante tant à l'Assemblée nationale qu'au Yuan (chambre) législatif, mais ils n'en témoignent pas moins aussi d'une volonté de réforme de la part de l'électorat.

L'opposition qui, pour la première fois depuis 1949, se présentait en tant que formation constituée sous l'étiquette du Parti démocrate progressiste (DPP), a plus que doublé le nombre de ses sièges dans les deux assemblées : de cinq dans le Yuan législatif, ils sont passés à douze, et de quatre à onze à l'Assemblée nationale. En termes de voix, le DPP a obtenu respectivement 22,17 % et 18,9 %. A Taipeh, la percée du DPP est particulièrement marquée : alors qu'en 1980 les *tangwai* (littéralement les « hors parti », c'est-à-dire les opposants) avaient obtenu 24 % des voix, cette fois, ils en ont recueilli 31 %.

Etant donnée la fiction entretenue par les Nationalistes, qui se veulent les seuls représentants légitimes du peuple chinois vivant sous la domination des *« bandits rouges »*, un quart seulement des assemblées est périodiquement renouvelé. Aussi les élections du samedi 6 décembre ne concernaient-elles que 73 des 324 sièges du Yuan législatif et 84 des 905 sièges de l'énorme Assemblée nationale dont la fonction essentielle est d'élir le président de la République.

Sans priver les nationalistes du pouvoir, ces élections contribuent, en particulier, à renforcer la tendance aux réformes dont le président Chiang Chingkuo a donné le coup d'envoi, en octobre, en annonçant la levée prochaine de la loi martiale et la légalisation des nouveaux partis politiques.

Le président, âgé de soixante-seize ans et affaibli par la maladie, souhaite mettre en place, avant que le processus de succession ne soit formellement engagé, une structure politique plus adaptée à une société évoluée, éduquée et bénéficiant d'un niveau de vie qui fait de Taiwan une des [illegible] puissances économiques d'[illegible]

PHILIPPE PO[illegible]

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., [illegible] Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,5[illegible]



Les manifestations étudiantes

Le mouvement étudiant a pris une dimension nouvelle durant le week-end après la mort d'un étudiant, Malik Oussekine. La protestation contre la « répression policière » prend maintenant le pas, dans les revendications étudiantes, sur celle contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur.

Mme Aïcha Oussekine, mère de Malik l'étudiant tué lors de la manifestation au quartier Latin dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 décembre, ainsi que deux frères de la victime, MM. Mohammed et Amar Oussekine, se sont constitués partie civile ce lundi 8 décembre, et ont porté plainte contre X pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Cette plainte fait suite à l'information ouverte dès samedi matin et confiée à M. Jean Madre, juge d'instruction au tribunal de Paris, pour *« recherche des causes de la mort »*. Les avocats de la victime, Mes Bernard Dartevelle et Georges Kiejman font, en effet, remarquer qu'il n'y a pour eux guère de doute sur les circonstances et causes qui ont entraîné la mort de Malik Oussekine. *« La victime souffrait d'une malformation rénale congénitale*, écrivent dans leur plainte les avocats, [mais] *elle menait une existence normale, pratiquant notamment plusieurs sports. A supposer même que cet état de santé ait favorisé son décès, il n'en reste pas moins vrai qu'on ne saurait tenir ces coups comme étrangers à la mort. »*

De la Sorbonne à la place d'Italie

Cortège funèbre

Au-dessus de la Sorbonne, évacuée, le ciel est gris et bas, couleur de deuil. Une fois de plus, l'étonnante météorologie de ce mois de décembre semble en phase avec l'événement : printanière pour les manifestations de jeudi et vendredi, automnale pour le défilé funèbre samedi 6 décembre où, vers 2 heures du matin, un étudiant de vingt-deux ans est mort après avoir été matraqué par les motards voltigeurs de la police.

A la porte du 20, rue Monsieur-le-Prince, dès le matin, des mains anonymes ont apporté des fleurs. Un bouquet d'œillets rouges, suspendu la tête en bas, a été offert par *« des parents d'élèves »*, *« en hommage à l'étudiant tué cette nuit »*. D'autres ont mis un crêpe noir à la poignée de la porte ou déposé des feuillages d'automne dans l'encoignure. Personne ne sait encore que la victime s'appelle Malik Oussekine, inscrit à l'université de Paris-Dauphine. Un double symbole : la victime des brutalités policières est un Beur, étudiant à l'université la plus « sage » de Paris, ce centre de Dauphine où la majorité des étudiants a finalement voté contre la loi Devaquet, mais contre la grève. La victime ne pouvait pas être plus mal « choisie ».

C'est dire que l'émotion est à son comble, samedi vers 14 heures, lorsque la foule se rassemble devant la Sorbonne avant de monter en cortège jusqu'à l'hôpital Cochin : où est mort Malik Oussekine. Une foule anonyme, étudiants et lycéens mêlés, mais aussi des professeurs, des parents d'élèves, des jeunes femmes avec poussette et des milliers d'anonymes venus témoigner leur sympathie à la jeunesse meurtrie.

Des personnalités se sont jointes au cortège, comme Marek Halter, Bernard-Henry Lévy, André Glucksmann, Bernard Kouchner, Alain Touraine, Francis Lalanne, Roland Castro ou Alain Barrau (secrétaire à la jeunesse du PS) qui se fondent dans la foule. Seul Harlem Désir attire micros et objectifs, mais c'est pour rendre compte de l'entrevue avec M. Pasqua et préciser aussitôt que la délégation des étudiants Dauphine mènera le deuil, seule en tête du cortège.

Le silence rompu

Quelques militants maoïstes ou trotskistes profitent de l'occasion pour distribuer des tracts. Mais l'intrusion du politique est mal reçue par la foule en deuil. *« Le drapeau rouge, chez nous, c'est Marchais »*, expliquent de jeunes étudiants à une Allemande qui distribue *le Bolchevik* de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). Et les photos de Mao jonchent bientôt le trottoir dans une indifférence totale. L'heure est au recueillement, pas à la lutte révolutionnaire.

Même les participants qui crient *« Pasqua, assassin ! »* se font rappeler à l'ordre. *« C'est une manifestation silencieuse »*, explique un lycéen du service d'ordre. Le silence se fait pour entendre le bulletin de 14 heures à la radio. Un *« ouh ! »* sonore retentit lorsqu'est mentionnée la fête du RPR à la Défense.

Les manifestants, cependant, s'expriment parfaitement avec leurs badges ou leurs pancartes. *« Le RPR a dix ans : un mort »*, *« Hier ils tuent, aujourd'hui ils font la fête »*, *« Hier c'était un œil, aujourd'hui c'est un mec. Et demain ? »* Le plus cruel et le mieux ciblé est sans doute celui-ci : *« Universités : un mort. La sélection a commencé. »* Le comité de grève de Dauphine arbore un badge où figure simplement le nom *« Malik »*. Les autres se sont collés dans le dos la mention *« Etudiant en deuil »*, comme en écho aux *« Etudiants en colère »* de la veille, ou encore une colombe de papier blanc ou une cible de tir...

Les consignes de silence, inlassablement répétées par la camionnette de tête, ne sont pas observées par tout le monde. Au milieu du cortège, un groupe compact scande avec vigueur *« Pasqua assassin »* et même, bizarre intrusion de la lutte internationale : *« Libérez Mandela, on vous envoie Pasqua ! »* Les trotskistes se singularisent en scandant aussi le mot d'ordre : *« Etudiants, travailleurs, solidarité ! »*

La tête du cortège décide de faire un sit-in silencieux devant l'hôpital Cochin. Toutefois le flot des manifestants rend le sit-in aléatoire et, surtout, les cris vengeurs du milieu de cortège appellent plutôt à une marche décidée. Mais où aller ? La coordination, qui n'a pas eu le temps de préparer le défilé, opte pour Tolbiac, point de rassemblement universitaire du treizième arrondissement, moins risqué que le cinquième en face...

Des CRS rue Coypel

En bon ordre, mais de moins en moins silencieux, le cortège s'engage dans l'avenue des Gobelins. Personnalités et adultes ont pour la plupart décroché, laissant les jeunes poursuivre leur marche, dont le but est d'autant plus incertain que les cris sont résolus : *(« Pasqua, assassin ! »*, qui revient sans cesse, mais aussi *« Chirac, démission ! »)*. Soudain, à hauteur de la petite rue Coypel, juste avant la place d'Italie, on aperçoit en retrait un cordon de CRS déployé en protection de la mairie et du commissariat de police du treizième arrondissement. Il n'en faut pas plus pour qu'une poignée de jeunes surexcités abandonne le cortège et se précipite sur les uniformes pour les injurier. Il faudra la promptitude et le sang-froid du service d'ordre étudiant pour les ramener tant bien que mal dans le cortège, qui poursuit sa route, avenue d'Italie.

Mais lorsque le milieu de cortège parvient à son tour à la rue Coypel, une nuée de manifestants se rue sur le chiffon rouge que représentent pour eux les CRS. Les jeunes du service d'ordre sont obligés de former une double chaîne pour contenir les étudiants et éviter le contact. Mais les cris redoublent *(« assassins »*, *« enculés »)* et quelques projectiles sont lancés. Le service d'ordre, après dix minutes de supplications *(« Cachez-vous, mais cachez-vous donc »)*, obtient que le cordon de CRS recule dans une rue adjacente.

Les milliers de jeunes qui débouchent sur la place d'Italie aperçoivent alors les mêmes CRS et leurs camions stationnés sur le boulevard de l'Hôpital. Clameurs, invectives, poings levés. Un mouvement de foule se porte vers le cordon de CRS exposé au beau milieu du boulevard. Du coup, la tête du cortège qui se dirigeait vers Tolbiac fait demi-tour. La coordination découvre alors une véritable bataille rangée, alimentée d'un côté par les pavés et les grilles de la place, de l'autre par les grenades lacrymogènes.

Il est 17 heures. La nuit tombe, et l'on ne voit pas comment éviter un nouvel affrontement sanglant. D'autant que le détachement de CRS, sans position de repli, se voit noyé dans la masse de jeunes dont une moitié supplie de partir et l'autre le bombarde d'injures et de projectiles. Certains même lancent sur les CRS des pavés par derrière, ce qui les rend extrêmement nerveux. Ils se contiennent néanmoins et se défendent à coups de grenades lacrymogènes – dirigées vers le ciel – et de semblants de charge, le temps que des renforts arrivent, au bout de dix minutes.

Mais c'est le service d'ordre qui sauve la situation en réussissant à rétablir des chaînes autour de la mairie du treizième. Il a du mérite, car des groupes de manifestants les prennent violemment à partie. Quelques projectiles lui tombent même dessus. Un photographe de presse reçoit un pavé destiné aux CRS. Les ambulances commencent leur ballet, au milieu du flot automobile d'un samedi soir de décembre qui semble promis au désastre.

Les chaînes tiennent bon, cependant. A 17 h 30, les volontaires du service d'ordre lancent la consigne : *« A Denfert ! »*. Ils supplient les manifestants de se regrouper ailleurs, Denfert-Rochereau, Jussieu ou la Sorbonne, personne ne sait au juste. Qu'importe, l'essentiel est que la foule commence à refluer. Et les CRS, à leur tour, se retirent à 18 heures sonnantes. Loubards et casseurs, voyant qu'il n'y a plus rien à faire place d'Italie, disparaissent aussi. La retenue des CRS et le courage du service d'ordre étudiant a permis d'éviter de trop ternir ce qui ne devait être qu'une manifestation silencieuse à la mémoire d'un étudiant tué le matin même.

ROGER CANS
CHRISTIANE CHOMBEAU
et GÉRARD COURTOIS.

Les Beurs font la jonction

Il n'y a eu qu'un seul mort au quartier Latin, et il est de famille maghrébine. Même si ce n'est qu'un tragique hasard, le drame de samedi cristallise l'attention sur une réalité : la présence, parmi les manifestants, de nombreux jeunes issus de l'immigration. *« Il y au moins 50 % d'immigrés dans cette foule »*, constatait, horrifié, un député de la majorité, M. Jean Kiffer (apparenté RPR), lors de la manifestation du 27 novembre. Le pourcentage réel est évidemment très inférieur à ce chiffre mais nul ne peut nier que les cortèges de 1986 sont bien plus « métissés » que ceux de 1968.

Faut-il s'en étonner ? La proportion d'élèves d'origine étrangère augmente chaque année dans l'enseignement primaire et secondaire français : ils sont désormais plus de 1 million, soit deux cent mille de plus qu'il y a dix ans, et représentent près d'un dixième des effectifs globaux. La population étrangère est non seulement très jeune mais très concentrée dans certains départements : 17 % des habitants de Paris et de la Seine-Saint-Denis ne sont pas français. Sans compter ceux qui ont acquis la nationalité française mais restent, aux yeux de leurs voisins – parfois même à leurs propres yeux, – des étrangers.

Ces statistiques ne suffisent pourtant pas à expliquer la forte présence de jeunes Maghrébins dans des manifestations étudiantes et lycéennes. Chacun sait que de nombreux Beurs ont des difficultés scolaires et sont généralement orientés vers des cycles courts ou des classes préprofessionnelles. Au lycée, les enfants d'étrangers ne représentent même pas 4 % des effectifs, et la proportion est sans doute moindre à l'université.

« C'est vrai, mais les élèves du technique sont descendus en force dans la rue, explique Areski Dahmani, président de l'Association France-Plus. *Et parmi eux, les Maghrébins sont les plus inquiets par le chômage, sachant qu'au moment de l'embauche, français ou pas, ils risquent une pénalité de faciès. »*

Les filles plus nombreuses

Les Beurs ont d'autres raisons de manifester. Plus politisés que la moyenne des jeunes, ils se sentent directement visés par des contrôles d'identité ou par le projet de réforme du code de la nationalité. Pourtant, quand on les interroge au quartier Latin, ils précisent aussitôt : *« Nous ne sommes pas là en tant que Maghrébins ; nous sommes étudiants, lycéens. »* Ces enfants d'étrangers se retrouvent parfaitement dans les thèmes des manifestations étudiantes – égalité pour tous, pas d'exclusion – qui sont en quelque sorte les leurs, ceux de la « lutte antiraciste ». Une lutte qui était, jusqu'à présent, la seule à les mobiliser vraiment.

« Les jeunes Maghrébins n'avaient qu'une action collective défensive. Or, pour s'intégrer dans une société, il faut s'identifier, au moins partiellement, à un mouvement social ou politique », remarque Adil Jazouli, sociologue d'origine marocaine, qui vient de publier un livre intéressant sur le sujet (1). *« Pour la première fois*, constate-t-il, *de jeunes Maghrébins s'identifient à un mouvement de jeunes Français. »*

Détail intéressant : dans les manifestations, les fille maghrébines sont plus nombreuses que les garçons. Cela s'explique d'abord par leur *cursus* scolaire : les Maghrébines réussissent mieux en classe que leurs frères et accèdent davantage à l'université, généralement dans les sections classiques (langues, en particulier). Elles s'expriment plus facilement en public, sont plus actives dans les associations. Mais il y a une autre explication : ces filles ont souvent davantage souffert que les garçons, ayant déjà eu à se battre pour l'égalité – celle des sexes – dans leur propre communauté. Il faudra de plus en plus compter avec elles.

« L'assimilation des Beurs est déjà faite, estime Adil Jazouli. *Ils sont déjà largement assimilés aux autres jeunes. Reste le problème de l'intégration sociale. Sans vouloir donner dans le paradoxe, on peut dire qu'aujourd'hui les jeunes Maghrébins sont assimilés mais pas encore intégrés. »*

Ces journées agitées auront été pour beaucoup de lycéens le premier contact avec la politique. Mais, pour beaucoup de Beurs, elles auront marqué la première rencontre réelle avec leurs camarades français. En 1983, ils avaient entrepris la fameuse « marche pour l'égalité et contre le racisme ». En 1986, ils marchent avec les autres, et ce n'est pas moins important.

ROBERT SOLÉ.

(1) L'action collective des jeunes Maghrébins de France. Editions CIEMI l'Harmattan, 215 pages, 95 F.

Les échauffourées au quartier Latin

Casseurs en liberté

Après la dispersion, place d'Italie, samedi, les plus politiques des manifestants étudiants ont l'idée de se rendre en cortège à l'Hôtel de Ville pour y réclamer la démission de Jacques Chirac, de retour du sommet de Londres. Dès 19 heures, les abords de l'Hôtel de Ville sont noirs de monde, mélange de promeneurs, d'acheteurs de Noël et d'étudiants en colère. Mais la mairie de Paris, comme il se doit, est bien gardée. L'immense parvis est complètement bouclé par des régiments de CRS, dont les cordons font directement face à la foule des badauds.

Les manifestants, en attendant le premier ministre, se défoulent en criant *« Chirac, démission ! »* et *« Pasqua, assassin ! »*. Et des casseurs tentent de renverser un autobus rue Victoria, pendant que d'autres mettent le feu dans un immeuble en réfection rue de la Coutellerie. Les pompiers atteignent à grand-peine le feu naissant, au milieu d'un embouteillage monstre de voitures particulières et de cars de CRS. Les touristes étrangers ne comprennent pas et croient à un retour du terrorisme...

Pavés sous le goudron

Mais ils n'ont encore rien vu. En apprenant que Jacques Chirac sera reçu à l'Elysée à 21 h 30, les manifestants comprennent qu'il n'y a plus rien à faire à l'Hôtel de Ville, envahi par une foule pas du tout motivée. Ils refluent donc vers la rive gauche, où se terminent inévitablement toutes les manifestations étudiantes.

Une petite troupe se dirige vers Jussieu, où est réunie la coordination étudiante. Les manifestants trouvent les grilles closes, gardées par les cohortes d'un service d'ordre sur le qui-vive. Un attroupement se forme, de plus en plus hargneux. Les orateurs se succèdent à la tribune, en l'occurrence le toit cabossé d'une voiture. *« Personne ici ne va aller se coucher quand il y a deux mecs assassinés (?)*, déclare un étudiant au crâne dégarni. *Il faut que ces messieurs derrière la grille acceptent que nous allions parler à la coordination ! »* Le mot déclenche une salve d'injures. *« Coordination, démission ! »*, crie la foule. *« On veut tout savoir »*, lance sans y croire un plaisantin qui porte en badge : *« Chirac O Tac : une matraque au grattage, un mort au tirage. »*

De derrière les grilles, un porte-parole s'écrie : *« Calmez-vous. J'ai fait demander un amphi. Surtout, restez calmes. »* – *« Mais ça fait une heure qu'on est calmes ! »*, répondent les manifestants, qu'exaspère cette attente inactive. La plupart vont donc rejoindre, par petits groupes, une troupe de manifestants qui sillonnent le quartier Latin en scandant *« Pasqua, démission ! »* précédée d'une nuée bourdonnante de photographes à l'affût des casseurs ou de quelque affrontement. La troupe descend de l'Odéon, s'engage dans le boulevard Saint-Germain et oblique vers la place Saint-Michel, sans rencontrer le moindre obstacle. La rive gauche est à eux.

Mais la rive droite est hermétiquement close à hauteur de l'île de la Cité. Des pelotons de CRS en rangs compacts protègent de toute intrusion le palais de justice et la préfecture de police. Pour les étudiants les plus remontés, et surtout les incontrôlés arrivés maintenant en nombre, c'est le moment attendu : on va pouvoir casser du CRS. A 22 h 30, quelques milliers de manifestants et loubards mélangés font face aux uniformes bardés de casques et de boucliers. Deux lignes se mettent en place de part et d'autre du pont Saint-Michel, qui sert de no man's land.

Commence alors le jeu homérique des injures – *« enculés »* est la plus fréquente. Les violents n'ont pas de pavés sous la main, car tout a été soigneusement goudronné après mai 1968. Ils se rabattent donc sur le mobilier urbain et les palissades de chantiers, nombreux sur les quais pour les travaux du RER. En même temps que les projectiles pleuvent les sarcasmes *(« Ils ont les mains sales ! »)*, les douloureux rappels *(« Burgos, assassin !)* ou les plaisanteries, *(« Rendez-vous, vous êtes cernés »)*. Comme les manifestants s'enhardissent, les CRS chargent. Quelques dizaines de mètres seulement, en frappant leur bouclier de leur matraque pour faire du bruit. Les manifestants s'égaillent comme des moineaux. Ils se reprennent aussitôt et redoublent de hurlements.

Combat sur tous les fronts

Deuxième charge vers 23 heures, suivie d'une salve de grenades lacrymogènes qui noient la place Saint-Michel dans une fumée bleue, soulignée par les projecteurs des bateaux-mouches qui défilent sur la Seine avec leur cargaison de touristes à l'impériale, inconscients du danger. Un Zodiac des pompiers de Paris tournoie en bas dans l'eau noire pour repêcher l'éventuel manifestant jeté au fleuve ou le photographe intrépide en équilibre sur le parapet...

Mais il n'y aura pas de noyé, et finalement peu de blessés des deux côtés, car les CRS ont reçu la consigne de rester sur le pont et de ne tirer leurs grenades qu'en l'air.

En fait, les casseurs ont trouvé un nouveau jeu, de vieille tradition maintenant au quartier Latin : barricades et incendies.

Au carrefour de Saint-Germain et Saint-Michel, ils s'en prennent aux matériaux et baraquements du chantier de la future station RER de Cluny. On entasse panneaux, planches et madriers, on retourne quelques voitures et on met le feu à l'ensemble. Par pur vandalisme, on casse des pare-brise, des Abribus et des vitrines. Sans même le prétexte de quelque « agression policière », puisque les CRS n'interviennent pas. De 11 heures à 3 heures du matin, les vandales, livrés à eux-mêmes, brûlent des voitures, cassent des vitrines et du mobilier urbain. Détruire, disent-ils. N'importe quoi. Sous le regard ahuri des promeneurs du samedi soir qui piétinent le verre brisé avec un petit frisson, sans jamais intervenir. Seuls quelques étudiants encore présents tentent – vainement – de limiter les dégâts. Mais les casseurs, assurés de l'anonymat grâce à leur foulard sur le nez – il n'y a pourtant pas le moindre gaz lacrymogène – prennent un malsain plaisir à détruire et, parfois, à voler.

Les forces de police ne recevront l'ordre d'intervenir qu'aux petites heures du dimanche, lorsque touristes et étudiants, pour la plupart, sont partis se coucher. Mais les courses poursuites, cette fois, seront menées avec plus de doigté que la veille. La police ne tient pas à avoir un nouveau mort sur les bras...

Commencé dans le deuil et le sang, le samedi 6 décembre s'achève donc dans le feu et le verre brisé. Pour les étudiants convaincus de leur juste combat, c'est une déchirure. La lutte n'est plus entre les bons et les méchants. Il faut se battre à la fois contre le gouvernement, la police, les « récupérateurs », les vandales et les provocateurs.

R. C.

et l'avenir de la réforme universitaire



D'autre part, vingt-deux des vingt-huit personnes interpellés pendant la nuit de samedi à dimanche à la suite des incidents entre manifestants et forces de l'ordre *ont été* remises en liberté dimanche après-midi. Deux personnes qui avaient pillé des *magasins* dans le *quartier* Latin ont été déférées au Parquet de Paris. Quatre autres jeunes gens qui, à *bord d'une* R 5, avaient renversé un CRS sur le Pont-au-Change et qui avaient été interpellés après une courte poursuite sur la *place* Notre-Dame-des-Victoires (2e) étaient toujours gardés à vue dans les locaux de police *lundi matin.*

Parmi les personnes remises en liberté figure *le* chanteur *Francis Lalanne qui se trouvait* avec huit étudiants circulant à bord d'une camionnette du service d'ordre de la *manifestation et* qui avaient été interpellés alors qu'ils transportaient des barres de fer. Les étudiants avaient expliqué au cours de *leur* audition *qu'ils n'étaient pas des* casseurs et qu'ils constituaient au contraire un commando anti-casseurs. Ils étaient chargés de repérer les provocateurs et les empêcher d'utiliser leurs gourdins, barres de fer ou manches de pioches, de les confisquer et de ramasser également tout ce qui pouvait traîner sur la chaussée.

Selon un dernier bilan publié dans la matinée du 8 décembre par l'Assistance publique il y aurait encore actuellement dix manifestants hospitalisés dans différents hôpitaux de la région parisienne. M. Francis Rigal, qui avait perdu un œil, est hospitalisé à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Selon les médecins son état est « satisfaisant », *le pronostic étant réservé en ce qui concerne d'éventuelles séquelles. Mais, ses jours ne sont plus en danger* ».

L'intransigeance du mouvement étudiant

« On ne négocie pas avec les terroristes »

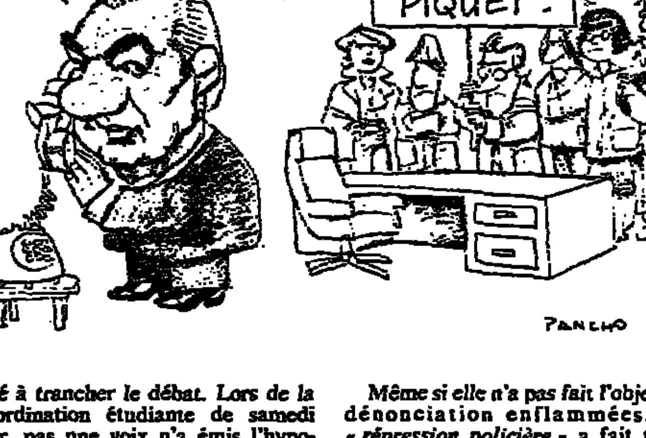
Que de chemin parcouru depuis les Etats généraux des étudiants, le 22 *novembre !* Malgré l'enthousiasme qui avait marqué ce premier temps fort, personne ce jour-là n'imaginait, ou n'osait espérer, un tel enclenchement : de la grève dans *quelques universités, le mouvement* s'est étendu à l'ensemble des villes universitires et aux lycées ; d'une contestation portant sur quatre points de la nouvelle loi sur l'enseignement *supérieur, on a dérivé* vers la remise en cause globale de la réforme ; et d'une revendication strictement étudiante, on risque de déboucher sur un affrontement politique *global avec le* gouvernement.

En quinze jours enfin, le rassemblement de quelques 1 500 délégués étudiants à la Sorbonne s'est transformé en un mouvement beaucoup plus structuré, dont la direction est rapidement devenue un enjeu de pouvoir majeur. La réunon marathon, tout au long de la nuit de samedi à dimanche, de la coordination nationale des comités de grève en a fourni une nouvelle et étonnante démonstration. Pendant douze heures d'affilée, dans un amphithéâtre de Jussieu bouclé à double tour par un service d'ordre tendu, les quelques deux cent cinquante délégués des étudiants de Paris et de province se sont plongés dans d'interminables débats, qui tournaient et retournaient en tous sens une seule question : l'embryon de direction du mouvement qui s'était formé le 2 décembre, lors de la présente coordination, avait-il respecté le mandat sur lequel il avait été élu *et serait-il reconduit ?*

Quasi-unanimité

Il est vrai que les interrogations qui ont traversé le mouvement étudiant pendant plusieurs jours, entre la manifestation du 27 novembre et celle du 4 décembre, semblent *désormais* balayées. *Et avec elles,* les risques de division qui menaçaient les étudiants. Comment répondre aux offres de discussion faites par le premier ministre le 30 novembre ? Pouvait-on *accepter* de *dissocier* l'ensemble du projet d loi et les trois points *sur* lesquels le gouvernement acceptait de reculer (droits d'inscription, diplomes nationaux et sélection à l'entrée à l'université et en cours d'études) ? Fallait-il s'en *tenir aux options modérées* dont certains étaient soupçonnés, où poussez toujours plus loin l'avantage acquis ?

Les événements dramatiques de la fin de semaine dernière ont contribué à trancher *le débat. Lors de la* coordination étudiante de samedi soir, pas une voix n'a émis l'hypothèse qu'il subsistait la moindre possibilité de négociation. Le retrait total et définitif du projet – rebaptisé « projet Monory-Devaquet » – *était certes l'objectif du mouvement* depuis l'origine. Mais ce qui tenait pour beaucoup, au début, de la pétition de principe, est désormais devenu une évidence indiscutable, soutenue par une détermination totale des étudiants. Une intervention particulièrement applaudie résumait bien le nouveau consensus sur lequel le mouvement étudiant entame sa troisième semaine de grève : *« Comme le dit Pasqua, on ne négocie pas avec les terroristes. »*



Même si elle n'a *pas fait* l'objet de dénonciation enflammées, la *« répression policière »* a fait taire les doutes et les incertitudes et a contribué à souder l'unité du mouvement : c'est à une quasi-unanimité que la motion fixant les prochaines *échéances a été adoptée. Dès lundi,* les étudiants appellent, en souvenir de Malik Oussekine l'étudiant mort vendredi soir, à une journée de deuil qui devrait donner lieu à des nouvelles manifestations *« dans le calme et le recueillement ».*

Mais surtout la coordination a franchi un nouveau cap en applant l'ensemble de la population à soutenir le mouvement étudiant et toutes les organisations syndicales d'enseignants et de salariés à se joindre à un mot d'ordre de grève général mercredi 10 décembre. Avec deux thèmes de mobilisation : la protestation contre la répression et le retrait du projet de loi Devaquet-Monory.

Constitution d'un « bureau »

Le débat de fond étant tranché, la coordination étudiante a consacré de longues heures à maintenir, renforcer et structurer le cartel des courants *sur lesquels repose le mouvement.* La coordination du 2 décembre avait consacré l'émergence d'un groupe de quatorze *« porte paroles »*, chargé de le représenter à l'extérieur, auprès des instances politiques ou syndicales et des médias. Cette direction encore assez informelle s'est transformée, dans la nuit de samedi à dimanche, en un véritable « bureau » de la coordination, sans que personne y trouve à redire.

D'autres part les quatorze élus de mardi dernier étaient révocables par les délégués de la base à chaque nouvelle coordination, tandis que les membres du *« bureau » bénéficient* d'une confiance moins aléatoire. Enfin la direction élue mardi a été confirmée en bloc. Cela n'était pas acquis à priori. Jeudi soir et vendredi dernier de nombreuses voix avaient critiqué la manière dont la *manifestation du 4 décembre s'était* terminée, et l'absence de mots d'ordre clairs au moment où la police a décidé de faire évacuer l'esplanade des Invalides.

La mort de *Malik Oussakine* ainsi que les violents incidents qui ont eu lieu au Quartier Latin, dans la nuit de samedi à dimanche, et dont les étudiants se sont catégoriquement démarqués, ont favorisé la réélection de ce groupe dirigeants dominé, on le sait, par des militants de l'UNEF-ID (*indépendante et démocratique*) proches du parti socialiste et par des militants d'organisations d'extrême-gauche. Tous semblent décidés, pour l'instant, à oublier leurs vieilles querelles de clochers.

Les militants doivent, cependant, *tenir compte de la sensibilité de* nombreux délégués étudiants, élus depuis quinze jours par les conseils de grève dans chaque université. Représentant de la « base » étu*diante, ceux-ci restent, dans une* large mesure – probablement plus de la moitié – indépendants de toute organisation politique ou syndicale, même s'ils se sont progressivement radicalisés au fur et à mesure que la contestation prenait de l'ampleur. Ainsi un épisode tout à fait symptomatique a occupé plusieurs heures des débats de la coordination : fallait-il réintégrer Isabelle Flocuasi dans le bureau de la coordination ?

Présentée, par les médias, comme L'« égérie » des premiers jours du mouvement, celle-ci avait été écartée mardi dernier, par des délégués qui refusaient la « vedettarisation » excessive qui l'entourait. Or, malgré l'appui *du bureau fraîchement* élui qui souhaitait faire de se réintégration à la tête du mouvement un symbole d'unité, la majorité de la coordination a préféré élire un « non syndiqué », Emmanuel Faure, président du comité de grève de Dauphine. Une fois de plus, la direction du mouvement et sa base ont joué ce jeu complexe qui leur permet depuis quinze jours de se comporter et de relancer la dynamique.

GÉRARD COURTOIS.

Ne le vengez pas !

Devant la coordination étudiante, dans un amphithéâtre de la *faculté de Jussieu, samedi* 6 décembre au soir, M. Denis Rigal, père de François, cet étudiant de Brest qui a perdu un œil à la suite d'un tir tendu de grenade lacrymogène sur la place des Invalides, est venu donner des nouvelles de son fils, grièvement blessé.

Dans un silence de *plomb,* très ému, il a engagé les étudiants à *« ne pas affronter la bête »,* et à *« ne pas venger François, qui avait un beau visage ».*

Une jonction syndicale encore aléatoire

Les syndicats *de* salariés ont manifesté un certain embarras face à l'appel de la coordination nationale étudiante à rejoindre le mouvement des facultés et des lycées. En dehors de la FEN – dès le samedi 6 décembre – et de la CGT, qui sont *immédiatement entrées en* scène, les centrales syndicales ont *tenté* de définir une position que l'on peut résumer par une double volonté : ne pas être absentes du mouvement de réprobation consécutif à la mort d'un étudiant ; ne pas se laisser entraîner dans un mouvement social qui deviendrait rapidement *incontrôlable. Visiblement,* elles ne veulent pas rejouer mai 1968 en décembre 1986.

L'émotion devant la mort d'un étudiant et la réprobation des violences et de la répression, la CGT, la FEN, la CFTC, FO et la CFTC les manifesteront *dès lundi 8 décembre* en fin de matinée. La CGT comme FO ont appelé à un arrêt de travail de 11 heures à midi, la FEN, à une *« suspension de l'activité normale »* à la même heure sous forme de minutes de silence ou de cours d'instruction civique. La CFDT a choisi la formule de minutes de silence et de *prises de* parole de 11 heures à midi. Si la CGC se tient à l'écart de ces appels, la CFTC préconise de marquer symboliquement le 8 décembre par un refus de la *« violence des matraques et des boulons »*, une suspension du projet *Devaquet et une demande* d'ouverture de négociations.

« Ne pas refaire 1968 »

L'appel des étudiants aux syndicats pour organiser une grève générale le mercredi 10 décembre fait apparaître trois camps *dans le* monde syndical : celui de l'acceptation (CGT, FEN), celui du refus (FO, CFTC, CGC) et celui de l'attentisme prudent (CFDT). Mais, au sein de chaque camp, les syndicats, qui ont eu souvent du mal à établir le contact avec la coordination étudiante, obéissent à des motivations différentes.

La CGT, qui avait déjà envoyé une délégation à la manifestation étudiante du jeudi 4 décembre, a *immédiatement* embrayé. Elle a appelé les jeunes salariés et les jeunes chômeurs à manifester aux côtés des étudiants le 18 décembre. Tout en affichant son souci de tenir compte des desiderata de la coordination étudiante quant aux modalités, la centrale de M. Krasucki a *« lancé un appel à une puissante journée de grève »* le mercredi 10 décembre, avec la volonté d'agir *« le plus haut et le plus fort possible ».*

Il s'agit pour elle, qui cherché plutôt vainement depuis la rentrée de septembre à déclencher une *« contre-offensive du monde du travail »*, de protester contre la répression, d'obtenir le retrait du projet Devaquet et le respect de la liberté de manifester. Mais elle greffe sur le mouvement d'autres motifs de mécontentement, comme *si elle* voulait lui donner un caractère plus global, en évoquant dans sa déclaration les *« agressions du gouvernement »* sur le pouvoir d'achat, l'emploi et les libertés...

Tout autre est la volonté de la FEN – égratignée au passage par la la CGT et le PC, – puisqu'elle *exclut totalement un élargissement* du combat des étudiants et des thèmes qui leur seraient étrangers. Il s'agit pour la FEN, qui avait démontré sa force lors du défilé du 23 novembre dernier, d'une manifestation de solidarité. C'est dans cet esprit que M. Pommatau, qui redoute que le pouvoir ne joue à *« refaire 1968 »* en utilisant la peur de l'opinion publique devant les violences, proposera le 8 décembre à ses instances une grève générale, mercredi, pour le retrait du projet Devaquet et la *« condamnation des brutalités ».*

FO, a, en revanche, pas voulu s'associer à la grève du 10 décembre. Cette décision prise le 7 décembre à l'unanimité du bureau confédéral est motivée, pour M. Bergeron, par le refus de se laisser entraîner dans un *« amalgame politico-syndical qui a pour inconvénient grave de dénaturer le mouvement étudiant ».* Inquiet de la tournure prise par les événements, M. Bergeron estime que le gouvernement a tout intérêt à retirer le projet Devaquet – dans lequel *« il ne reste plus rien ».* Et, pour le moins, à engager des négociations.

La position de la CFTC est quasiidentique. M. Bornard a indiqué que sa confédération *« ne s'associera ni aux grèves ni aux manifestations prévues pour mercredi car il devient nécessaire d'éviter tout risque d'engrenage de violence et toute dérive ou politisation du mouvement étudiant ».*

La CGC a adopté une attitude encore plus carrée en ne s'associant *ni aux manifestations du 8 décembre* ni à la grève du 10. Tout en *demandant* au gouvernement de négocier, M. Marchelli considère que tout élargissement du mouvement étudiant au monde syndical risquerait d'aboutir à *« une crise politique majeure »* et à *« un basculement de notre société dans le chaos ». « Toute crise sociale et politique pour l'avenir,* a affirmé le président de la CGC, *nous conduirait tous irrémédiablement à l'état de chômeurs permanents. »*

L'attentisme de la CFDT

Occupant une position médiane entre les camps de l'acceptation et du refus, la CFDT observe un certain attentisme. Elle a ainsi choisi, après des contacts avec la FEN, FO et la CGC, de renvoyer à lundi après-midi sa décision sur la grève du 10 décembre. Tout en voulant *« exprimer ce qu'il y a en commun entre étudiants et salariés »*, M. Edmond Maire part de l'idée selon laquelle *« les actions les plus massives peuvent être dénaturées par des agissements minoritaires ».*

La CFDT a donc demandé à la coordination étudiante le respect strict de trois garanties avant de se déterminer sur sa participation : l'arrêt des manifestations avant 16 heures pour éviter tout amalgame avec d'éventuels provocateurs ; la *préservation du caractère* social et syndical de la manifestation, ce qui suppose la nonparticipation de partis politiques ; la volonté de s'en tenir strictement aux objectifs des étudiants.

« Nous refusons toute stratégie d'affrontements politiques », assure fermement M. Maire, qui ne veut pas se laisser entraîner dans une action globalisante politisée et antigouvernementale. Comme FO, la CFTC, la CGC et à certains égards la FEN, la CFDT ne veut pas rejouer le *« scénario du 13 mai 1968 ».* A première vue en effet, les points de comparaison avec les événements d'il y a dix-huit ans ne manquent pas.

En 1968, ce sont les syndicats qui avaient rejoint la contestation étudiante, mais après s'être tenus au début à l'écart du mouvement. Il avait fallu attendre la « nuit des barricades » (du 10 au 11 mai) pour qu'une riposte syndicale prenne forme par le biais d'une grève générale le 13 mai, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN, de FO et de la CGC. Au lendemain de cette manifestation – huit cent mille salariés et étudiants à Paris – des grèves avec *occupation éclatèrent sans mot* d'ordre syndical aux usines Sud-Aviation de Nantes *puis* Renault de Cléon, donnant naissance au plus important mouvement social de l'après-guerre.

C'est la jonction des étudiants avec les syndicats qui devait donner au mouvement de mai 1968 toute son ampleur. Est-on en train d'assister au même scénario ? Mort d'un étudiant, nuit d'affrontements au quartier Latin, grève générale donnant ensuite le coup d'envoi à une *multitude de grèves* dans les entreprises ? Analysant en 1972 dans *le Mai de la CGT* les événements de 1968, M. Séguy écrivait : *« L'action des groupes gauchistes, ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre, sinon l'étincelle se serait vite perdue dans le vide. »* En avril 1968, on ne comptait que 245 000 demandeurs d'emploi, mais, parmi eux, il y avait déjà près de 50 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans.

En 1986, même si les étudiants ne peuvent être assimilés à des « gauchistes », la poudre existe aussi. La montée du chômage et la stagnation du pouvoir d'achat alimentent le *mécontentement des salariés.* Les syndicats ont durci leurs critiques face à la politique du gouvernement.

Une mobilisation émoussée

Mais les artificiers ont perdu beaucoup de pouvoir. En 1968, la *CGT* comptait *officiellement* (avec les retraités) plus de 2 100 000 adhérents et obtenait 55 % des voix aux élections aux comités d'entreprise. La CGT et la CFDT étaient liées, depuis 1966, par un pacte d'unité d'action. Pour 1983 – dernier chiffre officiel, – la CGT n'annonçait plus que 1 622 095 adhérents, et elle n'avait plus que 25,9 % des suffrages en 1985 aux élections aux comités d'entreprise. L'axe CGT-CFDT s'est brisé sans que, pour autant, une nouvelle alliance des centrales réformistes ne se matérialise.

Si la CGT paraît tentée par une exploitation syndicale du mouve*ment étudiant* en *souhaitant* ainsi retrouver une capacité de mobilisation sérieusement émoussée, elle sera elle-même conduite à une certaine prudence devant la difficulté à *maîtriser une situation politique* et sociale particulièrement mouvante. Quant aux autres confédérations, elles ont aussi médité les leçons de 1968 et ne voient pas l'avantage qu'elles pourraient retirer avec le déclenchement d'une crise sociale de grande ampleur dans une période rendue délicate par la fragilité économique et les aléas de la cohabitation politique.

La seule inconnue réside dans l'attitude de salariés jusqu'alors bien passifs et très peu combatifs. Une partie d'entre eux étaient étudiants *en 1968. Mais il y a une marge* entre participer à une grève générale de solidarité pendant vingt-quatre heures et se lancer, à travers les entreprises, dans une multitude de grèves.

MICHEL NOBLECOURT.

Images de la provocation

Qui sont les provocateurs ? Des reporters de TF 1 ont apporté un premier élément de réponse dans un document présenté dimanche au journal de 20 heures.

Jeudi après-midi, un groupe d'une vingtaine de jeunes gens d'extrême droite, membres du GUD (Groupe union défense), casqués et armés de barres de fer, fait face à un cordon de CRS barrant la rue d'Assas pour interdire l'accès à la manifestation. Le dialogue s'engage :

L'officier de CRS : *« Vous voulez passer de l'autre côté ? »*

Un membre du groupe : *« Oui. »*

L'officier, se tournant vers ses *hommes : « Laissez-les passer. »*

« Merci, lancent les militants d'extrême droite en ajoutant : *« Vous savez, on n'est pas contre vous ! »*

« Je sais, je sais », répond simplement l'officier.

Le reportage montrera ensuite le commando à l'œuvre sur l'esplanade des Invalides, puis, tout au long de la nuit, au quartier Latin. Entre deux jets de projectiles, ils ont le temps d'expliquer : *« Nous, on est des Français, on est des Blancs, on a des couilles et on est intelligents. De l'autre côté, c'est des communistes. Nous, à gauche, on tape. »*

Dans le même journal, TF 1 montre un manifestant portant en bandoulière une *« musette pleine de pavés »*, au cœur des affrontements *de la nuit au quartier Latin.*

« Difficile de ne pas remarquer un personnage aussi voyant et de ne pas l'appréhender, surtout quand il suffit de tendre le bras », commente le journaliste de *TF 1* sur une *image* où l'on constate que le jeune homme se trouve à 1,5 mètre d'un barrage de CRS et surveille tranquillement les actions en cours.

Enfin, un journaliste de l'AFP a vu, samedi soir, devant l'Hôtel de Ville, *peu avant le déclenchement* des incidents, un groupe de jeunes gens casqués sortir tranquillement de la mairie de Paris pour aller rejoindre la manifestation, sans être *le moins du monde inquiété* par les cordons de CRS et de gendarmes mobiles qui entouraient étroitement le bâtiment. S'agissait-il de policiers en civil chargés de repérer des casseurs ou de provocateurs ?

L'attitude des forces de l'ordre

Les événements de ces derniers jours ont provoqué de vives réactions parmi les forces de police, dont plusieurs syndicats ont été reçus par M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Samedi 6 décembre, à 15 h 30, une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) conduite par son secrétaire général, M. Bernard Deleplace, a rencontré M. Pandraud durant une heure et quinze minutes. Au dire des participants, l'entrevue s'est déroulée dans une ambiance tendue. Mis en garde contre de possibles provocations à l'occasion des prochaines manifestations, M. Pandraud aurait laissé entendre que les manifestants en porteraient seuls la responsabilité. Le ministre aurait également affirmé que l'état de santé fragile du jeune Malik Oussekine le condamnait avant même qu'il ne soit frappé. M. Deleplace devait réunir la presse ce lundi 8 décembre, dans l'après-midi.

Dimanche 7 décembre, à 16 h 30, le Syndicat des commissaires de police a, à son tour, rencontré M. Robert Pandraud. Conduite par son secrétaire général, M. Daniel Dugléry, le syndicat, à l'issue de l'entrevue, a publié un communiqué : *« Il faut savoir »*, assurent ses signataires, *que, durant toutes ces heures difficiles, la police parisienne a su travailler en étroite collaboration* avec *les vrais étudiants, pour canaliser les manifestations et écarter les provocateurs »*. Les commissaires de police *« en appellent à la raison collective et souhaitent que les événements tragiques de ces dernières heures ne soient pas récupérés et exploités à des fins politiciennes. Les rapports entre police et population*, poursuit le communiqué, *sont trop importants dans une démocratie libérale pour les laisser mettre à mal par quelques centaines d'agitateurs déterminés. La justice est saisie, les commissaires de police assumeront leurs responsabilités loyalement, en toute objectivité, car il appartient à tous de s'efforcer de dégager les causes profondes du point de vue de l'ordre public de tels événements. Les commissaires ne peuvent sans réagir, laisser se développer une campagne haineuse qui tend à dresser les Français les uns contre les autres, la population contre sa police »*.

Enfin, la fédération FO de la police nationale *« se déclare consternée »* par la mort de l'étudiant Malik Oussekine, et *« exprime sa sympathie à la famille et aux amis de la victime. Elle ne peut cependant accepter aucune forme d'amalgame entre cette mort et l'intervention des forces de police, car la violence appelle la violence et ceux qu'il convient de montrer du doigt sont les professionnels de l'agitation qui tentent de récupérer le mouvement des étudiants et des lycéens pour provoquer l'affrontement avec les forces de l'ordre »*.

Les circonstances du décès d'un étudiant

« Suivant les premières constatations de l'expert commis par le juge d'instruction pour procéder à l'autopsie, il n'existerait aucun hématome crânien, aucune lésion cérébrale et aucune fracture. Les traces de violence constatées (ecchymoses au visage, à la main, à la jambe gauche) ne seraient pas susceptibles d'avoir entraîné la mort. Le décès serait dû à une décompensation cardiaque créée par l'état pathologique rénal antérieur du patient. »

Ce communiqué diffusé dans l'après-midi du 6 décembre par le procureur de la République, M. Michel Jéol, se fonde sur les premiers éléments du rapport d'autopsie du docteur Dominique Lecomte, pratiquée à l'Institut médico-légal. Il tend à accréditer la thèse que Malik Oussekine, souffrant d'insuffisance rénale grave, et doté d'une dérivation de la vessie (et non d'un anus artificiel comme nous l'écrivions dans *le Monde* daté 7-8 décembre), n'est pas mort des suites des coups des policiers mais à cause d'un état de santé fragile.

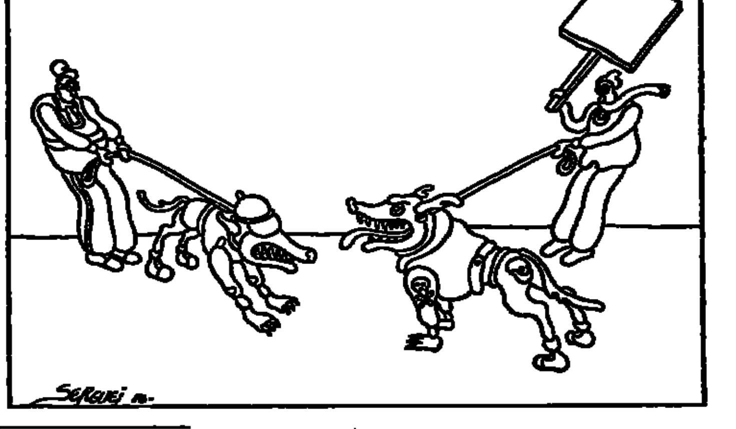
Cette thèse est contestée par le frère de la victime, M. Mohammed Oussekine, l'un de ses avocats, Mᵉ Bernard Dartevelle, et un médecin, le docteur Jérôme Fortin, qui se sont rendus dimanche matin à l'Institut médico-légal, où ils ont fait des constatations dans des circonstances particulières : les trois hommes ont pu, derrière une vitre, voir le corps de Malik Oussekine sans pouvoir le toucher. Le corps et le haut du crâne étaient recouverts d'un drap (*lire ci-contre les déclarations du docteur Fortin*).

Les témoins présents rue Monsieur-le-Prince avancent, d'autre part, des versions concordantes de la violence avec laquelle la victime a été frappée par les policiers. Ainsi, M. Paul Bayzelon, vingt-sept ans, fonctionnaire au ministère des finances, qui, au moment de l'intervention de la brigade motocycliste, rentrait chez lui, 20, rue Monsieur-le-Prince, a fait entrer dans le hall Malik Oussekine, qui réclamait sa protection. *« Je n'ai pas eu le temps de refermer la porte qu'un des trois policiers* (qui les poursuivaient) *avait déjà glissé son bâton dans les battants. »* Ne pouvant résister, il a été roué de coups de pied, de poing et de matraque en même temps que Malik Oussekine. *« J'ai vu Malik face contre terre, il ne bougeait plus. »*

Selon un autre témoin, un journaliste indépendant, M. Henri Salomon, les policiers en question seraient des CRS à pied. Une brigade motorisée et un escadron de CRS bouclaient le quartier, alors qu'un groupe d'étudiants, *« apparemment, rentraient chez eux »*. *« Dès qu'ils ont vu la section motorisée, ils ont pris peur et se sont mis à courir ; il y avait une dizaine de CRS à pied qui se sont détachés du groupe et ont commencé à coincer quelques manifestants. Un motard a alors glissé et s'est cassé la figure, au moment où j'arrivais au carrefour, rue Racine et rue Monsieur-le-Prince, et je crois que c'est à ce moment-là que tout s'est déclenché. Les gars ont hurlé : « Vite, vite, c'est de sa faute », à l'adresse de Malik Oussekine, « celui-là, il faut l'attraper, c'est de » sa faute », alors que ce dernier n'y était pour rien.*

» Les CRS sont partis à trois et sont entrés dans la cage d'escalier ; ils étaient deux à taper sur le jeune, et on l'a vu étendu par terre. Ma première réaction a été de lui prendre le pouls, voir s'il vivait encore. Apparemment, vu son état, il était déjà mort. »

Alors que le SAMU, intervenu rapidement, tentait de réanimer le jeune homme, il semble bien, d'après nos informations, qu'il était déjà mort lors de son transfert à l'hôpital Cochin, et que c'est uniquement pour éviter des incidents sur place que la nouvelle du décès de Malik Oussekine n'ait été diffusée que plus tard.



Malik l'impatient

Il revient de loin, le petit Malik, en ce jour de 1973 où il quitte l'hôpital dans lequel il vient de vivre ses premières années, de l'âge de neuf mois à celui de neuf ans. Dialyse et médicaments jour après jour, pour une insuffisance rénale congénitale. Sitôt les grilles franchies, son frère Mohamed, son aîné de quinze ans et « papa » pour Malik, l'emmène à Prisunic acheter des jouets. *« Prisunic, c'est l'hôpital des jouets »*, décrète l'enfant.

Le voici donc à Meudon-la-Forêt, dans le HLM familiale, où vivent sa mère, ses trois frères et ses quatre sœurs. Le père, devenu hémiplégique, est rentré au pays natal, à Saïda, porte du Sud-oranais, où les ancêtres sont enterrés. Malik, lui, entre enfin à l'école communale. Ainsi commence pour lui, à neuf ans, *« la vie normale »*.

Ce rêve de *« vivre comme tout le monde »*, lui donne cette joyeuse avidité dont se souviennent aujourd'hui ses amis d'enfance. Petit, mince et sec, il se veut *« capable de tout, plus encore qu'un autre »*. Car Malik a un compte à régler : il doit, deux fois par semaine, subir, pendant trois heures, une dialyse au centre médical Edouard-Rist. Il prend quotidiennement des médicaments : ce handicap, il l'assume : *« C'est ainsi. »* L'adolescent s'intéresse à tout. Son frère suit de près les voltiges de ce petit dernier ; c'est lui qui le nourrit ; autodidacte, il dirige une société d'équipements hôteliers, qu'il a créée. Malik veut devenir vétérinaire, puis ingénieur informaticien puis journaliste... Mais il n'a pas le bac : il n'a pu rattraper son retard scolaire. Il veut travailler ; son frère le convainc d'étudier.

Déjà Malik voyage. Il part d'abord pour l'Algérie, *« pour ne pas perdre ses racines »*. Son frère l'envoie aussi en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis. Malik parle désormais couramment le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Dès dix-huit ans, le jeune homme a choisi la nationalité française. Il est fier de son origine algérienne. Mais il veut s'intégrer. Il désire faire son service militaire, *« comme tout le monde »*. Mais il est réformé. Il commence une capacité en droit, puis bifurque vers une nouvelle voie ; en octobre dernier, il s'inscrit enfin à l'Ecole supérieure des professions immobilières à Paris (15ᵉ).

Depuis un an, il habite seul un petit deux-pièces au 27, rue Faucroy, à 100 mètres du domicile de Mohamed. Poster d'Harrisson Ford, livres de grandes aventures, disques de blues et de funky, minibar à domicile et table ouverte au Franco-Balkanique, un restaurant aux rideaux de dentelle, très province. Malik fait des sauts de puce quotidiens chez son frère aîné ou chez Yamina, sa sœur et confidente, mère d'un enfant de neuf ans.

Le songe de Yamina

Malik le dit lui-même volontiers : il *« aime l'ordre »*, c'est un *« pacifiste »*. Il porte costume et cravate, parfois une gabardine à la Humphrey Bogart et toujours un attaché-case. Il veut *« réussir et gagner beaucoup d'argent, comme son frère »*, avec qui il dînait deux jours avant le drame et à qui il demandait déjà de démarcher des clients.

Impatient, Malik ? Il aime tout, les jolies filles et la danse, le basket et le judo, la culture et la famille, tout cela à la vitesse d'un météore. *« Peut-être sentait-il qu'il mourrait bientôt »*, murmure son frère.

Son dernier week-end, Malik l'a passé à Meudon. Toute la nuit, il discute avec Yamina. Depuis son séjour à New-York, en septembre, il avait *« trouvé sa voie »*. Il croyait *« en la raison de l'homme et en l'existence d'une force surnaturelle »*.

Début décembre, les étudiants décident de manifester pour leurs droits. Malik, comme tant d'autres, se sent concerné. Il rejoint le Quartier latin, qui lui est cher. Dans cette nuit fatale du 4 au 5 décembre, à l'heure même du décès tragique, Yamina s'est réveillée : quelqu'un frappait à la fenêtre, vêtu de blanc. Un songe... Dans la tradition musulmane, c'est l'âme du défunt qui revient ainsi.

DANIELLE ROUARD.

Mort sous les coups

Si Malik Oussékine n'avait pas été frappé, il ne serait pas mort. Tel est l'avis des spécialistes que nous avons pu interroger, pour qui le fait que M. Oussékine ait été insuffisant rénal et sous dialyse ne change rien. *« Les jeunes dialysés mènent une vie normale*, nous a déclaré le professeur Henri Kreis (hôpital Necker, Paris). *Leur espérance de vie est sensiblement la même que celle des non-insuffisants rénaux. » « En outre*, ajoute le professeur Kreis, *être insuffisant rénal ne prédispose pas à un quelconque risque de décompensation cardiaque ou rénal. »* En cette matière, seul compte l'état cardio-vasculaire du patient. Apparemment, son frère l'a confirmé, M. Oussékine était un grand sportif (il faisait en particulier de la course à pied, de l'escrime et de l'équitation). Il n'était donc vraisemblablement pas hypertendu ou insuffisant cardiaque. *« Cela dit*, ajoute le professeur Kreis, *il aurait pu mourir de mort subite, comme tout un chacun. Mais avouez qu'il s'agirait là d'une bien grande coïncidence... »*

L'état du corps de M. Oussékine, tel qu'il est apparu au docteur Jérôme Fortin, à l'Institut médico-légal, ne prête d'ailleurs à aucune équivoque. *« J'ai pu constater*, nous a déclaré le docteur Fortin, *un hématome péri-auriculaire gauche, un hématome sus-orbitaire, une abrasion du nez avec probable fracture de la cloison nasale et une abrasion de la joue droite. Il s'agissait donc apparemment de plaies vitales consécutives soit à des lésions de violence, soit à des lésions qui se seraient produites en tombant. »*

D'autre part, M. Oussékine était effectivement hémodialysé, mais seulement depuis deux ou trois mois. Cette mise sous dialyse était indispensable du fait d'une malformation rénale. En outre, contrairement à ce qui avait été indiqué dans un premier temps, M. Oussekine ne portait pas d'anus artificiel.

On indique, de très bonne source, que l'autopsie minutieusement réalisée par le docteur Dominique Lecomte conclut à un décès consécutif à un état de choc. Il s'agit d'un ensemble de phénomènes pathologiques entraînant une diminution du volume du sang circulant dans l'organisme. De toute évidence, cet état de choc est la conséquence d'une série de traumatismes provoqués au thorax et à l'abdomen. Les policiers, indique-t-on également, ont notamment frappé au niveau des côtes flottantes de la victime.

FRANCK NOUCHI et JEAN-YVES NAU.

La déchirure

(Suite de la première page.)

Penchant naturel d'une éloquence méditerranéenne ? Il y avait malheureusement dimanche, dans le discours du ministre de l'intérieur, trop de signes qui allaient dans ce sens pour qu'on ne s'en inquiète pas. On ne veut pas croire en même temps qu'un esprit aussi politique pourrait ne pas voir le risque qu'il prendrait de jeter ainsi dans les bras de la gauche, à quinze mois au plus tard de l'élection présidentielle, une masse de jeunes jusqu'à présent plutôt dépolitisés.

Car, bien sûr, la circonstance ne peut que nourrir les espoirs de l'opposition.

L'art d'Henri Krasucki, de ce point de vue, a atteint dimanche des sommets, mais il en faudrait sans doute davantage pour regarnir les bataillons électoraux du parti communiste. Félicitons-nous de ce que les dirigeants des autres syndicats aient su tenir dans l'ensemble un langage responsable. De même le parti socialiste, à quelques exceptions près, a-t-il jusqu'à présent résisté, *grosso modo*, à la surenchère. Après tout, s'il est un point sur lequel l'Elysée et Matignon, pouvoir et opposition, devraient trouver un point d'accord c'est bien évidemment sur la nécessité de faire en sorte que l'Etat et non la rue exerce le pouvoir : encore faudrait-il évidemment que le gouvernement ne pousse pas par maladresses, les foules à l'exaspération.

Les hommes étant ce qu'ils sont, cependant, et la politique n'étant trop souvent que la continuation de la guerre par d'autres moyens, il faudrait beaucoup d'angélisme pour s'imaginer que des gens qui n'ont pas de sympathie excessive pour l'indéniable tendance du RPR à monopoliser l'Etat — on vient de le voir encore avec les nominations des présidents de chaîne — ne seront pas poussés à mettre à profit les bévues du pouvoir pour renforcer leur propre position. Le petit sourire du président de la République, samedi soir sur les écrans de télévision, telle petite phrase de Raymond Barre sur la compréhension qu'il y a lieu de manifester à l'égard des étudiants, sont fort éloquents. Il en est beaucoup d'autres, tant dans l'opposition que dans la majorité, qui n'en pensent pas moins, et le disent à plus ou moins haute voix.

Mais ne pourrait-on retourner à ceux qui le formulent aujourd'hui le reproche de revanchisme ? En 1986 comme en 1981, les Français ont voté plutôt contre que pour. Ils ont exprimé une déception, ils n'ont pas donné mandat à leurs élus pour opérer un virage sur l'aile idéologique. Une minorité de la majorité, qui ne l'a pas compris, a contraint Alain Devaquet à donner à son projet une allure provocante qui ne correspondait certes pas à ses intentions. Et la lecture de certains éditoriaux fait se demander où les gens ont la tête.

Le drame d'aujourd'hui, c'est la mort d'un garçon apparemment sans histoire, qui avait choisi d'être français et qui avait prouvé jusqu'alors et la capacité de notre pays à assimiler des hommes venus d'ailleurs et celle des Maghrébins à être s'ils le veulent des Français comme les autres. C'est le heurt entre un pouvoir tiraillé entre les nécessités contradictoires du dialogue et du maintien de l'ordre et une partie de la jeunesse, étourdie par le bruit et la fureur, qui a tendance à ne retenir dans le discours qu'on lui tient que ce qui alimente son inquiétude C'est plus encore la perspective d'une nouvelle déchirure d'un tissu national dont on sait bien que chacune des cicatrices qui le marquent a entraîné un recul de l'influence française. Or c'est du poids de notre pays, c'est du poids de l'Europe dans les affaires du monde, beaucoup plus que de n'importe quel texte de loi, que dépend l'avenir de sa jeunesse.

Au point où en sont les choses, et compte tenu du climat d'incompréhension mutuelle qui s'est développé à force de malentendus, de maladresses et de bavures, il n'y a sans doute pas trop d'illusions à se faire sur les résultats du dialogue auquel René Monory vient d'appeler à nouveau les responsables étudiants et lycéens. La démission d'Alain Devaquet suffit à montrer à quel point est dépassé le débat dont le projet de loi qui porte son nom est l'objet. Jacques Chirac a agi sagement en en tirant les conséquences.

Ce qu'il faudrait maintenant mettre en place, et sans trop tarder, c'est une force de médiation composée d'hommes et de femmes indiscutables et qui ont donné assez de preuves de leur attachement au pays, à ses institutions, à la paix entre les siens, pour parvenir à se faire entendre de ceux qui n'arrivent plus, au sens élémentaire du terme, à s'entendre.

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



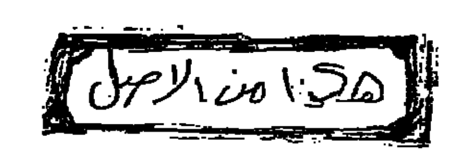


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





L'attitude des forces de l'ordre



La déclaration de M. Bernard Deleplace

Au cours d'une conférence de presse donnée dans l'après-midi du 6 décembre, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a fait la déclaration suivante :

« Trop, trop de victimes de part et d'autre. Je suis policier, j'en suis fier, mais aucun policier, aucun collègue ne saurait rester indifférent devant de telles nouvelles. Au nom de la Fédération autonome des syndicats de police (...), je me dois de dire quelques vérités. Parce que ce drame est aussi le nôtre, parce que nous n'ignorons pas que ce sont aussi nos enfants qui sont dans la rue, parce que nous sommes inquiets, inquiets pour la police, son avenir et son crédit, sa mission et son efficacité.

Je m'adresse à mes collègues, aux responsables politiques et aux jeunes.

Aux premiers, je voudrais dire ceci. Le maintien de l'ordre est une de nos missions parmi d'autres, nous devons la remplir. Mais, comme toutes nos tâches, elle a ses principes professionnels. Oui, le tir tendu de grenades lacrymogènes est prohibé par nos instructions. Oui, frapper un manifestant à terre et sans défense, c'est se déshonorer soi-même. Nous ne sommes pas en guerre, nous sommes là pour faire respecter l'ordre républicain. Nous ne sommes pas là pour tuer, mais pour servir la République, sa justice, ses lois, sa morale. Nous ne sommes pas là pour inquiéter la population, mais pour la protéger, la rassurer, la défendre. La grande majorité de mes collègues le savent et respectent ces règles, ne laissons pas quelques extrémistes minoritaires jeter le discrédit sur notre maison !

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi ce drame qui, pour la police, vient après d'autres, cet été ? Je me refuse à désigner quelques lampistes. A ceux qui nous gouvernent, je dis que la responsabilité est aussi la leur et qu'elle est politique. Gardien de la paix, j'ai fait mai 68 sous le casque, les manifestants étaient autrement déterminés et brutaux, et pourtant aucun mort ne fut à déplorer parmi eux lors d'une charge policière.

Alors, pourquoi aujourd'hui ? Parce que certains ont joué avec la police. Quand on est responsable, on ne dit pas : allez-y, foncez, je vous couvre, pour s'étonner ensuite des dégâts, s'étonner que certains collègues aient pris ces encouragements intempestifs au mot. Notre métier est suffisamment difficile, dangereux, pour que les hommes politiques n'y rajoutent pas leurs petites phrases démagogiques. On ne gouverne pas la police comme une campagne électorale. On ne politise pas un service public si nécessaire à la population (...).

Enfin, je voudrais dire aux jeunes de ne pas céder à l'amalgame. La majorité des policiers sont républicains, respectueux de notre devise à tous : liberté, égalité, fraternité.

L'angoisse devant le chômage, le désir de faire des études, nous les avons vécus comme vous. La jeunesse, elle existe aussi dans la police. Evitons ensemble que, à nouveau, le fossé se creuse entre vous et nous. Evitons qu'un racisme antiflics remplace un racisme antijeunes. Ni vous ni nous n'y avons intérêt. La police n'est pas responsable de ce contre quoi vous manifestez, ne vous en prenez pas à elle, gardez votre calme, et je demande aussi à mes collègues de garder le leur, au nom de la haute idée que nous nous faisons de notre profession.

Les « nettoyeurs » du peloton voltigeur motocycliste

A quelle unité appartenaient les policiers qui ont frappé Malik Oussekine, mort dans la manifestation du quartier Latin, pendant la nuit du 5 au 6 décembre ? C'est l'une des questions à laquelle devra répondre le juge d'instruction, M. Jean Madre, désigné dès dimanche matin pour instruire ce dossier. Le peloton voltigeur motocycliste (PVM) apparaît comme le principal suspect, mais plusieurs témoignages impliquent également les compagnies républicaines de sécurité (CRS), dont les unités suivaient à pied les motos chargées de « dégager » le terrain. Ainsi, Malik Oussekine, frappé une première fois par les PVM, aurait pu être, ensuite, assommé par les CRS.

Un seul PVM avait été mobilisé au quartier Latin ce soir-là. Composé de vingt-deux motos, commandé par un commissaire, un officier motard, un brigadier-chef et deux brigadiers, le peloton avait pris son service à 15 heures au garage de la rue Chanoinesse, où se trouve l'état-major des motards parisiens.

Chaque moto est conduite par un motard de la brigade motocycliste de Paris qu'accompagne, à l'arrière, un moniteur de la compagnie sportive maniant le « bidule », matraque de bois de 1,10 mètre. Mais ce n'est que plusieurs heures plus tard, dans la nuit, que le peloton a véritablement été engagé sur le terrain. Mission : « nettoyer » (c'est la terminologie usuelle) les petites rues où se dispersaient, avant de se reformer plus loin, les groupes de manifestants fuyant les charges des CRS.

Le PVM a ratissé à plusieurs reprises la rue Monsieur-le-Prince, où est mort Malik Oussekine. D'après quelques-uns de ses membres, des consignes de calme et de modération leur avaient été données avant le départ. Un peloton identique avait été mobilisé pour la manifestation du 4 décembre, mais il n'avait pas eu à intervenir.

Les pelotons voltigeurs motocyclistes ont été créés à la préfecture de police à la suite des événements de mai 1968. Les manifestations de l'époque avaient montré que, CRS et gendarmes mobiles mis à part, les services d'ordre policiers traditionnels, composés de gardiens de la paix prélevés le jour de la manifestation dans tous les commissariats de Paris et de sa banlieue, étaient particulièrement lourds à manœuvrer. Les compagnies de district (les fameuses « brigades spéciales »), improprement nommées), aux effectifs homogènes, virent bientôt le jour. Dans le même élan, furent créés les pelotons voltigeurs motocyclistes.

Très utilisés durant les innombrables manifestations des années 70, les PVM ont été ensuite moins employés. On les avait néanmoins encore vus lors des manifestations étudiantes du printemps 1983, mais M. Pierre Joxe en avait rapidement interdit l'emploi. La logique d'intervention de ces unités, disait-on alors au ministère de l'intérieur, pousse à la bavure. Chargés théoriquement de faire la course aux irréductibles, les policiers des PVM, une fois sur le terrain, avaient tendance à penser que tout manifestant, badaud ou curieux traversant leur chemin était l'un de ces « casseurs » qu'ils pourchassaient. Les honnêtes gens, eux, étaient censés avoir quitté les lieux depuis longtemps.

Quelques récentes images de télévision où l'on voit les PVM menaçant de leurs bâtons de simples passants ont fourni une nouvelle illustration de ce risque.

G. M.

De Saint-Germain-des-Prés à l'Odéon

Avec la CRS 28 et la CRS 51

Les deux cents hommes qui forment les deux compagnies de CRS n'ont eu que le temps de descendre de leurs cars gris que déjà, à moins de 30 mètres, se massent les quelque trois mille manifestants venus du boulevard Saint-Michel. Il est 1 h 45, ce dimanche 7 décembre, sur le boulevard Saint-Germain, à la hauteur du carrefour Mabillon. Emmenés par un petit groupe brandissant barres de fer et manches de pioche, les manifestants, qui quelques minutes auparavant, sous l'œil vigilant des pompiers, se chauffaient calmement les mains au feu des vestiges d'une barricade dressée à l'angle des boulevardS Saint-Michel et Saint-Germain, se sont brusquement mis en marche en direction de l'Assemblée nationale.

Deux compagnies de CRS, garées en réserve à la hauteur de Saint-Germain-des-Prés, se sont portées à leur rencontre. La charge est brève : les manifestants reculent d'une vingtaine de mètres, laissant un espace que remplissent aussitôt les policiers. Une charge encore, un nouveau recul des manifestants. Jamais il n'y aura de réel contact. De saut de puce en saut de puce, on atteint bientôt le carrefour de l'Odéon, les manifestants reculant, les CRS avançant, leurs véhicules, vides, suivant en deux colonnes qui progressent de façon parallèle.

Côté gauche, la CRS 28 de Montauban. Elle est arrivée à Paris le 27 novembre pour accomplir des missions de sécurité générale (garde de bâtiments publics, patrouilles, etc.). Le même jour, la première grande manifestation étudiante traversait la capital jusqu'aux Invalides. La CRS 28 y a « échappé » mais, depuis, elle a eu l'occasion de se rattraper.

Les CRS de la 28 ont pris leur service la veille, à 23 heures. Juché sur le marche-pied de son commandcar, derrière les lignes de ses camarades dissimulés sous leur bouclier de plexiglas, un conducteur commente, calmement : *« J'ai pas l'impression que ce sont des étudiants. »* De fait, la foule est hétérogène. Des étudiants, sans doute, mais aussi pas mal de « loubards » qu'accompagnent des curieux sortis des bars au moment où passait la manifestation. Reconnaissables à leur brassard blanc, on distingue aussi quelques membres du service d'ordre étudiant qui tentent vainement d'empêcher les violences.

La colonne de droite est constituée par la CRS 51 d'Orléans. La proximité de la capitale lui donne le privilège d'être appelée en priorité. Mobilisée, le samedi 6 décembre à 11 heures, elle est arrivée à Paris dans l'après-midi. Puis elle a attendu les consignes, se déplaçant d'un point d'attente à un autre, au gré des ordres transmis par TN Z1, indicatif de la salle de commandement de la préfecture de police. Ce dimanche matin, vers 4 heures, lorsque tout sera terminé, le manque de cantonnements de la capitale l'obligera à regagner Orléans, bien que, les hommes le savent déjà, il faudra revenir quelques heures plus tard. Que pensent-ils de ces manifestations ? Un brigadier s'avance prudemment : *« On s'interroge ; on se pose les mêmes questions que tout le monde. »*

Cinq voitures incendiées

Pour l'heure, les CRS patientent. Bloqués carrefour de l'Odéon, les policiers attendent les ordres de la préfecture avant de faire un quelconque mouvement. Le dispositif est lourd, pataud, privé d'initiative. En quelques minutes, sous les yeux impavides des CRS en ligne, une poignée de manifestants ont retourné cinq voitures auxquelles ils mettent le feu. Personne ne les en a empêchés, alors qu'une petite charge aurait suffit à les disperser.

De temps en temps, une bouteille s'écrase au pied des policiers qui, brusquement, se crispent. Mais le calme domine. Compréhensif, un CRS commente à propos d'un passant éméché qui les insulte : *« Faites pas attention, il est plein comme un mulet. »* Les charges sont molles et brèves. Après chaque sortie, les hommes reviennent se mettre en ligne au carrefour de l'Odéon, frileusement. Compte rendu à TN Z1, attente. La compagnie ressemble à un lourd scarabée aveugle dont la tête serait striée de jaune. L'attente se prolonge pendant près de trois quarts d'heure. Les manifestants ont reculé lentement, plus par lassitude que sous la poussée de l'adversaire qui, chichement, économise ses grenades lacrymogènes.

Ambiance presque placide. Un seul CRS semble particulièrement nerveux. Brigadier à la CRS 51, âgé d'environ quarante-cinq ans, petit et passablement enivré, il menace de sa matraque les journalistes qui observent la scène. *« Vous êtes des putes,* marmonne-t-il dans ses dents, *vous n'avez pas de couilles. »* Lors des charges, il s'éloigne de ses camarades et matraque en solitaire, sur les trottoirs, les rares passants isolés qui rentrent chez eux. Aucun officier ne le ramène dans les rangs. Il continue de plus belle, s'en prend à un cameraman de TF 1 dont il abîme la caméra d'un violent coup de matraque. *« C'est pas normal,* commente un brigadier, *il faut le signaler. »* Le commandant de la compagnie, lui, fait mine de ne pas savoir qui est cet excité.

GEORGES MARION.

En mai 1968, une lettre du préfet de police

« Les hommes d'ordre que vous êtes... »

Le 29 mai 1968, au plus fort de la contestation étudiante et de la grève syndicale, M. Maurice Grimaud, préfet de police, avait adressé la lettre suivante aux forces de l'ordre.

Je m'adresse aujourd'hui à toute la maison : aux gardiens comme aux gradés, aux officiers comme aux patrons, et je veux leur parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès dans l'emploi de la force.

Si nous ne nous expliquons pas très clairement et très franchement sur ce point, nous gagnerons peut-être la bataille dans la rue, mais nous perdrons quelque chose de beaucoup plus précieux et à quoi vous tenez comme moi : c'est notre réputation (...).

Je comprends que, lorsque des hommes ainsi assaillis pendant de longs moments reçoivent l'ordre de dégager la rue, leur action soit souvent violente. Mais là où nous devons bien être tous d'accord, c'est que, passé le choc inévitable du contact avec des manifestants agressifs qu'il s'agit de repousser, les hommes d'ordre que vous êtes doivent aussitôt reprendre toute leur maîtrise.

Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans des locaux de police pour y être interrogés (...).

Je sais les épreuves que connaissent beaucoup d'entre vous. Je sais votre amertume devant les réflexions désobligeantes ou les brimades qui s'adressent à vous ou à votre famille, mais la seule façon de redresser cet état d'esprit déplorable d'une partie de la population, c'est de vous montrer constamment sous votre vrai visage et de faire une guerre impitoyable à tous ceux, heureusement très peu nombreux, qui par leurs actes inconsidérés accréditeraient précisément cette image déplaisante que l'on cherche à donner de nous (...).

Une certaine idée de l'ordre

(Suite de la première page.)

On avait laissé entendre au préfet de police que la rencontre entre M. Monory et les délégués étudiants serait longue. En fait, elle a tourné court. Sur le terrain, le désarroi des unités, devant cette foule subitement déçue et amère, fut grand et l'indécision du ministère de l'intérieur réelle. La lassitude et quelques tirs tendus de grenades ont fait le reste.

Vendredi, alors que les incidents du quartier Latin étaient prévisibles, après les émotions de la veille, aucune mission d'ordre préventif ne semble avoir été donnée aux unités. Un responsable syndical des CRS, M. Jean-Paul Maljean, assure que des « casseurs » ont pu circuler en voiture sans être inquiétés, déchargeant un matériel à tout le moins offensif, renversant et incendiant ici et là des véhicules. Puis l'on fit donner, sur le tard, le Peloton voltigeur motocycliste (PVM). Une unité dont l'arrivée, bruyante, est peu efficace contre des groupes organisés, déterminés, voulant en découdre, mais dont l'inévitable logique d'intervention est de « ratisser » largement et sans précautions.

Samedi, des consignes de calme, de retrait et d'effacement avaient été manifestement données aux policiers. Mais ce ne fut pas, semble-t-il, sans arrière-pensées. En effet, l'après-midi, lors d'une audience place Beauvau, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) s'entendit répondre, assure-t-elle, que, puisque les organisateurs de la manifestation refusaient un trop fort déploiement policier, ils prenaient la responsabilité de la suite, des dégâts et des exactions. Le nombre important de blessés au sein des unités mobilisées comme les témoignages de policiers les composant semblent prouver qu'elles sont restées longtemps immobiles, en situation de faiblesse.

Les règles du maintien de l'ordre

Comment ne pas s'interroger ? Car, le lendemain, au congrès du RPR, M. Charles Pasqua a paru vouloir en tirer profit. Il est tout de même assez surprenant de voir un ministre de l'intérieur appeler les militants de son parti à se tenir *« prêts »* à défendre *« la démocratie et la République »*, alors qu'il a sous ses ordres des fonctionnaires dont c'est la mission. Ni l'une ni l'autre ne sont pourtant menacées par quelques bris de vitrine, ou c'est à douter de leur solidité !

Veut-on vraiment maintenir l'ordre public ou est-on tenté de jouer avec ? Veut-on empêcher la violence ou l'utiliser politiquement ? La question s'adresse autant aux manifestants qu'au gouvernement. Les premiers, par la voix de la coordination étudiante, ont répondu en condamnant les violences du week-end, assurant qu'elles étaient étrangères à leur mouvement. Samedi, on a pu en avoir l'illustration en voyant le service d'ordre étudiant retenir quelques excités, jusqu'à en venir aux mains. Mais le pourront-ils encore si l'autorité qui dirige les forces de police ne joue pas franc jeu ?

Le maintien de l'ordre sur le terrain est, certes, un art difficile, bien loin de toute science exacte. Mais il a ses règles expérimentales, dont l'oubli peut provoquer l'irréparable : choix des unités (CRS et gendarmes mobiles étant en général plus disciplinés, mieux préparés à cette mission, que le personnel de la préfecture de police) ; coordination entre elles, de manière à éviter une dispersion du commandement ; contact permanent avec les organisateurs représentatifs de la manifestation légalement autorisée ; prévention, en s'efforçant de neutraliser à l'avance des groupes de provocateurs extérieurs au gros des manifestants ; détermination enfin, en veillant à ne pas laisser se créer des abcès de fixation.

Morale professionnelle

Règles de morale professionnelle aussi, comme celle de ne pas frapper un manifestant à terre et sans défense... Elles ont été solennellement rappelées par un syndicaliste, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, principale force syndicale du monde policier. Le silence en cette matière de MM. Pasqua et Pandraud n'en paraît que plus lourd, si l'on se souvient qu'en mai 1968 ce fut le préfet de police lui-même, M. Maurice Grimaud, qui énonça ce code de l'honneur policier.

Les policiers, à leur tour, sont inquiets. Ces dernières années, l'image d'une police « gardienne de la paix » s'est améliorée, les niveaux de recrutement et de formation ont été élevés, le rajeunissement, la modernisation et la déontologie mis à l'ordre du jour. Les « flics » ne veulent plus se sentir dévalorisés et exclus ; ils souhaitent être reconnus et soutenus par l'opinion. Pour nombre d'entre eux, le ghetto dans lequel les avait enfermés l'après-68, ce fossé qui s'était creusé entre la police et la jeunesse, sont un mauvais souvenir. Ils craignent de le revivre.

C'est ce qu'a voulu exprimer M. Deleplace, au nom d'une tradition démocratique et républicaine bien réelle dans la police et trop souvent ignorée.

Compter sur les fins de manifestation violentes est un choix dangereux, à courte vue. Personne, ni la majorité, ni l'opposition, ni même les animateurs du mouvement lycéen et étudiant, ne peut prévoir ce qui sortirait d'une logique d'affrontement. Après avoir accumulé les erreurs, atermoiements et pas de deux, dans sa gestion du dossier universitaire, le gouvernement en commet une nouvelle s'il prend le risque de jouer avec la rue.

EDWY PLENEL.

LES RÉACTIONS

● **M. Laurent Fabius** : *« Cela fait assez de gâchis. Il est (...) grand temps de retirer ce texte. »* L'ancien premier ministre, qui s'exprimait, le dimanche 7 décembre, au micro du « *Forum de RMC* », a ajouté : *« Le gouvernement a fait (...) une erreur grave. Mais on n'est pas condamné parce qu'on a fait une erreur, si on la reconnaît. Il n'y a pas de déshonneur à ça. »* D'autre part, l'ancien premier ministre a affirmé, lors d'un récent voyage en Lorraine, que l'éducation et la formation doivent être la *« première priorité »* d'une plate-forme présidentielle pour l'élection de 1988.

● **M. Michel Rocard** : *« La première provocation ne s'est pas déroulée sur les quais de la Seine, mais bien davantage dans le bureau de M. Monory. »* M. Rocard, qui s'exprimait, le dimanche 7 décembre, lors de la Fête de la rose de Roubaix (Nord), a souligné *« l'immense décalage (...) entre une exigence parfaitement claire et des réponses alambiquées »*. L'ancien ministre demande, *« pour qu'au moins la colère s'apaise »*, que le gouvernement renonce *« explicitement »* à un projet *« devenu insoutenable aujourd'hui »*. M. Rocard ne croit pas que *« quiconque au gouvernement ait délibérément voulu ces violences »*, mais *« ce gouvernement a d'abord devant lui (...) un sérieux problème de contrôle de sa police »*.

● **M. Jean Lecanuet** : *« La loi sur les universités est révélatrice de l'absence de communication suffisante avec l'opinion. »* Dans un entretien au *Journal du dimanche*, le président de l'UDF impute ce manque d'explications *« au galop avec lequel le gouvernement a conduit les grandes réformes »*. M. Lecanuet souhaite, maintenant, *« que le gouvernement n'aille pas de recul en compromis, mais qu'il concilie le dialogue avec la fermeté »* sans se couper *« de la jeunesse, qui est l'avenir du pays »*.

● **M. Charles Millon** : Déclarant vouloir continuer *« à soutenir loyalement le gouvernement »*, M. Millon, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », du dimanche 7 décembre, a regretté qu'*« qu'on veuille faire évoluer les choses par de lourds dispositifs législatifs au lieu de démontrer sur le terrain, sans fanfare, sans précipitation, mais avec efficacité, les vertus de l'autonomie des universités »*. Pour ce proche de M. Barre, *« le problème universitaire tel qu'il a mûri et tel qu'il vient d'éclater est une des conséquences de la précipitation qui est inhérente à l'action gouvernementale du fait de la cohabitation »*.

● **M. Alain Madelin** : *« Le projet Devaquet et le mouvement qui l'entoure ne valent pas la mort d'un homme,* estime le ministre de l'industrie dans une interview au *Matin. Ce qui est proposé ne vaut pas qu'on se batte pour ce projet à tout prix ni que l'on se mobilise pour le faire disparaître à tout jamais. »* Pour le numéro deux du Parti républicain, *« le fonds du problème n'est pas l'accès à l'université, mais l'accès à l'emploi »*.

● **Le Livre CGT du « Monde ».** — Les travailleurs du Livre CGT du journal *le Monde* ont publié le communiqué suivant :

« Solidaires de la lutte que mènent les lycéens et les étudiants depuis dix-huit jours pour le retrait total de la loi Devaquet-Monory et révoltés par la répression sauvage qu'ils subissent, les travailleurs du Livre CGT du journal le Monde *ont décidé de marquer cette journée de deuil de ce lundi 8 décembre en lisant et en commentant le communiqué de la coordination nationale en assemblées.*

» Sans hésitation, comme leur confédération, ils répondront mercredi 10 décembre à l'appel, déterminés, eux aussi, à combattre la politique réactionnaire et anti-sociale du gouvernement Chirac-Pasqua et compagnie.

» Ils souhaitent que cette journée voie un élan unitaire de l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations syndicales. »





Les réactions politiques à la contestation étudiante

M. Mitterrand a demandé à M. Chirac de retirer le projet

« Le premier devoir d'un gouvernement responsable est de tout faire pour que la société accueille à bras ouverts sa jeunesse et lui réserve la place à laquelle elle a droit » : M. Chirac a bien raison de parler ainsi.

La gestion, par le gouvernement, du mouvement étudiant et lycéen est la criante illustration de ce décalage. A chaque étape, le pouvoir a répondu par des habiletés tactiques à une levée en masse qui exigeait la franchise. *« Nous sommes ouverts à toutes formes de concertation et de dialogue avec ceux qui ont quelque chose à exprimer et non avec des irresponsables fermés au dialogue »*, dit aujourd'hui le premier ministre. Ceux qui ont *« quelque chose à exprimer »* étaient des centaines de milliers dans la rue le 4 décembre M. Monory leur a d'abord répondu qu'il n'avait rien à leur dire avant, vingt-quatre heures plus tard, de leur parler « avec son cœur » pour leur accorder une demi-satisfaction dont ils ne voulaient plus.

Une partie, la plus dure, de la majorité et du gouvernement, peut aujourd'hui – émeutes à l'appui et l'entrée en piste de la CGT pour la grève de mercredi aidant – agiter l'épouvantail de mai 1968, en espérant qu'il mobilisera, comme il y a dix-huit ans, la « majorité de la peur ». M. Pasqua, ministre de l'intérieur, invite les militants du RPR à se tenir prêts afin d'appeler les Français, *« si les événements le nécessitent »* à *« défendre la démocratie et la République »*.

La majorité, un moment, a flanché. Avant la « déclaration gouvernementale » délivrée par M. Monory, le 5 décembre à la télévision, les dirigeants de l'UDF étaient pratiquemet tous d'accord pour réclamer le retrait du projet Devaquet. Ils reprochent aujourd'hui au gouvernement de ne pas les avoir écoutés. M. Toubon, secrétaire général du RPR, parlait à l'Assemblée nationale de *« la juste revendication »* des étudiants. Mais aujourd'hui, nul ne veut plus prendre le risque de provoquer une crise politique, même si les plus loquaces, comme M. Chaban-Delmas, offrent une explication de fond du mouvement – lutte pour l'égalité des chances et une société plus juste – qui, *a contrario*, sonne comme un reproche d'incompréhension adressé au gouvernement.

Si la gestion de la contestation universitaire et le maintien de l'ordre public reviennent au gouvernement, le président de la République a décidé de donner son avis. Il lui appartient de le faire au moment ou apparaît une « déchirure » du tissu social de la nation. *« La cohésion sociale doit passer avant toute chose. Je donnerai tort, et le pays avec moi, à quiconque usera de la violence »*, avait-il fait dire samedi soir par son porte-parole, au terme d'un entretien de trente-cinq minutes avec le premier ministre. Quelques heures après la mort de Malik Oussedine, cette déclaration s'adressait aussi bien au ministre de l'intérieur, donc au chef du gouvernement, qu'aux « casseurs » qui, déjà, s'était manifestés avant de récidiver quelques heures plus tard au quartier Latin.

La mise à l'écart du chef de l'Etat

Selon l'entourage du premier ministre, le président de la République a approuvé M. Chirac d'avoir retiré du projet Devaquet les dispositions contestées par les étudiants et les lycéens. L'entretien a porté ensuite sur les mesures à prendre contre les violences.

Pourtant, M. Mitterrand avait demandé au premier ministre, dès le mercredi 3 décembre, veille de la manifestation des Invalides, le retrait total du projet de loi Devaquet. Pourtant, il le lui a répété samedi soir en ajoutant que ce texte, à ses yeux, est *« inopportun »* et *« inutile »*. D'une façon générale, on est convaincu, à l'Elysée, que le ministre de l'intérieur cherche à recréer les conditions d'un mois de juin 1968 : tout faire pour que des images de violence provoquent un retournement de l'opinion favorable à la majorité.

La « réécriture » du texte laissé par M. Devaquet aux bons soins de M. Monory pose un problème de procédure qui met en jeu les rapports Elysée-Matignon. Le premier ministre, lundi matin, avait opté pour le dépôt d'amendements du gouvernement devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale (ce qui a pour effet, entre autres, d'annuler une partie du travail fait par le Sénat en première lecture). Cette méthode maintient le projet Devaquet et permet d'éviter de soumettre un nouveau texte au Conseil d'Etat puis au conseil des ministres. Le pouvoir d'intervention du président de la République sur le projet est, dans ces conditions, nul, puisque le chef de l'Etat ne peut pas user de l'un de ses pouvoirs : le refus d'inscription d'un texte à l'ordre du jour du conseil des ministres.

Les propositions que M. Monory devait soumettre à ses interlocuteurs, enseignants et étudiants, étaient prêtes lundi matin. Elles devaient être examinées en nouvelle mise à l'écart du chef de l'Etat, au cours d'une réunion des ministres de plein exercice en fin de matinée, autour de M. Chirac, et à laquelle M. Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a été associé. La procédure devait être également discutée. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, reçu la veille par M. Chirac avec M. François Léotard, se prononçait avant la réunion pour le retrait du projet Devaquet.

Le premier ministre envisageait de se rendre, mardi après-midi, devant les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale. Il devait aussi réunir en fin de semaine de gouvernement au complet à l'Hôtel Matignon pour un conseil de cabinet.

JEAN-YVES LHOMEAU.

PATRICK JARREAU.

A l'Assemblée

Les bruits de l'extérieur

Difficile pour des hommes politiques de s'extraire de l'événement. Pourtant, samedi, pendant que se déroulaient la manifestation de deuil et les incidents du quartier Latin, l'Assemblée nationale a dû débattre de quelques modifications du droit social. Mais il ne lui était pas possible de le faire comme si de rien n'était.

Dès l'ouverture, le matin, M. Jacques Chaban-Delmas prenait l'initiative de présenter les condoléances des députés à la famille du jeune étudiant mort dans la nuit et de suspendre quelques instants la séance en signe de deuil. Socialistes et communistes s'associaient aux déclarations du président de l'Assemblée, *« qui vous font honneur »*, soulignait M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis). Mais, pour eux, ce n'était pas suffisant. Les uns et les autres demandaient que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud viennent s'expliquer devant les députés. A 19 h 10, M. Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise) demandait même que M. Jacques Chirac donne ses explications *« à la représentation nationale plutôt qu'aux militants du RPR »*.

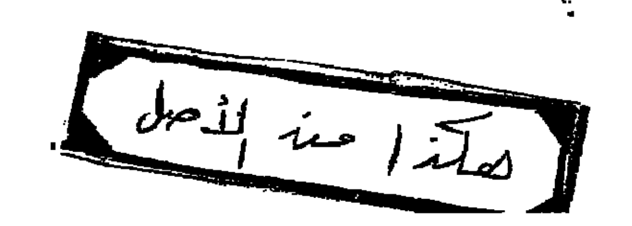
A plusieurs reprises, M. Pierre Joxe soulignait que l'évolution de la situation justifiait de plus en plus la création de la commission d'enquête sur les ordres donnés à la police, qu'il réclame depuis le jeudi 4 au soir. Le président du groupe socialiste mettait sèchement en cause M. Jacques Toubon, président de la commission des lois, qui doit examiner cette demande ; il l'accusait de *« préférer faire la fête »* à la Défense et d'organiser un *« feu d'artifice »* plutôt que d'accélérer les choses, alors que *« le Parlement doit pouvoir exercer son droit de contrôle »*. Finalement, à 21 h 30, M. Charles Millon, un des proches de M. Raymond Barre, qui présidait la séance, assurait M. Joxe qu'il demanderait à M. Toubon d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la réunion de la commission du jeudi 11 décembre.

Les téléscripteurs diffusant les dépêches d'agence étaient pris d'assaut par les députés et les collaborateurs des ministres. Chacun venait aux nouvelles, mais les représentants de la droite annonçaient le communiqué de la chancellerie donnant la version officielle des causes de la mort de l'étudiant de Dauphine bien avant sa publication.

Profitant de la présence de nombreux journalistes, M. Lionel Jospin choisissait un bureau du Palais-Bourbon pour faire, à 18 h 50, une déclaration. Il expliquait que le gouvernement n'avait pas *« choisi »* entre deux attitudes : *« Traiter avec ceux qui exprime le mouvement étudiant avec honnêteté »*, ou bien *« chercher à ruser en comptant sur son dévoiement et même y contribuer par l'utilisation de la violence »*. Mais déjà il lui demandait de *« contribuer à ramener le calme »* en changeant *« de méthode d'action »* et en *« effaçant »* le projet de loi contesté. Le premier secrétaire concluait : *« J'espère que M. Chirac s'exprimera et qu'il ramènera le calme. S'il ne le faisait pas, d'autres devraient le faire. »*

Les députés de droite avaient beau contester l'utilisation des rappels au règlement pour évoquer dans l'hémicycle les événements de la rue, eux-mêmes ne pouvaient les oublier.

Th. B.



Les réactions politiques à la contestation étudiante

A l'occasion du dixième anniversaire du RPR

M. Chirac dénonce «les tentatives de déstabilisation» et se déclare «ouvert à toute forme de dialogue»

Le dixième anniversaire de la fondation du RPR, célébré le samedi 6 et le dimanche 7 décembre, a été dominé par le problème de la réforme universitaire, les manifestations de jeunes, le mort de samedi et les « casseurs » du lendemain au quartier Latin. M. Jacques Chirac a lancé un appel au calme, *« un appel du cœur et de la raison »* et a affirmé que le gouvernement offrait *« le dialogue et la concertation »* à *« ceux qui ont quelque chose à exprimer »*. Le premier ministre a également dénoncé la violence *« quelles qu'en soient les victimes »*. Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a davantage souligné la résolution du gouvernement, en affirmant *« nous tiendrons »* et en lançant un appel aux militants du RPR à se tenir prêts à s'opposer éventuellement à ceux qui menacent le gouvernement et les institutions. Les motions soumises au congrès sur la réforme des statuts, sur la confiance à M. Chirac et sur la « participation », ont recueilli entre 95 % et 98 % des suffrages exprimés.

« Fête de l'enthousiasme », annonçaient les cartons d'invitation pour la célébration, le samedi 6 décembre, du dixième anniversaire de la fondation du RPR.

Les manifestations d'étudiants pendant les trois jours précédents, la mort de l'un d'eux la veille au quartier Latin, avaient de quoi refroidir cet « enthousiasme » prévu à grand renfort de publicité par le parti que préside M. Chirac depuis le 5 décembre 1976.

Ce jour-là, il y a dix ans, la création, à la porte de Versailles, par l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, d'un rassemblement néo-gaulliste, avait été dérangée par une grève des ouvriers du Livre du *Parisien libéré*.

Le 6 décembre 1986, l'ambiance était bien plus alourdie et autrement dramatique, avec les protestations des étudiants contre la loi Devaquet, leur réaction contre M. Chirac lui-même et après la tragédie de la rue Monsieur-le-Prince.

Dans le vaste hall de béton du palais du CNIT à la Défense, l'ambiance s'en est naturellement ressentie. Il aurait été évidemment mal séant que retentisse *l'Hymne à la joie*, à la confiance et à l'espoir, que les organisateurs avaient prévu.

Il aurait été choquant qu'après un dîner qui devait être succulent, les militants du parti majoritaire dansent toute la nuit.

Aussi, dès l'ouverture de « la fête », samedi, M. Toubon, secrétaire général du RPR, indiquait aux quelque quarante mille militants présents qu'il s'agissait seulement de célébrer un anniversaire, car *« on peut être en même temps ici et avoir l'esprit ailleurs ; notamment auprès de ceux qui sont au quartier Latin »*. Il se disait aussi *« bouleversé, attristé et stupéfait »* par le mort de la veille.

Le spectacle – on ne pouvait tout annuler *in extremis* – s'est déroulé dans une ambiance irréelle, salué d'applaudissements de politesse, en présence notamment de M. Lecanuet, président de l'UDF, et de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, un peu interloqué de se trouver là en service commandé. Après les attractions devenues dérisoires, offertes comme en apesanteur, avec l'arrivée de M. Chirac et de M. Chaban-Delmas – ce dernier illustrant éloquemment son accord avec le président du RPR – la réalité a repris ses droits. Surtout lorsque le premier ministre a, en quelques phrases, dit qu'il comprenait *« l'angoisse des jeunes »*, et évoqué les manifestations en espérant *« qu'elles ne dégénéreraient pas dans une violence qui ne s'est déjà que trop développée »*.

La fête était cassée. La gravité remplaçait l'enthousiasme. La politique revenait en force. Surtout pour le congrès extraordinaire du dimanche matin, devant seulement les cinq mille délégués du mouvement, après les scènes d'émeutes et la nouvelle nuit de violence au quartier Latin.

(Lire la suite page 10.)

« La mort injuste et douloureuse d'un étudiant »

M. Chirac a notamment déclaré dimanche, dans son discors de clôture : *« On ne peut pas dire non au changement quand il est nécessaire. Des universités qui produisent en si grand nombre des non-diplômés, c'est-à-dire des frustrés, qui produisent des chômeurs sans tenir vraiment compte des besoins actuels de notre économie et de notre société, faut-il ne pas s'en préoccuper et laisser trop de jeunes s'engager dans des voies qui ne seraient que des impasses ? Il est légitime qu'une jeunesse inquiète exprime son désarroi devant le problème du chômage. Mais il est inacceptable et plus encore pervers que cette iquiétude donne lieu à des débordements où règne la violence pour la violence, avec les conséquences que nous déplorons tous. Les événements de ces jours derniers ont conduit à des affrontements qui ont entraîné la mort injuste et douloureuse d'un étudiant et provoqué de nombreux blessés parmi les policiers, les gendarmes, les manifestants étudiants et lycéens. Nous en sommes choqués et même bouleversés. Si le droit de manifester est légitime et si nous entendons bien qu'il soit respecté, je rappelle que nous ne pouvons accepter des provocations délibérées, les dépradations qui ont été faites, l'agression contre les forces de l'ordre et contre les citoyens les plus fragiles. La violence, nous la déplorons et nous la condamnons, quelles que soient les victimes. Elle ne résout rien, ne fait qu'exacerber les passions, ne fait qu'ajouter aux difficultés. Je lance un appel du cœur et de la raison au calme et à la responsabilité de chacun. Ceux qui, jeunes et moins jeunes, casqués et armés, souvent étrangers au monde étudiant, se livrent à de multiples provocations et exactions s'attaquent aux princopes mêmes de notre démocratie. Ils ne souhaitent pas que le gouvernement réussisse. Soit, c'est leur droit. Mais ils ne souhaitent pas non plus que la France réussisse. Nous n'accepterons ni le désordre ni les tentatives de déstabilisation menées par des minoritaires casqués. Nous ne nous laisserons pas arrêter dans l'œuvre que nous avons entreprise : la construction progressive et réaliste d'une France nouvelle, généreuse et moderne. Nous sommes ouverts à toutes formes de contacts et de dialogues. Nous recherchons des solutions équilibrées avec ceux qui ont quelque chose à exprimer. Nous souhaitons que se dégagent parmi eux ceux qui ont la même bonne volonté pour déterminer ensemble l'intérêt de la France. »*

«Gauchiste et anarchistes de tout poil»

Avant le premier ministre, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait déclaré : *« Il n'y a pas de liberté sans responsabilités et, pour garantir la liberté, il faut prendre des mesures afin d'éviter des débordements et faire preuve d'autodiscipline. Les premières manifestations se sont déroulées dans une atmosphère paisible sans intervention de la police, jusqu'au moment où des éléments venus exprès se sont infiltrés pour provoquer des incidents, en attaquant délibérément les forces de l'ordre. Il y a eu des blessés des deux côtés. Le bilan établi à cent-soixante-dix membres des forces de l'ordre. La mort de l'étudiant qui est survenue ne peut que nous remplir d'une profonde tristesse, d'une grande colère et d'une grande amertume. Il faut distinguer entre les étudiants et les casseurs. »* M. Pasqua a précisé qu'au cours de la nuit de samedi à dimanche, au quartier Latin, cinquante-huit fonctionnaires de police avaient été blessés dont cinquante CRS, deux gendarmes mobiles et trois commissaires de police, ajoutant : *« Quatre CRS sont actuellement dans un état grave. »* Le ministre a poursuivi pendant deux heures : *« Le quartier Latin a été livré aux loubards, aux pillards et aux agitateurs. Nous ne pouvons pas le tolérer. Il nous appartient de maintenir l'ordre. Nous le ferons avec calme et résolution. Mais, aujourd'hui, les mesures de maintien de l'ordre ne suffiront pas. Ce que je vois se mettre en place derrière les lycéens et étudiants, inquiets et généreux, abusés et débordés, ce sont les professionnels de la déstabilisation, gauchistes et anarchistes de tout poil et de toutes nationalités, comme le prouvent les dernières interpellations. Ce sont des revanchards, ceux qui refusent le verdict du suffrage universel, ceux qui manipulent et truquent le vérité au travers des médias, ceux qui veulent, par la rue, renverser le gouvernement et les institutions de la Vᵉ République. Face à ces agissements, vous pouvez compter sur Robert Pandraud, sur moi-même, sur le gouvernement et sur Jacques Chirac. Oui, nous tiendrons, mais en ce qui vous concerne, militants du rassemblement, tenez-vous prêts, si les événements le nécessitent, à appeler les Français à défendre avec nous la démocratie et la République. »*

M. Balladur : « donner l'espoir »

M. Edouard Balladur a surtout insisté sur l'action économique du gouvernement depuis neuf mois, en disant : *« Notre vocation n'est pas de rester à l'abri. Nous avons maintenu et nous avons construit, et nous pouvons être fiers de l'œuvre accomplie. »* Il a cité en exemple *« la privatisation qui a réalisé la démocratie économique en développant le capitalisme populaire, comme vient de le montrer le résultat obtenu par la vente de Saint-Gobain. Nous avons ainsi redéfini la place de l'État et modernisé la démocratie. Notre œuvre ne doit pas être remise en cause, ne nous laissons pas détourner de la route droite et ayons confiance en nous-mêmes et en la France »*. Le ministre d'Etat a affirmé : *« Il faut donner l'espoir à une jeunesse qu'inquiète l'avenir en lui offrant un système de formation qui la prépare mieux à assumer ses responsabilités dans la société. »*

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, après avoir dressé le bilan de dix années d'existence du mouvement, a déclaré : *« Dans le domaine de la politique sociale, tout le monde comprend que la priorité est à l'emploi et à la protection d'un système équilibré de sécurité sociale. C'est une sorte de nouveau consensus qui s'ajoute à celui réalisé sur la défense et sur les institutions. Face aux problèmes d'éducation, de drogue, de nationalité, de protection sociale, il y a, d'un côté, les partisans du laisser-faire et, de l'autre, ceux qui ne veulent pas subir, mais transformer la société pour en faire une société plus accueillante, plus ouverte et en prise directe sur le monde. Cela nous amène à défendre des valeurs telles que celles du mérite, de la maîtrise de soi, de l'autonomie, de la réussite dans le respect de l'égalité des chances. »* A propos des problèmes de l'éducation nationale, M. Toubon a déclaré : *« Aidons les élèves sincères à dialoguer avec les pouvoirs publics et dénonçons ceux qui ne songent qu'à utiliser la force et qui, dans la violence, défigurent un mouvement qui est sympathique. Prenons nous-mêmes le parti de la vérité, soyons aussi clairs que fermes. »*

Privés de fête...

C'aurait pu être une si belle fête ! Le RPR s'était mitonné un dixième anniversaire aux petites bougies, entre soi, dans cette grande bulle de béton de la Défense, d'où le monde extérieur se résume à un ciel sans couleur et quelques mornes tours. Mais voilà. *« Les événements, les circonstances »*, comme les qualifia pudiquement M. Jacques Chirac, en ont décidé autrement. On avait prévu des majorettes ; elles levèrent, malgré les *« événements »*, leurs surréalistes gambettes. On se partagea tout de même le gâteau. Mais, *« qu'on soit de droite ou de gauche, on a le même cœur »*, explique une attachée de presse du RPR. Et, autant le dire : ce cœur-là manquait à la fête.

En signe de deuil, donc, M. Jacques Toubon décida d'annuler le bal prévu samedi soir. A la grande fureur de Richard, élève de première dans un lycée privé : *« Ce n'est pas parce que des petits gauchistes s'amusent que toute la France doit se mettre en deuil. Cela dit, si l'on ne l'avait pas annulé, les journaleux de gauche auraient fait de grands titres : « Le RPR fête les morts ». « Tous les ans, des gens dansent à la fête de l'Huma pendant que les Russes occupent l'Afghanistan »*, renchérit Jean-François, étudiant de première année de droit à Malakoff. *« Il y aurait de meilleurs motifs de ne pas danser*, assure un autre étudiant de Malakoff, *comme la faim dans le monde. Il y a des gens qui ont fait des sacrifices pour venir ici. Pourquoi les priver de la fête ? » « Dix ans, c'est quand même important »*, soupire une lycéenne d'Orléans, avec des moues d'adolescente privée de surboum.

« Comme par hasard c'est un Arabe »

Etudiante en première année de droit à Nanterre, Sophie, elle, ne s'indigne pas de l'annulation des festivités : *« Ce n'est pas possible que des gens s'amusent avec ce qui se passe »*, explique la jeune fille, qui porte en évidence un autocollant de l'UNI : *« Non à la grève politique PC-PS »*. Opinion partagée par une de ses camarades de Nanterre : *« En plus, cela montre que nous ne nous sentons pas responsables de cette mort. »*

Saisissant contraste. A la tribune, des ministres visiblement désemparés, multipliant les apartés, les conciliabules : *« Tout cela, c'est comme si un bloc de béton nous était tombé sur la tête »*, confie Roger Romani, président du groupe RPR au Sénat. Des discours qui balancent comme au gré du vent, entre la main tendue et la menace de la matraque. Mais en bas, la salle, elle, n'applaudit que la matraque. Elle acclame debout, seul parmi les ministres présents, Charles Pasqua qui condamne *« les loubards, les pillards et les agitateurs »*. C'est ainsi : la base RPR, avant tout, a soif d'ordre.

Et surtout les étudiants : *« Nous, les gauchistes, on les a sur le dos à longueur de journée*, explique Sophie. *Quand on suit nos cours, ils viennent nous interrompre, monopolisent le micro, nous empêchent de nous exprimer. En plus, je suis sûre que trois sur quatre des grévistes ne savent même pas pourquoi ils font grève. »* Quant à la mort du jeune Malik : *« A la télé*, explique Richard, *j'ai entendu qu'il était mort d'une crise cardiaque à cause d'une maladie rénale. D'abord, avait-il l'autorisation de manifester ? Quand on va manifester à 22 h 30, on sait à quoi on s'expose. Et, comme par hasard, c'est un Arabe. Est-ce une coïncidence ? Ils sont vingt fois moins que nous en France, mais il y en a autant en taule. »*

Surprenant hasard, Richard se trouvait d'ailleurs à la grande manifestation de jeudi : *« J'accompagnais un ami. J'y ai vu arriver des gars d'une quarantaine d'années suivis par des Arabes avec des barres à mine. »*

Autant dire que M. Charles Pasqua, quand il fustige *« les gauchistes et anarchistes de tout poil, de toute nationalité »* interpellés par la police, fait vibrer cette jeunesse-là à l'unisson de ses aînés. *« Je ne vois pas ce que SOS racisme vient foutre dans les manifestations étudiantes*, dit Jean-François. *C'est un mouvement scandaleux dirigé par des connards de gauche qui a essayé de culpabiliser la France. »*

Dans son malheur, le RPR eut une consolation. Le hasard militant fait parfois bien les choses. La dernière personne qui adhéra au mouvement, ce vendredi soir, fut une étudiante de troisième cycle à l'université Dauphine, Nathalie Simon, vingt-quatre ans. Le providentiel profil que voilà ! Une jolie bûcheuse sur mesure qui vient expliquer à la tribune, dans un discours qui sentait bon la spontanéité fabriquée, que *« l'avenir se construit par le travail et l'effort, pas par la facilité »* et rappeler que, *« en 1983, nous avons manifesté contre Savary, mais sans jeter de pavés ni brûler de voitures »*. Belle recrue, assurément. Si belle que le service de presse du RPR fit barrage autour d'elle pour protéger cette fleur fragile des intervieweurs. De peur qu'on lui fasse le coup du *Washington Times* ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

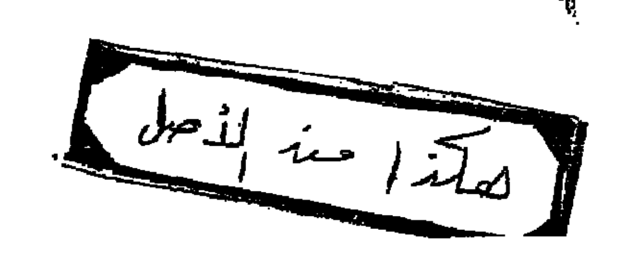
Le sort de M. Devaquet

M. Alain Devaquet, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, a été reçu par M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, le dimanche 7 décembre en début de soirée, à la suite de la lettre qu'il avait adressée la veille au premier ministre lui demandant d'*« accepter sa démission »*. *Celle-ci a été acceptée et devait être rendue publique lundi après-midi.*

C'est au président de la République qu'il appartient constitutionnellement de nommer les membres du gouvernement et de mettre fin à leurs fonctions sur proposition du premier ministre. Le 9 juin 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait mis fin, à la demande de M. Jacques Chirac, aux fonctions de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ministre des réformes, qui n'était pas démissionnaire.

Le 4 avril 1985, M. Michel Rocard ayant annoncé sa démission des fonctions de ministre de l'agriculture, le président de la République avait, dans un décret, *« sur la proposition du premier ministre »*, nommé à ce poste M. Henri Nallet, *« en remplacement de M. Michel Rocard »*.

Dans le cas de M. Devaquet, le secrétaire général du gouvernement devait soumettre au président de la République un projet de décret mettant fin aux fonctions du ministre délégué.



Les réactions politiques à la contestation étudiante

M. Chirac dénonce «les tentatives de déstabilisation» et se déclare «ouvert à toute forme de dialogue»

(Suite de la page 8.)

Les responsables du RPR ont été prompts à saisir la nouvelle donne ainsi créée. Alors que depuis vendredi ils avaient tenté de désamorcer la protestation étudiante en retirant du projet Devaquet les dispositions contestées, ils avaient l'occasion de se placer sur un autre terrain. Tous les orateurs du dimanche matin ont donc voulu dissocier les étudiants des « casseurs », opposer les inquiétudes légitimes des jeunes au déchaînement de la violence, pour mieux montrer à quels risques de manipulation, de détournement et de récupération s'exposaient les manifestants s'ils poursuivaient leurs démonstrations de masse.

Chacun a ainsi exprimé sa compréhension envers l'angoisse de la jeunesse, pour appeler avec plus d'insistance à la concertation. Le RPR reconnaît qu'il doit « *mieux faire passer son message* », comme l'a dit M. Pons, ancien secrétaire général et ministre des DOM-TOM, un peu étonné de tant d'incompréhension, mais n'hésitant pas à la mettre au compte de ceux qui veulent « *encadrer politiquement* » les jeunes, et qui « *refusent toute évolution* ».

Un hommage a été rendu à M. Alain Devaquet par plusieurs orateurs, et notamment par M. Chirac, alors qu'aucun n'a cité le nom de M. René Monory. Il est vrai que plusieurs membres du gouvernement se disaient choqués par les jugements portés par le ministre de l'éducation sur son ministre délégué aux universités, rappelaient qu'il avait refusé d'annoncer formellement le « retrait » des dispositions contestées du projet de loi, comme le lui avait demandé M. Balladur vendredi. Ils soulignaient que son comportement, tout au long de cette crise, n'avait pas toujours été constant.

Un rappel à davantage de cohésion, mais qui avait valeur d'avertissement à peine voilé, a été fait par M. Pons lorsqu'il a dit : « *Nos partenaires de l'UDF doivent savoir que le pacte majoritaire les engage autant que nous-mêmes.* »

C'est M. Charles Pasqua qui a reçu — mais le cas n'est pas rare devant les militants RPR — l'ovation la plus fournie lorsqu'il a affirmé : « *Nous tiendrons !* », lorsqu'il a rendu hommage à l'étudiant tué et à tous les blessés et lorsqu'il a fait une distinction entre les vrais étudiants et « *les loubards, pillards et agitateurs* ». Le ministre de l'intérieur a ouvertement mis en cause les « *revanchards* » qui veulent « *déstabiliser les institutions de la Ve République* », prenant à son tour la responsabilité de politiser et de dramatiser la situation.

M. Pasqua a aussi pris le risque de faire croire à un amalgame rapide, trop rapide, entre les casseurs et les adversaires du gouvernement qui voudraient le renverser. C'est pourquoi il a appelé les militants RPR à défendre en cas de besoin, « *la démocratie et la République* ». Un instant, fortuitement, a plané le souvenir de l'appel au peuple lancé pour la manifestation du 30 mai 1968.

M. Chirac était naturellement le plus attendu (la confiance du RPR lui a été renouvelée par 96,30 % des voix). Et il avait été annoncé par plusieurs orateurs comme le futur candidat à l'Elysée, voire même comme le futur président. Le premier ministre, qui avait rencontré M. Mitterrand la nuit précédente, s'est dit « *choqué et bouleversé* » par la mort « *injuste et douloureuse* » d'un étudiant, et il a condamné avec force les violences « *quelles qu'en soient les victimes* ».

M. Chirac, comme l'avait fait savoir la veille le président de la République, réprouve donc les brutalités d'où qu'elles viennent.

Ayant fermement dénoncé « *les tentatives de déstabilisation menées par des minorités casquées* », M. Chirac a renouvelé avec insistance son offre de dialogue et de concertation avec les étudiants. Le président du RPR s'est toutefois gardé de toute dramatisation excessive et de toute dénonciation approximative. Il ne s'est pas non plus prononcé précisément sur le destin du projet de loi qui a provoqué cette crise politique. Il a plutôt lancé des appels au calme, au sang-froid, à la raison et à la réflexion.

C'est donc autant à l'opinion publique qu'aux seuls étudiants, que s'adresse désormais le gouvernement en prônant à la fois la fermeté et le dialogue. M. Chirac d'ailleurs, a consacré l'essentiel de son discours à dresser le bilan de l'action décennale de son mouvement et des réalisations de son gouvernement depuis le 20 mars.

Car ce dixième anniversaire du RPR, dénaturé par les manifestations étudiantes et surtout par leur dévoiement, constitue pour les chiraquiens une étape dans la mise en œuvre de leur doctrine, celle de la participation, de la démocratie économique et d'une « *société de liberté* ». Et une autre étape également, sur la trajectoire présidentielle de leur chef de file, dans lequel ils ont toujours la même foi.

ANDRÉ PASSERON.

Les exploits de M. Pasqua

Quand éclata la fronde estudiantine, la plupart des parents Français étaient déjà inquiets. Ils avaient du mal à mettre de l'ordre dans leurs idées. La nouvelle majorité parlementaire donnait l'impression, en effet, de faire fonctionner les pendules à l'envers.

Ils reçurent le coup de grâce à la lecture de l'éditorial consacré aux manifestations lycéennes et étudiantes, dans *le Figaro Magazine* du samedi 6 décembre, par le docte Louis Pauwels. On ne peut imaginer ce que furent leurs affres ce week-end là. Toute une journée — et toute une nuit ! — ils épièrent leurs enfants, comme ils l'eussent fait en présence d'extra-terrestres, pour tenter de déceler sur leurs visages les effets ravageurs de ce « SIDA mental » dont ces chers petits étaient affligés puique tel était le diagnostic révélé (*le Monde* daté 7-8 décembre).

L'idée qu'ils aient pu si longtemps, sans se douter de rien, nourrir en leur sein une génération de débiles profonds, aptes seulement, désormais, à fournir « *la lie avec quoi le socialisme fait son vinaigre* », leur était insupportable par ces temps de « nouvelle droite » triomphante. Qui a parlé de la mort des idéologies ?

Certes, ces parents angoissés se consolaient un peu, en observant que le postulat élitiste si brillamment défendu par le docteur Pauwels — et affiché dès le samedi 6 décembre sur les murs de nombreuses universités — avait le mérite de prouver *a posteriori* les craintes exprimées par les jeunes manifestants à propos de la philosophie ultra-libérale inspirant le projet de loi à l'origine de la fronde... Le cœur, toutefois, n'y était pas du tout : pouvait-on se consoler d'avoir des enfants atteints de « *tous les virus décomposants* »?

Puis, Charles Pasqua, le dimanche 7 décembre, parla. Le ministre de l'intérieur soulagea tous les parents en établissant un contre-diagnostic : cette fièvre des jeunes n'était qu'un regain du « mal de mai 68). Puisque épidémie il y avait, il suffisait, pour y remédier, de neutraliser les virus transmis par les « professionnels de la subversion ». On pouvait faire confiance à Charles Pasqua. N'avait-il pas, déjà, en 1968, « sauvé » la France de l'« anarchie » ? N'avait-il pas, d'ailleurs, consacré lui-même, quelques années plus tard, une bande dessinée à son propre exploit ?

Incomprise, depuis deux semaines, cette fronde lycéenne était enfin magistralement ramenée à un cas naguère identifié par le général de Gaulle : la « chienlit ». Ouf !

Dès lors, tout devenait clair : aux mêmes maux les mêmes remèdes. Il suffisait de mobiliser la « majorité silencieuse » en arguant du vandalisme des « gauchistes » pour susciter un réflexe de peur dans l'opinion publique, en appeler à « *la défense de la démocratie dans la République* » pour préparer d'éventuelles élections anticipées.

Il ne restait plus qu'à convaincre le président de la République, M. François Mitterrand, de faire un nouveau geste « cohabitanionniste », en se rendant très discrètement à Baden-Baden, comme son illustre prédécesseur, pour s'assurer du loyalisme des troupes françaises basées en Allemagne, au cas où...

ALAIN ROLLAT.



«MAI 68 :
C'EST L'ANARCHIE.
Charles Pasqua est à l'origine de la réaction contre l'anarchie et est l'un des créateurs des Comités pour la défense de la République.»



Extraits d'une bande dessinée consacrée par Charles Pasqua à sa propre carrière lors de la campagne législative de 1973 dans les Hauts-de-Seine.

Dans la presse parisienne

Les fantômes de mai 68

Avec l'entrée en scène des casseurs, l'empoignade politique et la montée en ligne des syndicats, la presse retrouve ses marques. Photos, gros titres, éditoriaux...

Alain Peyrefitte accuse, dans *le Figaro* du 8 décembre : « *On est loin de l'Université, on est dans l'émeute (...). Les organisateurs des manifestations de la semaine dernière se sont montrés incapables d'empêcher qu'elles ne tournent mal* ». Les fantômes de mai 68 reviennent : « *Puisse le gouvernement ne pas manquer de la fermeté qu'exigent les circonstances. Puisse la majorité le soutenir sans faiblesse. Puisse l'opposition de gauche se souvenir du sort que les urnes lui ont réservé en juin 68.* »

En écoutant Charles Pasqua appeler à la défense de la République et de la démocratie, *le Matin de Paris* se croit lui aussi revenu dix-huit ans en arrière. Mais à rôles renversés. Face à « *un gouvernement qui finasse et divise* », écrit Christian Fauvet, c'est à François Mitterrand qu'il appartient de rétablir l'unité nationale. « *Dès lors que la France plonge dans le drame, un article de la Constitution s'impose à lui : il est le garant de l'unité nationale et de la paix civile.* »

« *Crise* », titre *Libération* en caractères d'affiche. Serge July explique en quoi la « cohabitation » est inapte à résoudre ce type d'affrontements : « *En neutralisant l'opposition politique, soucieuse de ne pas gêner la marge de manœuvre présidentielle, elle a laissé le champ libre aux mouvements de société qui n'entraient pas dans la mécanique politique de la coexistence* ». Pour le directeur de *Libération*, l'image de présidentiable de Jacques Chirac a été éclaboussée. « *S'il veut éviter une nouvelle aggravation de la crise, le gouvernement doit retirer la totalité du projet Devaquet* » et « *sanctionner* » les responsables de la répression policière.

M Chaban-Delmas : la jeunesse veut une société plus juste

Invité du «Club de la presse» d'Europe 1, dimanche 7 décembre, M. Jacques Chaban-Delmas, qui venait de souffler avec M. Chirac les dix bougies du gâteau d'anniversaire du RPR, a proposé une méthode pour la concertation avec les étudiants : « *Il faut*, a-t-il dit, *déclencher une large consultation sur ce que doit devenir l'Université dans le futur. Je verrais assez bien des* forums *par région*

» *C'est l'intérêt des étudiants que les universités soient bien organisées. Je pense qu'ils seront assez avisés, après avoir obtenu satisfaction sur les points les concernant, pour comprendre que la concertation est ouverte et qu'il faut y venir. Le gouvernement a décidé d'amputer le projet de loi de tout ce qui concernait les étudiants... Je constate que le gouvernement propose cette concertation et je m'en réjouis. Il l'aurait proposée plus tôt, ça aurait été sans doute différent.* »

La manipulation selon l'« Humanité-Dimanche »

La chronique de la « manipulation » vient de s'enrichir d'une nouvelle pièce. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, affirmait, le vendredi 5 décembre (sans craindre de malmener l'histoire), que le mouvement étudiant était manipulé par des « *trotskistes proches du Parti communiste* » en même temps que de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). M. Louis Pauwels y voyait, le lendemain, la main d'anciens trotskistes lambertistes du Parti communiste internationaliste (PCI) passés au PS, « *un événement passé inaperçu* » aux seuls yeux du *Figaro-Magazine* (*le Monde* du 11 juin et du 1er octobre).

L'Humanité-Dimanche, dans sa dernière livraison, décèle la marque « *de diverses personnalités socialistes ou de la FEN* ». François Hilsum, l'éditorialiste de l'hebdomadaire communiste, les accuse « *de chercher à tirer la couverture* » à elles et d'« *inciter* (le mouvement étudiant) *à des formes d'actions qu'il réprouve* » en lui imposant « *des slogans qui ne sont pas les siens* ».

Cette attaque frontale contre le PS dans la seconde édition de l'*Humanité-Dimanche*, samedi, est d'autant plus curieuse que l'éditorial de la première édition, jeudi, soutenait précisement le contraire. Sous le titre « Une bouffée d'oxigène », Magali Jauffret soulignait la « *volonté farouche de ne pas se faire récupérer* » de ces étudiants qui « *ne souffrent pas qu'on décide à leur place* ». Et d'ajouter : « *Aucune manœuvre n'a pu les distraire de leur rassemblement sur l'objectif très clair, très précis* » du retrait du projet de la loi Devaquet.

Que s'est-il donc passé entre jeudi et samedi pour expliquer un tel revirement ?

Depuis la manifestation organisée par la FEN, le 23 novembre, pour laquelle *la Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT dirigé par M. Louis Viannet, avait précisé qu'il n'y avait pas lieu « *de donner suite aux sollicitations dont les organisations de la CGT sont l'objet* », *L'Humanité* a consacré la quasi-totalité de ses « unes » au mouvement des étudiants et des lycéens.

Si le quotidien communiste a dénoncé « *la tentative grossière de récupération par le PS* » de cette démonstration de la FEN, en revanche, il s'est attaché à démontrer l'indépendance, l'autonomie, le refus de la récupération et de la manipulation du mouvement étudiant. Dans le même temps, il soulignait que « *l'Elysée n'avait rien trouvé à redire* » au projet Devaquet pour en conclure que le président de la République « *ne cherche donc nullement à cautionner l'agitation étudiante* ». Pour ce qui concerne le PCF, *l'Humanité* rappelait, chaque jour, la volonté des communistes de respecter le mouvement dans son autonomie.

Samedi 6 décembre, jour de l'éditorial accusateur de l'*Humanité-Dimanche*, Claude Cabanes signait l'éditorial de *l'Humanité* quotidienne dans lequel on pouvait lire que M. Monory, s'exprimant la veille à la télévision, s'était « *bien gardé d'accuser grossièrement le mouvement des jeunes d'être manipulé ou de contester la représentativité de ses dirigeants élus* ». Après *le Figaro-Magazine*, l'*Humanité-Dimanche* a-t-elle maintenant démasqué un chef d'orchestre clandestin... rue de Solférino ?

O.B.

A l'Assemblée nationale

Fin du débat sur le remboursement de l'IVG

Le gouvernement a mieux franchi l'épreuve qu'il ne le redoutait : son refus que soit soumis au vote les amendements supprimant le remboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse n'a entraîné que cinq défections dans sa majorité lors de l'adoption du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, à l'Assemblée nationale, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre. Si Mme Michèle Barzach n'a pas convaincu les nombreux membres du RPR et de l'UDF qui – comme ceux du Front national – souhaitaient la fin de ce remboursement, elle a su trouver les mots qu'il fallait pour justifier ce refus.

Comme l'a dit **M. Jacques Barrot**, président de la commission des affaires sociale, et porte-parole de l'UDF, *« nous devons plus que jamais dans les circonstances actuelles apporter au gouvernement le signe tangible du soutien de sa majorité »*. **M. Jacques Godfrain** (RPR, Aveyron) a confirmé que l'approbation globale de ce texte était *« un vote pour le gouvernement »*, alors que nombre de ses amis étaient toujours réticents devant la solution retenue pour le dossier de l'IVG. Quant à **M. Michel de Rostolan** (FN, Essonne), il a justifié le vote négatif de son groupe en expliquant que le gouvernement, par le recours au *« vote bloqué »*, voulait *« masquer le fait qu'il aurait eu besoin des voix de gauche »* pour empêcher l'adoption des amendements supprimant le remboursement de l'IVG.

Après la présentation de ceux-ci, samedi matin, **M. Séguin** avait en effet demandé la *« réserve »* sur leur vote ; puis, dans la nuit, demandé un *« vote bloqué »* sur l'ensemble de son projet de loi, modifié par divers amendements mais à l'exclusion de ceux sur l'avortement. Son projet fut alors adopté par 288 voix (RPR, UDF) contre 283 (PS, PC, FN). Aucun membre de la majorité ne vota contre ce texte, ni ne s'abstint. Simplement, MM. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), Pierre Mauger (RPR, Vendée), Jean Valleix (RPR, Gironde), Pierre Baudis (app. UDF, Haute-Garonne) et Jean Diebold (NI, Haute-Garonne) refusèrent de participer à ce vote. Auparavant, **Mme Barzach** avait expliqué que, dans un domaine semblable, *« chacun doit respecter les choix des autres »*, que la loi de 1975 laissait persister des inégalités financières et que la solution du remboursement, retenue en 1982, était *« la moins mauvaise »* ; elle avait d'ailleurs remarqué que, depuis, le nombre d'avortements avait diminué. La gauche ne put que se féliciter de ses propos, **Mme Muguette Jacquaint** (PC, Seine-Saint-Denis) soulignant *« leur intérêt »* et M. Pierre Joxe *« leur honnêteté intellectuelle »*. M. Barrot y rendit aussi hommage mais demanda que le gouvernement fasse tout *« ce qui est en son pouvoir pour faire reculer l'IVG et pour que toutes les femmes qui ont envie de garder leur enfant puisse le faire »*. Le dossier est clos à l'Assemblée nationale, mais le Front national a prévenu qu'il le continuerait dans le pays.

Comme toujours, la discussion d'un texte « fourre-tout » sur la législation sociale fut l'occasion, pour les uns et les autres, de demander diverses améliorations de la législation sociale. Le gouvernement put, pour certaines d'entre elles, obtenir que les membres de sa majorité attendent que l'affaire soit réglée dans un cadre plus général, mais pour d'autres, nombreuses, il accepta des modifications législatives immédiates.

● **Situation des veuves** : à la demande d'Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes), il fut admis que les excédents du Fonds national d'assurance-veuvage serviraient à améliorer la couverture sociale des veuves que celles de plus de cinquante ans bénéficieraient de modalités particulières, que celles qui en avaient besoin pourraient bénéficier d'une avance en attendant le calcul définitif de la pension à laquelle elles avaient droit.

● **Augmentation des retraites** : le gouvernement fit décider que les pensions de retraite, en attendant un nouveau mode de calcul, augmenteraient de 1,8% au 1er janvier 1987 et de 1% au 1er juillet 1987. La gauche s'y opposa en constatant que cela consacrait l'idée que les pensions n'augmenteraient plus comme les salaires, mais comme le coût de la vie.

● **Aide médicale** : M. Savy fit admettre que les bénéficiaires de l'aide médicale pourraient se faire soigner dans des établissements privés *« agréés »* et plus seulement dans des hôpitaux publics.

● **Assurance des médecins** : Mme Barzach fit décider que les médecins adhérents de la convention nationale, mais ayant choisi la possibilité de fixer eux-mêmes leurs honoraires, ne seraient plus obligés de s'affilier au régime général de la sécurité sociale mais pourraient choisir le régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

● **Préservatifs masculins** : leur publicité sera dorénavant autorisée, mais le gouvernement maintint, contre le souhait de M. René Beguet (app. RPR, Paris), la publicité de marque et s'opposa aux souhaits de Mme Catherine Trautmann (PS, Bas-Rhin) qu'il puisse être fait allusion à leur vertu contraceptive ; seule leur capacité à empêcher les maladies sexuelles pourra être évoquée.

● **Pluriactifs** : M. Savy fit admettre que les personnes ayant une activité professionnelle libérale pourraient continuer à exercer celle-ci et toucher une retraite après la fin d'activité salariale (ce que leur avait interdit la gauche) si elles avaient précédemment cumulé les deux activités.

● **Travail clandestin** : M. Jean-François Michel (UDF, Ardèche), rapporteur de la commission des affaires culturelles, fit préciser que serait réprimée *« la publicité par quelque moyen que ce soit qui tendrait à favoriser, en toute connaissance de cause, le travail clandestin »*.

● **Faute inexcusable** : M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) obtint ce qu'il demande depuis longtemps : les patrons des petites et moyennes entreprises pourront, comme ceux des grandes, s'assurer contre les risques financiers d'une condamnation pour *« fautes inexcusables »* à la suite d'un accident du travail. M. Paul Chomat (PC, Loire) et **M. Michel Coffineau** (PS, Val-d'Oise) s'y opposèrent pour ne pas *« banaliser le risque d'accident du travail »*.

● **Cumul emploi-retraite** : la droite n'avait jamais accepté la volonté de la gauche de décourager financièrement les titulaires de retraites importantes de reprendre un travail salarié, qui s'était traduit par la création d'une *« contribution de solidarité »* en 1982, accentuée en 1984, que devaient payer certaines personnes cumulant un emploi et une retraite ainsi que leurs employeurs. M. Pinte, soutenu par M. Séguin, obtient la suppression de cette pénalisation financière.

● **Employés de maison** : M. Pinte, lors de la discussion du budget, avait obtenu que les personnes âgées (l'âge plancher sera fixé par décret) et les parents d'enfants handicapés puissent bénéficier, comme les parents de jeunes enfants, d'un dégrèvement de revenu de 10 000 francs à partir de ceux de 1987 s'ils ont recours à un employé de maison. Cette fois, il fait décider d'une exonération partielle (dont le taux sera fixé par décret) des cotisations sociales afférentes à partir du 1er avril 1987. M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) s'oppose sans succès à cette décision, lui reprochant de ne pas fixer un plafond de ressources pour les bénéficiaires, mais Mme Trautmann n'obtient pas qu'elle soit étendue aux adultes victimes d'une longue maladie et dont l'état nécessite l'assistance d'une tierce personne. M. Séguin ne retient l'idée que pour plus tard. Logiquement, le ministre écoute plus les souhaits de sa majorité que de l'opposition.

Th. B.

Dans une atmosphère difficile

Le Sénat achève l'examen du budget

Le Sénat a adopté le projet de loi de finances pour 1987, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre, par 225 voix contre 81 (1). Le tour tragique pris par les manifstations d'étudiants et de lycéens a pesé sur le climat de la dernière journée consacrée à la première lecture du budget, qui avait commencé le lundi 17 novembre. A la faveur d'une ultime négociation entre le gouvernement et sa majorité, cette dernière a obtenu quelques avantages en faveur des collectivités locales. Après son examen au palais du Luxembourg, le budget voit son excédent net de charges majoré de 220 millions de francs.

Dès le début de la séance, les sénateurs communistes, qui ont demandé la constitition d'une commission d'enquête parlementaire sur les *« violences policières »* et les *« conditions »* dans lesquelles Malike Oussekine a trouvé la mort, ont, par la voix de leur présidente, **Mme Hélène Luc**, réclamé, en vain une suspension de séance. A défaut, le vice-président du Sénat, qui présidait alors la séance, **M. Pierre-Christian Taittinger** (RI, Paris) a décidé d'une minute de silence, en signe de deuil, après que **M. Alain Juppé**, ministre délégué chargé du budget eut fait part des condoléances du gouvernement à la famille de la victime.

Le ton a de nouveau monté au milieu de la nuit, d'autant que, à quelques centaines de mètres du palais du Luxembourg, des incidents violents se produisaient, avec l'intervention de **M. René Régnault** (PS, Côtes-du-Nord), qui a reproché au gouvernement de lancer contre la jeunesse *« des forces de police dont certains* [membres] *appartiennent (...) à l'extrême droite »*.

De fait, ces échanges plutôt vifs ont eu pour conséquence indirecte de calmer le jeu au sein de la majorité, et entre cette dernière et le gouvernement. En effet, depuis plusieurs jours, les négociations et discussions n'aboutissaient pas sur l'« affaire » de la CNRACL (Caisse nationale de retraits des agents des collectivités locales). Le gouvernement en restait à sa proposition initiale d'augmentation de 6 % des cotisations versées par les employeurs (en l'occurrence les collectivités locales), ce qui, selon lui, entraînerait une hausse de la pression fiscale locale tournant autour de deux points.

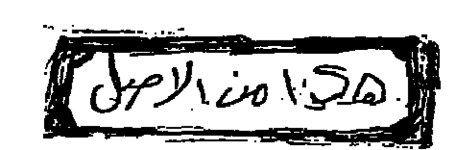
Une ultime négociation en début de soirée, samedi, s'est conclue par l'acceptation des centristes d'atténuer leur revendication... et de se rallier à la proposition du gouvernement : limitation à 5 % de la majoration des cotisations employeurs et engagement du gouvernement d'octroyer aux communes des acomptes importants sur la DGF (dotation globale de fonctionnement) au mois de juillet.

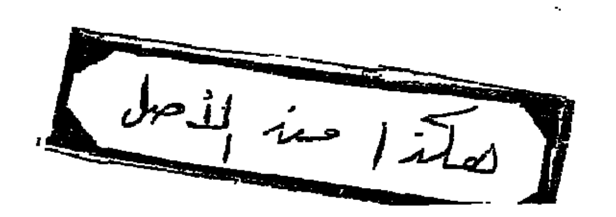
D'autre part, certaines modifications ont été apportées au projet de loi de finances. Sur proposition de **M. Jean Colin** (Un. cent., Essonne), un amendement a été voté permettant aux contribuables d'apporter la preuve à l'administration fiscale que leur train de vie est bel et bien assuré par leur capital. Sur celle de **MM. Roger Chinaud** (RI, Paris) et **Henri Goetschy** (Un. cent., Bas-Rhin), et malgré l'opposition du gouvernement, les droits de chasse ne sont plus censés entrer dans *« les éléments du train de vie »*. Sur celle de **M. Jacques Descours-Desacres** (RI, Calvados), est maintenu le système relatif aux dépenses ostensibles ou notoires d'un contribuable, notion que M. Juppé juge *« totalement dépassée »* et qui ne concourt pas, affirme-t-il, à la lutte contre le trafic de drogue. Sur celle de **M. Jacques Oudin** (RPR, Vendée) et pour faciliter la *« prise de participations »* dans le cadre de la privatisation, est décidée l'extensioin des conditions d'accès aux avantages fiscaux consentis aux sociétés mères sur les bénéfices de leurs filiales.

A la dmande des présidents des conseils généraux de la majorité, membres de la commission des finances, le Sénat supprime la possibilité pour les assemblées départementales d'exonérer de la vignette automobile, les familles de cinq enfants et plus.

A. Ch.

(1) Sur 312 votants, ont voté pour, 76 RPR (sur 77), 69 Un. cent. (sur 70), 53 RI (sur 54), 23 Gauche dém. (sur 35) et les 4 non-inscrits. Ont voté contre 61 PS (sur 64), 15 PC (sur 15) et 5 Gauche dém. (MM. Jean-Michel Baylet, Stéphane Bonduel, Maurice Faure, Josy Moinet et Michel Rigou). Six membres de la Gauche démocratique se sont abstenus (MM. François Abadie, Louis Brives, Emile didier, François Giacobbi, Hubert Peyon et Jean Roger). N'ont pas pris part au vote 3 PS (MM. Michel Charasse, Albert Pen et Albert Ramassamy), MM. Jean-Marie Girault (Ri), Jacques Braconnier (RPR), Etienne Dailly (Gauche dém.) qui présidait la séance et Alain Poher (Un. cent.), président du Sénat.





Etranger

ISRAËL : la tension dans les territoires occupés

Manifestations, grèves et couvre-feu dans les principales villes de Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'agitation anti-israélienne s'est poursuivie pendant le week-end dans les territoires occupés : grève générale du commerce, manifestations de rues, jets de pierres, tirs de semonce, couvre-feu, arrestations. Dans les principales villes de Cisjordanie ainsi qu'à Gaza et à Jérusalem-Est, la grande majorité des commerçants ont fermé boutique samedi 6 et dimanche 7 décembre pour protester contre la répression israélienne qui avait fait trois morts les deux jours précédents. En outre, dans les quartiers arabes de Jérusalem, les écoles n'ont pas ouvert leurs portes.

Partout, les forces de l'ordre étaient à la fois plus discrètes à l'intérieur des villes et plus présentes sur les axes routiers. A Ramallah, les rues étaient presque désertées tandis que l'armée multipliait les patrouilles et intensifiait la surveillance par hélicoptères. Elle tira en l'air pour disperser une manifestation dans un camp de réfugiés et imposa le couvre-feu dans la ville pendant plusieurs heures. A Naplouse, première ville de Cisjordanie, plusieurs centaines de femmes ont manifesté devant la mairie puis défilé dans les rues.

Le couvre-feu a également été imposé au camp de Balata, après l'enterrement à la sauvette et en pleine nuit du jeune adolescent tué vendredi. Seuls un imam et le père de la victime assistèrent à la cérémonie. Même scénario à Gaza, où les deux étudiants morts à l'université de Bir-Zeit furent inhumés, de nuit, en présence des seuls parents proches et sous l'étroit contrôle des forces de sécurité, soucieuses d'éviter la transformation de ces funérailles en une manifestation nationaliste. Celle-ci eut néanmoins lieu sur la plus grande avenue commerçante de Gaza. Quelques centaines de jeunes gens défièrent l'armée en criant des slogans favorables à l'OLP.

D'autres incidents ont eu lieu dans plusieurs villes de Cisjordanie, notamment à Hébron, Bethléem et Jénine, et dans plusieurs camps de réfugiés. Au total, les incidents ont fait pendant le week-end une douzaine de blessés arabes et israéliens. A Gaza, un jeune Palestinien a été blessé par balle à la jambe. L'armée a arrêté plus de soixante-dix personnes.

L'effervescence a gagné les campus universitaires d'Israël. A Haïfa, des centaines d'étudiants arabes ont demandé l'ouverture d'une enquête sur les incidents de ces derniers jours. A l'université hébraïque de Jérusalem, la police a dû lancer une grenade lacrymogène à l'intérieur des locaux pour empêcher des heurts entre plusieurs centaines d'étudiants de gauche et de droite.

Le conseil des ministres dominical a été consacré aux événements de Cisjordanie. Selon M. Rabin, ministre de la défense, « *l'armée et les gardes-frontière ont agi en toute conformité avec les instructions en vigueur, et continueront d'empêcher les troubles de l'ordre* ». L'affaire a donné lieu à une algarade entre M. Rabin et M. Sharon, ministre de l'industrie. Ce dernier a souhaité que « *le maintien de l'ordre passe par la multiplication des implantations juives dans les territoires* ». M. Rabin lui a répliqué, au contraire, que « *plus il y aurait d'implantations, plus il faudrait de soldats pour les protéger et plus grands seraient les risques d'affrontement avec la population arabe* ». Parallèlement, la presse s'interroge sur la brutalité des forces de l'ordre. Elle s'étonne que, après bientôt vingt ans d'occupation des territoires, l'armée ne cherche pas, pour éviter la mort d'hommes, à réprimer les troubles avec des méthodes graduelles, utilisées par les brigades anti-émeutes un peu partout dans le monde, et succombe rapidement à la tentation de tirer au fusil sur les manifestants. « *Chaque fois que de jeunes Arabes sont tués*, note le *Jerusalem Post*, *c'est Israël qui, à long terme, est le vrai perdant.* »

J.-P. LANGELLIER.

Le refus d'extrader William Naccache

« Nous ne faisons que rendre la pareille à la France »

Jérusalem *(AFP)*. – Le ministre israélien de l'intérieur, M. Yitzhak Peretz, a justifié, dimanche 7 décembre, la décision de son collègue de la justice, M. Avraham Sharir, de ne pas extrader William Naccache, condamné par contumace à la prison à vie en France, en indiquant qu'il n'avait pas « *confiance* » dans les autorités françaises (*le Monde* des 7 et 8 décembre).

« *La France n'a pas respecté les accords d'extradition avec Israël lorsqu'elle a libéré les assassins qui ont abattu onze athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972* », a expliqué M. Peretz à la radio israélienne ; « *en refusant d'extrader William Naccache, nous ne faisons que rendre la pareille à la France, dans la mesure où tout accord doit être basé sur la réciprocité* ».

M. Peretz faisait allusion à Abou Daoud, un Palestinien soupçonné d'avoir participé à l'attentat de Munich. La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris avait, en 1977, décidé d'expulser Abou Daoud du territoire français, alors que son extradition avait été demandée par un tribunal bavarois et par Israël.

En revanche, d'autres ministres ont critiqué la décision de M. Sharir de ne pas extrader M. Naccache.

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Reprise des bombardements sur les zones civiles

La « guerre des villes » a repris de plus belle ces dernières quarante-huit heures entre l'Iran et l'Irak, les deux belligérants multipliant les bombardements sur des zones civiles. Le dernier a eu lieu dimanche 7 décembre, avec le tir de trois missiles sol-sol iraniens sur Bassorah, le grand port du sud de l'Irak, une ville de plus d'un million d'habitants. Dans la soirée, l'état-major irakien annonçait une dizaine de morts et une trentaine de blessés, alors que l'artillerie à longue portée iranienne continuait à pilonner Bassorah.

C'est la première fois que Téhéran lance des missiles sol-sol sur Bassorah, engins que les Iraniens avaient jusqu'alors réservés à Bagdad, touchée à deux reprises ces derniers mois. Des habitants de Bassorah ont indiqué que la ville était sous le feu depuis samedi soir ; selon les autorités, un orphelinat, une église, un hôpital et une douzaine d'habitations ont été touchés.

L'Iran avait menacé dès samedi soir de bombarder pendant quarante-huit heures tous les centres névralgiques irakiens quelle que soit leur localisation, à l'exception des villes saintes chiites de Nadjaf, Kerbala, Samara et Kasmiyeh. Selon Téhéran, il s'agit d'opérations de représailles à la suite d'une série de raids aériens irakiens, vendredi, contre plusieurs localités iraniennes. Le plus important d'entre eux a visé Ahwaz, capitale de la région sud-ouest de l'Iran (le Khouzistan), et fait une centaine de morts. Le plus audacieux a eu lieu samedi : pour la première fois depuis le début de la guerre, l'aviation irakienne a bombardé tout au nord de l'Iran, sur la mer Caspienne, à 1 000 km en profondeur, la centrale électrique de Naka, une des plus importantes du Proche-Orient. On ignore les résultats de cette attaque.

Ces raids sont intervenus au moment où l'Iran faisait état de préparatifs pour le lancement d'une nouvelle « offensive », cent mille « volontaires » ayant récemment pris le chemin du front après une campagne de mobilisation d'une semaine dans tout le pays. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

M. Shultz aurait favorisé le financement des « contras » par des voies non officielles

WASHINGTON
de notre correspondant

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants devait interroger, lundi 8 décembre, M. Shultz sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran. Ce témoignage était fébrilement attendu depuis qu'on sait que le secrétaire d'État a personnellement approuvé, au printemps, une démarche de son département auprès du sultan de Brunei visant à le convaincre de contribuer à soutenir financièrement la guérilla antisandiniste. En juin, sur le chemin de Manille, où se tenait la réunion annuelle des ministres des affaires étrangères de l'Association des pays du Sud-Est asiatique, M. Shultz avait ensuite fait une brève escale d'apparence purement protocolaire dans le sultanat et, bien qu'il ne se soit, dit-on, jamais directement entretenu du sujet avec son hôte, ce geste avait porté ses fruits.

Le sultan, dont les convictions anticommunistes seraient ancrées et qui est généralement considéré comme l'un des hommes les plus riches du monde, avait accepté de faire don aux « contras » de plusieurs millions de dollars (« *moins de dix* ») en s'enquérant seulement du moyen de les faire parvenir.

A ce point précis, l'épisode devient explosif. En elle-même, la démarche de M. Shultz n'était pas illégale car, si le Congrès était toujours opposé, à cette époque, à toute aide militaire, directe ou indirecte, aux « combattants de la liberté » nicaraguayens, il leur avait en revanche accordé vingt-sept millions d'aide humanitaire et n'avait pas interdit que l'exécutif sollicite d'autres aides de ce type auprès de gouvernements étrangers. Rien donc là que le secrétaire d'Etat ait à se reprocher. Mais, lorsque le sultan demande où verser l'argent, que fait M. Elliott Abrams, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines ? Il appelle, au Conseil national de sécurité, le désormais fameux lieutenant-colonel North, qui indique un numéro de compte bancaire suisse – un numéro qui, selon toutes les apparences, était utilisé pour les transactions avec l'Iran et donc pour les achats d'armes pour les « contras ».

Autrement dit, si la requête était d'ordre humanitaire, l'utilisation des fonds pourrait bien avoir été tout autre. Outre qu'on entrerait alors dans l'illégalité, et que M. Shultz pourrait en être indirectement éclaboussé pour son rôle d'initiateur, on voit émerger désormais de la brume un entrelacs d'actions – allant de la légalité pure à la pure illégalité – tendant toutes à organiser un soutien américain secret à des forces combattant le communisme de par le monde.

Une politique controversée

Cette politique d'appui aux « combattants de la liberté », ceux d'Angola, d'Afghanistan, du Nicaragua, du Cambodge et de bien d'autres pays encore est un des fondements connus et ardemment défendus par M. Reagan de la politique étrangère américaine depuis 1981. Dans certains cas – celui de l'Afghanistan en particulier, – cette politique est largement approuvée à Washington, mais elle est dans d'autres très discutée (Angola, Nicaragua) et ne pouvait, en tout état de cause, être secrètement menée par les canaux normaux de la CIA.

Car le fait est, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, que les services secrets américains sont assez étroitement surveillés par les commissions spécialisées du Congrès pour que celles de leurs actions qui ne feraient pas l'unanimité ou presque de la représentation nationale fassent l'objet de rapides fuites à la presse. Il n'y avait donc qu'un seul moyen d'agir discrètement, et sans l'aval du Congrès ou contre sa volonté : utiliser le seul organisme échappant au contrôle du législatif, le Conseil national de sécurité, qui n'a de compte à rendre qu'au président puisqu'il est, en théorie, chargé seulement de le conseiller et de lui préparer ses dossiers.

La photo d'ensemble est encore formidablement floue, bien des détails restent durs à cerner et à relier, mais le sentiment commence maintenant à prévaloir que le lieutenant-colonel North avait décidément des responsabilités de maréchal. Avec d'autres – et notamment, dit-on beaucoup, M. Casey, le directeur de la CIA, – il semble bien avoir été mis au centre de l'articulation d'une sorte d'internationale anticommuniste. On y sacrifiait autant à des élans d'idéalisme vrai qu'aux pires poncifs des mauvais romans du genre avec un général à la retraite exalté et bonhomme d'affaires mettant sur pied un réseau de soldats perdus pour les parachutages, la constante utilisation, à la limite de la légalité, de services officiels qui « *supervisaient* » sans « *organiser* » et « *conseillaient* » sans diriger, et la mystique d'un homme, Oliver North, qui mobilisait d'un coup de fil un milliardaire texan quand il avait besoin de quelques millions (de dollars) pour racheter un otage ou deux.

Qui savait vraiment ?

Quand on aime SAS, il faut bien reconnaître que Gérard de Villiers a trouvé là son maître. Le problème est qu'il ne s'agit pas de romans de gare mais de la politique de la première puissance du monde. Or si toute dans l'équipe de M. Reagan, n'était pas d'accord pour vendre des armes à l'Iran, il ne semble pas qu'il y ait eu de grandes oppositions aux entreprises de North qui n'étaient jamais, il est vrai, discutées en réunions plénières.

Qui savait vraiment ? M. Casey, très vraisemblablement, M. Shultz, partiellement peut-être, mais pas plus. M. Weinberger ? Peut-être, M. Reagan ? La simple logique commanderait de penser que rien n'aurait pu se faire sans au moins un aval présidentiel de principe, et 56 % des Américains considèrent, selon un sondage de *Newsweek* qu'il serait plus dommageable pour lui de n'avoir rien su que d'avoir autorisé.

Officiellement pourtant, M. Reagan ne savait rien des versements aux « contras » des bénéfices iraniens et l'a redit, vendredi, à des parlementaires républicains. La seule chose qui ait changé dans sa position est qu'il a, pour la première fois admis, samedi 6 décembre, que des « *erreurs* » avaient été commises dans l'effort entrepris pour renouer avec l'Iran et que l'« *exécution de cette politique avait été viciée* ». Tout en continuant à défendre sans réserve le principe même de cette initiative diplomatique, le président américain s'est également engagé sur le chemin de la contrition publique en déclarant « *réaliser que* [les Américains] *devaient être déçus et probablement troublés* », être lui-même « *profondément déçu que cette initiative ait abouti à une telle controverse* » et « *regretter qu'elle ait causé tant de préoccupations et de consternation* ».

« *Mon opinion personnelle*, a tranquillement déclaré à un hebdomadaire le vénérable M. Tip O'Neill, speaker démocrate sortant de la Chambre, *est que je crois que le président savait.* » Il n'est visiblement pas le seul.

BERNARD GUETTA.

Le compte suisse est bloqué

Genève. – Le compte bancaire suisse utilisé pour financer les « contras » nicaraguayens à partir des fonds provenant des ventes d'armes américaines à l'Iran a été bloqué à la demande du gouvernement des Etats-Unis. Le département américain de la justice a fait une démarche en ce sens, vendredi 5 décembre, a indiqué à Berne un porte-parole du département fédéral des relations extérieures.

Selon un autre officiel suisse, les autorités helvétiques avaient toutefois pris d'elles-mêmes une mesure en ce sens avant la requête de Washington. Se retranchant derrière le secret bancaire, les responsables politiques de la Confédération se refusent à divulguer le nom de la banque dans laquelle le compte incriminé a été ouvert. Il s'agirait du Crédit suisse.

La démarche américaine ne serait pas, à proprement parler, une demande d'assistance légale. Pour invoquer l'accord existant à ce sujet entre les deux gouvernements, les autorités de Washington, a déclaré à Berne un porte-parole du département de justice et de police, auraient dû indiquer que la procédure entrait dans le cadre d'une enquête criminelle et indiquer sur qui elle portait et quelles en étaient les raisons.

. Ces précisions paraissent traduire le désir du gouvernement helvétique de ne pas être mêlé à une affaire dont il considère qu'elle est de nature intérieure américaine.

Asie

Percée électorale de l'opposition à Taiwan

Le Kouomintang ébréché

(Suite de la première page.)

La nouvelle classe moyenne, fille de la prospérité économique, soutient assurément un pouvoir qui est l'artisan de l'essor industriel de l'île, mais elle se sent aussi un peu à l'étroit dans le carcan imposé par le KMT. Au sein même de ce dernier, une nouvelle génération de politiciens n'hésite plus à dénoncer le passéisme frileux de leurs aînés.

Représentant de cette nouvelle génération de nationalistes, M. Chao Shaokong, trente-six ans, le mieux élu des candidats pour le Yuan législatif à Taipeh, estime que la percée de l'opposition devrait favoriser le mouvement réformiste au sein du KMT, sans être trop marquée et risquer d'inquiéter les conservateurs.

Le succès de l'opposition est d'autant plus significatif qu'il n'était pas acquis, après les échauffourées entre les manifestants et les policiers le 2 décembre à l'aéroport de Taipeh, lors de la tentative de retour inopiné d'un dissident vivant en exil aux Etats-Unis, M. Hsu Hsin-liang (*le Monde* du 3 décembre).

La mobilisation massive de troupes pour empêcher un homme seul de rentrer à Taiwan suscita plutôt une certaine sympathie. La volonté de changement manifestée par l'électorat reste toutefois diffuse. Le DPP, qui n'a pas d'existence légale au regard de la Constitution, est encore loin de constituer une solution de rechange et de faire preuve de maturité. Les électeurs ne semblent cependant pas avoir été découragés par les dissensions internes et les rivalités personnelles qui tiraillent le jeune parti, formé il y a seulement trois mois.

La percée du DPP a ouvert une brèche dans le monopole du pouvoir du KMT, mais plusieurs inconnues planent sur l'évolution de la situation. Le KMT reste éminemment conservateur et les réformes voulues par M. Chiang Chingkuo se heurtent à des sérieuses résistances. La rumeur court à Taipeh que la veuve de Chiang Kaï-chek, qui vit à New-York mais effectue actuellement une visite à Taiwan, serait en train d'user de son autorité morale pour persuader la vieille garde du KMT de ne pas s'opposer aux changements.

L'étendue des réformes

Une autre inconnue concerne l'étendue même des réformes. M. Kang Ninghsiang, vétéran de l'opposition modérée, estime que la levée de la loi martiale, qui sera accompagnée par la mise en place d'un système de sécurité nationale strict, ne changera guère la situation en matière de liberté, les nouveaux partis devant se plier à trois conditions : respecter la Constitution actuelle, s'opposer au communisme et rejeter l'hypothèse de l'indépendante de Taiwan.

Pourtant, le processus de démocratisation pose le problème fondamental du statut et de l'identité nationale du bastion nationaliste. Problème épineux : non seulement parce que l'évoquer publiquement c'est risquer de tomber sous le coup des lois contre la sédition, mais aussi parce que l'éventualité irrite Pékin et embarrasse Washington, qui entretient des liens étroits avec Taipeh mais dont les relations avec la Chine populaire sont fondées sur la reconnaissance que Taiwan est une province chinoise.

Pour les jeunes libéraux du KMT, il faut être réaliste et réinsérer Taiwan dans la communauté internationale. Les opposants du DPP sont également prudents. Selon un de ses élus de Taipeh, M. Yu Ching, « *notre parti ne constitue pas un mouvement taiwanais dans le sens étroit du terme. Nous entendons représenter tous les habitants de Taiwan, et pas seulement ceux qui sont nés sur l'île. Notre succès à ces élections doit être interprété par la communauté chinoise comme la preuve que, dans le contexte culturel chinois, une démocratisation du système politique est possible. Mais nous sommes aussi favorables à l'autodétermination : le sort de Taiwan doit être décidé par ses habitants, et aucun gouvernement n'a le droit de s'arroger cette prérogative* ».

D'autres opposants, minoritaires, tiennent des propos beaucoup plus radicaux en faveur de l'indépendance. Le grand problème qu'aura à affronter le DPP dans les mois qui viennent sera d'unifier les positions d'un parti qui reste une constellation de factions, de clans et de personnalités dont le seul point commun est de s'opposer au KMT.

PHILIPPE PONS.

● **SRI-LANKA : la guerre civile.** – Vingt-quatre personnes ont été tuées lors d'accrochages entre musulmans et Tamouls dans le district de Batticaloa, dans l'est de Sri-Lanka, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 décembre, et un couvre-feu de vingt-sept heures a été instauré dans la région, a annoncé le gouvernement. Selon ce dernier, des séparatistes tamouls, membres des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET), ont tué neuf gardes civils d'un village musulman. Des habitants de la région ont rapporté que les gardes civils, par deux fois, avaient attaqué des autobus tamouls, tuant quinze passagers. – *(AFP, Reuter.)*

● **INDE : Emeute à Bangalore.** – La police a tué six manifestants et en a blessé plusieurs autres, dimanche 7 décembre à Bangalore (Karnataka, sud du pays), au cours d'une émeute musulmane provoquée par la publication d'une nouvelle jugée offensante pour le prophète Mahomet. Six mille personnes armées de cocktails Molotov, de barres de fer, de pierres et de bouteilles se sont livrées à des actes de violence dans le centre ville, faisant au moins trente et un blessés dans les rangs de la police, selon le quotidien *Times of India*. – *(AFP.)*

● **VIETNAM : décès du général Le Trong Tan.** – Chef d'état-major de l'armée de terre et vice-ministre de la défense, le général Le Trong Tan est décédé d'une crise cardiaque, a annoncé, dimanche 7 décembre, Radio-Hanoi.

Le Trong Tan, qui est mort vendredi, était malade depuis quelques années. Il était commandant en chef adjoint des troupes communistes au Sud-Vietnam lors de la prise de Saigon, en 1975. Originaire du nord, il avait rallié l'insurrection en 1944 et avait fait toute sa carrière dans l'armée. Après la chûte de Saigon, il avait été nommé adjoint au commandant militaire de la ville.

Amériques

Assassinats politiques, crimes crapuleux, massacres de paysans, combats avec la guérilla...

La mort au quotidien en Colombie

Une des plus sanglantes tueries jamais perpétrées par un homme seul a eu lieu jeudi 4 décembre à Bogota, où un ingénieur électricien, ancien combattant du Vietnam, a, sans raison apparente, tué vingt-neuf personnes dans un immeuble et un restaurant, et en a blessé quinze autres, avant d'être abattu par la police *(le Monde* des 7 et 8 décembre).

BOGOTA
de notre envoyé spécial

La « violence », traditionnelle dans ce pays andin depuis trois décennies, parfois jugulée mais jamais brisée, est de nouveau à l'ordre du jour. Assassinats politiques ou crapuleux, enlèvements, disparitions, massacres de paysans, sabotages et attaques presque quotidiennes de postes militaires par la guérilla, exécutions sommaires attribuées aux différents groupes paramilitaires ou aux tueurs à gages des patrons de la mafia de la drogue... Moins de quatre mois après l'accession au pouvoir du président libéral Virgilio Barco, la Colombie affronte une recrudescence spectaculaire de la violence à tous les niveaux.

Pas simple dans ce contexte explosif de discerner le vrai du faux, le crime « politique » du délit de droit commun. Des malandrins de quartier rançonnent le bourgeois ou l'épicier du coin au nom d'une quelconque « organisation révolutionnaire ». Les vrais groupes de guérilla arrondissent leur trésor de guerre en extorquant des impôts révolutionnaires aux entreprises nationales et étrangères. Dans certaines régions, les guérilleros deviennent percepteurs, taxent les trafiquants de drogue de leur secteur, qui obtiennent, à contrecœur, droit de passage ou de production de la coca.

Qui tue qui ? La réponse est difficile dans ce maelström de sang, de lyrisme révolutionnaire et de règlements de comptes intercroisés. La violence est tout d'abord une donnée de base en Colombie, presque banale, admise par tous bien que dénoncée rituellement par les autorités, par la classe politique, par l'Eglise et par les intellectuels. *« Il faut apprendre à vivre avec »* : la formule exprime à la fois le fatalisme et la volonté de survie d'une société dynamique, non pas résignée mais sans illusions sur la fin de ce cycle infernal.

Celle de la rue à Medellin, capitale de l'Antioquia et quartier général des parrains de la mafia : trois voitures sont arrêtées l'une derrière l'autre à un feu rouge ; le chauffeur de la dernière, impatient, klaxonne ; celui du véhicule de tête, une jeep, descend et abat froidement le conducteur, innocent, de la voiture coincée entre les deux « adversaires ». Pas de constat, pas de poursuite. Dans la foule, une onde passagère d'émotion et de peur, et des regards qui se dérobent.

On tue par sens de l'honneur, pour voler, bien sûr, pour se défendre, pour intimider et pour se venger. Il y a des règles. Une famille riche déjà rançonnée est théoriquement à l'abri. Ce qu'on appelle joliment ici la *vacuna* : la vaccination. Si la même famille est, malgré tout, victime d'un nouveau chantage – l'un des siens étant enlevé par des guérilleros ou par des bandits, – elle se révolte, engage des tueurs professionnels pour exécuter les auteurs présumés de l'enlèvement. Un scénario assez fréquent, qui porte un nom : la *« vengeance des vaccinés »*. L'humour colombien ne perd pas ses droits.

Assassinats de juges, de responsables de la lutte contre le trafic de drogue, de magistrats, de policiers, de dirigeants politiques et d'abord de ceux de l'Union patriotique (UP) installés légalement depuis 1985 au Parlement de Bogota grâce aux accords conclus avec le gouvernement conservateur de Belisario Betancur ; règlements de comptes sanglants entre groupes de guérilla rivaux ; affrontements armés entre guérilleros et militaires. La liste est longue et le tableau complexe.

Sinistre novembre, pour la seconde année consécutive. En 1985, l'assaut du M 19 contre le palais de justice de la capitale avait fait quatre-vingt-quinze morts (dont onze magistrats) et terni l'image libérale et progressiste de Belisario Betancur. Le bilan provisoire de novembre 1986 est encore plus lourd. Au moins soixante-dix guérilleros tués en combat et autant de militaires ; plus de deux cents blessés graves dans les rangs des forces de l'ordre ; des dizaines de paysans pris entre deux feux, enlevés ou massacrés ; des sabotages – en particulier d'installations pétrolières – si graves que les dégâts sont évalués à 50 millions de dollars et que le président d'Ecopetrole (la société nationale des pétroles colombiens) estime que *« la production risque d'être paralysée »*.

Un dirigeant libéral affirme, en exagérant peut-être, que, *« géographiquement parlant, la moitié du pays est aux mains de la guérilla »*. L'ancien président libéral Lopez Michelsen estime, en tout cas, que *« des régions de plus en plus étendues échappent au contrôle du gouvernement »*. Libéraux et conservateurs – qui se querellent au Congrès depuis l'installation du gouvernement de Virgilio Barco – se retrouvent dans l'inquiétude et la perplexité. La conférence épiscopale a publié un long communiqué, au début du mois de décembre, pour dénoncer *« l'aggravation de la violence subversive et l'abominable phénomène du terrorisme et de l'enlèvement »*. L'Eglise estime que la démocratie colombienne est *« de nouveau en danger »*.

Côté guérilla, le M 19, discrédité, décapité et décontenancé depuis sa désastreuse opération manquée du 6 novembre 1985 contre le palais de justice, n'est plus en première ligne. C'est l'ELN (Armée de libération nationale) qui mène l'offensive principale. Groupuscule théoriquement pro-cubain il y a encore deux ans, l'ELN a grossi, récupéré des fonds importants et élargi ses bases. Elle est aujourd'hui le fer de lance de la CNG (Coordination nationale de la guérilla), qui regroupe une demi-douzaine de mouvements armés ayant rompu les accords de trêve avec le gouvernement Betancur, en particulier, le M19, l'EPL (Armée populaire de libération), le groupe d'autodéfense indigène Quentin Lama.

L'ELN est ou serait dirigée par un curé espagnol en rupture de soutane, le Père Perez. En novembre, elle a frappé fort dans l'Orient, dans l'Arauca et le Santander, et dans l'Antioquia. Qui est derrière l'ELN, médèle 1986 ? Les Cubains ? Ou peut-être les Libyens et les fondamentalistes du Proche-Orient, pas fâchés de taquiner, par guérilleros interposés, un gouvernement colombien manifestement *aligné sur « le grand Satan »* ? Des experts occidentaux estiment ici que la CNG pourrait facilement armer cinquante mille hommes, c'est-à-dire mettre sérieusement en difficulté une armée colombienne qui a pourtant la gâchette facile et plusieurs décennies d'expérience de lutte anti-guérilla.

A court terme, l'aspect le plus inquiétant de la violence est la vague de meurtres et d'attentats frappant les dirigeants de l'Union patriotique, sigle légal du vieux Parti communiste colombien. Trois cents responsables politiques de l'Union patriotique ont été assassinés ces derniers mois. Parmi eux, une vingtaine de conseillers municipaux, quatre membres d'assemblées législatives départementales, un représentant (député) à la Chambre basse de Bogota et un sénateur de la République.

Les dirigeants du PC et de l'Union patriotique accusent publiquement les groupes paramilitaires, *« jamais punis »*, disent-ils, *« parce que la solidarité de corps des forces armées joue en leur faveur »*. Ils reprochent au gouvernement Barco son *« immobilisme »* face à cette situation dramatique et dangereuse. Les treize sénateurs et députés de l'Union patriotique ont boycotté pendant deux semaines les séances du Congrès. Ils ont réintégré leurs sièges la semaine dernière, après avoir reçu des assurances du gouvernement. La plupart d'entre eux bénéficient maintenant d'une escorte armée officielle. Ils sont tous menacés de mort, comme le sont d'ailleurs la plupart de leur collègues du Congrès qui doivent étudier, avant la fin de l'année, une révision du traité d'extradition des trafiquants de drogue passé avec les Etats-Unis.

Le PC et les FARC

« Les vrais ennemis de l'Union patriotique et des FARC (Forces *armées révolutionnaires* de Colombie), affirment des politiciens libéraux et conservateurs, *se situent à l'ultra-gauche et non pas à droite ou au centre, comme ils le prétendent. Ce sont les adversaires farouches de toute politique de pacification. »*

La « liquidation » systématique des dirigeants de l'Union patriotique remet en tout cas en cause l'accord conclu entre le gouvernement Betancur et les FARC (bras armé du PC). Les FARC, la plus forte organisation de guérilla du pays, ont jusqu'à présent plus ou moins respecté la trêve, l'arme au poing. Mais la grogne monte dans leurs rangs. L'indiscipline aussi. Certains troupiers des FARC pratiquent de nouveau le *boleteo* : l'extorsion de fonds.

Les dirigeants du Parti communiste, maintenant reconnu et officiel, s'efforcent de calmer les chefs militaires des FARC, refusent de dénoncer les forces armées en tant qu'institution et s'accrochent à des petits signes encourageants. Pour la première fois, la justice militaire de l'Antioquia a – sur instruction du gouverneur – poursuivi et puni de lourdes peines de prison un officier reconnu responsable du meurtre de six paysans. Mais ils savent bien qu'ils figurent, aux côtés de beaucoup d'autres, sur la liste des hommes à abattre.

MARCEL NIEDERGANG.

Portrait d'un tueur

BOGOTA
de notre envoyé spécial

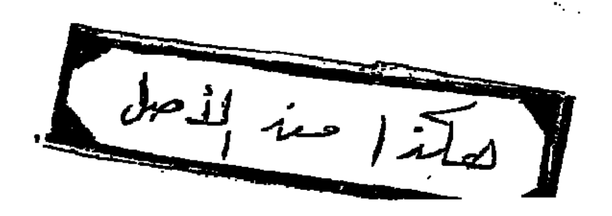
Le tueur fou de Bogota ne sortait pas le soir. Campo Elias Delagado était un homme discret, calme, très réservé, mais courtois avec ses voisins. Ainsi, para dans l'armée américaine, il parlait peu de ses deux séjours au Vietnam.

Tireur d'élite – il l'a prouvé avec son triste record, – il passait de longues heures chez lui, seul, à nettoyer son arme, en écoutant de la musique douce. Il aimait aussi la psychologie, les ouvrages d'Edgar Poe, le poker, les films de guerre. Il avait une passion pour les ordinateurs et détestait les femmes. Son père s'était suicidé à Bucaramanga en disant : *« Je vais aller voir les morts et je reviens. »* Campo avait alors quinze ans, et ce souvenir l'obsédait. Il apprenait le français à l'Alliance française ; lui-même enseignait l'anglais à une certaine dame, Clemencia, en utilisant comme ouvrage *Docteur Jekyll et M. Hyde*.

Les Colombiens, pourtant accoutumés à la violence de la rue, sont stupéfiés par ce Rambo local, qui a froidement assassiné vingt-neuf personnes. Tous les psychologues du pays se penchent sur son cas ; et son cerveau, conservé dans le formol, doit être disséqué et analysé par des experts pour déceler une quelconque malformation. On évoque aussi la sorcellerie.

Habillé très correctement, porteur d'un attaché-case dans lequel il avait rangé armes et munitions, poignard de commando fixé au mollet, Delgado est entré tranquillement dans le restaurant Pozzetto. Il avait déjà tué à ce moment-là une dizaine de personnes, dont sa mère. Son marathon sanglant a duré plus de six heures, sans que personne intervienne. Six voitures de police ont encerclé le restaurant où Delgado avait commencé à massacrer les clients. Les policiers lui ont demandé par haut-parleur d'arrêter le feu, mais il n'entendait plus rien, il tirait sur un monde, sur sa mère, coupable à ses yeux du suicide de son père ; il tirait sur les Viets, sur le bon docteur Jekyll, qui n'était qu'une moitié de lui-même.

M. N.



Amériques

L'aggravation de la tension à la frontière du Nicaragua

Des hélicoptères américains transportent les forces honduriennes engagées contre les sandinistes

WASHINGTON
de notre correspondant

Des hélicoptères américains assurent depuis l'après-midi du dimanche 7 décembre le transport de troupes honduriennes vers la frontière du Nicaragua. Cette opération, qui devait en principe s'achever lundi, fait suite à une requête présentée samedi par le gouvernement de Tegucigalpa et immédiatement acceptée par M. Reagan.

L'armée hondurienne a en effet déclenché pendant le week-end une offensive d'envergure contre les troupes nicaraguayennes infiltrées dans la province d'El Paraiso, à 250 kilomètres au sud-est de la capitale. C'est dans cette région que sont installées les principales bases de la guérilla antisandiniste et la tension, d'endémique, y est devenue particulièrement vive depuis quelques jours.

Opération de diversion

Managua semble vouloir décourager à l'avance les « contras » de se lancer dans de véritables attaques contre le territoire nicaraguayen maintenant qu'ils reçoivent à nouveau, avec les premiers déblocages des 100 millions de dollars votés avant l'été par le Congrès, une aide militaire américaine officielle. Les Etats-Unis et le Honduras, par ailleurs, conduisent en ce moment deux manœuvres conjointes qui suscitent une très grande nervosité à Managua dans la mesure où plusieurs milliers de soldats américains (entre trois mille et cinq mille) sont basés, au Honduras, où un accord de sécurité signé l'année dernière entre Washington et Tegucigalpa prévoit que les Etats-Unis défendraient militairement le Honduras en cas d'agression et où les scénarios d'intervention américaines au Nicaragua sont pour la plupart fondés sur une dégradation brutale de la situation à la frontière honduro-nicaraguayenne.

Les autorités sandinistes sont persuadées qu'on souhaiterait créer une diversion politique à Washington et le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, M. Miguel d'Escoto, n'était pas loin dimanche soir de mettre sur le compte de l'aviation américaine quatre opérations de bombardement qui auraient fait dans la journée huit blessés dans le nord du pays.

Selon le département d'Etat, aucun Américain ne prendrait en fait part au combat et tous les hommes de l'armée américaine auraient reçu l'ordre de se tenir à trente kilomètres du champ de bataille. L'état-major hondurien, de son côté, a officiellement annoncé une série d'attaques aériennes contre les troupes nicaraguayennes qui se poursuivront, a déclaré son porte-parole, *« jusqu'à ce que les troupes sandinistes aient complètement abandonné le territoire du Honduras »*.

L'intérêt des sandinistes est évidemment de crier au loup pour tenter, en attisant l'inquiétude de l'opinion publique américaine et du Congrès, de faire bloquer à nouveau l'aide officielle aux « contras » ou, à tout le moins, de couper court à toute velléité de renversement de leur régime par la force.

Officiellement, le Honduras n'admet pas plus la présence sur son territoire de camps des « contras » que les sandinistes ne reconnaissent leurs incursions et l'on tâche donc d'éviter les incidents entre troupes régulières. En mars dernier pourtant, de semblables combats avaient déjà provoqué un recours aux hélicoptères américains pour soutenir l'intervention de l'armée hondurienne et la situation de belligérance rampante est désormais établie.

Environ dix mille hommes de la guérilla antisandiniste sont installés au Honduras et quelque sept cents soldats nicaraguayens auraient cette fois-ci, selon le département d'Etat, franchi la frontière. Envoyés de la base américaine de Palmerola (au Honduras), les hélicoptères utilisés pour cette opération sont des Huey pour le transport de troupes et des Chinook pour le transport de munitions. Aucun de ces appareils ne serait armé.

BERNARD GUETTA.

Diplomatie

La fin du conseil européen de Londres

Le conseil européen de Londres s'est achevé samedi après-midi 6 décembre par une conférence de presse de Mme Thatcher, qui préside les travaux des Douze jusqu'au 31 décembre prochain, puis des différents chefs d'Etat et de gouvernement. M. Chirac avait, quant à lui, regagné Paris dès la fin des travaux proprement dits, en raison de la situation en France.

Le conseil n'a pris aucune grande décision dans le domaine communautaire, renvoyant l'examen des principales questions à des réunions ministérielles ultérieures ; il a adopté un certain nombre de déclarations, comme il est désormais fréquent, et en particulier une série de conclusions sur *« la sauvegarde de la société de liberté »*, reposant notamment sur la lutte concertée contre le terrorisme, la drogue, le SIDA. Outre un texte général sur la construction européenne, l'activité économique au sein de la CEE, le marché intérieur, la croissance et l'emploi, les Douze ont approuvé un texte condamnant à nouveau la présence soviétique en Afghanistan et indiqué que la Commission de Bruxelles allait examiner prochainement la possibilité d'apporter une aide alimentaire au Liban, comme l'avait proposé M. Chirac.

Conformément à la tradition, c'est, par ordre alphabétique, la Belgique qui prendra le 1er janvier prochain la présidence tournante du conseil européen.

Les Douze vont préparer la réforme de la politique agricole commune

« Le point le plus important de ce sommet ? La mission confiée à M. Jacques Delors de procéder à des échanges de vue dans les douze capitales afin de faire avancer les dossiers européens les plus critiques, et notamment le dossier agricole. » Ce propos tenu par M. François Mitterrand au cours de la conférence de presse qui a suivi, samedi 6 décembre, le conseil européen, fait comprendre l'intérêt limité des discussions qu'ont eues vendredi et samedi les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Marché commun. La plus importante est donc une décision de procédure : la préparation minutieuse de ce débat sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les finances de l'Europe, que les Douze, durant ces deux jours, n'avaient pas osé lancer. *« C'est aussi,* a ajouté M. Mitterrand, liant à juste titre ceci à cela, *notre volonté de faire avancer l'Acte unique en 1987. » « L'Acte unique,* continua-t-il, *va être la préoccupation majeure au cours des cinq années à venir. »*

On va donc jouer les prolongations. La réunion des ministres de l'agriculture qui se tient lundi et mardi prend, après Londres, une dimension particulière. M. François Guillaume et ses collègues, d'habitude peu soucieux de hâter une réforme qu'ils croient incomprise dans les campagnes, sont en quelque sorte sommés d'adopter les nouvelles réglementations du marché de la viande. Celles-ci devraient se traduire par une baisse de l'ordre de 10 % du prix d'intervention.

Il leur est surtout demandé d'arrêter sans plus attendre des mesures visant à réduire la production laitière. Un des principaux conseillers du gouvernement en ces affaires nous disait que, à son avis, les ministres pourraient s'entendre pour réduire au 1er avril 1987 les quotas laitiers, c'est-à-dire les quantités autorisées à être produites dans la CEE, bien au-delà des 2 % décidés au printemps dernier. La Commission propose 4 %, le Parlement européen – y compris M. Michel Debatisse, l'ancien secrétaire général de la FNSEA, qui siège au sein du groupe démocrate-chrétien – croit qu'une baisse immédiate de 7 % est nécessaire. Jusqu'ici, M. Guillaume n'envisageait pas d'aller au-delà de 3 %.

« Le conseil européen a demandé aux ministres de la recherche de parvenir, lors de leur prochaine session du 9 décembre, à un accord sur le programme cadre d'action communautaire en matière de recherche et de développement », lit-on dans les conclusions de la présidence. L'invitation est ici explicite, et un échec intervenant trois jours après affecterait le prestige du conseil européen. L'enveloppe financière proposée par la commission pour la période 1987-1991 est de 7,7 milliards d'ECU (52 milliards de francs), ce qui convient à la majorité des Etats membres. Mais la France, le Royaume-Uni et, de manière plus restrictive encore, la RFA sont au-dessous de 5 milliards d'ECU, c'est-à-dire de 34 milliards de francs.

« Le conseil s'honorerait en fixant un montant proche de 7 milliards d'ECU (48 milliards de francs) » commentait un haut fonctionnaire français. On se mettra probablement d'accord sur 5 ou 6 milliards d'ECU. Sur le même terrain de la coopération technologique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont manifesté le souci que le Conseil adopte avant la fin de l'année la directive qui permettra d'accélérer la définition et l'introduction de normes communes pour les équipements électroniques, informatiques et de télécommunication.

Le programme « Erasmus » pour les étudiants

Le conseil doit aussi se faire pardonner sa mesquinerie de la semaine passée en adoptant sans tarder le programme Erasmus, qui veut favoriser la mobilité des étudiants à l'intérieur de la Communauté et resserrer les liens entre les universités dans des conditions acceptables pour la commission. Celle-là avait proposé de doter le programme d'un budget de 175 millions d'ECU (1,2 milliard de francs), à dépenser de 1987 à 1989. La plus importante partie de ces crédits devraient être affectés à l'octroi de bourses.

Le conseil consacré aux transports, qui se réunit les 15 et 16 décembre, est invité, lui, à s'entendre sur une première étape de libéralisation des transports aériens. Le compromis présenté par la présidence britannique constitue un moyen terme entre l'impatience des plus libéraux (Royaume-Uni, Pays-Bas) et la crainte qu'une ouverture inspire aux compagnies aériennes du sud de l'Europe. Il est accepté par la France, à la condition qu'il s'applique de la même manière à tous, c'est-à-dire qu'aucune dérogation ne soit accordée à l'Espagne et à la Grèce.

Enfin, la réunion des ministres des affaires sociales, le 11 décembre, permettra sans doute à Mme Thatcher de faire adopter un programme d'action en matière d'emploi qui reprendrait les orientations en faveur desquelles elle plaide avec insistance, sans, il est vrai, tout à fait convaincre. Si, dans les quinze jours qui viennent, l'ensemble des consignes ainsi données sont exécutées, ce conseil européen, en dépit de la monotonie de ses débats, aura été efficace.

PHILIPPE LEMAITRE.

Mme Thatcher estime avoir fait prévaloir ses vues sur la lutte antiterroriste et les rapports Est-Ouest

LONDRES
de notre correspondant

Les Douze ont brièvement abordé le sujet du terrorisme, mais une place importante lui a été réservée dans les « conclusions » de la présidence britannique. C'était, pour Mme Thatcher, une manière de souligner le rôle particulier qu'elle a tenu à ce sujet durant les six mois au cours desquels elle et son gouvernement ont animé les travaux du Conseil. La contribution britannique à la lutte contre le terrorisme est considérée, au 10 Downing Street, comme l'une des principales réussites de ce mandat, même si l'attitude des partenaires de la Grande-Bretagne après l'affaire Hindawi vis-à-vis de la Syrie n'a pas été à la mesure des espoirs que l'on nourrissait à Londres.

Cela dit, le texte ne comporte aucune nouveauté. Il indique que le conseil européen a notamment admis le *« principe »* d'une *« action concertée en réponse aux attaques terroristes et aux preuves de participations étrangères à ces attaques »*. On déclare que les chefs de gouvernement ont *« confirmé »* les décisions prises par la Communauté sur la présentation des *« preuves du soutien apporté aux terroristes par certains Etats »*. Des recommandations sont faites aux ministres de l'intérieur – qui se réuniront de nouveau à Londres le 9 décembre – pour qu'ils étudient *« la coordination et l'harmonisation éventuelles »* des formalités d'octroi des visas, afin de renforcer le contrôle aux *« frontières extérieures »* de la Communauté, sans remettre en question les efforts entrepris parallèlement pour faciliter la circulatrion à l'intérieur de l'Europe des Douze. On leur demande, en outre, d'intensifier leur coopération pour prévenir l'immigration clandestine.

Un document séparé a été publié au sujet des relations Est-Ouest, qui avaient fait l'objet d'un large échange de vues vendredi soir (*le Monde* daté 7-8 décembre). Cette discussion, la première à douze sur les problèmes de défense et de désarmement depuis Reykjavik, aura été l'un des éléments notables de ce sommet, par ailleurs dépourvu de grands débats. Selon ce document, les Douze pensent que la réduction des armements nucléaires rend nécessaires, d'une part, l'*« élimination des inégalités »* dans le domaine des forces conventionnelles, d'autre part, la recherche d'un accord pour l'interdiction des armes chimiques, *« étant donné,* ajoute-t-on, *le besoin d'un équilibre global »*.

Cette précision reflète assez clairement l'inquiétude rétrospective des Européens après la rencontre Reagan-Gorbatchev d'octobre. C'est un avertissement supplémentaire qui est adressé à Washington, dans la perspective de nouvelles négociations américano-soviétiques. Mme Thatcher, le mois dernier, avait déjà transmis un tel message au président Reagan, et celui-ci en avait approuvé les termes. Les Douze, y compris Mme Thatcher, ont toutefois estimé qu'un rappel était indispensable.

Toujours prompte à défendre les Etats-Unis et M. Reagan, avec lesquels elle entend conserver ces liens privilégiés qui font parfois douter de son engagement européen, Mme Thatcher a, sur ce point, montré que sa politique proaméricaine n'était pas inconditionnelle. De même est-ce le premier ministre britannique qui, vendredi, avait pris l'initiative d'évoquer les *« difficultés »* auxquelles le président Reagan fait face actuellement à propos des ventes d'armes à l'Iran. Les « conclusions » du conseil européen n'en font pas mention, mais le premier ministre britannique, répondant à une question, est revenu sur le sujet en déclarant : *« Tout ce qui affaiblit l'Amérique affaiblit l'Europe. Aussi ai-je le grand espoir que les choses reviennent rapidement à la normale aux Etats-Unis. »*

FRANCIS CORNU.

● **M. Mitterrand à Londres et à Madrid.** – Le président de la République se rendra à Londres en janvier prochain pour y prononcer une conférence sur l'Europe, à l'invitation de M. Callaghan, ancien premier ministre, et, au mois de mars, en Espagne, où il a été invité par M. Felipe Gonzalez lors du dîner qu'il offrait, samedi 6 décembre, de retour du Conseil européen, au chef du gouvernement de Madrid.

● **PACIFIQUE SUD : traité de dénucléarisation signé par l'Australie.** – Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a signé, ce lundi 8 décembre, le traité de dénucléarisation du Pacifique sud quelques heures après que la France eut effectué un nouvel essai nucléaire dans son centre d'essai souterrain de Mururoa. M. Hawke a précisé que l'Australie était le huitième pays à parapher le traité, ce qui signifie qu'il y a désormais suffisament de signatures pour que le traité entre en application. Le traité établi lors de la réunion du forum du Pacifique sud, en août dernier, interdit l'achat, le stationnement et les essais d'armements nucléaires dans la région et prévoit des obligations légales pour y parvenir. – (AFP.)

Europe

ESPAGNE

M. Herrero de Minon prend provisoirement la direction de l'Alliance populaire

MADRID
de notre correspondant

Le principal parti de droite espagnol, l'Alliance populaire (AP), a un nouveau chef pour au moins trois mois : l'actuel porte-parole de l'AP au Parlement, M. Miguel Herrero de Minon, aura *« tous les pouvoirs »* jusqu'au congrès extraordinaire du parti, sans doute en février. Ce huitième congrès aura la lourde tâche de trouver un successeur à M. Manuel Fraga Iribarne, qui a abandonné, le 1er décembre, la direction du parti et de l'opposition.

Samedi matin, la direction de l'AP avait adopté une solution de compromis : le premier vice-président du parti, M. Gerardo Fernandez Albor, a été désigné président par intérim de l'AP, mais en raison de sa fonction de président du gouvernement autonome de Galice il délègue tous ses pouvoirs à M. Miguel Herrero de Minon.

Juriste âgé de quarante-six ans, sans passé franquiste, brillant orateur à la voix haut perchée, M. Herrero de Minon, connu pour son humour acide, n'a en tout cas pas perdu de temps pour occuper le terrain et se poser en authentique chef de parti : tout en rendant hommage à M. Manuel Fraga, M. Herrero a déclaré que le centre-droite allait devoir *« crever son plafond »* électoral. C'est précisément cet objectif que de plus en plus de personnes au sein du parti reprochaient à M. Fraga d'être incapable d'atteindre. La crise de l'AP est loin d'être close : la bataille des barons risque de durer encore de longues semaines. Or l'Espagne a, l'été prochain, plusieurs rendez-vous électoraux : les municipales et des élections dans des régions autonomes.

Ces scrutins seront certainement un test révélateur de la capacité de l'AP à se passer du « père » et à surmonter ses déchirements internes.

« Sur les 5 millions de votes pour l'AP, 4,9 millions étaient pour Fraga », affirmait une militante au lendemain du départ de « Don Manuel ». – *(Intérim.)*

● **RFA : Alerte à la bombe.** – Emoi, dimanche 7 décembre, à Bonn ! Une bombe aurait été trouvée chez le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, dans son jardin. *« La moitié de la maison aurait pu sauter »*, affirme M. Ost sous le coup de l'émotion au journal populaire *Bild*. On découvrira un peu plus tard qu'il ne s'agissait heureusement que d'une boîte métallique remplie de clous et de vis avec, pour tout explosif, une fusée de feu d'artifice, dont la mèche a fait long feu. La police estime qu'il s'agit d'un canulard. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

République sud-africaine

20 mineurs tués en deux jours

Johannesburg. – Dix mineurs noirs ont été tués et vingt et un autres blessés, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre, à Vaal Reefs, la plus grande mine d'or d'Afrique du Sud (située à 190 kilomètres à l'ouest de Johannesburg), au cours d'une seconde journée d'affrontements entre mineurs. La nuit précédente, dix mineurs avaient déjà été tués. Le bilan de deux jours d'affrontements s'élève donc à vingt morts et soixante-douze blessés, selon un porte-parole de la société Anglo-American, propriétaire de la mine. Les combats se sont produits aux abords de deux puits de mine employant quelque 6 000 mineurs sur un total de 47 000 employés à Vaal Reefs.

Des combats avaient déjà opposé, il y a deux semaines, des membres du syndicat national des mineurs, le NUM, qui tentaient de faire respecter un mot d'ordre de boycottage des débits de boissons clandestins de la mine (mais tolérés par les autorités), pour soutenir les revendications du syndicat relatives à une augmentation des primes à la production, à des mineurs opposés à cette mesure. Huit des treize mineurs tués à l'époque étaient des membres du NUM.

D'autre part, selon le bureau gouvernemental d'information, au moins trois syndicalistes noirs ont été assassinés, samedi, par des membres du mouvement zoulou Inkhata. Leurs corps ont été retrouvés dans une voiture incendiée près de Howick, à 80 kilomètres au nord-ouest de Durban. *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

256 jeunes de moins de seize ans détenus sans jugement

Pretoria. – Le général Johan Coetzee, chef de la police sud-africaine, a reconnu, ce lundi 8 décembre, que 256 jeunes âgés de moins de seize ans sont détenus sans jugement dans les prisons sud-africaines. Le plus jeune est âgé de onze ans, six d'entre eux ont douze ans, les autres ayant entre treize et quinze ans.

Cette révélation du général Coetzee fait suite à un communiqué publié le mois dernier par le Comité de soutien des parents des détenus (DPSC), selon lequel quatre mille jeunes Noirs âgés de moins de dix-huit ans sont actuellement détenus ou portés disparus (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre). Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, s'est déclaré *« profondément affligé »* par ces détentions, affirmant qu'aucun enfant ne sera détenu plus de temps qu'il ne sera *« absolument nécessaire »*. Justifiant ces détentions, M. Vlok a déclaré qu'il était *« attristé du fait que des enfants aient été manipulés par des individus insensibles et des organisations radicales qui souhaitent rendre le pays ingouvernable en usant de méthodes violentes »*. – (AFP.)

Afrique

MAROC : la visite du secrétaire américain à la défense

M. Weinberger promet une aide militaire accrue

Rabat (*AFP, AP, Reuter*). – M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, a quitté le Maroc pour Londres, samedi 6 décembre, au terme d'une visite de vingt-quatre heures pendant laquelle il s'est surtout entretenu de coopération militaire avec le roi Hassan II. Au cours d'une conférence de presse, il a promis une augmentation de l'aide américaine et a approuvé le principe de la vente de chasseurs F-16 au royaume.

« Nous sommes particulièrement sensibles à la politique modérée et pro-occidentale du Maroc et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter notre aide par tous les moyens que le royaume jugera utile. (...) Nous allons octroyer au Maroc toute l'aide nécessaire pour assurer la sécurité au Sahara occidental », a dit M. Weinberger qui a promis que Washington ferait son possible *« pour renflouer l'économie marocaine et réduire le fardeau de la dette »*.

Au sujet d'un éventuel achat de F-16, le secrétaire à la défense a déclaré que Rabat n'avait pas encore présenté de demande ferme mais que si tel était le cas, l'administration américaine n'aurait *« pas d'objection »*. *« J'espère,* a-t-il dit, *que le Congrès acceptera d'accorder des crédits. »* La société française Marcel-Dassault est également sur les rangs pour fournir vingt Mirage 2000 au Maroc.

Cette visite intervient après d'importantes manœuvres communes qui ont réuni en novembre plus de dix mille hommes des deux armées dans le sud du Maroc pour un exercice baptisé « African eagle » et présenté comme un *« succès »* par M. Weinberger.

● **M. Abraham Serfaty autorisé à se marier en prison.** – Incarcéré depuis douze ans et condamné à perpétuité pour son opposition au régime monarchique, le citoyen marocain d'origine juive Abraham Serfaty a pu, après cinq ans de démarches, épouser à la prison centrale de Kénitra sa compagne française. La cérémonie s'est déroulée fin novembre en présence d'un rabbin et des dix témoins israélites requis par la loi judaïque. Mme Danielle Mitterrand avait joué un rôle déterminant auprès du roi Hassan II, afin d'obtenir que le mariage ait lieu.

Géopolitique

La mauvaise passe que connaît la politique de M. Reagan n'étonne pas Zaki Laïdi qui énumère ses erreurs à travers la planète. Sur le chapitre du Proche-Orient, Jacques Barrot demande que les Européens — et notamment la France — jouent un rôle plus actif pour aider les Etats-Unis à ne pas compromettre les chances de l'Occident.

La logique et le courage

Malgré la diversité de leurs intérêts matériels au Proche-Orient les pays européens et les Etats-Unis n'ont plus droit à l'erreur

par JACQUES BARROT (*)

PAR deux fois en quelques semaines, l'Europe occidentale a pu prendre la mesure des dangers qui la guettent, si elle ne se ressaisit pas. A Reykjavik d'abord, où les Etats-Unis et l'URSS ont failli admettre l'option « zéro », qui implique la dénucléarisation de l'Europe et, à terme, l'abandon de la garantie militaire américaine. A Luxembourg, ensuite, lorsque les pays européens n'ont pu adopter une attitude commune de fermeté à l'encontre du terrorisme et des Etats qui le parrainent.

Parallèlement à cette atonie européenne, les évolutions de la politique américaine au Proche-Orient ont créé une crise de conscience aux Etats-Unis qui ébranle le pouvoir présidentiel.

L'Occident va-t-il se laisser imposer une nouvelle donne internationale, lourde d'incertitudes tant pour l'équilibre Est-Ouest que pour les relations Nord-Sud ?

Il est temps de comprendre que des notions sur lesquelles nous vivons depuis la fin de la guerre (indépendance, dissuasion, zones d'influence) sont menacées de perdre soudain de leur force ou de leur sens. Ne pas se tromper de diagnostic pour ne pas se tromper de politique, telle doit être la résolution première des Occidentaux, face aux défis que leur lancent les Etats terroristes. Or, chacun des alliés prend un risque sérieux : en faisant une analyse incomplète de la situation au Proche-Orient, notamment vis-à-vis de la Syrie et de l'Iran, ils négocient séparément, dans une semi-clandestinité qui ne favorise guère les résolutions fortes et durables.

Les uns, en souhaitant contenir l'extension du fondamentalisme islamique, prennent le risque de voir l'influence soviétique progresser dans la région. Une influence que les autres tentent de prévenir en prenant le risque de conforter des fanatiques imprévisibles. Malgré la diversité de leurs intérêts matériels au Proche-Orient, les pays européens et les Etats-Unis n'ont plus le droit à l'erreur, et la seule attitude cohérente s'appelle désormais : le courage en commun.

Trois objectifs

La France, qui n'a pas manqué à cette vertu lors de la vague d'attentats criminels en septembre dernier, doit jouer un rôle actif dans cette prise de conscience. Pourquoi ne pas se fixer désormais trois objectifs concrets et clairs :

1) Ne rien céder sur l'essentiel aux promoteurs du terrorisme. Même s'il paraît inévitable de devoir négocier la libération d'otages innocents, nous ne devons pas donner quitus aux Etats qui parrainent le terrorisme et commanditent les enlèvements. Leur changement d'attitude doit être sans équivoque. Comment se prémunir, sinon, contre des libérations au compte-goutte, contre de nouveaux enlèvements ou de nouveaux attentats ? Dans toute discussion, nous devons disposer des capacités de pression suffisantes pour continuer à être respectés. Nous devons réaffirmer que tout n'est pas négociable, que l'Occident ne recherche pas l'arrangement à tout prix.

2) S'engager à réduire le fossé des attitudes occidentales, notamment celui qui sépare les pays européens. La déclaration de Luxembourg du 10 novembre a représenté un minimum et mis un terme à des procès d'intention, dont on aurait pu se dispenser ici ou là. Il faut désormais dépasser les proclamations verbales et mettre au point un code de conduite des démocraties occidentales dans la mise en œuvre de leur politique au Proche-Orient, notamment vis-à-vis de l'énigme iranienne.

Nos diplomaties nationales, souvent confiées à quelques spécialistes, et nourries de méfiances mutuelles, ont dangereusement tendance à s'ignorer. L'imbrication des conflits et leur complexité exigent, au contraire, la multiplication des contacts, des concertations précises, afin de poser les diagnostics en commun.

Ainsi pourra se dessiner une ligne politique cohérente du monde occidental à partir de laquelle chacun pourra interpréter des variations propres, sans risquer à tout moment d'être contredit ou entravé par ses propres alliés.

3) Relancer le processus du règlement négocié de la question libanaise. Le régime de Damas ne peut plus affirmer qu'il assure aujourd'hui la sécurité au Liban et en prendre prétexte pour y exercer une hégémonie injustifiable. Le retour de l'influence de l'OLP est significatif à cet égard. Voici venue l'occasion d'une initiative concertée, destinée à préparer une conférence internationale, contre laquelle la Syrie a développé des arguments qui s'avèrent désormais caducs. Quel meilleur moyen, d'ailleurs, de tester la volonté de Damas de changer sa politique, tant au Liban que dans ses relations avec le terrorisme ?

Plusieurs événements se profilent à l'horizon : succession de Khomeiny, évolution des régimes irakien et syrien, succession de Bourguiba, crise économique dans les Etats du Golfe, montée de l'intégrisme dans les opinions arabes. La logique voudrait que nos démocraties occidentales affrontent ces échéances avec lucidité et cohésion. Il y va, non seulement de l'indispensable coopération méditerranéenne, mais aussi du dialogue pacifique et constructif entre civilisations islamique et judéo-chrétienne. Puissions-nous faire preuve aujourd'hui de la logique et du courage nécessaires pour préserver ces chances d'avenir.

(*) Député de Haute-Loire, secrétaire général du CDS.

La revanche de l'imposture

La hauteur du verbe de M. Reagan a contrasté en permanence avec la modicité des résultats

par ZAKI LAIDI (*)

L'AFFAIRE iranienne n'est que le révélateur d'une conduite somme toute cohérente de M. Reagan où la hauteur du verbe a en permanence contrasté avec la modicité des résultats.

Prenons l'exemple de l'Amérique centrale : M. Reagan souhaitait combattre le gouvernement sandiniste pour mettre localement le holà à la contagion totalitaire. Cinq ans plus tard, plus personne ne pense (et surtout pas le Congrès) que l'aide aux « contras » suffira à déloger M. Ortega. Comme tant d'autres « révolutionnaires », celui-ci joue admirablement bien la partition de « la patrie en danger » pour renforcer son autorité et rogner peut-être d'indispensables libertés publiques.

A cette cécité nicaraguayenne on pourra peut-être opposer la lucidité haïtienne de la Maison Blanche qui a su organiser la « fuite à Varennes » des Duvalier. Mais l'effort pour conjuguer démocratie et justice sociale est-il réellement entrepris ?

Le cas salvadorien apparaît à cet égard ambigu. Washington consent une aide massive (1 million de dollars par jour) au président Duarte. Mais le prix que celui-ci est contraint de payer en retour paraît lourd : soutien à la croisade antisandiniste et gel des négociations avec la guérilla salvadorienne.

L'ambition en Afrique

Tournons-nous vers l'Afrique : l'ambition des Etats-Unis était ici double : obtenir l'indépendance de la Namibie occupée par Pretoria pour faciliter le retrait des forces cubaines stationnées en Angola. Cette construction politique n'était pas en soi irréaliste, d'autant que les africanistes du département d'Etat en charge du dossier avaient sur la question une bonne connaissance des problèmes de la région. On espérait gagner sur le terrain africain en facilitant l'indépendance de la Namibie tout en démontrant l'irréversibilité des conquêtes soviétiques en Angola. Cette opération délicate, qui passait par un soutien assez large aux objectifs régionaux de Pretoria, a aujourd'hui échoué.

Washington a cru que les dirigeants sud-africains étaient des « dirigeants comme les autres » qui se prêteraient aisément à une négociation diplomatique faite de marchandages et de concessions réciproques. Intéressés par le plan américain tant qu'il leur offrait la perspective d'un retrait des Cubains d'Angola, les Sud-Africains s'en sont détournés dès lors que l'urgence d'un retrait namibien se faisait sentir. Aujourd'hui, et en dépit du contexte intérieur sud-africain explosif, M. Reagan se démène sans succès pour empêcher le Congrès de voter des sanctions de plus en plus importantes contre Pretoria. L'Afrique du Sud occupe toujours la Namibie, mais les Cubains sont plus que jamais présents en Angola.

L'exemple sud-africain incite à faire le parallèle avec Israël. Dans cet « Orient compliqué », les Etats-Unis trouvent dans l'Etat hébreu le plus fidèle maillon de l'Occident face à l'Union soviétique. C'est cette détermination antisoviétique plus d'ailleurs que l'affaire des otages qui explique les choix iraniens de M. Reagan. A ses yeux, les ayatollahs ont pour grand mérite de n'être pas tombés entre les mains de Moscou. Les ouvertures vers l'Irak n'ayant, pour des raisons peu connues, pas abouti, les Etats-Unis ont réactivé leurs relations clientélistes avec Téhéran. Moscou a fait d'ailleurs avec Bagdad des choix symétriques.

Poursuivons notre panorama de la croisade antitotalitaire de M. Reagan : en Afghanistan, les Soviétiques sont toujours là, parfaitement insensibles aux rodomontades des Occidentaux. Même remarque à l'égard des Vietnamiens au Cambodge. Les menaces de M. Reagan n'ont guère inquiété les maîtres de Hanoi. Washington comptait peut-être sur la Chine pour en imposer aux Vietnamiens. Mais celle-ci a un ordre de priorités régional conforme avant tout à ses propres intérêts. Le départ des Vietnamiens du Cambodge la préoccupe, mais pas au point de remettre en question son lent et long processus de normalisation avec Moscou.

Malgré cela, l'Asie constitue aujourd'hui la meilleure vitrine des Etats-Unis dans le tiers-monde. Dix ans après la débâcle vietnamienne, ce résultat peut surprendre. Il est en fait moins surprenant que paradoxal. Il doit moins à un quelconque « forcing » diplomatique qu'à l'incontestable succès économique des capitalismes d'Orient. C'est là pour M. Reagan un indiscutable lot de consolation auquel il faudrait peut-être ajouter sa « téméraire » invasion de Grenade. A ce compte, le passage aux affaires de M. Reagan se soldera moins par la victoire de l'Amérique sur le totalitarisme que par la formidable revanche de l'imposture.

(*) *Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.*

LU

« CEE - VOYAGE EN EUROCRATIE », de Bernard Brigouleix

Pierre à pierre

BERNARD BRIGOULEIX ne cède ni à l'ironie facile ni au pessimisme à la mode. Constatant que les nations démocratiques d'Europe restent *« unies sur l'essentiel »* et que leurs intérêts concordent « grosso modo, *avec des phases inégalement heureuses mais une remarquable constance à long terme »*, il se soucie peu que l'Europe se réclame ou non d'un *« idéal »*. Elle se construit envers et contre tout, et Bernard Brigouleix parie sur son avenir. Son second mérite est de donner de la construction en cours une vue équilibrée et même très complète. Il ne s'en tient pas aux chicanes technocratiques, aux querelles de marchands de tapis et aux ratés du mécanisme de décision qui font la joie des commentateurs, et accorde leur juste place à des institutions négligées comme le Parlement et la Cour de justice. Mais, surtout, il s'affranchit, sans même s'en excuser auprès de dévôts de l'Europe institutionnelle, d'une conception trop formelle de la Communauté.

Regrettons à ce propos que la manie des sigles l'ait incité à choisir un titre — *CEE* — aussi rébarbatif qu'injustifié (heureusement corrigé par le sous-titre).

La *« coopération politique »* (qu'il serait plus juste d'appeler *« diplomatique »* ou simplement *« internationale »*) ; la coopération dans les techniques et industries de pointe, du type Eurêka, pour ne rien dire d'Airbus et d'Ariane, entre autres, qui recrute des partenaires hors de l'Europe des Douze ; les sommets réguliers des Etats membres de la Communauté, dont M. Giscard d'Estaing obtint la création en 1975 sous le nom de conseils européens, et qui sont aujourd'hui l'instance communautaire suprême, sont autant de pratiques qui procèdent non des traités de Rome, mais de la dynamique des faits. Précis, documenté, fourmillant d'anecdotes et de détails où le lecteur averti aura du mal à dénicher des inexactitudes vénielles, d'un style alerte, voire persifleur, ce *Voyage en Eurocratie* n'est pas exhaustif, dans la seule mesure où l'Europe elle-même souffre de graves lacunes, de l'absence d'une politique de sécurité et de défense en particulier. *« La Communauté européenne est inachevée »*, souligne l'auteur en se refusant à conclure.

Une leçon implicite se dégage cependant. C'est que l'Europe se construit pierre à pierre, pragmatiquement, et qu'elle aurait tout à perdre à une revanche des dogmatiques. Dans la complexité de l'Europe d'aujourd'hui, le « grand mariage » ne risquerait-il pas de compromettre une heureuse « union libre » (pour reprendre une métaphore de Brigouleix) et d'engendrer d'inexpiables querelles de famille, comme celle de l'armée européenne, qui empoisonna les années de jeunesse de l'Europe communautaire ? A moins que, comme l'Acte européen dit *« unique »*, fraîchement ratifié par le Parlement français, il ne réserve à l'adultère de multiples échappatoires.

MAURICE DELARUE.

★ Editions Alain Moreau, 280 p., 99 F.

COURRIER DES LECTEURS

Et les rapports de domination ?

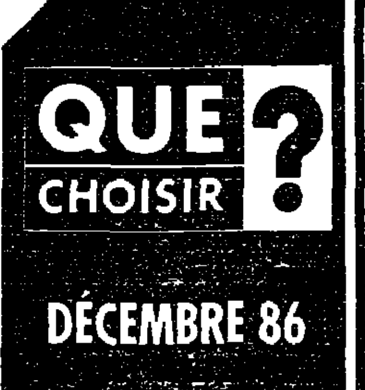
Ayant récemment opté pour la nationalité française, et — après un temps d'attente — l'ayant obtenue, je puis savoir quelles sont les données et les conditions d'une telle procédure. Si à quarante-sept ans — ce qui est mon âge actuel — j'ai décidé de quelque chose qui est loin d'être subjectivement résolu, c'est pour comprendre et accepter la ligne de ce choix.

Cela m'autoriserait à dire que la faillite des guerres et entreprises coloniales, ainsi que la faillite des décolonisations et des indépendances nationales n'ont rien résolu de la question des rapports de domination économique, culturelle et symbolique, dans le monde, et à plus forte raison des sujets politiques et sociaux de ces dominations.

Alors, quand arrivera-t-on à comprendre que l'immigration et ses générations successives ne sont que les victimes muettes mais désignées par ces procédures ! (...)

NABIL FARÈS,
écrivain algérien de nationalité française, professeur à l'université de Grenoble-III.





Société

FAITS DIVERS

Pantin (Seine-Saint-Denis)

Un jeune Français d'origine algérienne mortellement blessé par un policier

Un jeune Français d'origine algérienne, Abdellhoihade Benyahia, dix-neuf ans, a été tué par un inspecteur de police judiciaire dans la soirée du vendredi 5 décembre alors qu'il tentait de s'interposer lors d'une bagarre dans un café de Pantin (Seine-Saint-Denis).

Selon le frère de la victime, le jeune homme tentait de séparer deux inconnus sortis dans la rue pour régler leur différend, lorsqu'un policier – qui n'était pas en service – a brandi son revolver. Criant *« Police ! »*, l'inspecteur a tiré sans sommation et presque à bout portant, selon les témoins. Abdellhoihade Benyahia est mort sur le coup. Les personnes présentes ont alors assommé le meurtrier, dont l'identité n'a pas été révélée.

Dès l'arrivée de la police, les témoins ont été emmenés au commissariat central de Pantin, puis immédiatement entendus par des policiers de l'IGS (Inspection générale des services) saisie par le parquet de Bobigny. L'inspecteur a été laissé en liberté.

Les faits n'ont été connus que près de quarante-huit heures après la mort du jeune homme. Des consignes avaient été données aux policiers pour que le drame – qui s'est produit peu avant qu'un autre jeune beur ne trouve la mort au quartier Latin – ne s'ébruite pas. Alors que le corps de la victime a été transféré samedi à l'institut médico-légal de Paris, la famille n'en avait toujours pas été informée dimanche soir. Les amis d'Abdellhoihade, qui effectuait un stage d'animateur à la Cité des sciences de La Villette, ont appelé à une marche silencieuse de protestation le mardi 9 décembre à Pantin.

Paris

Manifestation contre les incendies criminels

Deux cents personnes environ, dont de nombreux enfants encadrés par leurs parents et leurs professeurs, ont manifesté, samedi 6 décembre dans le vingtième arrondissement de Paris, devant les trois immeubles qui ont été ravagés récemment par des incendies d'origine criminelle et qui ont fait au total dix-huit morts et des dizaines de blessés. Les enfants ont déposé une plaque en bois à l'entrée de l'immeuble de la rue de Tlemcen, où huit personnes, dont quatre écoliers africains, ont trouvé la mort le 27 novembre dernier. M. Michel Charzat, député socialiste du vingtième arrondissement, était présent.

Les associations du quartier ont annoncé qu'une autre manifestation aurait lieu mardi 9 décembre devant l'Hôtel de Ville de Paris pour réclamer le relogement des dizaines de familles qui ont été sinistrées.

● **PARIS : le directeur d'une agence d'ASSEDIC écroué pour malversations.** – Le directeur de l'agence des ASSEDIC du 18e arrondissement, rue Georgette-Agutte à Paris, M. Louis Halic, cinquante-huit ans, qui s'était livré à des malversations dans l'exercice de ses fonctions, détournant 1 600 000 F en préjudice de son administration, vient de se constituer prisonnier.

M. Halic, qui s'est présenté au cabinet de Mme Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée d'une information judiciaire sur ces escroqueries, a été inculpé et écroué. Louis Halic, depuis plusieurs années, recrutait des chômeurs en fin de droits et les faisait inscrire à son agence en leur attribuant un domicile fictif dans le dix-huitième arrondissement. Ces faux chômeurs percevaient alors de nouveaux subsides qu'ils partageaient avec le directeur indélicat.

Au congrès de l'Association professionnelle des magistrats

« Chalandon, tiens bon, la justice retrouve la raison »

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) approuve le projet de prisons privées. Elle éprouve même à son sujet moins d'hésitation que le garde des sceaux, qui travaille aujourd'hui à améliorer son texte, autrement dit à le rendre plus présentable.

L'APM, qui réunissait, samedi 6 décembre, à Paris, son assemblée générale annuelle, se contenterait de confier *« à des agents du secteur public* (...) *certaines fonctions* (...) *comme les greffes et les postes de direction et d'encadrement »*. M. Albin Chalandon est prêt, lui, à une tout autre concession : les gardiens, en contact direct avec les détenus et disposant à leur encontre d'un pouvoir de coercition, resteraient des fonctionnaires, soit détachés, soit *« mis à disposition »*.

Le choix entre ces deux formules, ou d'autres encore, n'est pas arrêté. Nous discutons avec les sénateurs de la commission des lois pour trouver la solution adéquate, a déclaré samedi M. Chalandon. *« L'usage de la force et les fonctions disciplinaires,* a-t-il confirmé, *resteront de toute façon une prérogative exclusive de l'Etat. »*

Ce que M. Chalandon n'a pas dit, mais qu'on a appris en marge du congrès, c'est que des discussions parallèles ont lieu à la chancellerie avec les directeurs de prisons FO et les représentants de certaines entreprises privées, discussions destinées à soumettre au Sénat un projet acceptable pour les principales parties prenantes.

Poussé par M. Jacques Chirac à revoir son projet, M. Chalandon s'est attelé à la tâche, avec le souci de ne pas heurter les cadres de l'administration pénitentiaire – dont l'appui lui est précieux – et avec pour objectif de ne pas décourager les entreprises candidates, car il ne perd pas de vue l'essentiel : la privatisation.

Parlant de la magistrature, M. Chalandon a regretté ses *« divisions »*, ses *« déchirements »* et sa politisation. Il la souhaiterait plus respectueuse de l'obligation de réserve. Il aimerait aussi que les nominations de magistrats ne puissent donner lieu à des spéculations sur *« l'idéologie politique »* des personnes choisies. Enfin, le garde des sceaux a estimé que les *« déclarations fracassantes de certains syndicats »* nuisaient à la justice.

M. Chalandon n'en a pas dit plus, si bien qu'on ne sait pas qui il visait : le Syndicat de la magistrature qui, le 30 novembre, au cours de son congrès, a discuté puis repoussé une motion exigeant sa démission, ou l'APM qui, jugeant trop lent le changement de politique pénale, a réclamé récemment la tête de plusieurs hauts magistrats (*le Monde* du 4 décembre).

A en juger par les applaudissements, les congressistes ne se sont pas sentis visés. Leur président, M. Jean Pringuez, a, au contraire, couvert d'éloges fleuris le garde des sceaux : *« Chalandon, tiens bon, la justice retrouve la raison »* ; *« Continuez à transformer notre credo professionnel en un* Te Deum *judiciaire »* etc...

Concert de louanges

Ce concert de louanges n'empêche pas l'APM de regretter que, *« sur quelques points précis »*, le changement n'aille pas assez vite ou pas assez loin. Ses adhérents sont, pour certains, des nostalgiques de la Cour de sûreté de l'Etat et de la peine de mort. Ils reprochent à M. Chalandon de ne pas avoir restauré les prérogatives des procureurs dans toute leur plénitude, prérogatives minées, selon eux, par M. Robert Badinter.

Enfin, M. Jean-Claude Dauvel, secrétaire général, juge alarmante la misère de la magistrature, mal payée, incapable, souvent, de tenir son rang et, par conséquent, déconsidérée.

Née en 1981 au lendemain de la victoire de la gauche, l'APM revendique 600 adhérents sur 5 600 magistrats. Elle a obtenu 15,303% des suffrages exprimés dans les tribunaux aux élections professionnelles du mois de mai et 12,93 % dans les cours d'appel. Plusieurs membres du cabinet de M. Chalandon en sont adhérents ou l'ont été. Le conseiller technique du premier ministre pour les affaires de justice, M. Alexandre Ben-Makhlouf, est, lui aussi, adhérent de l'APM, comme le sont les magistrats choisis récemment pour siéger à la Commission nationale de la communication et des libertés (M. Yves Rocca) et au conseil d'administration de RFO (M. Raoul Béteille).

BERTRAND LE GENDRE.

POINT DE VUE

Non à un lobby privé de l'enfermement

par Jean-Marie Pillard
secrétaire général
de la Fédération justice CFDT

LE projet de prisons privées, adopté par le conseil des ministres malgré l'avis du Conseil d'Etat, soulève au moins trois questions qui nous paraissent essentielles :

1) Sur le plan de l'éthique d'abord, que dire de la dignité des détenus quand des sociétés privés pourront désormais bâtir leur stratégie économique et réaliser des bénéfices en spéculant sur l'accroissement de la délinquance ? Avec quelle efficacité l'Etat exercera-t-il son contrôle face au lobby privé de l'enfermement ? Quels effets la loi de l'offre et de la demande appliquée aux prisons aura-t-elle sur la politique pénale ?

2) Alors qu'Albin Chalandon a lui-même déclaré, à l'Assemblée nationale, le jour de l'adoption du projet par le conseil des ministres, qu'il y aurait une économie importante en personnels grâce à l'apport des techniques modernes, qu'en sera-t-il de la dignité des personnels de surveillance dans un système électronique où la fonction de surveillance serait réduite à celle d'opérateurs dans une salle de contrôle ? Quelles seront les conséquences de cet appauvrissement des tâches de surveillance sur les détenus ?

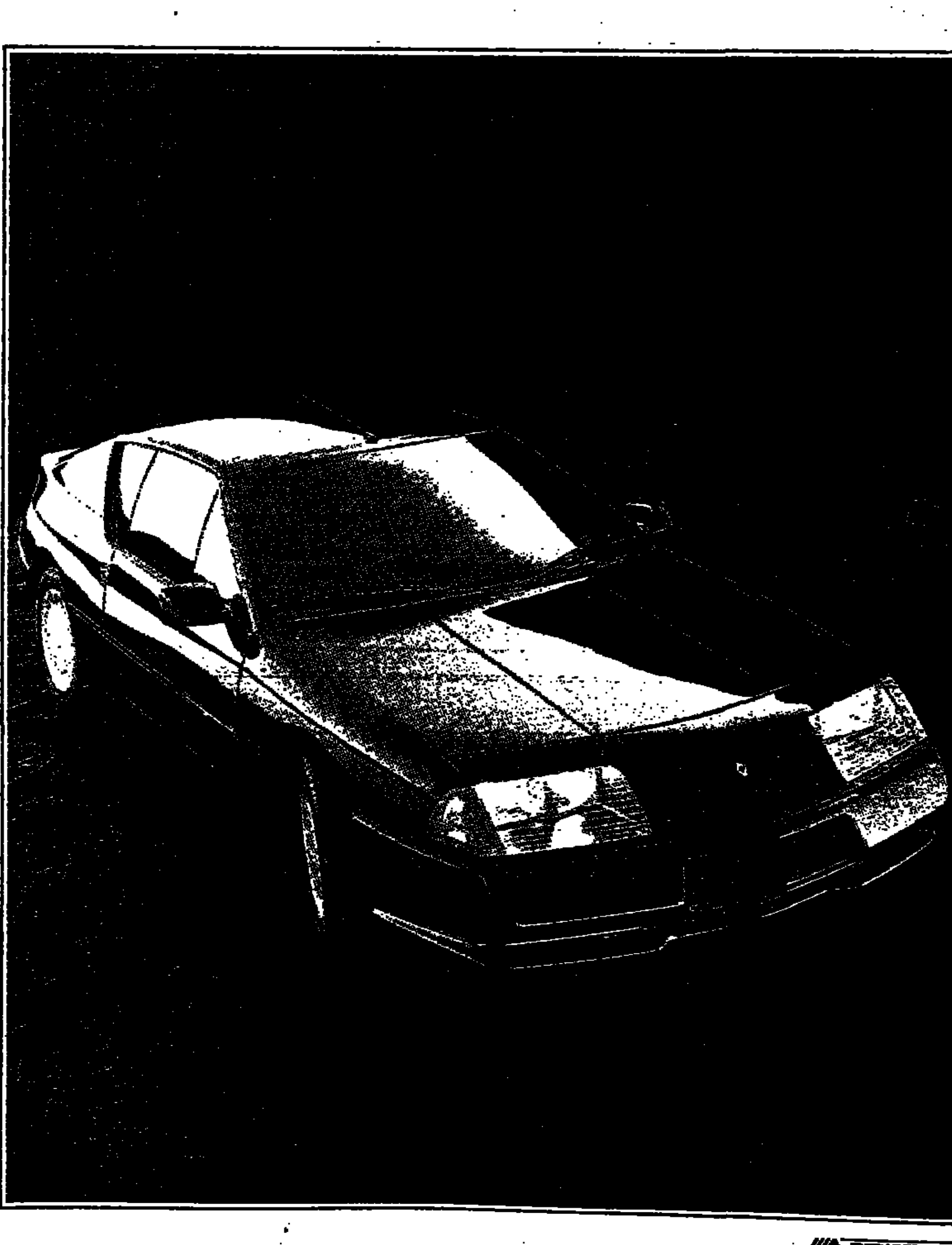
3) Sur le plan économique, enfin, le ministre de la justice affirme que le financement privé coûterait beaucoup moins cher à l'Etat. La démonstration nous laisse perplexe, les chiffres annoncés augmentant au fil des semaines.

De surcroît, M. Chalandon, ministre de l'équipement et du logement s'est déjà signalé, en 1970, par sa politique de concession des autoroutes à des sociétés privées qui s'est soldée par un échec si l'on en juge les conclusions auxquelles aboutit le rapport annuel 1986 de la Cour des comptes.

Le projet concernant les prisons privées n'offre aucune garantie d'efficacité économique. Les sommes versées par l'Etat au privé seraient plus utiles à la nécessaire rénovation voire à la reconstruction d'établissements particulièrement vétustes.

En conclusion, la seule réponse adaptée à la surpopulation pénale est une politique active de prévention et de réinsertion, le développement des mesures alternatives à l'emprisonnement ainsi que la modernisation du système public pénitentiaire.







CINÉMA

« La Puritaine », de Jacques Doillon

Entre cœur et jardin

Une fois encore, Jacques Doillon explore le désordre des êtres. Dans une histoire de « fille prodigue », qui se déroule dans un théâtre et où éclate le talent de Sandrine Bonnaire.


SIPA PRESSE

Jacques Doillon, le plus pudique des exhibitionnistes, continue à fouiller avec une obstination fiévreuse dans le désordre des cœurs : son nouveau film pourrait aussi bien emprunter le titre d'une de ses œuvres précédentes, *la Drôlesse, la Femme qui pleure* ou évidemment *la Vie de famille*, ou mieux encore *la Fille prodigue*...

Tout se passe dans un théâtre un peu croulant. Tonton Freud est dans la loge d'honneur avec le vieil Œdipe qu'on n'arrive toujours pas à liquider. Manon, dix-huit ans, a fait une fugue. Après un an d'absence, elle s'annonce à son père par un télégramme : « *Pardon possible.* » Quelle faute a-t-il commise ? Pierre l'apprendra et nous aussi : une histoire de photo trouvée, d'image maternelle souillée.

Avant que n'intervienne la réconciliation finale, filiale, sur une très jolie scène d'abandon et de chasteté, il y aura une folle agitation dans cette salle où, vous l'avez deviné, se déroule la comédie de la vie. Des cintres à la fosse, du plateau aux loges, de l'enfer des sentiments au « paradis » qui menace ruine (attention, symbole), le père et la fille se livreront à une épuisante partie de cache-cache affectif.

Epuisante pour tout le monde. Depuis longtemps déjà, Manon est là, dans la pénombre, on la devine, on l'espère, mais elle court, elle court la furetense... On voit surtout Ariane, la maîtresse de Pierre (Sabine Azéma). Nerveuse déesse *ex machina*, elle opte pour le registre vibrant, menton qui tremble, assez vieux théâtre, piège qu'elle avait évité avec Resnais dans le *Mélo* de Henry Bernstein. Allez savoir...

On voit aussi beaucoup Michel Piccoli (Pierre). Vraiment très bien, très émouvant, vieux chat gris égoïste et gourmand. Dans une longue séquence légèrement urticante, il va mener l'enquête sur le retour de Manon. Choisissant d'en demander des interprétations à ses élèves comédiennes, il leur distribue, dans une opération de fragmentation frustrante, des parcelles du personnage de sa fille. Les jolies demoiselles (Brigitte Coscas, Anne Coesens, Corinne Dacla...) sont ainsi amenées à devenir qui *« les orteils de Manon »*, qui *« la main de Manon »*, *« l'oreille de Manon »* et jusqu'à *« l'absence de Manon »*...

Sandrine Bonheur

L'absence de Manon, justement, se fait de plus en plus sentir. On s'ennuie, quoi. Quand enfin elle envahit l'écran, et cette petite *« puritaine »* qui *« se shoote à la honte »*, comme dit son papa de cinéma, nous empoigne, nous émeut, nous enchante.

Allons donc, c'est aujourd'hui que vous la découvrez la Bonnaire ? Achetez un réveil, une autre paire de lunettes. Vous ne l'avez pas vue chez Pialat ? Chez Varda ? Si, si, elle était formidable, mais dans des rôles plus lourds qu'elle, qui collaient à sa peau comme un manteau de pauvre. Là, elle invente tout, sensible sûrement à la discrétion passionnée de Doillon, docile, mais en même temps s'appropriant une *liberté nouvelle, s'affranchissant* de ses dernières entraves de chrysalide de star.

Lumineuse, nocturne, belle ou moche à volonté, elle passe avec une légèreté de papillon du chagrin à la jubilation, de la bouderie butée au charme désarmé. Elle est l'adolescence incarnée. Sandrine Bonheur...

DANIÈLE HEYMANN.

MUSIQUES

Le concours de piano Marguerite-Long

Un cru moyen

Un Brésilien de vingt-sept ans, impétueux et brillant, et une petite Japonaise de vingt ans, qui collectionne les récompenses en Europe, ont dominé le prix Marguerite-Long.

Les deux premiers prix ex-aequo, *qui ont couronné le concours international* de piano Marguerite-Long, pourraient indiquer un niveau exceptionnel ; on y verra plutôt l'embarras du jury, présidé par Pierre Petit, pour dégager un nom dans un lot qui ne dépassait guère celui d'un conservatoire. Peut-être aurait-il mieux valu ne pas décerner la suprême récompense.

Avec l'inflation des concours internationaux, le prix Marguerite-Long connaît une situation quelque peu inquiétante : 36 concurrents seulement (sur 60 inscrits) y ont pris part, contre 52 en 1981 et 76 en 1979. Les meilleurs Français semblent redouter l'échec devant leur public (alors qu'ils ont remporté des succès flatteurs au dernier concours Chopin de Varsovie) *et sur* les sept présents, aucun n'est parvenu en finale. Seize Asiatiques (dont 8 Japonais) constituaient près de la moitié de l'effectif, tandis que l'Europe Centrale et l'Amérique étaient maigrement représentées et l'URSS absente.

Les lauréats sont les plus musiciens

Cela noté, le palmarès ne souffre pas contestation. Les deux lauréats sont aussi les plus musiciens. Jeu vif et bien équilibré, tempérament impétueux et lyrique à l'occasion, avec des mains aussi agiles qu'intelligentes, José Carlos Cocarelli (Brésil, vingt-sept ans), très brillant dans la *Sonate* de Dutilleux et le morceau imposé de Michel Merlet, s'est un peu perdu dans les méandres de la *Fantaisie* de Schumann, sa *Ballade* de Fauré n'a pas tenu toutes les promesses d'un toucher fort agréable, et son interprétation du *2e Concerto* de Chopin est restée assez artificielle, vigoureuse et terne à la fois, sentimentale et assez mièvre.

A vingt ans, la petite Japonaise Yukino Fujiwara, qui collectionne les prix en Europe depuis *1979*, séduit par sa passion, sa personnalité de feu, toutes facultés tendues pour entendre et exprimer la musique du fond de son âme. Elle aura sans doute du mal à discipliner un jeu exagérément émotif, un peu brouillon parfois.

Les autres finalistes étaient moins *attachants* : le Bulgare Vesselin Stanev, bonne technique russe, aux interprétation platement scolaires ; la Coréenne Youngshin An, qui a joué le *5e Concerto* de Beethoven comme Mme Czerny, mais des *Images* de Debussy avec des sonorités extraordinaires ; et deux autres Japonaises trop pâles pour faire carrière.

Correct dans Beethoven, le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Philippe Bender, a témoigné quatre fois, dans le *Concerto en fa mineur*, de Chopin, d'une médiocrité affligeante, tempi ridicules, phrasés approximatifs et mous.

JACQUES LONCHAMPT.

Palmarès

Grand prix ex-aequo : José Carlos Cocarelli (qui reçoit également les *prix du public et de la meilleure interprétation de musique française)* et Yukino Fujiwara ; *3e prix :* Vesselin Stanev ; *4e prix :* Youngshin An ; *5e prix :* Haruko Ueda ; *6e prix :* Kyoko Tabe.

Le concours était richement doté cette année par de nombreux mécènes, en particulier la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation Elf-Aquitaine, la Banque nationale de Paris, la Fondation Gulbenkian, la Fujisankei Communications Group, etc.

Le concert de gala des lauréats et la remise des récompenses ont lieu ce lundi 8 décembre, salle Pleyel, à 20 h 30.

La semaine du mélomane

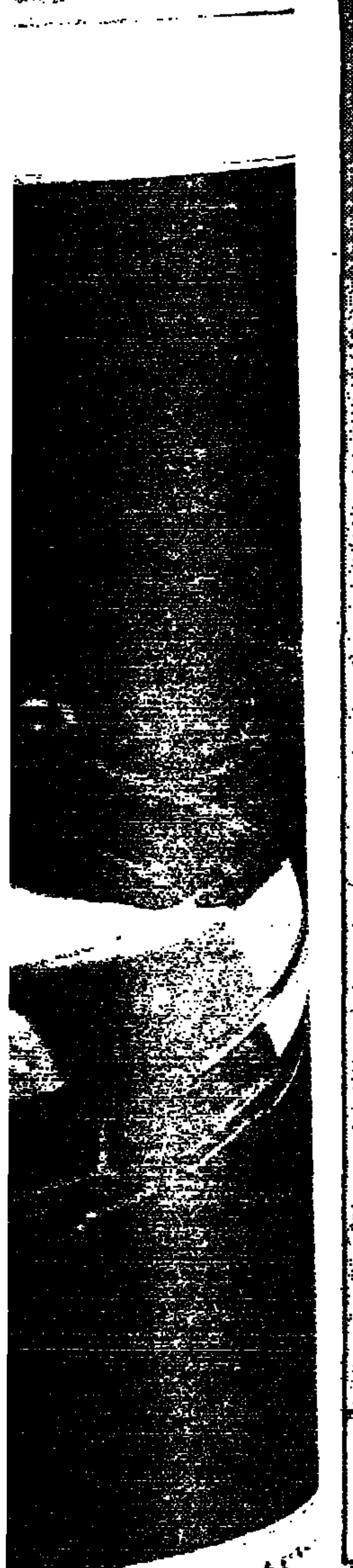
Ayant enfin découvert que la vie musicale est aussi vivante en province qu'à Paris, le mélomane fait ses adieux à la capitale, malgré le récital prometteur de Jean-François Heisser (mardi 9, salle Gaveau) et *les Enfants de Bethléem* de Pierné, qu'il affectionne tout particulièrement (le 11 à Saint-Germain-des-Prés).

Il se rendra d'abord à Lille, où Jean-Claude Casadesus et son orchestre ont invité la violoniste A. S. Mutter, les 8 et 9, à jouer le *Concerto* de Brahms, puis le pianiste M. Rudy pour un programme Prokofiev (le 11 à Arras et le 13 à Béthune). Il ne manquera pas pour autant les « Aspects de la musique contemporaine » du conservatoire de Caen : Dao et Xenakis, le 10, par les Percussions de Nantes ; Jolivet, Malec, Boucourechliev et Durville le 12 ; Schoënberg, Bartok, Lenot, le 16. Il suivra également la Sinfonietta de Picardie, dirigée par A. Myrat, qui sera le 11 à Amiens, le 12 à Guignicourt, le 13 à Beauvais, le 14 à Senlis, avec au programme : Roussel, Mozart, Routh et Liszt.

Il rejoindra V. Perlemuter le 13 à Oyonnax ou le 14 à Bourg-en-Bresse, à moins qu'il n'aille à Lille le 14 entendre des pièces curieuses de Liszt. Mais comment choisir entre *l'Enfance du Christ* à Nancy (les 11 et 12), et *Roméo et Juliette* de Berlioz à Montpellier (les 12 et 14) ? Entre la *Jenufa* de Marseille, les 10, 13 et 16 et celle de Strasbourg, les 14 et 16 ? Doit-il aller à Orléans pour *Cosi fan tutte* (les 12 et 14) ou à La Rochelle pour *le Barbier de Séville* (les 12 et 13) ?

Devant tant de choix impossibles, le mélomane redevient pantouflard : il ira donc écouter la *Symphonie* de Chausson avec l'Orchestre de Paris, salle Pleyel, les 10 et 11.

G. C.



Culture

MUSIQUES

« Don Quichotte », de Massenet, à l'Opéra de Paris

Des épines dans les lauriers

La mise en scène de Piero Faggioni emporte l'adhésion d'un public ravi. Il y a pourtant beaucoup à dire (et à redire) sur cette production de l'opéra de Massenet qui ne cesse depuis quatre ans de remporter des succès.

La première de *Don Quichotte* s'est achevée vendredi soir dans l'euphorie générale ; non seulement Ruggero Raimondi (Don Quichotte), Gabriel Bacquier (Sancho) et Hanna Schwarz (Dulcinée) ont été longuement applaudis, mais aussi le chef Georges Prêtre, et le metteur en scène Piero Faggioni, auteur des décors et des costumes. Après les succès répétés de cette production présentée à Vienne en 1982, à Naples puis à Barcelone en 1986, on voit mal comment il aurait pu en être autrement... Alors que le *Don Quichotte* de 1974 avait jeté une ombre tenace sur le début de l'ère Libermann, celui-ci vient à point pour réconcilier le palais Garnier, son public et la critique.

On peut se demander cependant en quoi cette production l'emporte sur la précédente. Il y a douze ans, on s'en était pris surtout à l'œuvre, la plus mauvaise de Massenet disait-on sans rire et sans savoir ; à présent, on n'en est plus si sûr : en tout cas la partition est identique et Georges Prêtre la dirige de la même façon.

La distribution est bonne, encore qu'aucun des protagonistes n'y soit dans son meilleur rôle : la prononciation française gêne visiblement Raimondi et Hanna Schwarz, nuisant à l'homogénéité de la ligne vocale, et Gabriel Bacquier a une fâcheuse tendance à charger son rôle. Nicolaï Ghiaurov, Robert Massard et Viorica Cortez leur étaient-ils de beaucoup inférieurs ?

Reste la mise en scène, pierre de touche du succès à l'évidence. Dans la nudité désolante des décors de son cru, Peter Ustinov avait rendu l'ouvrage plus dérisoire que comique. A l'inverse, Faggioni a surtout soigné l'emballage car la direction d'acteurs ne brille pas par une rigueur particulière ni par une réelle adéquation au rythme dramatico-musical.

Au lever du rideau, Don Quichotte expire, nous dit-on, au milieu de ses livres. *L'orchestre joue le prélude du cinquième acte* – pourquoi pas ? – et l'on entend une respiration oppressée. L'idée semble belle jusqu'à ce qu'on découvre que ce souffle est prosaïquement celui de la mécanique des ailes de Pégase. Don Quichotte l'enfourchant bientôt en grande pompe, on ne sait pourquoi, tandis qu'une armée de chevaliers viendra se trémousser en mesure sur la musique de la féria qui ouvre normalement l'opéra. Avec ce qu'il faut de fumigènes, c'est ce qu'on appelle un effet, rien de plus. Il a l'avantage d'être réussi, tandis que les chevaux à roulettes poussés par des hommes, la présence continue sur scène d'une foule de spectateurs, le balcon amovible de Dulcinée et les flocons de neige du troisième acte laissent assez froid.

Le combat contre les moulins, en revanche, est réellement impressionnant ; c'est à peu près le seul des nombreux problèmes scéniques posés par l'ouvrage que Faggioni ait résolus en l'abordant de front.

La direction de Georges Prêtre, elle aussi, repose davantage sur une succession d'effets que sur une conception d'ensemble de l'architecture musicale. De là, des chutes de tension, des passages trop voyants d'un groupe instrumental à un autre (des cuivres aux bois notamment) et une grande négligence dans les transitions. L'orchestration de Massenet est trop claire pour supporter l'à peu près. Surtout, il y a ce rubato dont Georges Prêtre use et abuse, qui se traduit à l'orchestre par une imprécision des attaques et de la polyphonie en contradiction avec une écriture toujours nette. Pour Massenet, quoi qu'on en dise, le mauvais style n'est pas le vrai style.

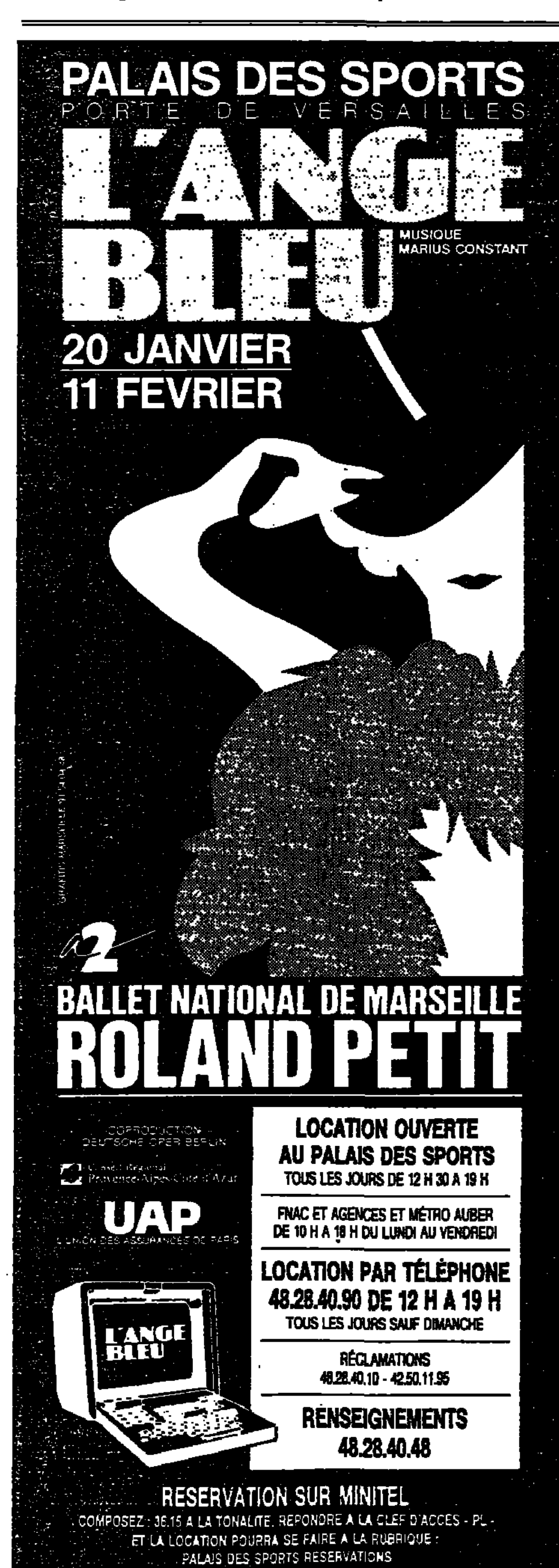
On a eu la surprise d'entendre, par ailleurs, la chanson du quatrième acte accompagnée non sur la guitare par Dulcinée elle-même – *« ceci est absolu »*, précise la partition – mais à l'orchestre. La partie de guitare n'est cependant pas si ardue qu'une chanteuse ne puisse en venir à bout. On a utilisé ici une transcription que Massenet réservait à son autorisation expresse et qu'il ne laissa pas publier ; la moindre des choses aurait été de demander à Hanna Schwarz de jouer elle-même des castagnettes, comme cela est spécifié.

Là encore, on ne s'est guère soucié des intentions de l'auteur. Que dire alors du parti pris de parler les derniers mots de Don Quichotte au lieu de les chanter et de rejoindre ainsi, sur la même note, la voix de Dulcinée ?

Une telle sévérité étonnera sans doute à propos d'une production qui plaît et qui n'est pas moins bonne qu'une autre, mais fermer les yeux ou les oreilles au bon moment n'est pas la meilleure façon de rendre justice à un spectacle, surtout si l'on en attend un peu plus que d'ordinaire.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : les 8, 11, 14, 16, 19 et 22 décembre, à 19 h 30. Ces représentatons feront l'objet d'un enregistrement coproduit par Erato, Radio-France et la TNOP. *L'Avant-scène Opéra* consacre son nº93 à *Don Quichotte*. Outre le livret commenté, on y trouvera divers articles historiques et une discographie (130 p., 58 F).



A la Comédie des Champs-Élysées

Cziffra ressuscité ?

Georges Cziffra n'avait pas joué à Paris depuis la disparition dramatique de son fils en 1981. Il donne un récital ce lundi.

« Un Cziffra », disait-on dans les années 60. Pour désigner... quoi, en fait ? Un éternel enfant prodige ? Le miracle de la nature d'une grande virtuosité déferlante ? Ce genre de pianiste, surtout, dont une partie du public ricane et que l'autre aime à pleurer.

Se souvient-on encore, trente ans après son premier récital parisien, à quel point Cziffra fut aimé ? A la fois comme un miraculé du drame de Budapest (qu'il choisit de quitter quand les chars soviétiques y entraient) et, bel et bien, comme Liszt réincarné. La résurrection lui est d'ailleurs un thème familier. Le récital (Schubert, Chopin, Liszt) qu'il donne ce lundi à la Comédie des Champs-Elysées marque un peu plus que sa rentrée : il renaît.

« Pendant deux ans, la seule vue d'un piano m'a donné envie de vomir, dit-il. *Je ne pouvais pas me décrisper ; la nuit, j'agressais les passants dans la rue. Je suis tombé à terre, et, jusqu'en 1984, je ne me suis pas relevé.*

» Brusquement, j'ai accepté. J'ai compris que boire deux bouteilles de whisky par jour ne changerait rien à la mort de mon fils. Sans aide, sans médecin, sans parler à personne, j'ai cessé de boire et de manger. Je me suis imposé d'avoir faim sept jours sur sept. « Faites attention, c'est dangereux, il n'y arrivera jamais », *disait-on à ma femme. J'ai perdu vingt-trois kilos. Je travaille à nouveau quatre à cinq heures chaque matin.*

» Se remettre au piano, ce n'est pas seulement une question de main ou de mémoire. Il faut discipliner tout son être physique pour pouvoir en disposer de la même façon chaque matin. Autrefois, je me levais, je sautais au clavier, et mes doigts roulaient d'eux-mêmes. Avec l'âge, je suis devenu irrégulier, les mêmes intervalles me tombent un jour sous les doigts et, le lendemain, tout le travail est à recommencer.

» En sortant de ces deux années, j'ai eu terriblement honte, puis j'ai retrouvé, avec le sentiment de mon humanité, l'impatience de regagner mes pouvoirs anciens. Jamais je n'avais eu faim de musique à ce point. Je voulais tout rejouer. Par quelle œuvre commencer ? J'arrêtais mon choix. Ma musculature renâclait. Comment la plier ? Ce terrible dialogue a duré quatre mois, sans résultat. Mais la décision était là : bientôt, les progrès ont commencé. »

Nourrisson né moribond dans une famille déclassée ; pianiste de cirque à cinq ans ; mené par miracle de la foire au conservatoire ; ballotté pendant la guerre de misères radicales en préludes à la gloire ; travesti, un temps, en pianiste de jazz ; emprisonné, la paix revenue, par la Hongrie socialiste et condamné à transporter des blocs de pierre qui devaient lui laisser les muscles de ses poignets distendus ; ambassadeur malgré lui de la Hongrie à l'étranger, exilé, comblé par le « paradis français », bienfaiteur dans sa localité (1), Gyorgy Cziffra – son prénom a, entre-temps, été francisé – est donc encore une fois tombé. Mais *il s'est relevé. Son principal allié,* pourtant, n'était plus là pour l'aider : *« Depuis son très jeune âge, mon fils Gyorgy déchiffre les signes mystérieux qui m'entourent, me précèdent et me poursuivent...* (2) ».

Pianiste, Cziffra apparaît aussi sans parenté. Peut-être moins interprète, d'ailleurs, qu'improvisateur-né et saltimbanque du clavier. Professionnel, il ne l'est devenu qu'en 1953 : il avait déjà trente-deux ans. Auparavant, sa spécialité était le pot-pourri charmeur de gloses intarrissables et de paraphrases vertigineuses sur *la Danse du sabre, les Maîtres chanteurs*, sur les valses de Strauss et les hymnes hongrois. Liszt, en cela, était son vrai papa.

Il aura, plus tard, quelque peine à se débarrasser d'un style qu'il qualifiera lui-même de *« bizarre, excessif, incohérent et surchargé »*. On l'adulait virtuose. Il n'a jamais cessé de rêver à *« ce petit impromptu que l'on jouerait en toute simplicité »* et qui clouerait le public à son siège comme aucune czardas ne l'a jamais fait. *« Etre un artiste... je crois que je suis en train d'y arriver. »*

Propos recueillis par ANNE REY.

(1) *Le pianiste* a acquis, par ses seuls cachets, l'ancienne chapelle gothique de Saint-Frambourg, à Senlis, devenue Fondation Cziffra et transformée, avec l'aide des pianos Yamaha et de la municipalité, en Auditorium Franz-Liszt. De jeunes musiciens et plasticiens y sont actuellement pris en charge et exposés.

(2) *Des canons et des fleurs* : mémoires de Gyorgy Cziffra, traduits en français par Gyorgy Cziffra junior. Editions Robert Laffont.

« Guerre et Paix », de Prokofiev magnifié par Rostropovitch

Six heures salle Pleyel (avec un entracte-sandwich), c'est le festin colossal de musique auquel Rostropovitch avait convié Paris en l'honneur de son bien-aimé Prokofiev, dont il dirigeait *Guerre et Paix*, donné pour la première fois en version tout-à-fait intégrale. Les représentations de l'Opéra de Sofia sont trop récentes pour qu'on revienne sur l'œuvre (*le Monde* du 12 avril), sinon pour dire qu'avec un plateau exceptionnel Rostropovitch a tiré la quintessence de cette fresque très inégale.

Galina Vichnevskaïa, réincarnant sa bouleversante Natacha du Bolchoï avec une voix et un port merveilleux, Lajos Miller (le prince André), Wieslaw Ochman, qui s'est élevé à l'humanité sublime de Pierre Bezoukhov, et Nicolaï Gedda, terrible Anatole Kouraguine, ont fait apparaître dans l'immense premier acte une intensité pathétique de plus en plus forte et une rigueur des dialogues qui ne sont pas toujours aussi évidentes chez Prokofiev.

Et, malgré trop d'épisodes patriotiques sommaires, boursouflés, qui sentent l'obligation de faire simple et de travailler pour le peuple, Rostropovitch a rempli les évocations grandioses ou pittoresques de la guerre contre Napoléon d'un puissant courant épique, à la tête d'une formidable armée de basses et de ténors slaves (dont Nicola Ghuiselev en Koutouzov), étayée par les troupes superbes des chœurs de Radio-France.

J. L.

★ On retrouvera cette prestigieuse distribution sur France-Musique le 20 décembre, à 15 heures, et dans l'enregistrement de *Guerre et Paix* que réalise actuellement Erato.

NOTES

Les Trans-musicales de Rennes

Rendez-vous annuel désormais attendu, les Trans-musicales de Rennes sont une expérience unique qui permet pendant plusieurs jours de prendre le pouls de ce qui se fait et s'invente en matière de rock un peu partout dans le monde. Pointue et éclectique, sans être obscure, la programmation, assurée par Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard et soutenue par la ville, a souvent été à l'origine de révélations (de Marquis de Sade à Sigue Sigue Spoutnick, de Etienne Daho aux Woodentops). L'originalité de ce festival, qui se partage entre plusieurs salles de la ville, c'est aussi son esprit et sa convivialité qui provoquent les mélanges : on assiste ainsi régulièrement à des prestations improvisées entre les musiciens de différents groupes.

Pour leur huitième édition consécutive, les Trans-musicales ouvriront en grandes pompes le mardi 9 décembre avec Etienne Daho : l'enfant chéri de Rennes, qui doit à ces rencontres (1) sa première expérience scénique, sera entouré de tous ses amis (Elli Medeiros, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Arnold Turboust, Robert Farel, etc.).

A. W.

(1) *Ouest France* a consacré, dans son édition du 28 novembre, un supplément hors série au rock d'ici avec, en couverture, une photo d'Etienne Daho peinte par Kiki Picasso.

Kool and the Gang à Bercy

Dix-huit ans que ça dure, et pas une ride, pas une entorse à la règle. Kool and the Gang a beau être l'un des plus gros vendeurs de disques aux Etats-Unis, ses mucisiens continuent d'usiner de concert en concert, de quitter un car pour en reprendre un autre. Comme un groupe débutant. Et ils alignent les tubes au même rythme : pour leur seul album *Emergency*, quatre titres se sont classés en tête des hit-parades en 1985, et c'est une de leurs chansons, *Celebration*, qui fut choisie pour accueillir les otages américains de retour d'Iran.

On les a vus en action il y a deux semaines à Berlin devant un public teuton proprement tétanisé. Ils sont neuf, et vieux comme le monde. Mais c'est de la dynamite. Depuis le temps, ces gens-là ont acquis une science imparable de l'acte public. *Grosse machine huilée avec mise en* place à l'équerre, cuivres pétaradants (la puissance de leurs attaques !), breaks vertigineux et démarrages sur les chapeaux de roues, ils enchaînent les morceaux sur des rythmes qui catapultent sans relâche des mélodies impeccables et interchangeables.

Ils ne sont pas là pour philosopher (les textes parlent d'unité, de l'amour de Dieu et des hommes, surtout pas de sexe : les voix suaves, les pulsions torrides, se chargent de l'évocation) mais pour assurer la fonction dansante. Leur show reste fonctionnel, adapté à la multiplication des concerts, sans la démesure de leurs homologues. Le plaisir qu'ils procurent pendant près de deux heures est celui de l'instant, sans suite et sans partage, comme un juke-box qui n'aurait qu'un nom au programme.

A. W.

★ Lundi 8 et mardi 9 décembre à 20 heures à Bercy ; le 10, à Strasbourg ; le 11, à Lyon. Disques chez Phonogram.

Dessin politique à Bruxelles

Ouvert le 6 décembre, le premier Festival international du dessin politique qui se tient à Bruxelles jusqu'au 14 décembre. Réunissant les dessins originaux d'une centaine de caricaturistes venus de plus de vingt pays – de la Belgique à la Finlande, de la Roumanie à l'Islande et de la Tuquie à l'URSS, – ce festival permet de montrer quelles sont, dans tous les pays, les préoccupations majeures des dessinateurs : apartheid, chômage, course aux armements... Au hit-parade des « stars », Jean-Paul II et Ronald Reagan l'emportent semble-t-il sur Gorbatchev et Kadhafi. Encore que la présence d'une forte colonie de dessinateurs français (c'est notre collaborateur Plantu qui a réalisé l'affiche du festival) met François Mitterrand en bonne place.

Deux dessinateurs français ont été primés par un jury de journalistes belges : Jean-François Batellier et Denis Pessin. Ce dernier, auteur des *Aventures de petit Beur*, collabore régulièrement au *Monde*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Orsay pour les jeunes

Comment rendre la visite d'un musée attrayante pour des jeunes de cinq à vingt-cinq ans ? Le musée d'Orsay, qui ouvre ses portes au public le 9 décembre, veut les séduire en leur proposant des formules de découverte qui s'appuient sur l'audiovisuel et l'informatique. Plusieurs films pédagogiques ont été réalisés spécialement pour le jeune public, et un fichier informatisé permet de parcourir la période 1848-1914, en effectuant des recoupements entre les diverses productions artistiques : peintures, sculptures, photographies.

Pour les plus jeunes, la visite s'organise sous forme de jeu, et des ateliers leur permettent de se familiariser avec les œuvres exposées. Pour les plus de quinze ans, des conférences sont organisées en collaboration avec les enseignants, et une salle de documentation leur est réservée. Pour tous, le service culturel du musée édite des « carnets parcours », qui proposent de découvrir quelques œuvres, à partir d'un thème précis : Baudelaire et ses peintres, la danse, l'image du paysan au XIXe siècle, par exemple.

Les enseignants sont invités à participer à la réalisation de projets éducatifs : une réunion d'information est prévue le deuxième mercredi de chaque mois, au musée.

★ Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 45-49-48-14.



Culture

THÉATRE

« Le Récit de la servante Zerline », aux Bouffes du Nord

Jeanne Moreau passe aux aveux

Mis en scène par Klaus Michael Grüber, le Récit de la servante Zerline est dit par Jeanne Moreau. L'actrice n'était pas montée sur scène depuis plusieurs années. Elle y revient avec la même voix étrange.

L'histoire de la servante Zerline, l'écrivain d'origine autrichienne Hermann Broch la raconte dans un livre, *les Irresponsables*, qu'il a écrit en 1950 aux États-Unis, où il vivait depuis 1938. Le titre *les Irresponsables* indique un projet politique du livre. *« Le roman décrit des situations et des types allemands de la période préhitlérienne*, dit Broch. *Les personnages choisis pour les représenter sont dépourvus de convictions politiques... Aucun d'eux n'est directement « responsable » de la catastrophe hitlérienne... C'est malgré tout dans cet état d'âme et d'esprit – l'expérience l'a prouvé – que le nazisme a puisé sa vraie force. »*

Cette implication de la thèse de la *« culpabilité non coupable, mais coupable tout de même »* donne bien sûr un intérêt supplémentaire à la lecture des *Irresponsables*, mais elle n'alimente pas vraiment le livre, elle a quelque chose d'une bonne idée trouvée après coup, et saupoudrée ici et là pour surévaluer l'œuvre.

Le roman d'Hermann Broch est intéressant, écrit avec soin et talent. C'est d'une écriture nettement enfantée par les récits de Kafka, par certains chapitres du *Malte Laurids Brigge* de Rilke, par des nouvelles d'Hofmannsthal. Un livre brillant, intelligent et habile.

Klaus Michael Grüber est allé trouver Jeanne Moreau, qui n'est pas montée sur scène depuis quelques années, et il lui a proposé de dire, dans une mise en scène de lui, les pages des *Irresponsables* intitulées *Récit de la servante Zerline*, qui ont trait surtout à la liaison de Zerline et de von Juna.

Jeanne Moreau n'a, bien sûr, de par son apparence, rien de commun avec Zerline, que Broch décrit, lorsqu'elle fait ce récit, comme une vieille paysanne édentée, rhumatisante, ayant peine à marcher, et dont le visage ridé a le *« caractère monastique »* des femmes âgées qui *« n'ont jamais eu d'enfants »*. Comme toutes les actrices célèbres de l'écran, Jeanne Moreau a imposé une certaine image d'elle-même, qui habite la mémoire de ceux qu'elle a émus, et l'image de Jeanne Moreau est celle non pas d'une Zerline meurtrière, mais d'une présence heureuse, intelligente, plutôt douce. Il suffit de revoir en pensée la main de Jeanne Moreau posée contre une vitre dans *le Feu follet*, de Louis Malle, ou la silhouette lointaine de Jeanne Moreau dévalant une pelouse à bicyclette dans *Jules et Jim*, de François Truffaut, pour revivre immédiatement une émotion précise, aiguë.

Klaus Grüber a assis Jeanne Moreau, robe noire et tablier blanc, devant une petite table, dans une chambre assez sombre. Le jeune homme appelé A., allongé sur un divan, l'écoute raconter son histoire. En parlant, elle pèle une pomme, range un jeu de cartes. De temps en temps, elle se lève et fait quelques pas.

Jeanne Moreau dit le texte de son étrange voix assez haute qui a un timbre à la fois un peu nasillard, un peu parigot, et très jeune. Elle dévide le récit d'un ton uniforme sans effet. Elle reste assez raide, et plutôt qu'à la Jeanne Moreau de ses films les plus connus, elle fait songer à celle d'un film plus rare, celui que Tony Richardson avait tourné d'après un scénario de Jean Genet, *Mademoiselle :* elle y avait déjà cette tenue sévère.

C'est un spectacle remarquable, attachant, et les spectateurs sont heureux de revoir, réentendre une actrice célèbre.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre des Bouffes du Nord.*

L'histoire d'une meurtrière

En Allemagne, dans les premières décennies de ce siècle, une jeune fille de la campagne, Zerline, s'engage comme domestique, en ville, dans la famille d'un général.

Ce n'est pas une trop mauvaise place. La maison est riche. Les maîtres pas trop humiliants. Mais Zerline découvre que l'état de domestique implique certaines privations : *« J'étais faite pour avoir une douzaine d'enfants... Mais quand une fille entre en service, il faut qu'elle se sorte ces idées-là de la tête. Un enfant est un accident malheureux qu'elle doit redouter. »*

Un jour, la générale, sa patronne, demande à Zerline de la quitter pour aller servir dans un autre foyer, celui de sa fille, la baronne W., qui a épousé un magistrat et qui est sur le point de donner naissance à un enfant.

Zerline obéit. L'enfant naît, c'est une fille : Hildegarde. Zerline, qui est très curieuse, découvre que Hildegarde n'est pas la fille du juge, mais de l'amant de la baronne, un fort bel homme, von Juna.

Plus jolie que la baronne, Zerline s'ingénie à séduire von Juna, qui essaie d'abuser d'elle dans l'herbe, dans une mansarde. Mais Zerline exige que la chose ait lieu dans le pavillon de chasse de von Juna, l'un de ses domiciles, repaire habituel de ses frasques.

Ce pavillon est alors occupé par la bonne amie actuelle de von Juna, une chanteuse. Le Don Juan éloigne sa chanteuse pour deux semaines, et Zerline connaît là quinze nuits enchanteresses : von Juna est un amant merveilleux.

Zerline retourne chez la baronne W. Le baron est devenu président de la cour d'assises. Zerline s'est emparées des lettres d'amour échangée par la baronne et von Juna. Eclate la nouvelle que la chanteuse a été trouvée morte dans le pavillon de chasse. Von Juna est arrêté.

Il ne déplaît pas à Zerline qu'un assassin soit son amant, mais il lui déplaît qu'un assassin soit le père de la petite Hildegarde, dont elle s'occupe. Le baron W. préside la cour d'assises devant laquelle va être jugé von Juna. Zerline envoie au baron les lettres d'amour de la baronne et de von Juna. Le baron ne bronche pas et von Juna est acquitté.

Quelques années plus tard, un jeune homme, appelé A., diamantaire, loue une chambre dans la maison qu'occupent la baronne W., Hildegarde (qui ne s'est pas mariée), et Zerline (le baron est mort peu après l'acquittement de von Juna). Zerline, jouant l'entremetteuse, installe une jeune blanchisseuse dans le lit de A. Cette jeune fille se suicidera, et son grand-père, au terme d'un long entretien, conduira A. à se suicider à son tour. Et Zerline assassinera la vieille baronne, en l'empoisonnant.

M.C.

Communication

La públicité sur les radios FM

Vent d'ouest

« Anarchique, compliquée... » Les publicitaires sont encore sévères quand ils évoquent la bande FM. Sévères ou désorientés ; attirés par des chiffres d'audience en hausse constante depuis cinq années, mais déroutés par un esprit, des usages, des modes de fonctionnement à l'opposé de ceux des radios périphériques ; rebutés par la multitude d'interlocuteurs, des résultats approximatifs, un sentiment d'amateurisme, et déconcertés par l'image dissidente d'un secteur incernable, né d'une rébellion.

Peu de professionnels, à vrai dire, peuvent se prévaloir d'une bonne connaissance de la FM. Et quelques expériences décevantes ont suffi à dissuader certains de l'utiliser avant que, la concentration aidant, trois ou quatre réseaux nationaux irriguent la France et simplifient l'achat d'espace. L'arrivée des nouvelles télévisions a amoindri l'attrait des radios locales et sans doute faudra-t-il réviser à la baisse les prévisions optimistes concernant les investissements publicitaires sur la FM pour 1986. Parties de 560 millions de francs, celles-ci sont aujourd'hui plus proches de 400 millions de francs, soit le même chiffre qu'en 1985. Bref, la plupart des professionnels de la FM ont le blues. Et il est justifié. Si peu de gens savent vendre la FM !

« Un média riche »

« C'est pourtant un média riche, pointu et d'avenir, proteste M. Iann Travaillé. *Un outil souple, avec un fort impact, qui permet de cibler, de segmenter très finement l'auditoire, de le mobiliser en faisant intervenir la notion d'interactivité. Bref, de renouveler et d'optimiser l'utilisation de la radio. Et de résoudre avec précision des problèmes d'annonceurs auxquels les radios périphériques n'ont jamais pu répondre. »*

Le propos de ce Breton est désormais bien connu des annonceurs et des grandes agences de publicité. Le propos, la démarche et l'efficacité. Directeur de Régie-Ondes et Fréquence (ROF) – la régie FM créée par *Ouest-France* et Havas en mai 1984 – Iann Travaillé s'est lancé dans une entreprise de promotion de la FM et de pédagogie quant à son utilisation optimale. *« L'arrivée des radios FM a réjoui les publicitaires ; leur installation dans les sondages a confirmé leurs espoirs*, dit-il, *mais l'application à leur encontre de méthodes héritées des radios périphériques est, non pas prématurée, mais inappropriée. La FM est beaucoup plus riche de possibilités. C'est un concept différent, auquel il faut appliquer de nouvelles méthodes de travail. A nous d'éduquer la profession. »*

Son outil privilégié : Médiamétrie et le « sondage 55 000 » qui permet de suivre, mois après mois, l'écoute des radios à travers la France. Et de jongler avec les chiffres pour mieux analyser la répartition géographique de l'écoute, les problèmes rencontrés par les annonceurs pour atteindre telle région, telle ville, tel public et proposer des solutions adaptées. Ainsi ROF, surtout axée sur l'Ouest, a-t-elle désormais des activités de conseil-média et d'achat d'espace FM sur l'ensemble de la France.

Un annonceur souhaite-t-il atteindre, l'été, le public vacancier des plages ? ROF, fort des nombreuses radios avec lesquelles elle travaille, lui dessine sur mesure un plan média, lui permettant de diffuser ses messages sur les stations cotières de Cabourg à Biarritz. Un autre souhaite-t-il faire la promotion de ses produits dans une chaîne spécifique d'hypermarchés ? ROF calque sur la chaîne de magasins un réseau de radios conçu pour l'opération. Chaque événement grand public se situant dans l'Ouest où ont lieu des événements comme les Ving-Quatre Heures du Mans, le départ de la Route du Rhum...) permet aussi des activités de sponsoring, voire des couplages conçus par ROF entre les radios FM et la presse quotidienne. Chaque fois, avec souplesse, ROF part du problème posé par l'annonceur, pour concevoir la solution la plus adaptée localement. Mais le service leader de ROF est sans conteste, ce que Iann Travaillé appelle avec quelque pompe le « Super-Méga-Ouest » (SMO).

Partant de l'observation de la déficience chronique de l'Ouest en matière de couverture radiophonique – mal reçues, les radios périphériques y ont un faible taux de pénétration – SMO se présente aux annonceurs comme un complément des périphériques. SMO, c'est-à-dire quarante et une stations « leaders » (parmi lesquelles sept NRJ, Radio-Nantes, Radio-Paradis (Brest), Fréquence-Ille (Rennes) situées sur dix-neuf départements et avec un profil d'audience (15-19 ans) plutôt généraliste. Un produit clé en main qui pourrait jouer, pour l'Ouest, le rôle joué traditionnellement par RMC, complémentaire d'Europe 1 et de RTL pour la couverture du sud de la France.

« Un outil précieux », reconnaît M. Gérard Vinay, responsable des radios locales privées chez Havas-Conseil-Média (HCM). *« La solution qui consistait avant à nous rabattre sur l'affiche et la presse régionale pour pallier les déficiences de la couverture radio n'était guère satisfaisante. »*

Des déficiences observées aussi en Alsace et dans une partie du Sud-Est, deux régions sur lesquelles M. Travaillé prépare un produit de type SMO. Employant aujourd'hui trente-cinq salariés, ROF a réalisé, cette année, un chiffre d'affaires de 67 millions de francs (32 millions de francs en 1985) et espère plus de 100 millions de francs en 1987. De quoi faire pâlir les régies parisiennes...

ANNICK COJEAN.

Après la nomination des PDG de l'audiovisuel

Divergences à la CNCL

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) *« a doublement loupé le coche. D'abord, en prouvant qu'un changement politique entraînait inéluctablement un changement de tous les responsables de l'audiovisuel, alors que ce secteur a besoin de la durée. Ensuite, en confiant l'ensemble de ces présidences certes à des professionnels, mais qui sont aussi des personnalités appartenant toutes à la majorité et presque au même parti »*, déplore dans l'hebdomadaire *le Point* de cette semaine Mme Catherine Tasca, l'un des deux membres désignés par le président de la République pour siéger dans cette instance.

Ces propos ont été implicitement démentis par le président de la CNCL, qui participait dimanche 7 décembre à l'émission de TF 1, *7 sur 7*. En soulignant que le vote a donné lieu à plus de vingt-heures de délibérations en séance plénière, M. Gabriel de Broglie a affirmé que les choix de la CNCL *« ont résulté uniquement de délibérations, aucune autorité gouvernementale n'en était informée et ne pouvait même les prévoir. Elle en eût d'ailleurs été surprise »*. Dire le contraire, a-t-il conclu, *« est faire injure à la compétence professionnelle et à l'honneur »* des membres de la CNCL.

La Compagnie financière détient 19 % du groupe Expansion

Le groupe de la Compagnie financière, présidé par M. Edmond de Rothschild, a pris une participation de 19 % dans le groupe de presse Expansion SA. Celui-ci édite notamment le magazine *l'Expansion, la Lettre quotidienne de l'Expansion, Gestion sociale* et possède 51 % du magazine *l'Entreprise* (aux côtés d'*Ouest-France)*.

Détenteur de 40 % des parts d'Expansion SA, M. Jean-Charles Lignel, PDG de Delaroche SA, société éditrice du *Progrès de Lyon* les a cédées en 1984 à la Banque privée de gestion financière (BPGF). Cette dernière a ensuite revendu 21 % de sa participation à M. Servan-Schreiber. Les 19 % restants ont été cédés pour moitié à la Compagnie financière de M. de Rotschild et pour moitié à la société d'investissement à capital variable luxembourgeoise Leicom Fund, spécialisée dans le loisir et la communication internationaux et qui dépend de la Compagnie financière.

M. de Rothschild, président du conseil de surveillance, et M. Bernard Esambert, président du directoire de la Compagnie financière, deviennent à cette occasion administrateurs d'Expansion SA. L'entrée dans le capital d'Expansion SA de ce holding devrait permettre au groupe de M. Servan-Schreiber de s'intéresser à la presse, au cinéma et à la télévision, dans le cadre des futures privatisations. En effet, la Compagnie financière possède déjà une participation d'environ 4 % dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), de 7,5 % dans Hachette, ainsi que des parts dans le cinéma et la vidéo.

Y.-M. L.

La télévision a cinquante ans

En famille

Pour une fête, ce fut une belle fête ! Toute la famille était là, du pépé Léon aux petits-enfants du rock. Sur leur trente et un, bien sages, bien propres, les tontons et les tatas, les Tchernia et les Langeais, les cousins et les cousines – à la mode de Bretagne comme d'Avignon – les Patrick et les Christophe, les Mireille et les Dorothée. On n'avait oublié personne, ni les parents pauvres, la petite Gilbert, ni les peu présentables, le grand méchant Polac.

Les gloires passées et la nouvelle promotion, les « placardés » et ceux qui ne tarderont pas à l'être, ils ont tous répondu présent à l'invitation de fêter les cinquante ans de la télévision français. Ironie du sort : ce fut la première chaîne privée, Canal Plus, âgée d'à peine deux ans, qui a accueilli son aïeule pour souffler les bougies d'un gâteau acheté à... un traiteur privé : une compagnie d'assurances, La France.

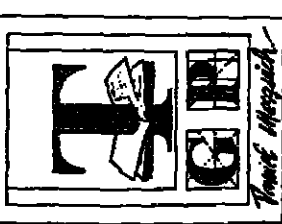
C'est en direct (et en clair) depuis la grande halle de La Villette que la benjamine à péage a diffusé, pendant près de quatre heures, ce somptueux anniversaire. Sous la baguette magique, partagée, une fois n'est pas coutume, par les prestigieux prestidigitateurs – Mourousi, Zitrone, Drucker, Sabatier et Gildas – toutes chaînes réconciliées, on a feuilleté devant nous l'album de famille du petit écran.

Un galop à travers l'histoire, du putsch des généraux à l'avènement du général de Gaulle, en passant par l'assassinat de Kennedy, un pot-pourri nostalgique des émissions, des feuilletons et des jeux qui ont marqué plusieurs générations : « Cinq colonnes à la une », « Discorama », « les 36 chandelles », « La Piste aux étoiles » et autres « Dim Dam Dom ». Un regard attendri sur les ancêtres, les précurseurs, les disparus et les dinosaures increvables. En rappelant le rôle capital dans le domaine de la chanson et du disque joué pendant quinze ans par Denise Glaser, Michel Drucker a rappelé avec à-propos qu'elle avait connu ensuite le chômage pendant dix ans...

Ce ne fut pas la seule note acide dans ce concert de louanges. Quelques grimaces perçaient derrière les flons-flons et les paillettes. Celle des présidents de chaîne dont c'était la dernière prestation. Celle des quelques trouble-fêtes inévitables, tels ces techniciens qui ont figé le sourire de Sabatier, en ironisant sur *« la sponsorisation par le privé de cinquante ans de télévision gratuite »* et en rappelant que *« 80 % des gens de télévision sont au chômage »*.

Dommage, enfin, que les journalistes (de la presse écrite) aient été interdits d'accès à l'enceinte réservée au stars du petit écran. Si elles tenaient tellement à s'autocélébrer en famille, il fallait le dire avant.

ALAIN WOODROW.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 20 h : Don Quichotte.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15). Films-Concerts : 20 h 30 : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information 16 h : Mour Djiben, de Y et K. Omori ; 19 h : Tendresse et colère, de J. Flutsh. – Vidéo-Musique 13 h : Irlande, de R. Manthoulis ; 16 h : les Lombards, de Verdi ; 19 h : Musique du Yémen, de R. Manthoulis. – Cinéma du Musée, 15 h : Jean Arp, mots et formes en liberté ; Jean Arp sans frontière : Sergi Aguilar ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) Concert au théâtre Mogador, lun. à 18 h 30 : A. Dumay/D. Alberti (Schumann, Liszt) ; à 20 h 30 : Zimmermann.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 21 h : Compagnie l'Esquisse Bouvier/Obadia.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platèro et moi ; 20 h 30 : Home.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II : II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.

RENAISSANCE (42-08-18-50) ; 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30, Antigone ; II : 22 h, Piano'acteur.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54) 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 20 h 30 : l'Égarement de l'infortune.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

Music-hall

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TH. DU ROND POINT (42-56-70-80), 21 h : B. Sandoval, P. Soler.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.) 18 h 30 : Cl. Brumachon.

Les concerts

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : M. Figueras, J. Savall (Frescobaldi, Caccini, Hume...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : H. Antoni (Sinding, Chopin, Liszt).

Espace Kiron, 20 h 30 : B. Daveyzac (Villa-Lobos, Brouwer).

Athénée, 20 h 30 : G. Bumbry.

Carrefour de la Différence, 21 h : M. Fouquerolle (Schumann, Fijal).

Théâtre-14 J.-M.Serreau, 20 h 45 : Ensemble instrumental S. Berthet (Stamitz, Mozart).

Eglise St-Eustache, 20 h 30 : Orchestre international de Paris (Vivaldi, Bach, Mozart).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble des deux mondes (Barber, Copland, Ravel).

Comédie des Champs-Elysées, 21 h : G. Cziffra (Schubert, Chopin, Liszt).

Cité Internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Trio Albeniz.

Théâtre de Dix heures, 20 h 30 : D. Ponty, E. Peclard (Mendelssohn, Prokofiev, Lalo).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Orchestre de solistes (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Soultrain.

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), 20 h : Kool and the Gang.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Rido Bayonne.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Jam Session.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59) : New Jazz Bandar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Nougaro trio.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Alliance.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (48-68-00-22), 21 h : Shoot Again.

CHATENAY-MALABRY, piscine (46-61-33-33), Théâtre du Campagnol, (46-61-14-27), 16 h et 20 h 30 : Illusions perdues-Splendeurs et Misères des courtisanes.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (48-36-11-44), 20 h 45 : L'Invasion comique.

NEUILLY, Athletic-Théâtre (43-87-07-92), 20 h 30 : After Liverpool.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59) (J., D.), 18 h 30 : Le Terrier.

VANVES, théâtre (46-45-46-47), 20 h 30 : La véritable histoire d'Isaac J. Gagman.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83), 21 h : la Poudre aux yeux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
RELACHE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 14 h 30, Une vie difficile, de Dino Risi ; 17 h 30, Samson, de Andrzej Wajda ; 20 h 30, Les enfants perdus, de A. Makovec.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du Festival des 3 continents, Nantes 86 : 15 h, Ye shan, de Yan Xueshu (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Almacita di desolato, de F. de Rooy (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Agnisnaan, de B. Nath Saikia (v.o. Assam - s.t. anglais)

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BASIL DECTECTIVE PRIVE, (A., v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boite à films, 17e (46-22-44-21).

Lundi 8 décembre

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) : v.f. : Impérial, 2e (46-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum, 1er (42-95-53-74), Rex, 2e (42-36-83-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UCG Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOU A TUER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f., Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Gaité Rochechouart, 9e (48-68-81-77).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens ; 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE RAYON VERT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2008 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ABLAKON, film ivoirien de Roger Gnoan M'Bala : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER, film espagnol de Francisco Rovira-Beleta (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS, film français de Pino Van Lamsweerde : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAPTIVE, film franco-britannique de Paul Mayersberg (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-42).

DIONYSOS, film français de Jean Rouch : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HEROS BOYS (*), film américain de Mico Mastorakis, (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM, film soviétique de Serguei Paradjanov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER, film franco-italien de Giorgio Treves : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MÉMOIRES DU TEXAS, film américain de Peter Masterson, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; (v.f.) UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE PASSAGE, film français de René Manzor : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA PURITAINE, film français de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCANDALEUSE GILDA (**), film italien de Gabrielle Lavia (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SIXIÈME JOUR, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

WANDA'S CAFE, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tchè., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Grand Edgar (H. sp.), 14e (43-20-90-09).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FUREUR DE VIVRE (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

KARATÉ KID LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

« L'hôtel de Talleyrand, dépendance de l'ambassade des Etats-Unis ». Inscriptions au 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Quand l'hôtel privé de M. Thiers rend public le culte de Napoléon », 15 heures, 27, place Saint-Georges (Paris et son histoire).

« De la butte des Moulins à Notre-Dame-des-Victoires », 14 h 30, métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition « Le triomphe des mairies (1870-1914) ».

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M. Ch. Lasnier).

« Musée de la préfecture de police : drames de la vie parisienne du seizième siècle à nos jours », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes. S'inscrire au 42-60-71-62, après 18 heures au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (P.-Y. Jaslet).

« La maison de Delacroix », 14 h 30, 6, place de Fürstenberg (Hauts lieux et découvertes).

« L'œuvre de Richard Mique (architecte du hameau de la Reine) à Versailles, les chapelles de l'hôpital et du lycée Hoche », 14 h 30, 1, rue Richaud (C. Belmont).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, s'inscrire au 42-45-23-52 (Ch. Merle).

« France et Russie au Siècle des Lumières », 18 heures, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« L'hôtel de Lauzun et ses boiseries Louis XIII », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« Hittorf : le nouveau décor de Paris au dix-neuvième siècle, des Champs-Elysées au Cirque d'Hiver » (Approche de l'art).

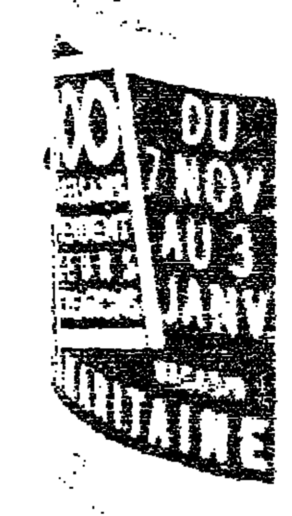
« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Liaisons exquises et dangereuses : le néo-classicisme, le romantisme face à la personnalité de l'artiste : Ingres et M. Ingres ».

3, rue Rousselet, 19 heures : « Agriculture, chasse et pêche dans l'Egypte pharaonique ».

121, rue de Lille, 18 h 30 : « La musique du temps d'Erasme », réservation au 47-05-85-99.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Dernier domicile connu ■
Film français de José Giovanni (1969), avec Lino Ventura, Marlène Jobert, Michel Constantin, Jean Sobieski, Alain Mottet.
Un flic chevronné qui ne vit que pour son métier et une jeune assistante partent à la recherche d'un homme dont le témoignage peut faire condamner un trafiquant. Transposition réussie d'un roman noir américain de Joseph Harrington. La véritable dimension du récit est dans le réalisme psychologique de la mise en scène.
22.15 Acteur studio.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Autour de Jean Renoir.
23.25 Malraux, l'écrivain (rediff.).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Première page.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
Deuil en caravane.
Après le meurtre d'un manouche dans un cimetière, le commissaire Cabrol mène l'enquête chez les gens du voyage.
22.05 Documentaire : Mère Teresa.
▶ Film de Ann et Jeannette Pétrie.
L'histoire d'un dévouement total à la cause des malheureux et d'une foi inébranlable.
23.15 Journal.
23.35 Sports : Boxe.
En direct du 78 Champs-Elysées.
1.30 Sports : tennis.
Présentation des finalistes du Tournoi des maîtres ; à 2.00, finale du tournoi, en direct de New-York.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Les douze salopards ■
Film américain de Robert Aldrich (1967), avec Lee Marvin, Ralph Meeker, Ernest Borgnine, Charles Bronson, John Cassavetes.
Douze crapules sont sorties de prison et entraînées par un major américain, pour un commando-suicide en France, au moment du débarquement allié de 1944. Aldrich a mené avec vigueur un traité de la violence et des méthodes militaires : les assassins deviennent des héros. On peut ne pas être d'accord.
23.05 Journal.
23.30 Magazine : Urba.
Profession : architecte. Quatre portraits pour mieux connaître une profession en crise.
0.00 Prélude à la nuit.
Le merle noir, de Messiaen, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Rouge baiser ■■ film français de Véra Belmont (1985), avec Charlotte Valandrey, Lambert Wilson, Marthe Keller, Gunter Lamprecht, Laurent Terzieff. **22.25** Flash d'informations. **22.30** *La fête aux étoiles.* Remise des étoiles d'or de France de football. **23.30** Boxe : Les meilleurs moments de la nuit du 5 décembre. **23.55** Football américain. **1.00** Cinéma : Julie la douce ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand. **1.55** Série : Hollywood Blues.

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. **21.25** Série : L'inspecteur Derrick. **22.35** Feuilleton : Flamingo Road. **23.35** Feuilleton : Dynastie 2. **0.20** Série : L'inspecteur Derrick. **1.35** Série : Star Trek. **2.30** Série : K 2000.

TV « 6 »

20.10 Série : Les envahisseurs. **21.10** Série : Les superminds. **22.00** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Scènes littéraires, scènes de ménage. L'un crée, l'autre crève : Georges Bataille et Laure ; Carson et Reeves McCullers.
21.30 Musique : Latitudes. Musiques d'Irlande.
22.30 La nuit sur un plateau. Le style des années 80.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la salle Pleyel, à Paris) : Concours international Long-Thibaud, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Philippe Bender, Guy Comentale, 1er violon ; Les allumés du lyrique ; La vie passionnée et romantique de Louis-Ferdinand Kornfeld ; à 23.08, Concerto rondo pour violoncelle et orchestre, d'Offenbach ; à 23.20, Souvenir d'une nuit de Saint-Sylvestre, pour orchestre, de Nietzsche.
24.00 Les soirées de France-Musique. Marguerite Long-Jacques Thibaud. Histoire d'un concours 1943-1983.

Mardi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes.
14.40 Ravi de vous voir.
Emission de Christian Bernadac.
15.45 Feuilleton : Omer Pacha.
16.15 Variétés : Show biss.
Emission de Jean Chatel. Avec Philippe Chatel, Carlo Nell, Jacques Lanzmann, Elsa, Philippe Russo.
17.25 Feuilleton : La nouvelle malle des Indes.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.35 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Expression directe.
RPR.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
21.35 Variétés : Vagabondages.
Emission de Roger Gicquel et Monica Soro.
La chanson française : crise réelle ou faux débat ? Invités : Alain Levy, PDG de Polygram, Patricia Coquatrix, directrice de l'Olympia, Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville, Gilles Servat, Claude Maurane, Maxime Le Forestier, Jean Favreau, Karim Kacel, Julie Pietri, Caroline Loeb, Léo Ferré, un extrait du spectacle de Renaud au Zénith, un hommage à Daniel Balavoine.
23.00 Malraux et la politique (rediff.).
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Best-sellers.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Daniel Lavoie, Mahalia, Anne Roche.
17.35 Récré A 2.
Lire, lire, lire : Jean Rochefort raconte Biboundé ; Mimi Cracra ; Bibifoc ; Quick et Flupke.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
Comment choisir ses jouets et ses cadeaux.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Mardi cinéma.
Emission de Pierre Tchernia et Jacques Rouland.
Rive droite, rive gauche ■
Film français de Philippe Labro (1984) avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Carole Bouquet, Bernard Fresson, Charlotte de Turckheim, Jacques Weber.
Un brillant avocat d'affaires de la rive droite en train de sombrer dans les compromissions rencontre une chargée de relations publiques de la rive gauche. Les sentiments amènent au refus du mensonge et même si, à la fin, l'action n'est pas très vraisemblable, on retient l'intérêt du sujet, la mise en scène très dynamique.
22.25 Les jeux de Mardi cinéma.
Invités : Xavier Deluc, Robin Renucci.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13.55 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
14.20 Jazz Off.
Stéphane Guérault.
14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
15.00 Série : Les évasions célèbres.
Le condottiere Colleoni.
16.00 Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. Le Danube.
17.00 Les après-midi de Disney Channel.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Le 19-20 de l'information (suite).
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux, à Thiers.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Le crime, c'est notre business ■
Film de Gordon Fleming (1968), avec Jim Brown, Diahann Carroll, Ernest Borgnine, Julie Harris, Gene Hackman.
A Los Angeles, un gangster noir prépare avec une petite équipe de « spécialistes » le vol du stade. Le coup réussit mais le partage pose des problèmes. Film policier de série avec un rythme et une interprétation sans défaut.
22.10 Journal.
23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Tentation d'Isabelle ■ film franco-suisse de Jacques Doillon (1985), avec Fanny Bastien, Ann-Gisel Glass, Jacques Bonnaffé, Xavier Deluc, Françoise Brion, Henri Virlojeux. **15.25** Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent ■ film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant, Lambert Wilson, Wladimir Ivanovsky. **17.00** Triangle en bermudes. **17.30** Série : Les monstres. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Starquizz. **20.30** Les triplés. **20.35** Cinéma : Lune de miel □ film français de Patrick Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, Marla Lukovsky, Peter Donat. **22.10** Flash d'informations. **22.14** Football : Finale de la Coupe de la Ligue. **0.00** Cinéma : Police ■■ film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. **1.50** Série : Rawhide. **2.40** Série : Batman.

LA « 5 »

13.40 Feuilleton : Flamingo Road. **16.20** Série : Chips. **17.15** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.10** Série : K 2000. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30** Série : Mike Hammer. **21.25** Série : Supercopter. **22.20** Feuilleton : Flamingo Road. **23.15** Série : Mike Hammer. **0.10** Série : Supercopter. **1.00** Série : Star Trek. **2.00** Série : K 2000.

TV « 6 »

14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.30** NRJ 6. **19.20** Feuilleton : Le temps des copains. **19.35** Série : Max la menace. ▶ **20.10** Cinéma : : Fibia rouge ■■ film français de Jean-Pierre Mocky (1975), avec Michel Simon, Michel Galabru, Michel Serrault. **21.40** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Le tabac ; Dossier : Les prothèses, l'économie et la norme au pouvoir.
21.30 Musique : Diagonales. Actualité de la chanson française et étrangère, rencontre avec Philippe Gaviglio.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Jane Bowles.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 juillet en l'église Saint-Saturnin, dans le cadre des Semaines musicales de Tours). Sonate pour violon et piano nº 5 en fa majeur, op. 24, de Beethoven ; Suite italienne de Stravinski ; Sonate pour violon et piano en la majeur, par Vladimir Spivakov, violon, et Sergei Bezrondi, piano.
22.00 Les soirées de France-Musique. A 22.35, Le concert de minuit : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; trois mouvements de Ma mère l'Oye, de Ravel ; Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Victor De Sabata, Arthur Rubinstein, piano (enregistré le 26 mars 1950).
24.00 Poissons d'or.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 décembre à 0 heure et le mardi 9 décembre à 24 heures.

Le front froid actif qui a pénétré sur le pays lundi achèvera de le traverser mardi. A l'arrière, un anticyclone se reconstituera en surface mais le thalweg d'altitude maintiendra de l'instabilité.

Mardi : les nuages liés à la perturbation couvriront le matin les régions du Nord à la Haute-Normandie, au Bassin parisien jusqu'au Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et vallée du Rhône. Ces nuages apporteront des pluies, modérées en moitié nord, plus importantes au sud, en particulier sur les versants sud. Plus à l'est, le ciel sera alors nuageux.

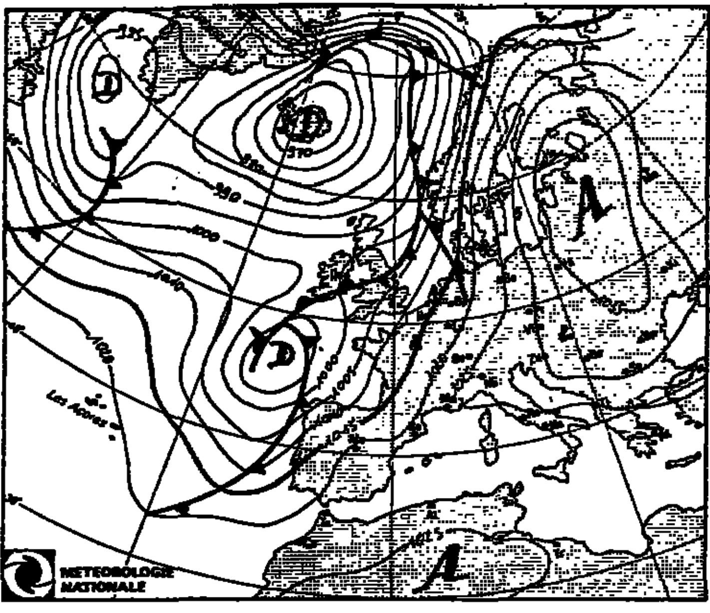
Puis le temps pluvieux gagnera ces régions, se limitant en soirée aux Alpes et à la Provence-Côte d'Azur.

A l'arrière du front, du Nord-Est à la vallée du Rhône, le ciel sera nuageux, tandis qu'un temps variable gagnera une grande moitié ouest. Les nuages de cette traîne seront plus abondants au nord de la Loire, où ils donneront lieu plus fréquemment à des averses. Sur les Pyrénées et le Massif Central, quelques averses de neige se produiront à partir de 700 mètres.

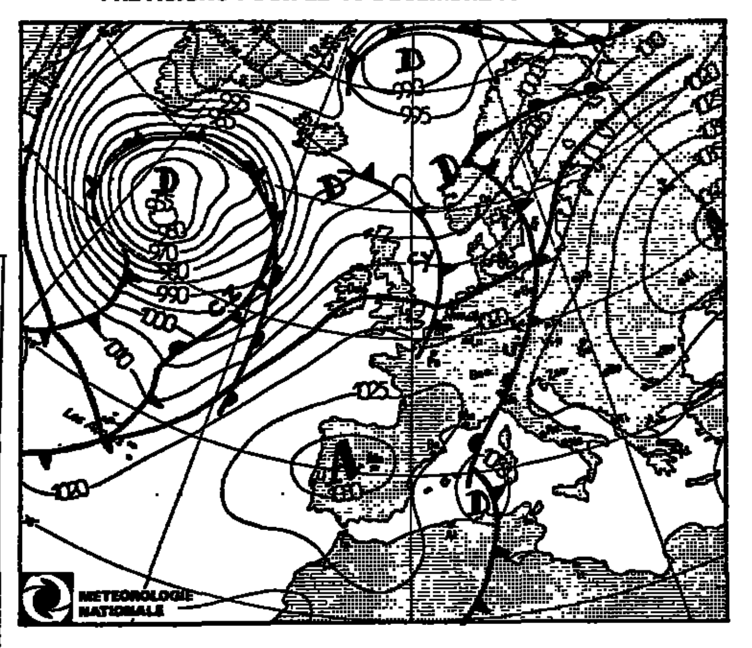
Le vent soufflera du sud modérément avec le temps perturbé. Près de la Manche et en Vendée il s'atténuera un peu, avec 40 km/h de vitesse moyenne et il soufflera de l'ouest.

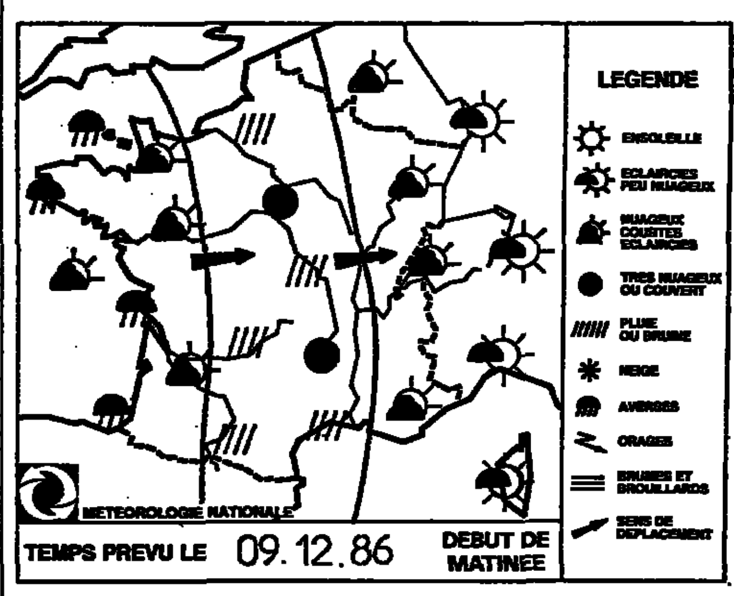
Les minima seront de 6 à 8 degrés sur les côtes atlantiques et de la Manche ainsi que du Nord au Centre, 4 à 6 degrés du Cotentin à l'Aquitaine et de l'Alsace aux Alpes, 8 à 11 degrés ailleurs. Les maxima varieront de 6 à 10 degrés sur les deux tiers nord, 7 à 12 degrés sur le sud, 12 à 14 degrés sur les côtes méditerranéennes.

SITUATION LE 8 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-12 à 6 h TU et le 8-12-1986 à 6 h TU — le 8-12-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	10	C
BIARRITZ	20	13	N
BORDEAUX	18	9	C
BOURGES	13	6	D
BREST	13	12	P
CAEN	13	9	C
CHERBOURG	12	10	C
CLERMONT-FERR.	14	7	D
DIJON	7	0	B
GRENOBLE St-M-H	8	1	B
LILLE	10	9	D
LIMOGES	14	9	D
LYON	11	4	N
MARSEILLE-MAR.	14	10	N
NANCY	9	6	D
NANTES	14	10	C
NICE	13	11	N
PARIS-MONTS.	11	8	D
PAU	21	4	N
PERPIGNAN	14	4	D
RENNES	13	10	C
ST-ÉTIENNE	14	5	D
STRASBOURG	9	4	P
TOURS	12	8	C
TOULOUSE	16	11	D
POINTE-A-P.	31	21	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	7	D
AMSTERDAM	6	6	N
ATHÈNES	16	9	N
BANGKOK	31	23	C
BARCELONE	16	6	N
BELGRADE	−2	−3	B
BERLIN	2	2	P
BRUXELLES	9	9	D
LE CAIRE	20	12	D
COPENHAGUE	8	4	C
DAKAR	26	21	D
DELHI	22	13	B
DJERBA	16	9	N
GENÈVE	9	2	B
HONGKONG	18	16	C
ISTANBUL	13	7	C
JÉRUSALEM	14	4	D
LISBONNE	17	13	P
LONDRES	12	11	P
LOS ANGELES	20	10	D
LUXEMBOURG	6	6	P
MADRID	13	−1	B
MARRAKECH	21	10	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	6	1	B
MONTRÉAL	6	−12	*
MOSCOU	1	−12	D
NAIROBI	18	15	C
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	1	1	P
PALMA-DE-MAJ.	18	6	D
PÉKIN	6	−8	D
RIO-DE-JANEIRO	33	28	C
ROME	15	5	N
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	−2	−2	C
SYDNEY	24	15	D
TOKYO	17	7	D
TUNIS	17	4	B
VARSOVIE	3	−3	N
VENISE	7	−0	D
VIENNE	0	−3	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

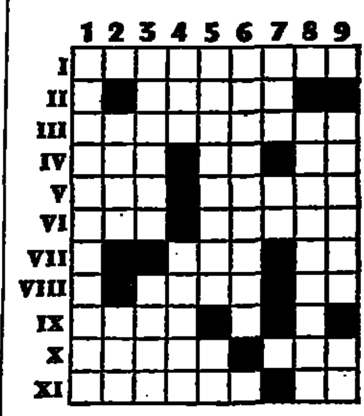
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complète. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4372



HORIZONTALEMENT

I. Moyen de défense de certains individus de la classe « ouvrière ». – II. Cela fait un bout de temps. – III. Moyens de subsistance ou de destruction. – IV. Adresse personnelle. Sert à lier. Langue. – V. Mise à jour. Violent coup de... point. – VI. Adverbe. Comportement rasant. – VII. Nul aux échecs. Demi-journée. – VIII. Peut noircir. Note. – IX. Signes de croix. – X. Doubla mollement ou fut à la bourre. Producteur de pommes. – XI. Fait partie du programme des réjouissances du palais. Participe.

VERTICALEMENT

1. Attirance réciproque. – 2. Danger de la circulation. Voile le haut ou dévoile tout. – 3. Demander la main afin de l'épouser selon les formes. Production de cannes non conseillée pour la marche. – 4. Dépourvu de toute décoration. Fait l'appel. – 5. Sans volonté. Fleuve. – 6. Scie mécanique. – 7. Ferré en chanson. Le tour du monde. – 8. Peine de cœur. – 9. Figure assez maigre mais très expressive. Lettre.

Solution du problème nº 4371

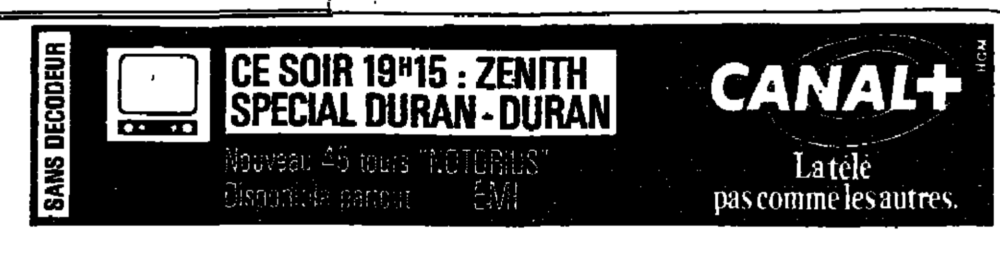
Horizontalement

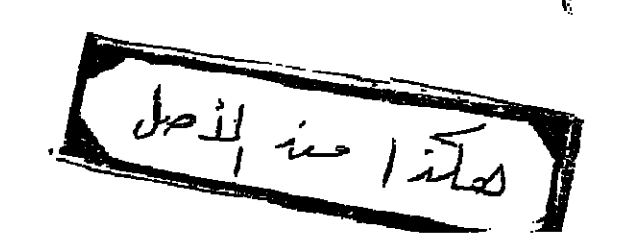
I. Malentendu. Pion. – II. Obèse. Séance. Su. – III. Urètre. Ri. Iules. – IV. Sa. Effronterie. – V. Tsar. Faneur. – VI. Iéna. Ob. Egoïne. – VII. Estrapade. Eul. – VIII. Ré. Tir. La. – IX. Api. Assurance. – X. Irène. Déboires. – XI. Résidu. Lude. – XII. Es. Démangeaison. – XIII. Ios. Té. Ut. – XIV. Ida. Argentier. – XV. Lésés. Esses. Ans.

Verticalement

1. Moustiquaire. Il. – 2. Abrase. Préside. – 3. Lee. Aneries. O.A.S. – 4. Estérase. Nids. – 5. Nerf. Aède. As. – 6. Efforts. Umar. – 7. Es. Rabais. Gê. – 8. Néron. Prudentes. – 9. Daine. Ré. Gens. – 10. Un. Tue-diable. Té. – 11. Cierge. Noua. – 12. Peur. Acidité. – 13. Ligie. Eres. Râ. – 14. Osée. Nul. Ou. – 15 Nus. Délassantes.

GUY BROUTY.





Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-Hélène et Pierre COULOMB

ont la joie de faire part de la naissance de

Julien,

le 29 novembre 1986.

4, rue des Mariniers,
75014 Paris.

Décès

– Raymonde Belpomme,
son épouse,
Jean, François et son épouse, Elodie,
ses enfants,
Benoît, Sandrine, Mathilde et Jules,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert BELPOMME,

survenu le 5 décembre 1986, à La Verrière (Yvelines), à l'âge de soixante-quatorze ans.

La levée du corps se fera au centre gériatrique Denis-Forestier, à La Verrière, le mercredi 10 décembre, à 8 h 30, puis il sera déposé à la mairie de Tramayes (Saône-et-Loire), de 14 h 30 à 15 h 30, en présence de la famille.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Tramayes dans le caveau de famille.

Rue Neuve,
71630 Tramayes.

– La famille,
Les amis de

Victor BRONSTEIN de Kichinev,

très affligés de sa disparition, survenue le 25 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-sixième année,
font part de ses obsèques qui auront lieu le 10 décembre.

On se réunira à partir de 14 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.

– Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie). Angers. Paris.

Mme Paul Idier,
ses enfants et petits-enfants,
Agnès et Michel Idier,
Marie et Céline Cubertafond,
Anne et Yves Sion,
Emmanuel, Etienne et Carine,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Mlle Marguerite-Marie Idier,
M. et Mme Joseph Challet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jeanne Idier,
M. et Mme Joseph Idier
et leurs enfants,
Mme Guyet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Perron,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Martinez
et leurs enfants,
Ainsi que tous ses parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès du

général Paul IDIER,

survenu à Annecy, le 6 décembre 1986.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 10 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent d'Annecy-le-Vieux.
Veillée de prières en cette même église, le mardi 9 décembre, à 20 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Provins.
74000 Annecy-le-Vieux.

– Le conseil d'administration et les membres de l'association des Dames du Calvaire,
La communauté des Dames,
La direction,
Les médecins et le personnel de la Maison médicale Jeanne-Garnier,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jeanne LOUISE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
présidente de l'association,

survenu le 4 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

55, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Monique Mahé,
son épouse,

Véronique Mahé et Joseph Lobelson,
Eric Mahé,
Hervé Mahé,
ses enfants,

Simon Lobelson,
son petit-fils,

Marguerite Robert,
sa belle-mère,

Christiane et Henri Lejeune,
sa sœur et son beau-frère,

Les membres de sa famille,
Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Yves MAHÉ,
président du SMCAR,

survenu le 2 décembre 1986.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 décembre, au crématorium du cimetière Saint-Pierre.

16, rue du Docteur-Acquaviva,
13248 Marseille Cedex 04.

– M. et Mme Renaud Saada-Pages et toute la famille

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Aline PAGES,

survenu le 3 décembre 1986, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation au cimetière parisien de Bagneux aura lieu le mercredi 10 décembre, à 10 h 45.

18, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

– *Le Syndicat national des médecins* de protection maternelle et infantile

a la tristesse de faire part du décès du

docteur Aline PAGES,

survenu le 3 décembre 1986.

SNNTNI,
23, rue de Leningrad,
75008 Paris.

– M. et Mme Jean Vermay,
M. et Mme Jean-Louis Maldent,
M. Eric Veybel,

ont la douleur de faire part du décès de

Nicole VERMAY,

survenu le 26 novembre 1986.

La levée du corps aura lieu le mardi 9 décembre, à 9 h 30, à l'Institut médico-légal de Paris.

Les obsèques à Cerdon (01) auront lieu le mercredi 10 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les amis de

Nicole VERMAY

ont l'immense douleur de faire part de son décès, survenu le 26 novembre, et assurent sa famille de leur affection.

Anniversaires

– Pour le dix-septième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le vendredi 12 décembre 1986, à 9 heures, en la chapelle du Saint-Sacrement.

Messes anniversaires

– La messe annuelle à la mémoire des anciens des Chantiers de jeunesse et du général de la Porte du Theil sera célébrée le mercredi 10 décembre 1986, à 15 h 30, en la chapelle du Foyer Maignen, 29, rue de Lourmel, 75015 Paris.

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

R.P. DABOSVILLE,

Les anciens élèves de l'Ecole Saint-Martin,
Les membres de la Paroisse universitaire,
se réuniront aux côtés du R.P. Dujardin, supérieur général de l'Oratoire, lors de la messe qui sera célébrée le samedi 13 décembre 1986, à 17 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 7 décembre 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-1242 du 5 décembre 1986 modifiant le décret n° 64-217 du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat et fixant les modalités d'accès de ces maîtres aux échelles de rémunération des professeurs certifiés.

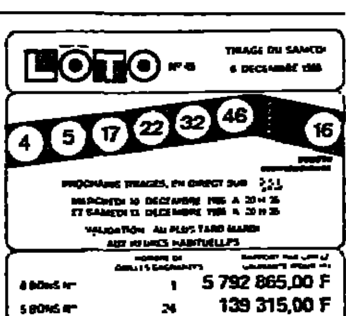
DES ARRÊTÉS

● Du 24 octobre 1986 pris en application de l'article 15 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

● Du 12 novembre 1986 portant agrément de l'avenant à l'annexe VIII du 23 juin 1986 au règlement annexé à la convention du 19 novembre 1985 relative à l'assurance-chômage.

● Du 3 novembre 1986 relatif aux prélèvements de sang.

LOTO N° 49 — TIRAGE DU SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1986



4 5 17 22 32 46 — 16

6 BONS N°	1	5 792 865,00 F
5 BONS N° + complémentaire	24	139 315,00 F
5 BONS N°	1 075	10 175,00 F
4 BONS N°	77 788	140,00 F
3 BONS N°	1 420 768	10,00 F

BONS DU SAMEDI 324 452 — 20,00 F

LES 2 SUPER CAGNOTTES DE L'HIVER

JEU GAGNANT N° 68





LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	Résultat
1	MONACO	TOULOUSE	X N 2
2	NANTES	TOULON	X N 2
3	RENNES	NICE	X N 2
4	BORDEAUX	LILLE	X N 2
5	SOCHAUX	METZ	1 X 2
6	LE HAVRE	R.C. PARIS	1 X 2
7	NANCY	ST-ÉTIENNE	X N 2
8	PARIS-S.G.	AUXERRE	X N 2
9	LENS	LAVAL	1 N X
10	MARSEILLE	BREST	1 X 2
11	CAEN	DUNKERQUE	X N 2
12	ORLÉANS	STRASBOURG	1 N X
13	TOURS	ABBEVILLE	X N 2
14	BÉZIERS	MONTPELLIER	1 N X
15	NIMES	GUEUGNON	X N 2
16	LYON	CUISEAUX LOUHANS	X N 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 7 Déc. 1986 : 1 2 8 9 11 15 16

loterie nationale — TRANCHE N° 206 DU SUSPENSE
1 SEUL BILLET POUR LA SEMAINE. DU SUSPENSE TOUS LES JOURS

RÉSULTATS COMPLETS
CETTE LISTE NE TIENT PAS COMPTE DES CUMULS ÉVENTUELS

DATES DU TIRAGE	NUMÉROS OU TERMINAISONS	MONTANT DES LOTS
LUNDI 1er DÉCEMBRE 1986	088 266	1 000 000 F
	779	1 500 F
MARDI 2 DÉCEMBRE 1986	347 828	1 000 000 F
	549	1 500 F
MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1986	236 361	1 000 000 F
	042	1 500 F
JEUDI 4 DÉCEMBRE 1986	343 045	1 000 000 F
	789	1 500 F
VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1986	306 143	1 000 000 F
	878	1 500 F
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1986	392 702	1 000 000 F
	151	1 500 F
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 1986	1 0 1 2 6 8	6 000 000 F
	370 129	1 000 000 F
	014 981	50 000 F
	022 267	50 000 F
	031 260	50 000 F
	053 486	50 000 F
	074 665	50 000 F
	086 157	50 000 F
	106 636	50 000 F
	116 148	50 000 F
	165 951	50 000 F
	194 281	50 000 F
	201 262	50 000 F
	230 007	50 000 F
	236 043	50 000 F
	282 279	50 000 F
	339 046	50 000 F
	339 858	50 000 F
	341 797	50 000 F
	351 015	50 000 F
	352 298	50 000 F
	376 533	50 000 F
	851	1 500 F
	9	100 F

Religions

Une église occupée, une commune divisée

Port-Marly perd son latin

Le chanoine Roussel doit se retourner dans sa tombe. Gaston de son prénom, il était un musicologue réputé. Le général de Gaulle était venu l'écouter un jour, à l'improviste, aux grandes orgues de la chapelle du chateau de Versailles. Ancien résistant, croix de guerre, ami personnel d'André Malraux, c'est lui qui a introduit, aux rendez-vous de l'Eurovision, la musique de Charpentier.

Mais Gaston Roussel ne connaissait de la messe que celle d'avant le concile, avec latin, grégorien, sermon en chaire et canon de Saint Pie V ! Curé de Port-Marly, il officiait à l'église Saint-Louis, un monument historique : la première pierre a été posée, il y a deux cents ans, par le roi Louis XVI lui-même.

Pendant vingt ans, l'évêque de Versailles a fermé les yeux. Mais aujourd'hui, un an après la mort de son curé traditionaliste, Port-Marly, petite commune riveraine de la Seine, dans les Yvelines, est coupée en deux. La route principale, celle de Versailles, ressemblait, dimanche 7 décembre, à une ligne de front.

Sur un trottoir, les fidèles du nouveau curé, le Père Pierre Caro, se pressant vers la salle de catéchisme, faisant provisoirement office d'église paroissiale. Sur une table d'écolier, la messe est célébrée selon le rite en usage aujourd'hui dans l'Eglise, mais, par souci d'ouverture, chantée en latin...

Juste en face, l'église Saint-Louis est pleine à craquer, occupée depuis la nuit du 28 au 29 novembre, par les thuriféraires de l'ancien curé, venant pour la plupart de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye et des communes voisines.

Missel sous le bras, on pétitionne pour la canonisation de Mme Elizabeth de France, montée comme son frère Louis XVI sur l'échafaud. Sur quelques boutonnières fleurissent les insignes du centre Charlier, proche du Front national. On annonce la visite de Dom Gérard Calvet, prieur du monastère intégriste du Barroux et ami de M. Jean-Marie Le Pen.

Le desservant est Dom Bruno de Blignières, ordonné par Mgr Lefebvre, qui a rompu avec le monastère bénédictin de Flavigny (Côte-d'Or), récemment revenu dans le giron de l'Eglise. Il appelle les fidèles à « *refonder une France chrétienne* » et à « *restaurer la société* ».

Près de mille personnes sont passés à Saint-Louis aux trois messes de dimanche. Parmi eux, M. François Ceyrac, ancien président du CNPF, qui était un intime du chanoine Roussel, et M. Patrice de Plunket, rédacteur en chef du *Figaro* magazine.

Crever l'abcès

L'évêque de Versailles, Mgr Louis Simonneaux, a décidé de reprendre en main la paroisse de Port-Marly. Il a fait écarter les deux prêtres traditionalistes qui avaient assuré d'eux-mêmes la succession du chanoine Roussel – un missionnaire du Saint-Esprit et un prêtre zaïrois rappelés par leurs supérieurs – et demandé au nouveau curé, qu'il a nommé en septembre, de permettre une transition en douceur.

Il l'a fait avec l'accord de tout le clergé des Yvelines, fort de la conviction d'avoir déjà beaucoup fait pour permettre aux partisans de la tradition de s'exprimer. A Versailles, mille cinq cents d'entre eux assistent chaque dimanche à la messe à la chapelle Notre-Dame-des-Armées, occupée déjà depuis dix ans. La Fraternité Saint-Pie X de Mgr Lefebvre est installée à Mantes-la-Jolie. A Jouy-Mauvoisin, à Saint-Martin de Brétancourt, dans une autre chapelle de Versailles, des célébrations selon l'ancien rite ont lieu régulièrement. « *Assez,* dit aujourd'hui l'évêque, *quand il y a trop d'abcès de fixation, j'opère.* »

Ceux d'en face réclament le bénéfice de l'induit romain, accordé par le cardinal Lustiger à Paris aux paroissiens de Saint-Eugène-Sainte-Cécile (1).

Le maire de Port-Marly, M. Louis Didier, est un homme tiraillé comme sa paroisse. Dimanche, il est allé à la messe du nouveau curé. Dans sa poche, il avait l'ordonnance d'expulsion du tribunal de grande instance, mais l'exécution n'avait toujours pas eu lieu lundi en fin de matinée.

HENRI TINCQ.

(1) Depuis une décision romaine du 3 octobre 1984, l'évêque peut autoriser, dans des lieux de culte qui ne sont pas des églises paroissiales, la célébration dans l'ancien rite, de manière exceptionnelle, « *ou de manière habituelle pour des cas précis* ».

Environnement

Fuite radioactive à Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondant

L'un des trois réacteurs expérimentaux de type « piscine » installés dans l'enceinte du Centre d'études nucléaires de Grenoble, la pile Siloé (d'une puissance de 35 mégawatts thermiques) a été arrêté le 2 décembre pour être vidangé. Les responsables avaient en effet décelé une évaporation d'eau dans la piscine supérieure à la normale, soit environ un mètre cube d'eau par jour. « *Il y avait des présomptions de fuite* », explique le directeur du CENG, M. Michel Suscillon. Les mesures effectuées dans l'enceinte du Centre *ne devaient toutefois révéler aucune* teneur anormale de radioactivité jusqu'au vendredi 5 décembre en soirée.

La nappe phréatique située juste au-dessous du radier de la pile présentait, selon les responsables du CENG, « *une légère contamination* » par le tritium, confirmant ainsi la présence de fuites au sein de la piscine du réacteur Siloé. Pour M. Michel Suscillon « *le taux de radioactivité était égal à celui qu'on enregistre dans l'eau de mer, celle dans laquelle on se baigne* ».

Le *service central de protection* contre les rayonnements ionisants, dirigé par le professeur Pellerin, a procédé pendant la journée de samedi à des analyses d'eau prélevée en divers points du CENG, dans l'Isère et le Drac. Le SCPRI a, depuis, fait savoir par un communiqué que « *les résultats de ces mesures qui, compte tenu des radioéléments en cause, sont inférieurs aux concentrations maximales admissibles dans tous les cas, confirment que les contre-mesures prises par le CENG ont été particulièrement efficaces et que cet incident n'a aucune conséquence pour l'hygiène publique* ».
Le réacteur Siloé, qui a divergé pour la première fois en mars 1963, aurait dû être arrêté normalement au mois de juillet 1987 afin de subir une révision décennale de l'étanchéité de la cuve formant la piscine. On précise enfin au CENG que, même si les taux de radioactivité décelés ne présentent aucun risque pour l'environnement, la piscine du réacteur sera vidée dans les prochains jours et son eau stockée.

CLAUDE FRANCILLON.

Défense

Les Britanniques choisiraient l'avion-radar de Boeing

Un groupe d'experts britanniques, constitué à la demande de M. George Younger, ministre de la défense, a recommandé au gouvernement de Mme Margaret Thatcher d'opter en faveur de l'avion-radar Boeing AWACS E-3A pour améliorer la détection aérienne à basse altitude du Royaume-Uni. Le gouvernement britannique devrait rendre sa décision finale au plus tard avant les fêtes de Noël.

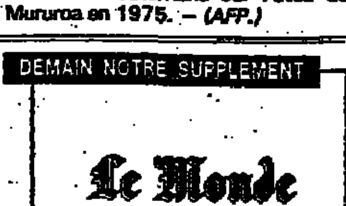
Si cette solution était retenue, la Grande-Bretagne abandonnerait, de ce fait, la mise au point de son propre avion-radar, le Nimrod, pour lequel elle a déjà dépensé l'équivalent de 9 000 millions de francs. A l'origine, le Nimrod, qui est la version militaire de l'ancien avion de ligne Comet, était un avion de patrouille maritime, que des constructeurs britanniques (notamment la société General Electric Company) se sont attachés à transformer en un avion-radar pour l'armée de l'air. Construit à onze exemplaires, le Nimrod était devenu un concurrent de l'AWACS.

Le groupe d'experts a avancé des arguments techniques et financiers en faveur de l'avion de Boeing. Mais le gouvernement britannique peut, de son côté, retenir des arguments industriels et politiques s'il voulait ne pas suivre la recommandation de ses experts pour, au contraire, favoriser davantage l'industrie aéronautique britannique qui se consacre au projet d'avion Nimrod.

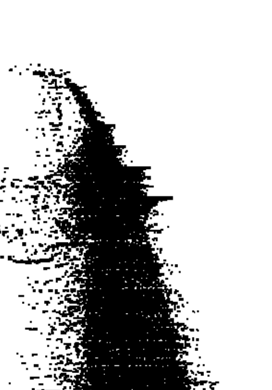
Au total, l'achat de neuf avions-radars AWACS par le Royaume-Uni est estimé à environ 9 milliards de francs, en échange d'une charge de travail donnée par Boeing à l'industrie britannique. Si tel était le choix de Londres, la France pourrait suivre au début de l'an prochain, avec l'acquisition de trois AWACS pour sa propre armée de l'air. L'avion a déjà été vendu à trente-quatre exemplaires à l'armée américaine, à dix-huit autres sous le commandement de l'OTAN en Europe et cinq en Arabie saoudite.

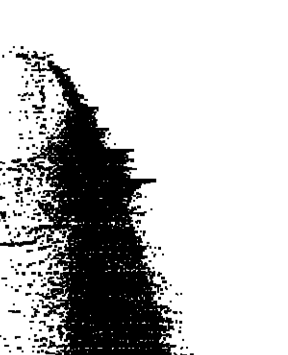
● **Essai nucléaire français dans le Pacifique sud.** – La France a procédé samedi 6 décembre à un nouveau test nucléaire souterrain sur l'atoll de Mururoa, le troisième depuis un mois, selon le centre de séismologie de Nouvelle-Zélande. D'une puissance de 10 kilotonnes, (la moitié de la puissance de la bombe d'Hiroshima l'explosion est la 85e depuis que la France a commencé ses tests souterrains sur l'atoll de Mururoa en 1975. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



Le Monde
SCIENCES





هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

Burke

BURKE MARKETING RESEARCH FRANCE FILIALE DU 1er GROUPE MONDIAL DE conseil marketing par les études consommateurs

RECHERCHE

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

CE POSTE A POUVOIR IMMÉDIATEMENT NÉCESSITE UN DOUBLE PROFIL :
- maîtrise des chiffres et techniques statistiques ;
- goût et aptitudes pour le conseil marketing de grande consommation et sens des relations commerciales.

UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE

C.V. à envoyer à BURKE MARKETING RESEARCH
SERVICE RECRUTEMENT
TOUR GALLIENI 1
78-80, AVENUE GALLIENI
93174 BAGNOLET CEDEX.

ADHESIFS STRUCTURAUX

Un domaine d'avenir en forte expansion

Jeune ingénieur chef de marché

Une entreprise renommée, filiale d'un des tous premiers groupes industriels français, recherche un Chef de Marché, chargé d'assurer la gestion et le développement, à court et moyen terme, d'un grand secteur de clientèle (en particulier celle des industries électriques et électroniques).

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé débutant ou ayant une première expérience industrielle.
Sa mission impliquera :
- d'analyser les procédés de fabrication chez les clients et de proposer des solutions originales,
- de faire développer, par le laboratoire, les spécialités adaptées aux cahiers des charges,
- de suivre les essais,
- de négocier les contrats.

La réussite dans ce poste nécessite curiosité intellectuelle, sens commercial, dynamisme et imagination.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. EV 256 CM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PRODUITS INDUSTRIELS

Directeur commercial

chez un premier mondial

Nous recherchons le Directeur Commercial d'une des branches d'activités, dont le CA est de 500 millions et qui fait partie d'un *puissant groupe international, leader mondial dans son domaine.*

Il sera responsable :
- de l'élaboration de la politique commerciale,
- de l'animation d'une équipe de chefs de produits ainsi que des services promotion des ventes et assistance technique,
- des contacts avec les clients importants.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation grande école de commerce,
- environ 10 ans d'expérience dans le secteur des produits industriels avec, si possible, la connaissance de la clientèle bâtiment,
- des qualités de dynamisme et de négociateur,
- la parfaite maîtrise de l'anglais.

Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F. +

Ecrire sous réf. FV 257 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

C.N.C.C.

LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

recrute pour son
DÉPARTEMENT CONTROLE DE QUALITÉ

UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

possédant une expérience de plusieurs années dans le commissariat aux comptes de sociétés *faisant publiquement appel à l'épargne.*
Les candidats devront avoir une parfaite connaissance de l'anglais.
Une formation universitaire ou grande école de commerce est souhaitée.

Envoyer candidatures : C.N.C.C.
8, rue de l'Amiral-de-Coligny, 75001 PARIS.

Jeune ingénieur technique et commercial

chimie minérale

Important groupe industriel français (2400 personnes), leader dans son domaine, recherche dans le cadre du développement de ses marchés, un Ingénieur.

Au sein de sa Direction Régionale, située dans le nord-est de la France, il sera chargé :
- du soutien technique du réseau de vente,
- du développement et de la promotion de nouveaux produits dans les domaines industriel, agro-alimentaire et agricole,
- de la négociation de marchés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (ENSI...) ayant une première expérience (2/3 ans).
Les candidatures de débutants seront également examinées.
Des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des qualités de contact et d'ouverture sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.
La connaissance de la langue allemande serait un atout.
Poste : grande ville du nord-est de la France.

Ecrire sous réf. GW 258 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Jeunes ingénieurs

pour des carrières opérationnelles en usine

Nous sommes une société française performante ayant des usines modernes et à taille humaine et faisant partie d'un grand groupe renommé.

Nous attachons un soin tout particulier à la valeur de notre encadrement, à la cohésion de nos équipes et nous préparons nos structures futures de direction.
Nous offrons deux postes particulièrement formateurs à de jeunes ingénieurs débutants ou ayant une première expérience en usine.
Vous assumerez d'emblée des responsabilités opérationnelles : animation de personnel de fabrication, progrès technique, gestion vous permettant de faire vos preuves sur le terrain et d'évoluer rapidement.
La réussite dans ces postes implique :
- une formation AM, INSA, ENSI, ENI,
- de solides connaissances en automatismes, électricité, mécanique,
- des qualités d'animation, d'initiative, de pragmatisme.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.

Postes banlieue est Paris.

Ecrire sous réf. DT 255 CM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Société de Services

17ème arrondissement, assurant la gestion d'un service public

recherche (H/F)

RESPONSABLE COMPTABILITE et FINANCES

Vous avez au moins 27 ans, une formation Sup de Co - DECS ou équivalent, une expérience significative de 3 à 5 ans.
Responsable de l'ensemble des tâches comptables : de la gestion quotidienne jusqu'à l'arrêté des comptes vous encadrez et animez une vingtaine de personnes.

Merci d'adresser CV, prétentions sous référence M/2126/A à CHP 106 boulevard Haussmann 75008 Paris

TRES IMPORTANTE SOCIETE (600 personnes)

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL (H/F)

Pour l'assister dans tous les domaines de la fonction. 30 ans environ, juriste de formation, il sera notamment chargé du recrutement, des études de postes et des descriptions de fonction, des classifications...

Il devra mettre en oeuvre un système d'appréciation destiné à l'élaboration progressive d'une politique de rémunération incitative.
Connaissance indispensable de la micro-informatique (gestion des effectifs sur tableur, études en liaison avec le service paye, horaire variable, statistiques, tableaux de bord, bilan social...).

Expérience dans l'édition appréciée.

Adresser CV manuscrit, photo, rémunération souhaitée sous réf. 17546 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Spécialiste des médias filtrants : filtration industrielle et micro-filtration.
CA de plus de 120 millions de francs de chiffre d'affaires. 200 personnes.
Dans le cadre de notre développement et de notre restructuration, nous créons deux postes à responsabilités.

INGENIEUR D'AFFAIRES FRANCE - EUROPE

Sous l'autorité de notre directeur des ventes vous prendrez en charge la vente de fabrications spéciales tant en France qu'en Europe.
A ce titre vous centraliserez toutes les demandes, les analyserez, en ferez les devis et en suivrez la réalisation.
Plaque tournante de la Société, votre rôle sera de concilier à la fois impératifs commerciaux et contraintes de fabrication.
Autant dire que nous apprécierons également vos compétences techniques et vos talents de négociateur.
Ingénieur de formation (Arts et Métiers, ENSM, ICAM, INSA...), vous avez une bonne connaissance de la chaudronnerie, et avez pratiqué pendant au moins 4 ans la vente de produits industriels.
Anglais et allemand appréciés. *Réf. 612 E*

CHEF DE PRODUIT INDUSTRIEL

Responsable d'une ligne de produits, vous prendrez en charge la totalité des opérations le concernant, depuis sa création jusqu'à sa commercialisation.
Véritable coordinateur, vous superviserez la fabrication du produit, déterminerez les programmes de vente, assurerez la gestion, le développement de la marge brute et planifierez les nouveaux produits.
Familiarisé avec ce type de responsabilités vous avez exercé pendant au moins 5 ans à un poste similaire.
Ingénieur de formation (chimie, mécanique) votre connaissance de la filtration industrielle sera appréciée.
Votre maîtrise du marché, l'efficacité de vos recommandations, votre créativité et votre sens du contact feront le reste. *Réf. 672 G.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Marc Galopin

claude debray conseil
192 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

SOURCES



AGENCE MONDIALE D'INFORMATIONS

recherche pour son siège à PARIS 2ème

INGENIEUR D'ETUDES

"RECHERCHE et DEVELOPPEMENT"

- Vous êtes rigoureux, dynamique, créatif, disponible.
- Vous avez le désir d'assumer la mission suivante : étudier, concevoir, mettre au point des produits nouveaux, dans des domaines *aussi divers que :*

. LES TRAITEMENTS DE TEXTES,
. LES TRAITEMENTS D'IMAGES,
. LES TELECOMMUNICATIONS.

Vous possédez :
. un diplôme d'une Grande Ecole Electronique,
. un acquis professionnel de quelques années dans un laboratoire d'Etudes Electroniques appliquées à l'industrie,
. des connaissances certaines en micro-informatique et microprocesseurs (matériel et programmation),
. une bonne pratique de l'anglais.

Vous avez une expérience dans le domaine des télécommunications.
Nous vous offrons des conditions de travail attractives dans un environnement professionnel motivant.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) (réf. LM). à
l'Administrateur du Personnel Technique de l'A.F.P.
11 à 15, Place de la Bourse, 75002 PARIS

HAVAS CONTACT



Avec INGECAD solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service COMMERCIAL :

Responsable marketing

Ingénieur de formation vous aurez pour mission d'assurer le Marketing Ventes et la promotion des produits IAO/CAO d'INGEVISION, ce qui implique une connaissance de ce domaine technique et celle de la fonction Marketing.
Outre l'aspect relations extérieures (contacts avec organismes professionnels et publics, fournisseurs informatiques...) vous aurez en charge l'aspect étude (analyse des besoins et tendance, concurrence) et la partie conception et organisation des produits (campagnes publicitaires, salons...).

L'anglais courant est indispensable.
Pour aborder cette fonction ample, diversifiée, évolutive, nous recherchons un candidat créatif, initiateur et enthousiaste.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME sous référence BS/63000. DEPARTEMENT RECRUTEMENT - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT CEDEX 16 92084 PARIS LA DEFENSE

média-system

FRAMATOME





CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Expositions permanentes et temporaires, espace industrie, médiathèque, la Géode, centre international de conférences, espace de découvertes, planétarium, centre de formation, un lieu de rencontre qui conçoit et met en œuvre les techniques les plus avancées de communication informatiques et audiovisuelles.

Nous mettons en place nos structures de maintenance et nous recherchons :

Adjoint au Chef du Service Exécution

- Il assiste le Chef de Service dans l'organisation du service : qualité des travaux exécutés, tenue des objectifs fixés par les méthodes, gestion des qualifications techniques et des habilitations du personnel, suivi technique et budgétaire des contrats de sous-traitance, contrôle du respect des normes de sécurité.
- Il possède un diplôme d'**Ingénieur** et une expérience de 10 ans en milieu industriel *(Maintenance et Organisation)*.

Responsable des Travaux sur les Réseaux

- Sous l'autorité du Chef de Service «Exécution», il est responsable des travaux de maintenance sur les réseaux fluides, électriques, de chauffage, de ventilation, de désenfumage et sur les matériels du réseau de circulation verticale mécanisée. Il est aussi responsable de l'exploitation et des travaux de maintenance sur les matériels de manutention.
- Il organise les travaux de maintenance qui sont sous sa responsabilité. Il est responsable du suivi technique et budgétaire des entreprises intervenant en sous-traitance et du respect des normes de sécurité par le personnel.
- Titulaire d'un diplôme d'**Ingénieur mécanicien** ou **électricien**, il possède 10 ans d'expérience industrielle en maintenance.

Ingénieur Méthodes

- Sous l'autorité du Responsable «Méthodes», il effectue des tâches ponctuelles et est chargé de l'élaboration des dossiers de modifications, de l'étude et du suivi de réalisation d'outillages spécifiques, du suivi des réalisations extérieures.
- Il est titulaire d'un diplôme d'**Ingénieur généraliste** et possède une bonne connaissance de la réglementation applicable aux locaux recevant du public, ainsi qu'une expérience de 3 à 5 ans en bureau d'études ou en maintenance.

Responsable Méthodes

- Sous l'autorité du Chef de Service «Méthodes - Ordonnancement», il met en œuvre la politique de maintenance.
- Il organise, coordonne et supervise le travail des préparateurs.
- Il a un diplôme d'**Ingénieur généraliste** et connaît bien la réglementation applicable aux locaux recevant du public.
- Il possède une expérience de 10 ans dans la fonction maintenance.

Chef du Service Méthodes / Ordonnancement

- Sous l'autorité du Chef de Département «Maintenance», il prend en charge la définition de la politique de maintenance de la CSI et a la responsabilité de l'organisation des méthodes de maintenance et de l'ordonnancement des interventions.
- Il élabore et suit le budget de maintenance.
- Il a 10 à 15 ans d'expérience industrielle dont une partie dans la fonction de responsable méthodes d'entretien.
- Il possède un diplôme d'**Ingénieur**.

Responsable des Ateliers de Maintenance

- Sous l'autorité du Responsable du Service «Exécution» du département maintenance, il est responsable de la bonne exécution de l'ensemble des travaux réalisés dans les ateliers de maintenance.
- Il organise l'exécution de ces travaux.
- Il est responsable de la qualité et de la tenue des délais, de son Personnel, du suivi technique et budgétaire des réparations sous-traitées.
- Titulaire d'un diplôme d'**Ingénieur mécanicien, électricien** ou **électronicien**, il possède une expérience industrielle de 10 ans en maintenance.

Contrôleur CVM

(Circulations Verticales Mécanisées)

- Sous l'autorité du Responsable de la Section «Exécution des Travaux sur les Réseaux», il est responsable de l'exploitation des matériels de levage et de manutention, et assure le suivi des travaux de maintenance sur les matériels du réseau CVM, et les appareils de levage et de manutention.
- Il est titulaire d'un BTS et possède une bonne connaissance de la mécanique, de l'électromécanique et connaît les réglementations concernant les matériels de levage et de manutention, et les locaux recevant du public.
- Une expérience de 10 ans dans la fonction travaux d'entretien est requise.

Adresser lettre, C.V. et prétentions au Département du Personnel - 75930 PARIS CEDEX 19

amp

L'A.F.P.A., Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

Organisme employant 10.000 personnes réparties dans 150 établissements recherche pour ses Centres de :

MULHOUSE (68), EVRY (91), LIMOGES (87)

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Ingénieur diplômé, vous avez au moins 5 ans d'expérience en Production ou en Méthodes - Ordonnancement et avez assumé des responsabilités de fabrication. Vos compétences professionnelles concernent les techniques de production, les méthodes, et vous avez été associé à l'automatisation de la production.

Une expérience de la FAO et la GPAO constituerait un atout appréciable.

Si vous êtes motivé pour transmettre votre savoir-faire, vous pourrez devenir professeur dans un de nos Centres.

Vous participerez à la création de formations et vous animerez des stages pour des techniciens de l'industrie.

Vous pourrez aussi faire partie de l'équipe de Direction de Centre.

Adressez votre curriculum vitae avec lettre manuscrite à : M. PELOSSE - Directeur du CPTA - AFPA. 35, boulevard Jodino, 69694 VENISSIEUX CEDEX.

HOLDING INTERNATIONAL D'UN GROUPE BANCAIRE

recherche

AUDITEUR INTERNE pour RENFORCER SON SERVICE d'AUDIT INTERNE

Profil :
- diplôme de l'enseignement supérieur (gestion- finance) ;
- expérience de 2/3 ans dans l'audit de banque ;
- anglais indispensable.

Poste motivant à évolution rapide, quelques déplacements à l'étranger.

Ecrire sous n° 8.209 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Electrolux

Groupe Suédois à vocation internationale, et surtout européenne, nous cherchons aujourd'hui à renforcer le Département DEVELOPPEMENT de l'unité «cuisson» basée à Reims (600 personnes - Gamme de 300 produits).

Ingénieurs méthodes process

Plusieurs projets importants ont été engagés pour optimiser notre production et atteindre une plus grande flexibilité.

Dans le cadre de ce nouveau plan directeur, nous offrons à un ingénieur disposant d'une première expérience, la responsabilité de définir les nouveaux process de fabrication, ceux-ci faisant déjà largement appel à l'informatique et aux automatismes.

Mécanicien de formation il aura nécessairement évolué 3 à 5 ans dans une fonction proche. Réf. FAM/15M

Pour l'assister dans cette mission nous recherchons également un ingénieur débutant diplômé ENSAM, ENSEM, IDN ou équivalent. Ensemble ils intégreront une équipe méthode attachée aux problèmes d'industrialisation et de gestion informatisée.
Réf. FAM/16M

Ingénieurs recherche et développement

A partir de la conception et de la prédéfinition des produits avec le marketing, les ingénieurs de recherche auront à étudier techniquement les différentes fonctions des futurs équipements, réaliseront ensuite les essais en laboratoire.

Nous souhaitons engager deux ingénieurs débutants ayant des compétences en thermique, mécanique des fluides, électricité ou électronique.

Ils seront bien sûr créatifs, ouverts sur les applications et travailleront en étroite relation avec le Bureau d'Etudes.
Réf. FAM/17M

Pour tous ces postes l'anglais courant est un impératif car de fréquents contacts ont lieu avec la maison-mère en Suède.

Nous vous remercions d'adresser un dossier complet en précisant la référence à notre conseil : INFRAPLAN - 83, Bd Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN Paris/Barcelone

Groupe bancaire international

recherche pour sa filiale française des

Exploitants Classe V, VI

Votre formation supérieure (grandes écoles de commerce ou universités), votre sens du risque et de la relation clientèle vous permettent d'accéder à des postes de responsabilité au sein d'une structure dynamique et motivante.

Adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 9269 au MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris qui transmettra.

CONSEILLER EN RECRUTEMENT

Le Service Recrutement de la Société Générale, en raison d'une promotion interne, recherche un nouvel "équipier".

Diplômé universitaire, Sciences Po, Ecoles de Commerce, nous désirons celui qui a obligatoirement 2 à 3 ans d'expérience en Entreprise ou en Conseil dans le recrutement.

Vous aurez, à l'intérieur du service, vos clients attitrés et une autonomie d'action, tout en restant en liaison avec votre supérieur hiérarchique.

Pour vous, c'est une manière intéressante de nous connaître, d'être connu, et ainsi, dans 4 à 5 ans, évoluer vers d'autres fonctions.

Merci, si de telles perspectives vous intéressent, d'envoyer votre candidature, sous réf. 603.PA.050 M, à notre Conseil Béatrice GAUEVSKY.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

INSTITUT de FORMATION en INFORMATIQUE cherche

FORMATEURS

Pour tous renseignements contacter le :
Tél. 42-68-11-32.

---

collaborateurs haut niveau H/F

CABINET D'AVOCATS — BUREAU DE PARIS

De renom international, nous sommes l'un des tout premiers **Cabinets Européens** d'Avocats. Notre activité est exclusivement orientée sur le **droit des affaires.**

Nos clients, entreprises importantes et réputées, apprécient particulièrement la **rigueur** et le réalisme de notre approche économique ainsi que la recherche **d'anticipation** qu'ils retrouvent dans nos **synthèses** et nos propositions d'optimisation.

L'expansion permanente de notre Cabinet nous amène à intégrer de nouveaux collaborateurs de **haut niveau** et à **fort potentiel :**

UN AVOCAT COORDINATEUR CLIENTS.
UN AVOCAT PUBLICITE ET MARQUES.

De formation Doctorat, HEC, DESS, DEA, Sciences Po, Université Américaine..., vous avez acquis une expérience de trois ans minimum en droit des affaires. Bon rédacteur, motivé, créatif, responsable et organisé, vous avez par ailleurs des qualités indéniables de contact et de travail en équipe.

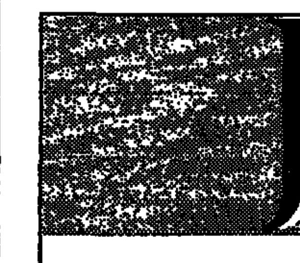
Nos clients internationaux apprécieront **votre maîtrise de la LANGUE ANGLAISE.**

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous référence JPV 22 à notre Conseil, qui étudiera votre dossier confidentiellement.

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité



Juriste confirmé

titulaire d'une maîtrise en droit privé (option droit des affaires) complétée par quelques années d'expérience dans un cabinet d'avocats ou chez un conseil juridique.

Ce cadre sera chargé de la constitution et du secrétariat juridique (conseils d'administration et assemblées générales) de diverses sociétés à vocation financière (SICAV, SCPI, sociétés d'assurances, etc.).

En outre, il participera à la mise en œuvre de nouveaux produits financiers en assurant une position de conseil juridique et fiscal auprès du responsable du service. Des qualités de rigueur et d'organisation sont des éléments essentiels de réussite dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence 4479/LM, à

MEDIA PA 71, AV. VICTOR-HUGO - 75116 PARIS

Le Monde
CADRES

Adjoint de direction H/F



LES CRISTALLERIES ET VERRERIES D'ART DE VIANNE (400 personnes, 80 millions de francs de chiffre d'affaires), situées près d'Agen, sont spécialisées dans la fabrication et la commercialisation de verreries d'éclairage. Elles recherchent un(e) adjoint(e) de direction générale. Il aura pour mission de seconder le directeur général et d'assurer un certain nombre de responsabilités pendant son absence: courrier, rendez-vous, réception de clients, relations publiques, etc... Il devra par ailleurs suivre et réaliser des études précises (ex : projet d'investissements...) et assurer la gestion des ressources humaines. D'une manière plus générale il aura à résoudre les différents problèmes de fonctionnement de l'entreprise que ce soit aux plans technique, commercial ou humain. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins trente ans ayant acquis une expérience de généraliste avec des compétences en législation sociale, au sein d'une entreprise industrielle. Une formation supérieure type école de commerce ou universitaire est souhaitée. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire. La rémunération de l'ordre de 200.000 francs sera principalement fonction de la valeur du candidat retenu. Ecrire à C. TIERZ en précisant la référence A/T 7162M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune ingénieur électricien



LES CABLES DE LYON (10 milliards de francs de chiffre d'affaires, 12.000 personnes) est le numéro 2 mondial dans la fabrication des câbles de télécommunication et de transport d'énergie. Grâce à des investissements importants, il s'est doté des équipements les plus modernes et développe ses activités dans le domaine des câbles haute tension terrestres et sous-marins. Ce développement l'amène à rechercher un jeune ingénieur électricien pour le service technique de la division haute tension installé dans son usine de Calais, spécialisée dans les câbles sous-marins. Ce poste s'adresse à un candidat à fort potentiel, ingénieur électricien (ESE, ENSIEG, ENSEEIHT ou HEI option électricité...) débutant ou ayant acquis une première expérience en bureau d'études dans le secteur de l'électro-technique. La connaissance de l'anglais est nécessaire et des notions d'allemand seraient appréciées. La rémunération est motivante et les perspectives d'évolution tout à fait envisageables dans l'usine ou dans le groupe. Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence A/4838M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultant ressources humaines

PA, l'une des premières sociétés internationales de Conseil auprès des entreprises recherche dans le cadre du développement de son activité "Ressources Humaines" un consultant. Intégré à une équipe très motivée, spécialisée dans la conception, la promotion et la mise en œuvre de nouveaux outils d'évaluation et de développement de la personnalité professionnelle, il participera à l'ensemble des activités du département : contacts commerciaux, études, applications... Nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés de psychologie ou de sociologie, ayant impérativement acquis une première expérience de la gestion des ressources humaines en entreprise ou en cabinet. Novateurs et créatifs, ils seront particulièrement motivés par les problèmes d'évaluation qualitative de la personnalité. Des connaissances méthodologiques, informatiques et statistiques, sans être indispensables, seraient appréciées. Merci d'écrire à Christine CHABAUD en précisant la référence A/062AM. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

En pleine lumière...

Sans aller jusqu'à vous demander de « sortir de l'ombre »... car dans votre entreprise vous êtes connu et... reconnu ! Votre parcours professionnel a fait de vous un

Généraliste d'entreprise

quelque soit votre point de départ, vos étapes intermédiaires et votre position actuelle. A présent, il vous est possible de continuer dans la voie de l'entreprise !.. Mais, ENTRE NOUS, n'avez-vous pas, dans VOTRE JARDIN SECRET, laissé une parcelle en friche ? Vous savez, ce SENTIMENT D'INCOMPLETUDE propre aux GRANDS ENTHOUSIASMES : ETRE UN FACTEUR DE CHANGEMENT, dégagé des contraintes hiérarchiques pour aller PLUS VITE et PLUS LOIN... ETRE UN FACTEUR LIANT de la relation ENVIRONNEMENT-ENTREPRISE...

Bref, un ENTREPRENEUR pour nous rejoindre, mais aussi un COLLEGUE qui possède le même idéal que nous : la réussite de l'entreprise, C'EST TOUJOURS LE BON CHOIX DES HOMMES... Mais, ATTENTION, nous ne sommes pas des « sélectionneurs »... mais des « EVOLUTIONNISTES » !.. Venez nous rencontrer, nous vous expliquerons ce que nous entendons par là. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/RD/LM.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

L'EUROPEENNE DE BANQUE (PB)

développe sa clientèle PME-PMI et offre à des professionnels de bon niveau des postes à responsabilités au sein de succursales autonomes à Paris :

Exploitants
Classe IV à VI

Vous êtes COMMERCIAL, DYNAMIQUE, diplômé de l'enseignement supérieur ou bancaire, justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans la PROSPECTION et la GESTION d'un portefeuille de clients PME-PMI.

Votre CARRIERE sera à la mesure de vos AMBITIONS.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous la réf. E/LM, à

MEDIA BA

EB

L'Européenne de Banque

Direction des Relations Humaines - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS

THOMSON COMPOSANTS

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Nous sommes une importante société à vocation internationale (15.000 personnes) dans le secteur des composants électroniques. Notre Responsable des Affaires Juridiques, efficace et rapide, intervient sur des thèmes variés : contrats et accords de toute nature, en particulier dans les domaines technologiques et commerciaux, pré-contentieux et contentieux, assurances.

Rattaché au Directeur des Affaires Extérieures et Juridiques, il anime une équipe de 4 juristes internationaux expérimentés, dont un spécialiste de la propriété industrielle. Avec le support des experts techniques de la société, cette équipe conseille et assiste dans leurs négociations l'ensemble des unités et filiales (françaises et étrangères) de l'entreprise.

Le candidat idéal pour ces fonctions de haut niveau est titulaire d'un DEA de droit des affaires + MBA ou équivalent. Il justifie d'une expérience professionnelle de 8 ans environ au sein d'un cabinet international et d'une entreprise du secteur industriel dans une fonction proche. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) sous référence 91414/LM à
THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



Adjoint au Directeur Commercial

ESC — Paris

Nous sommes une société métallurgique performante (CA : 600 millions), filiale d'un groupe important. Notre Chef de Service Commercial va prendre un poste de Direction. Parce que vous êtes jeune avec une formation commerciale supérieure et **une première expérience de l'industrie**, vous lui succéderez après quelques mois d'adaptation. Vous prendrez alors la responsabilité d'un service d'une quinzaine de personnes : réseau, administration, planning de fabrication. Vous aurez pour mission de développer notre chiffre d'affaires par votre action sur le terrain auprès d'une clientèle très diversifiée et importante, dans l'automobile, l'électroménager, etc.
La connaissance de l'anglais serait un atout.

Ecrivez à notre Conseil :
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite + CV et photo sous référence 3183 M.

DESSEIN

CORT — 65, Avenue Kléber, 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*



SURETE DES ACCES

FONTAINE

PARIS FRANCE

SÉCURITÉ - CONTROLE DES ACCES HAUT DE GAMME

PME dynamique, leader sur son marché,
recherche pour accompagner une croissance rapide
dans un contexte extrêmement porteur

DIRECTEUR ADJOINT DU DÉVELOPPEMENT

petite mécanique et électronique

Ingénieur ou similaire, très expérimenté, créatif, ordonné, personnalité très affirmée, à l'aise dans environnement dynamique

Participation à la recherche et aux études de marché
Amélioration des produits existants.
Définition de produits nouveaux.
Préparation de l'industrialisation.
Qualification des sous-traitants.
Maitrise de la qualité sous tous ses aspects.
Appui technique à la formation: personnel et clients.

Activité évoluant vers des responsabilités plus larges
Écrire pour premier rendez - vous à:
FONTAINE S.A.
190, rue de Rivoli - 75001 PARIS

ORGANISME SOCIAL
recherche
Adjoint de direction

Seconde le Directeur. Participe aux budgets.
Responsabilité directe Services Administratifs, Informatique, Approvisionnements, Cuisine. Formation Supérieure. Gestion Générale. Aptitude à diriger. Expérience demandée dans secteur hospitalier.
Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) à PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 4612 12, rue Président Carnot - 69002 LYON qui transmettra.

Pierre Lichau

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
3/4 TEMPS
PROFESSEUR DE FRANÇAIS FLE

expérience exigée

école de langues/formation continue.

Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ sous le nº 8 210
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Syndicat d'aménagement du Val de Drôme
recrute
CADRE CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

pour conseils aux entreprises, aide aux élus, développement du tourisme. Sens contact et responsabilités, expérience en entreprise souhaitée. Adr. c.v. détaillé + lettre + photocopie titres av. le 30-12-86 à Monsieur le Président, S.A.V.D., rue Joseph-Grivel, 26400 CREST.

LA MAISON DE VALERIE
Région Centre

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion.

Nous recherchons pour notre
SERVICE INFORMATIQUE
UN RESPONSABLE PRODUCTION MVS

de formation Ingénieur, possédant une expérience d'ingénieur système MVS de 4 à 5 ans ; afin d'encadrer l'équipe système MVS et superviser l'exploitation MVS (environ 15 personnes).

Ordinateurs 3090/150-250 terminaux - DOS - MVS X A - CICS - DLA.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à
***M.V. SERVICES** - BP 4 - 41353 VINEUIL Cedex.*

Pierre Lichau





INTERTECHNIQUE
AÉRONAUTIQUE - ESPACE
RÉSULTAT SUPÉRIEUR À 5% APRÈS IMPÔT

RECHERCHE

● POUR SA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE :

La Direction de l'Organisation et de l'informatique, implantée à Plaisir, est maître d'œuvre de vastes projets informatiques pour l'ensemble des sociétés du GROUPE INTERTECHNIQUE.

Organisée en petites équipes sectorielles très proches des préoccupations de chaque société, elle utilise largement les moyens informatiques conçus et commercialisés par la filiale IN2 : plusieurs centaines de terminaux déjà connectés sur des IN 5000 (système IN-PICK), bases de données réparties, réseau et bureautique.

L'expansion rapide du groupe permet d'offrir des opportunités à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur intéressés tant par les problèmes des secteurs de pointe que par les aspects techniques de leur solution et possédant l'un des profils suivants :

– CHEFS DE PROJETS D'APPLICATION (RÉF. F7/DOI-91)

Ingénieurs Grandes Écoles ou MIAGE, ayant une première expérience de la conduite d'un projet d'informatique de gestion dans le domaine industriel, de préférence dans un secteur de haute technologie.

– INGÉNIEURS INFORMATICIENS (RÉF. F2/DOI-15)

Grandes Écoles ou DEA d'informatique, confirmés ou débutants, ayant de solides connaissances techniques. Au sein du service d'études et méthodes générales, ils développeront les domaines suivants à l'usage des services d'applications : méthodes et outils de développement, support technique, réseaux, bases de données, bureautique, micro-informatique.

– INGÉNIEURS D'APPLICATION (RÉF. F6/DOI-92)

Ingénieurs ou MIAGE, débutants ou possédant un an d'expérience.

– ANALYSTES PROGRAMMEURS (RÉF. F6/DOI-93)

DUT ou équivalent, ayant au minimum trois ans d'expérience.

● POUR SA DIVISION SYSTÈMES MILITAIRES ET TRANSMISSIONS :
Lieu de travail : LES ULIS

– INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE (RÉF. UL-20)

Diplômés grandes écoles, ayant quelques années d'expérience, spécialisés dans l'étude de micro-informatique (matériel et logiciel) pour des systèmes de traitement de l'information.

– UN RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS (RÉF. UL-21)

Ayant environ dix ans d'expérience dans la fabrication et la sous-traitance d'équipements électroniques industriels.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, BP n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

Cadres, de la région Rhône-Alpes
à la recherche d'un emploi,

vous souhaitez élargir vos compétences

en MANAGEMENT

et les compléter par un perfectionnement

en qualité ou/en développement des ressources humaines ou/en contrôle de gestion.

L'IGS vous propose une formation de 1 100 heures rémunérée par l'État.
Le recrutement est immédiat et sera clos le 20 décembre 1986.

Merci d'adresser vos candidatures à
Edna FERBER

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
107, rue de Marseille, 69007 LYON
(lieu du stage).

Une tête bien faite pour les études
...avec la productivité en plus !

Nous sommes une importante entreprise (1 300 personnes), filiale d'un puissant Groupe industriel français, spécialisée dans l'**installation d'équipements de génie climatique et thermique.**

Nous renforçons nos structures et proposons à un candidat à fort potentiel technique et excellent gestionnaire de devenir notre futur

Directeur des études

Vous exercerez votre autorité sur les bureaux d'études travaillant en relation avec nos agences, soit environ une cinquantaine d'ingenieurs, techniciens et dessinateurs. Cela implique bien sûr de savoir vous imposer par vos connaissances techniques, mais egalement de faire preuve de sens du jugement pour apprécier les compétences et optimiser les charges de travail. En bref, un véritable « maître d'œuvre » en interne avec une responsabilité complète.

Vous êtes issu, de préférence, d'une grande Ecole d'Ingénieurs et avez déjà acquis à 35 ans révolus une expérience de bureaux d'études et de gestion de chantiers au sein d'une societé du BTP ou chez un engineering TCE pilotant des projets importants, avec utilisation de la C.A.O.

Notre conseil vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions) sous la référence C/ETU/LM, et vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Marketing grande consommation et stratégie

Chez ce grand de l'alimentaire les vraies stars sont les marques.

Si rien de ses produits n'est laissé au hasard, c'est grâce à la qualité des équipes et un peu (beaucoup ?) grâce aux moyens mis en œuvre en terme d'études marketing.

Etudes qui élargissent d'ailleurs leur champ d'action à la stratégie globale de l'entreprise.

Vous avez l'ambition de faire carrière dans le marketing et d'accroître progressivement vos responsabilités.

Choisissez cette Ecole de Marketing où votre intelligence et votre cœur trouveront une belle entrée en matière : analyse de l'évolution des marques ; étude de la position de la société face à la concurrence ; développements micro-informatiques constants ; et anglais de rigueur pour cause de Groupe International...

Merci d'envoyer C.V., photo, lettre et prétentions sous la référence 17733 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75008 Paris cedex 01 qui tr.

CONTESSE

Professionnel de la recherche de cadres de haut niveau

Nous sommes l'un des principaux cabinets de recrutement en France, spécialisé dans la recherche d'ingénieurs et de cadres de haut niveau et dans la gestion des ressources humaines, pour des secteurs économiques très diversifiés. Une part importante de notre activité s'exerce dans le domaine des technologies de pointe, pour laquelle nous bénéficions de l'appui du groupe SEMA-METRA, l'un des premiers groupes européens d'ingénierie informatique et de conseil. Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons un **professionnel du recrutement,** pour Paris.

Au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, vous aurez l'occasion de participer à des missions variées vous permettant de valoriser votre expérience et de l'enrichir d'activités nouvelles. Disposant d'une très large autonomie d'action dans la réalisation de vos missions et le développement de votre clientèle, vous serez directement intéressé aux résultats.

De formation supérieure, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le recrutement de cadres, en entreprise ou en cabinet. Votre dynamisme commercial et vos méthodes rigoureuses nous permettront de vous associer à notre développement et à notre réussite.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. avec une courte lettre manus., sous réf. 10750/M à P. SALABERRY, Directeur.

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

RESPONSABLE
SECTEUR MÉTHODE

Vous êtes un très bon TECHNICIEN D'ACTUARIAT
ayant acquis une bonne expérience des produits

VIE, ÉPARGNE et RETRAITE.
Vous êtes capable de CONCEVOIR
et monter TECHNIQUEMENT
ce type de produit.

Adresser lettre manuscrite, photo, c.v. et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, n° 8 212, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

NOTRE IMAGE :
UNE AFFAIRE DE COMMUNICATION.
En effet, nous souhaitons faire connaitre nos performances. Notre savoir-faire et notre dynamisme commercial nous ont permis de multiplier par cinq le total de notre bilan en 10 ans, de gérer efficacement plus de 500 000 comptes, d'augmenter notre part de marche de 50 % : le tout dans un souci permanent de qualité. Nous recherchons aujourd'hui

UN CHARGÉ DE RELATIONS EXTERIEURES HF

Proche de la Direction Générale et du Département du Marketing, vous participerez à la mise en valeur de l'image de la Caisse Regionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France.

Votre mission sera en effet de mieux faire connaitre notre Caisse Régionale en entretenant des relations étroites avec les média bien sûr, mais également avec les instances économiques et professionnelles de la Region Parisienne. Vous serez associé(e) à l'organisation des activités et manifestations destinées à promouvoir notre image.

Pour réussir à ce poste, vous avez environ 30 ans, une formation supérieure : Sciences Po, école de commerce et/ou de journaliste ainsi qu'une expérience dans le domaine de la communication.

Adressez votre candidature CV et prétentions au Service du Recrutement : Credit Agricole de l'Ile-de-France, 26, quai de la Rapee, 75012 Paris.

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE-DE-FRANCE

Organisme Para-Public à vocation Sociale
recherche
pour assurer le développement d'une mission de protection légale des personnes et des biens.

UN CHEF DE SERVICE

placé sous l'autorité du Directeur Général.

Sa fonction :
- Il optimise - avec l'aide de ses collaborateurs - le fonctionnement du service.
- Il assume l'animation et la gestion d'une équipe d'une vingtaine de personnes (travailleurs sociaux et personnel administratif).
- Il prend en charge à son niveau, les relations extérieures avec les différents partenaires (magistrats, avocats, notaires, administrations).

Son profil :
- 30 ans environ, de formation Supérieure, Droit, Gestion (type IAE, Sup. de Co.), un cadre du secteur Sanitaire et Social, ayant exercé des responsabilités de gestion.
- Il a 5 ans d'experience réussie.
- Il presente des qualités d'ouverture d'esprit, d'adaptabilité - au milieu associatif et social.
- Il est capable de gérer, d'organiser, il possède d'excellentes qualités rédactionnelles.
- Poste de cadre, basé à *LA ROCHELLE.*

Merci d'adresser : CV + lettre manuscrite + photo et prétentions, sous réf. 10005, *à notre Conseil J.B. MONTIS, qui vous garantit toute discrétion*

ACSOR B.P. 354
79003 NIORT CEDEX.

Impte Sté rech. d'urgence
TECHNICIENS B.T.S.

B.T.S. ÉLECTROMÉCANIQUE
TECHNICIENS
B.T.S. ÉLECTRONIQUE
Salaire motivant, mobilité et disponibilité exigées.
Ecrire MEDIA SYSTEM, *réf.* 2 193, 15, rue Rivals, 31000 Toulouse, qui transmettra.

VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE
recherche URGENT

INFIRMIÈRE D.E.

(minimum 5 ans d'expérience auprès des enfants)
pour poste direction mini-crèche et poste à temps incomplet pour crèche familiale.
Adr. candidature à Monsieur le Maire de Saint-Ouen-l'Aumône (95310), av. le 31-12-1986.

UNE CARRIERE MOTIVANTE
C'est ce que vous propose l'une des premières Sociétés françaises d'Assurances IARD qui recherche pour son siège en Région Parisienne

UN JEUNE CADRE

EXPÉRIMENTÉ EN ASSURANCE DE PERSONNES

Intégré à une équipe, après formation à nos produits, il sera chargé de conseiller, d'orienter, d'assister techniquement les établissements régionaux, qui ont l'initiative des démarches commerciales et de l'acceptation des risques.

Son activité portera essentiellement sur les risques des Particuliers.

Ce poste conviendra à un candidat de formation supérieure (maîtrise de droit) ayant une réelle compétence en assurance de Personnes (Complémentaire Maladie Chirurgie et garanties annexes), ainsi qu'une première expérience réussie dans cette activité.

Ce candidat solide aura : ● une très bonne aptitude à la communication ● des capacités d'analyse et de synthèse ● une réelle souplesse d'adaptation ● le goût pour la polyvalence ● une rapidité d'exécution ● une grande disponibilité. Ce poste pourra ultérieurement évoluer vers d'autres responsabilités.

Si ce poste vous intéresse, adressez-nous lettre manuscrite motivant votre candidature, CV, photo et prétentions à notre Conseil sous référence CMPM.1.
(Discrétion absolue pour les candidats en poste)

ceforpe — *marc forget et associés*
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Le Monde
CADRES

Industrie agro-alimentaire - Nous sommes une importante société française (+ de 500 M de CA) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation - à forte notoriété - tant en France qu'à l'export.
Pour faire face à des projets industriels d'envergure, nous créons deux postes au sein d'une de nos usines (située dans la région d'Auxerre) :

INGÉNIEUR ENSIAA ou équivalent

Sous l'autorité de la *direction d'usine*, vous prendrez en charge des études (et vous réaliserez des interventions) concernant l'amélioration du process : recherche d'une qualité standard, mise en place *de moyens permettant une* quantification des données, amélioration de la productivité.
En dehors de votre formation ENSIAA, ou équivalente, vous êtes à même de travailler en équipe et d'évoluer à terme vers d'autres responsabilités.

CHEF DE PROJET

Réf. 5.996 M

Vous avez une formation DUT électro-mécanique et 3/4 ans de vie professionnelle en BE, aux méthodes ou à l'industrialisation ; vous avez si possible l'expérience des machines automatiques.
Vous serez responsable de la mise en place et de la réalisation concrète d'une implantation complexe du secteur emballage.
Vous devrez, avec l'assistance interne et externe, être l'homme-clé et terrain de ce projet ingénierie *avant d'occuper d'autres fonctions.* *Réf. 5.997 M*

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, merci d'adresser un dossier *complet en précisant* la référence à *Roland* Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris.

SÉRIFO
Membre de Syntec

Nous saurons reconnaître vos compétences...
... et vous motiver

Recticel

Filiale du Groupe belge GECHEM (12 000 personnes, 9 milliards FF), nous représentons 1 200 personnes en France et réalisons un C.A. de 750 MF.

Leader dans nos domaines d'activités, nous fabriquons et transformons des produits alvéolaires destinés à divers secteurs (automobile, ameublement, literie, bâtiment, industrie).

Pour renforcer le potentiel de nos centres de profit, nous recherchons de **jeunes ingénieurs (débutants/3 ans d'expérience) spécialisés en Mécanique (AM ou équivalent)** capables, après une période de formation, de s'impliquer fortement dans les fonctions suivantes :

Adjoint du directeur d'usine

Responsable de la productivité et du développement de cette unité (50 km Est de Paris), vous prendrez en charge la supervision de l'ensemble du personnel de production (65 personnes), la gestion de production et les approvisionnements matières premières, l'entretien et travaux neufs, ainsi que la participation aux études d'investissements et la recherche de l'amélioration de technologies. (Réf. C/USI/LM)

Adjoint du directeur technique

Dans le cadre de l'unité située en Haute-Loire (250 personnes), vous serez responsable du développement technologique (recherche de nouvelles formes de process, amélioration de l'outil existant) au niveau des lignes de production et effectuerez les études de rentabilité et la mise en place en matière d'investissements. (Réf. C/TEC/LM)

Pour ces deux postes très ouverts, il est souhaitable de posséder la connaissance de l'anglais (contacts au plan européen).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence choisie, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Systèmes de Contrôles non destructifs **LYON**

Ingénieur technico-commercial

Nous sommes filiale française d'un groupe international qui dispose d'Unités de Production en Europe. Nous commercialisons auprès des industries de pointe (Aéronautique, Nucléaire...) des matériels et des ensembles automatisés de contrôles non destructifs dont les performances nous situent au premier plan en Europe. Nous vous proposons de développer sur le marché français les ventes de nos systèmes haut de gamme et de coordonner, pour certaines applications complexes, l'intervention d'ingénieurs des Usines du Groupe (RFA, GB, USA). Rattaché au Directeur-France, vous êtes étroitement associé à l'ensemble des décisions tout en bénéficiant d'une forte autonomie d'action. Cette mission qui implique des déplacements fréquents sur l'hexagone conduit à des voyages ponctuels de courte *durée en Europe et aux Etats-Unis. Elle convient à un ingénieur généraliste, possédant une première* expérience industrielle et motivé par la préconisation d'ensembles techniques sophistiqués. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre man. + CV et prétentions sous réf. 4119/M à Noël MARTIN-BLONDET
Sélé-CEGOS Rhône-Alpes 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON.

sélé CEGOS

Membre de Syntec





Nous sommes le deuxième fabricant de véhicules industriels en Europe.

Issu de l'union en 1975 de Fiat, OM, Lancia, Unic et Magirus, sous le sigle **IVECO**, notre Groupe représente aujourd'hui 35 000 personnes et 15 unités de production réparties entre l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

Notre croissance internationale, notre engagement dans la recherche et dans le développement technologique nous amènent aujourd'hui à créer une véritable pépinière de futurs dirigeants.

Pour cela, nous recherchons de **JEUNES INGENIEURS PRODUCTION.**

Basés à **TURIN**, nous vous offrirons un plan de *formation et de développement sur 3 ans. Vous* serez amenés à travailler dans nos divers établissements de production situés en Europe.

Vous apprendrez le monde du véhicule industriel et vous serez préparés à devenir de futurs *managers internationaux pour nos unités de* production.

De formation Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous possédez une grande capacité d'intégration et de travail en équipe, ainsi que le sens de l'initiative.

Votre atout principal, c'est avant tout un esprit *européen. Dans ce cadre, votre grande mobilité* et votre bonne connaissance de l'anglais (et si possible de l'italien) sont les gages de votre réussite.

Si vous désirez devenir cadre dirigeant d'un *groupe performant* et avoir de larges ouvertures de carrière internationale, prouvez-nous votre motivation.

Prenez l'avenir au *bout du fil !* Contactez les collaboratrices **d'ALLO-CARRIERES** au (1) 45.02.15.74. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (précisez la réf. 462).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature à ALLO-CARRIERES (réf. 462) - 71, av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

(1) 45.02.15.74
9 h 12 h - 14 h 17 h, du lundi au vendredi

MEDIA PA



Souscripteur Risques Spéciaux

Leader de l'assurance Risques Spéciaux, avec un développement du chiffre d'affaire *important, les A.G.F. recherchent un* ***Souscripteur*** *pour leur* **DIRECTION TRANSPORTS ET RISQUES SPECIAUX.**

Nous vous proposons de devenir l'adjoint - pour la production - du Responsable du Service Risques Spéciaux.

Dans ce cadre, vous analyserez les risques sur le plan technique et négocierez les conditions de leur entrée en portefeuille.

Pour réussir dans cette fonction, votre diplôme de l'enseignement supérieur, *renforcé par une expérience de 5 ans acquise en Risque Divers sont indispensables.*

De plus vous parlez anglais.

Si les perspectives d'évolution au sein d'une grande Compagnie vous attirent, merci d'adresser votre dossier de candidature, photo, prétentions s/réf. LM01 aux **ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département Gestion de l'Emploi - 33 rue La Fayette - 75009 PARIS.**



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Les sociétés financières jouent aujourd'hui un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale française. Elles distribuent une part importante des crédits aux particuliers et aux entreprises. Leurs atouts : produits financiers en constant développement, rapidité d'intervention, qualité du service rendu à la clientèle.

La loi fait de nous le représentant de ces 800 Sociétés auprès des Pouvoirs Publics, mais nous voulons aussi renforcer l'image de notre profession par une communication élargie, notamment en direction des milieux spécialisés et des leaders d'opinion.

Vous êtes *familiarisé(e)* avec le monde de la finance et de la banque. Votre première expérience de la communication vous a préparé(e) à saisir cette opportunité :

Concevoir et promouvoir une politique de communication

Vous aurez le champ libre au sein de notre association pour faire vivre la fonction par le dialogue, *l'écriture*, la créativité et le savoir-faire dans le domaine des relations publiques, en particulier auprès des journalistes économiques et financiers.

Vous serez de fait le *metteur en scène* et en page de notre communication interne et externe.

Si cette nouvelle responsabilité s'inscrit dans votre développement de carrière, établissez sans tarder la communication avec C.E. KOEHRER. Sur lecture de votre dossier, il prendra rapidement et confidentiellement contact avec vous.
C.P.A., 3, rue de Liège 75009, sous référence 46 M 335.

CPA
MEMBRE DE SYNTEC

Notre **Maison d'Edition** (PARIS 6e) réputée et dynamique, produit et diffuse des collections très prisées **d'ouvrages scolaires universitaires et scientifiques.**
Nous élargissons notre équipe éditoriale et recherchons

2 EDITEURS
CHEFS DE PROJETS

1 Scientifique — 1 Littéraire

Ils auront à suivre le cheminement du manuscrit initial jusqu'à sa publication et son lancement. En étroite *relation avec l'auteur comme avec les services* intérieurs, ils veilleront, dans l'intérêt constant du lecteur, à coordonner les travaux en respectant les délais impartis.
Vous avez une excellente culture générale à dominante littéraire ou scientifique (BAC + 5), des aptitudes rédactionnelles reconnues et une bonne expérience *en ce domaine de l'édition.*
Votre rémunération, motivante dès le départ, évoluera selon votre propre progression.
Merci d'écrire avec C.V. – prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence LP/MOI, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA

Jeune ingénieur chimiste développer et innover résolument

Nous sommes, avec 4 500 personnes, la principale filiale d'un important Groupe Industriel et nos produits - très techniques et diversifiés - sont utilisés dans des secteurs de pointe : automobile, spatial, ferroviaire...
Vous, en collaboration avec une équipe de spécialistes, vous animez l'"ATELIER PILOTE" de notre département R.et D. - situé dans le Centre de la France - : vous définissez de nouvelles applications, testez leur faisabilité et garantissez le haut niveau de performances de nos produits (Elastomères et dérivés).
Votre première expérience - après, bien sûr, une formation d'ingénieur chimiste avec spécialisation *Polymères* - a conforté votre intérêt pour la recherche appliquée : alors, vous trouverez chez nous un contexte favorisant vos capacités d'innovation et votre évolution vers d'autres responsabilités au sein du Groupe.
SEFOP, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre dossier sous référence AP 1226 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
situé à la Défense
recherche
pour la gestion financière
de ses participations

UN(E) JEUNE DIPLÔMÉ(E)

expérience bancaire souhaitée
maniement micro-informatique
Rémunération env. 180 000 F

Ecrire sous n° 8 215 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e

ÉDITEUR RECHERCHE
POUR EMPLOI A PARIS
A PLEIN TEMPS

RÉDACTEURS TECHNIQUES

pour journaux PROFESSIONNELS, connaiss. générales souhaitées en composants électroniques ou en informatique ; esprit de synthèse et facilité dans l'écriture indispensables.

Envoyer c.v. + PRÉTENTIONS
sous le n° 8 210
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

CENTRE DE FORMATION
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR
LICENCE TÉLÉCOM.

Connaissances transmission de données, réseaux, fibres optiques, etc.

Ecrire avec C.V. à : CCIP
CENTRE GAMBETTA
247, avenue Gambetta
75971 PARIS CEDEX 20

Organisme important
recherche pour agences
banlieues Ouest et Sud
COLLABORATEURS
COMMERCIAUX H./F.
T. pour R.-VS 45-00-28-87.

CONSTRUCTION MICRO
recherche URGENT

TECHNICIEN SOFT
TECHNICIEN HARD
Formation BTS ou IUT
INGÉNIEUR
LOGICIEL diplômé
DÉBUTANTS ACCEPTÉS
Libre de suite
Tél. pr R.V. 47-84-74-52.

L'Opéra de Nancy et de Lorraine
recrute

UN PIANISTE
CHEF DE CHANT

Audition :
Lundi 8 déc. à 10 h à Nancy.
Inscription et renseignements :
83-37-65-11, poste 2703.

VILLE PROCHE DE PARIS
(43.000 HABITANTS)

recrute pour son Service Culturel un

RÉDACTEUR (H.F.)

Selon conditions statutaires
(Inscription sur la liste d'aptitude ou par voie de *mutation*)

Niveau Licence, expérience souhaitée
Poste à pourvoir immédiatement

Adr. candidature et C.V.
au MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.213 M
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

هكذا من الأصل



BERTIN & Cie

Nous sommes la plus importante Société de services technologiques en Europe.

Nous aidons les industriels de tous les secteurs, à intégrer les technologies avancées et les transformer en produits et équipements innovateurs et concurrentiels.

Nos domaines d'excellence sont la mécanique et les matériaux nouveaux, la mécanique des fluides, la thermique, l'optique, l'électronique, l'informatique, la biotechnologie et l'acoustique.

Près de 600 ingénieurs, techniciens et divers spécialistes nous permettent de fournir des prestations allant de la recherche industrielle à la réalisation de biens d'équipements.

Pour accélérer notre développement sur les marchés français et **à l'exportation,** nous recherchons notre :

DIRECTEUR DE MARKETING STRATEGIQUE

Ses objectifs seront :

- de mettre en œuvre les méthodes les mieux adaptées à nos objectifs de développement national et international dans le cadre de la stratégie définie par la Direction Générale à laquelle il sera directement rattaché,
- de définir les moyens marketing correspondants,
- de renforcer l'équipe de marketing existante composée de spécialistes sectoriels et d'animer l'action de prospection,
- de mettre en place des réseaux de vente extérieurs, notamment à l'exportation.

Le candidat, de formation supérieure, sera capable d'appréhender l'impact industriel de nouvelles solutions technologiques. Il aura une solide expérience du Marketing en milieu industriel de produits et services à haut contenu technologique, ainsi qu'une bonne connaissance de l'exportation aux **USA** et en **EUROPE.**

La capacité d'animation d'une équipe et un bon dialogue avec des opérationnels de haut niveau seront nécessaires pour la réussite dans ce poste dont les responsabilités devraient s'avérer très motivantes pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions à G. NEYRON - **Sté BERTIN & Cie** - BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

Cet Etablissement National d'enseignement supérieur des affaires possède le plus fort potentiel de formation du grand Ouest :

groupe esc nantes

- Sup de Co (augmentation de 50 % des promotions en 87)
- Institut Supérieur de Management (3ème cycle pour ingénieurs, diplômés du 2ème cycle universitaire, cadres...)
- Mastère Management, Recherche et Innovation
- Perfectionnement des Cadres et Dirigeants
- Centre de Recherche et Etudes Appliquées
- Programmes Internationaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Canada, Extrême Orient ...)

Ce centre poursuit son développement et recherche quatre **ENSEIGNANTS PERMANENTS** pouvant intervenir dans ses différents programmes.

RESPONSABLE DEPARTEMENT MARKETING VENTE

Animateur d'une équipe de 4 professeurs Permanents, justifiant d'une expérience d'environ 5 ans en entreprise, et si possible de formateur. Réf. M 7/2021 D

AFFAIRES INTERNATIONALES

exigeant une connaissance du Marketing International, création de filiales à l'étranger... Réf. M 7/2021 E

FINANCES

axé sur la connaissance des marchés financiers. Réf. M 7/2021 F

MANAGEMENT

axé sur la politique générale d'entreprises et la gestion des ressources humaines... Réf. M 7/2021 G

Ces 3 derniers postes conviennent à : 3 jeunes cadres (25 à 30 ans) justifiant d'une formation supérieure et d'une première expérience en Entreprise, en Cabinet, ou de professeur dans ces domaines.
Les premiers entretiens pourront avoir lieu soit à Paris, soit à Nantes.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence choisie à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

RESPONSABLE TECHNIQUE "BATIMENTS"

Entretien et Travaux Neufs

L'EPARGNE DE FRANCE Cette compagnie d'assurances est spécialisée dans des produits, vie, capitalisation, retraite, prévoyance.
Elle dispose d'un portefeuille de placement représentant plus 2 milliards de francs dont une partie importante en immobilier.

Au sein des services gestion et placements immobiliers, le titulaire du poste aura pour rôle essentiel de suivre, de gérer et de contrôler, sous des aspects techniques, (et économiques) l'ensemble des travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine immobilier (plus de 1800 lots locatifs dont un grand nombre d'immeubles en totalité).

Son intervention concerne également les opérations et les réalisations de promotions immobilières que la Compagnie engage. Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat (30 ans minimum) ayant une formation adaptée (ingénieur ou technicien superieur du bâtiment) et possédant une expérience significative des chantiers T.C.E.

Cette expérience a pu être acquise en entreprise (supervision et conduite de travaux), en Cabinet d'architecte (commis principal) ou au sein d'une société ayant son propre service entretien et travaux neufs (bâtiments).
Le poste est basé à PARIS.

Les conditions offertes, l'intérêt du poste et les perspectives au sein de cette Compagnie en développement sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous rérérence M 6/1415 E à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Sélection du Reader's Digest RECHERCHE

JURISTE D'ENTREPRISE

- Titulaire d'une maîtrise de droit des affaires.
- Ayant quelques années d'expérience en entreprise ou en cabinet.
- Agé de 30 ans environ.
- Parlant anglais.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite à SELECTION DU READER'S DIGEST - Direction des Relations Humaines - 1 à 7, Avenue Louis Pasteur, 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

Mutualité

Organisme mutualiste régional regroupant un ensemble de cliniques médicales et chirurgicales, des centres médicaux ainsi qu'une très importante phamarcie, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Il est responsable de la mise en œuvre de la politique qu'il a définie avec le Conseil d'Administration. Il s'attache particulièrement à l'animation des 350 collaborateurs et à la gestion rigoureuse d'un CA de 120 MF, dans le souci constant du meilleur service rendu aux adhérents.

Cette fonction, largement autonome, convient à un manager de formation supérieure, possédant l'expérience de la direction d'une entreprise.

La connaissance du milieu médical est un plus.

Lieu de travail : REIMS.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 601 112 LM (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

Organisation Professionnelle
recherche

RESPONSABLE

de son "Département Etudes Economiques"

De formation supérieure (maîtrise, sciences économiques, école de commerce), ce cadre minimum 35 ans, devra apporter la preuve **d'une expérience confirmée** en matière d'analyse économique et de bonnes connaissances statistiques et informatiques.
Rattaché à la Direction • il assistera celle-ci, dans la définition de la politique professionnelle dans le domaine d'études economiques et d'organisation informatique, • il animera une équipe de Cadres au siége et dans les regions.

Une connaissance du secteur de la construction serait appréciée.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Monsieur BLIQUE
40, avenue de Gravelle, 94220 CHARENTON

PARCE QU'UNE FONCTION JURIDIQUE PEUT ÊTRE PLEINE DE VIE ET DE RESPONSABILITÉS
Une importante société d'ASSURANCES IARD
recherche pour son siège parisien un

RÉDACTEUR CONTENTIEUX SINISTRES RC H/F

motivé par son métier

Il conseillera, guidera les délégations régionales dans la gestion et le règlement amiable ou judiciaire des sinistres. En liaison avec ces délégations régionales, il gèrera des sinistres importants, notamment corporels.

Ce poste convient : à un candidat à potentiel, de formation juridique supérieure. Une première expérience dans une fonction similaire serait un atout supplémentaire. Il alliera la rigueur du juriste à la qualité relationnelle, la capacité d'analyse à la synthèse, la réflexion à un esprit décisionnel.

Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre Conseil sous référence REM.1

ceforpe — *marc forget et associés*
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Groupe leader de la distribution

nous recherchons à Paris un

Organisateur H/F

Rattaché directement au Chef du Département organisation (service de 4 personnes) vous prendrez en charge, depuis l'analyse jusqu'à la mise en place et le suivi de ce que vous avez conçu, différents projets d'organisation.

Ingénieur, HEC, ESSEC, SUP de Co... débutant ou avec une première expérience (de 3 ans maximum) en organisation, vous souhaitez vous investir dans les problèmes variés, vous aimez les déplacements et vous savez être autonome.

Vous êtes le véritable " conseil " à l'intérieur de l'entreprise dans laquelle vous saurez évoluer.

Nous vous remercions d'écrire rapidement sous référence 586/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS.

AL conseil

GROUPE IMMOBILIER
recherche pour
PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

CONNAISSANT GAP 3 SUR IBM 38

Apres une mission d analyse de l'existant de 10 mois en province (BESANÇON), il aura a en assurer le transfert a Paris, a maintenir d abord et developper ensuite les applications.

La fonction est rattachee a la Direction Informatique et Organisation du Groupe

Adresser candidature a M TRIGNAN GROUPE ROCHER, 15, rue du Rocher, 75008 Paris

---

Le Crédit Industriel et Commercial de Paris
recherche

Un(e) Cadre

Pour son département des affaires juridiques.

- ***Fonction** : rédacteur juridique assurant le recouvrement des créances litigieuses et la défense des intérêts du CIC dans toutes actions judiciaires;*
- ***Formation** : maîtrise Droit Privé ou Droit des Affaires. 2 à 3 ans d'expérience professionnelles dans une fonction similaire.*

Adressez lettre, CV et prétentions à Annick SOREAU, Département Ressources Humaines, 66 rue de la Victoire 75009 PARIS.

CIC PARIS
groupe cic

DESSEIN

Le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (C.D.I.A.)

recrute le futur

RESPONSABLE DE SON SERVICE DE PRESSE

- 30 ans.
- Expérience journalistique.
- Maîtrise des techniques rédactionnelles.
- Capacité expression orale.
- Sens de l'organisation et des contacts.
- Libre rapidement.

Il animera une équipe chargée :
- d'accueillir et de renseigner les journalistes ;
- de produire les bulletins d'information servis régulièrement à la presse ;
- de développer la production d'informations radio et TV.

Adresser cand. manuscr. avec C.V. à : J. LAMBERT
C.D.I.A. 2, Chaussée-d'Antin
75009 PARIS.

VILLE DE TREMBLAY-LÈS-GONESSE (93290) 30 000 habitants
recrute d'urgence
par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude

UN(E) ATTACHÉ(E)

pour la direction du service culturel

UN(E) ATTACHÉ(E)

(option animation) chargé du suivi de la programmation culturelle

UN(E) DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

adjoint ayant vocation à devenir en 1987 DST en titre.

Adresser c.v. détaillé à Monsieur le Maire de Tremblay-lès-Gonesse, service du personnel, bd de l'Hôtel-de-Ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

ROCKWOOL ISOLATION
filiale d'un groupe industriel européen, n° 2 sur le marché de l'isolation, recherche suite à une promotion

ACHETEUR MATIERES PREMIERES

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ingénieur + IAE...), vous avez, au cours d'une première expérience, prouvé vos qualités de négociation et de méthode, d'autonomie et d'ouverture d'esprit.

Votre réussite à ce poste vous permettra d'évoluer vers de plus larges responsabilités.

Le poste est basé sur le site de production à proximité de CLERMONT-FERRAND (63).

Adressez votre candidature à
ROCKWOOL ISOLATION - Service recrutement
48-50 rue Albert - 75013 Paris



هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde CADRES



UNIVERS DE LA GESTION

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK

recherche
pour son siège à Paris

Organisateur rattaché au responsable du département organisation

Missions : assister le responsable du département dans les études organisationnelles répondant aux objectifs stratégiques de l'entreprise; auditer les méthodes administratives en vigueur (siège et agences) et proposer des procédures correctrices intégrant les normes du groupe; promouvoir les évolutions du système informatique; animer les groupes de travail concernés par ces évolutions.

Profil : âgé d'au moins 25 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat aura une première expérience de l'organisation en secteur tertiaire, si possible au sein de la banque; connaissance de l'environnement informatique; excellente capacité de synthèse et sens aigu de la communication; pratique de l'anglais vivement souhaitée. Réf. B/5909M

Adjoint du responsable de la comptabilité

Missions : assister le responsable du service (relations extérieures, animation de l'équipe...); participer à la mise en place de la comptabilité analytique; auditer et faire évoluer nos méthodes comptables françaises et anglo-saxonnes; conseiller et assister les agences.

Profil : âgé d'au moins 25 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, DESC...) et possédant une première expérience en cabinet d'audit ou d'expertise comptable; connaissances bancaires et fiscales appréciées; pratique de l'anglais vivement souhaitée. Réf. B/5910M

Merci d'adresser votre dossier complet (cv, photo, lettre) en précisant la référence choisie à la direction des relations humaines - COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE/CITIBANK - BP 704 - 75821 PARIS cedex 17.

PA Advertising

Trader vos actions à la hausse chez Beghin-Say

Le premier producteur européen de l'industrie sucrière offre l'opportunité à un jeune trader (3 à 5 ans d'expérience) de s'impliquer dans un groupe puissant et d'évoluer sur un marché porteur.
Les rouages de l'export, le négoce international de produits agro-alimentaires, les marchés à terme, sont autant de domaines où vous êtes professionnellement très à l'aise.
De formation supérieure (ESCAE, IESSEC, HEC, ...), vous avez environ 30 ans, maîtrisez l'anglais ainsi qu'une 2ème langue et possédez des compétences en micro-informatique.
Avec le punch qui vous caractérise, vous réussirez lors de négociations internationales (déplacements de courtes durées à l'étranger : CEE, Afrique...; contacts téléphoniques) à maintenir et développer à haut niveau nos relations avec la clientèle.
Vous voulez valoriser vos actions, vous exprimer totalement dans un métier qui est aussi une passion ; pour évoluer dans un deuxième temps vers des responsabilités plus élargies.

Donnez suite à cette offre en adressant, sous réf. DC 01, lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à Mme Claude BEHR, Beghin-Say, Direction des affaires sociales
54, avenue Hoche 75008 Paris
Poste basé à PARIS.



LWT-TOURNAY/ABSCOM

Le Monde

Avec 900 millions de chiffre d'affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un professionnel de la comptabilité pour

Mettre en oeuvre les systèmes de gestion et animer les équipes comptables

Votre fonction sera évolutive : dans un premier temps, vous participerez à la conception, à l'élaboration et à la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord, en collaboration étroite avec le Contrôleur de gestion et le Directeur de la comptabilité. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Dans un deuxième temps, lorsque ces outils, ces systèmes et ces procédures s'avèreront opérationnels, votre engagement dans ces réalisations vous amènera à prendre le leadership des équipes comptables que vous encadrerez, animerez et contrôlerez. Pour ces fonctions très larges, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité en milieu industriel possédant 5 à 8 ans d'expérience réussie dans des missions similaires avec éventuellement un passage en Cabinet d'Audit. En plus d'une formation supérieure d'écoles de commerce ou de gestion, avec le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font appel aussi bien à la rigueur et à l'imagination, à l'autorité et à la concertation, à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.
Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la référence 303.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

GESTIONNAIRE... ET MANAGER

Filiale de THOMSON-CSF, au tout premier rang de la compétition internationale, nous concevons et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine pour la plupart des pays occidentaux et d'Extrême-Orient. Pour renforcer notre équipe de gestion, nous souhaitons intégrer le

RESPONSABLE DE LA GESTION COMMERCIALE

Rattaché au contrôleur de gestion de notre département de Cagnes-sur-mer (1000 personnes, CA 600 Millions de Francs), vous avez la responsabilité d'un groupe de 5 personnes chargé d'assurer le suivi des affaires du département, et de leur financement.
Contacts fréquents avec les chefs de service et leurs responsables d'affaires.

Nous souhaitons rencontrer des cadres de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), justifiant d'une expérience de quelques années dans le domaine proposé. Votre capacité d'initiative, votre aptitude au travail en équipe, constituent des atouts supplémentaires.

Si, contribuer à la réussite de nos projets vous intéresse, nous vous proposons d'adresser votre candidature à Pierre BERETTI - THOMSON SINTRA ASM - Chemin des Travails - BP 53 - 06801 CAGNES-SUR-MER, en précisant la référence MG/12/86.

THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

HAVAS CONTACT



Ingénieur Chef de Projets Développement

Société du Groupe SAINT-GOBAIN, Leader Européen sur son marché, nous développons en permanence de nouveaux procédés de fabrication, de nouveaux produits. L'évolution de nos structures nous amène à rechercher un **INGENIEUR CHEF DE PROJETS DEVELOPPEMENT** à fort potentiel.
VOUS ANIMEREZ une équipe pour faire aboutir les projets dans le respect du cahier des charges, du planning, du budget.
VOUS RECHERCHEREZ, à partir d'une installation pilote, les meilleures possibilités de fabrication.
VOUS ASSUREREZ la transposition en production industrielle.
VOUS EVOLUEREZ vers la responsabilité du Service avec des possibilités industrielles ultérieures au sein du Groupe.
De formation Grande Ecole d'Ingénieurs, E.C.P., A.M. ou similaire, une première expérience industrielle a permis de développer vos compétences techniques, vos qualités de contact, d'animation, de communication.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'écrire, sous référence 46 1603 M, à Gérard KERN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

JEUNE JURISTE H-F DROIT DES SOCIETES

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIERE IMPORTANCE, nous employons en France plus de 4000 personnes et notre siège social est situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Nous souhaitons intégrer au sein de notre Département Juridique un JEUNE JURISTE

Vous aurez pour mission l'application du droit des sociétés, le suivi des dossiers s'y rapportant, la gestion des taxes locales, la participation à la fiscalité de l'entreprise et des études diverses.

De formation supérieure (minimum MAÎTRISE DROIT DES AFFAIRES), organisé, vous avez le goût des études et possédez de réelles qualités rédactionnelles.
Vos facultés d'adaptation et votre sens des contacts vous permettront de collaborer avec des interlocuteurs variés.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous la référence 3819 à AXIAL Publicité 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

Leader mondial sur son créneau en fort développement – filiale groupe international réputé, engage pour son centre de produits européen situé en région parisienne nord

● Ingénieur de formation ENSI ou similaire, 35 ans optimum ; aura pour mission : prospection, analyse des besoins, établissement des offres, négociations, vente, suivi des clients sur l'Europe de l'Ouest.
● Anglais, parlé et écrit. Expérience souhaitée des installations genre tri automatique postal, pharmacies, transporteurs... Connaissances logicique + automatismes appréciées ; formation spécifique au produit assurée.

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. s. réf. 5136-M à Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris
(réponse et discrétion assurées).

Bendix Electronics

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à Toulouse, recrute

Responsable service comptable

FORMATION : type DECS complet ou jeune expert comptable ou école de commerce (finance-comptabilité).
EXPERIENCE : 5 à 10 ans expérience poste similaire.
EXIGENCES DU POSTE :
- rompu aux techniques comptables et fiscales des sociétés françaises,
- pratique animation d'équipe (11 personnes),
- bonne capacité de synthèse et de rédaction,
- pratique organisation informatique et intégration de systèmes comptables,
- connaissance comptabilité anglo-saxonne très appréciée,
- anglais indispensable.

RATTACHE AU DIRECTEUR FINANCIER.

Cadre en organisation comptable

FORMATION : type jeune expert comptable d'entreprise ou école de commerce (finance comptabilité) ou ingénieur + formation complémentaire finance comptabilité.
EXPERIENCE : 5 à 10 ans d'expérience Organisation/contrôle de gestion/comptabilité.
FONCTION :
- assurer la coordination des actions aboutissant à la refonte du système comptable,
- assurer la conduite technique de la mise en place de deux logiciels en anglais "général ledger" et d'un "cost accounting", en 1987,
- conduite technique de l'intégration des systèmes d'informations financières et comptables de la société,
- rédaction des cahiers des charges informatiques des applications de comptabilités générale, analytique et de contrôle budgétaire.

Bonne connaissance du contexte anglo-saxon et anglais indispensable.
RATTACHE AU DIRECTEUR FINANCIER.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics, service 0411
BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.

ALLIED Automotive

VALENS CONSEIL





UNIVERS DE LA GESTION

Contrôleur financier international adjoint

Province

Un important groupe industriel français (CA : FF 5 Mds) réalisant 40% de son CA à l'étranger où il possède des filiales dans 22 pays recherche un Contrôleur financier international adjoint.

Vous serez le principal interlocuteur groupe des responsables administratif et financier des filiales dans les domaines suivants : comptabilité, reporting, fiscalité, contrôle budgétaire...

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une formation supérieure (DECS, école supérieure de commerce ou équivalent), 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international ou comme auditeur interne d'un grand groupe international. Une bonne maîtrise de l'anglais est impérative et la pratique de l'allemand serait un plus.

De réelles opportunités au sein du groupe au niveau national ou international seront offertes à un candidat de valeur.

Veuillez contacter **Charles-Henri Dumon au (1) 40.70.00.36,** *ou envoyer un CV + téléphone + rémunération actuelle à* **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris.**

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

---

tréficable

PIRELLI

Nous construisons les routes de l'énergie et de la communication.

Filiale Française du 1er câbleur Mondial C.A. 1,5 milliard de F dont 30% à l'exportation, 2.300 personnes.

Notre Directeur Financier recherche pour le siège situé dans la banlieue Est de Paris 2 jeunes Cadres pour les postes de :

TRESORIER

Il ou elle prendra en charge avec une équipe de 12 personnes la gestion quotidienne de la trésorerie, les prévisions, la gestion des placements à court terme, les situations périodiques, les relations bancaires, etc.

25-28 ans, le (la) candidat(e) a une formation supérieure de type HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, *Dauphine + une expérience de 2 à 4 ans en entreprise dans ce type de fonction.*

Réf. TR/12

AUDIT

Il ou elle s'assurera du respect des procédures comptables, de l'élaboration et de la mise à jour de nouvelles procédures de contrôle, de la fiabilité du système informatique, des relations avec *les Auditeurs Internationaux et les Commissaires aux Comptes et réalisera des études ponctuelles.*

25-30 ans, de formation supérieure type SUP de CO + D.E.C.S., le (la) candidat(e) possèdera une expérience de 2 à 3 ans à un poste similaire en entreprise. Réf. AC/12

Pour ces deux postes, la connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en indiquant la référence à notre Conseil Patrick BRUNETEAU

PB *International Management*

8, rue Georges Ville, 75116 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 36 14 91 66 CODE : CONTESS

Nous sommes une Compagnie Financière parisienne spécialisée dans la gestion des opérations sur les marchés financiers français et internationaux. Nous recherchons un

Contrôleur de gestion

Rattaché au directeur central, votre mission recouvre les axes traditionnels de la fonction : reporting, participation aux processus budgétaires, définition et contrôle des procédures.

Indépendamment des relations avec les services fonctionnels de l'établissement, vos centres d'activité sont de trois ordres :

- *les services opérationnels - Bourse, Titres... -,*
- *le service informatique central - dont le poids budgétaire est très important -,*
- *les sociétés filiales spécialisées dans des fonctions commerciales, de services ou de centres d'exploitation...*

Agé d'au moins 33 ans, vous êtes issu d'une formation supérieure complétée d'un cycle de gestion ou de comptabilité. Une expérience déjà confirmée dans un poste similaire vous a sensibilisé aux mécanismes des établissements du secteur tertiaire pour lesquels l'informatique représente un moyen stratégique de production.

MDa.

***Michel DHEUR** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8612.48 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plain Champs

Immobilier d'entreprise

RESPONSABLE GESTION PATRIMOINE LOCATIF

Paris

Cette SICOMI, cotée en bourse, est particulièrement performante. Pour poursuivre son expansion, elle recherche son Responsable Gestion Patrimoine Locatif.

Bénéficiant d'une large autonomie, il a pour principales missions d'assurer : la gestion des investissements, des charges et des encaissements ; l'organisation des assemblées, le contrôle du secteur assurance, les relations avec les locataires et la surveillance du patrimoine réparti sur toute la France.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer des candidats âgés d'environ 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur (licence en droit, ICH, ESC...). Une expérience significative dans une fonction similaire et la maîtrise de la législation relative aux immeubles commerciaux et à la co-propriété sont indispensables.

L'entreprise et les conditions offertes sont de nature à intéresser des personnalités possédant un fort potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 37/2031 A à :

EGOR BANQUE et SERVICES

8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor





COGESAL, société française du GROUPE UNILEVER fabricant des produits glacés et surgelés sous les marques MOTTA et IGLO, recherche un

CONTROLEUR DE GESTION USINE

HEC, ESSEC, ESCP...

Muni impérativement d'une première expérience professionnelle, vous assurerez la responsabilité du contrôle de gestion de notre unité de production située à Argentan-Orne (environ 400 personnes). Vous contribuerez notamment à la définition des objectifs et en contrôlerez la réalisation. Vous participerez aux études d'amélioration de l'efficacité ainsi qu'à l'élaboration des projets d'investissement.

Sous l'autorité directe du responsable contrôle de gestion société et en liaison étroite avec la direction de l'usine, vous pourrez démontrer vos compétences techniques, votre sens de l'autonomie et vos qualités humaines.

Vos possibilités d'évolution seront à la mesure de vos résultats et de la dimension internationale du Groupe UNILEVER.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 19/86 M à

***UNILEVER FRANCE SERVICES** - Recrutement des Cadres - 8 avenue Delcassé - 75384 PARIS Cedex 08.*

U

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

SOURCES



ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM, recherche

Contrôleur de gestion *international*

Rattaché à la Direction Internationale, vous participerez à la mise en place de nos systèmes de gestion au sein de nos filiales (Europe et Asie) et en contrôlerez l'utilisation.

De plus, vous assumerez les fonctions de contrôle de gestion classiques, du suivi des tableaux de bord à l'élaboration des budgets.

De formation Ecole de Commerce, vous avez une première expérience réussie d'audit, de préférence en cabinet.

Votre rigueur et vos qualités relationnelles seront des atouts essentiels dans ce poste à forte autonomie.

L'anglais courant est indispensable.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DS/741 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington 75008 PARIS.

CURRICULUM



Un jeune contrôleur de gestion pour la direction internationale

CA : 3,7 milliards de F

Nous recherchons pour le Département ANALYSES ET PREVISIONS de cette Direction, un adjoint au responsable du Contrôle de Gestion.

Basé à PARIS mais effectuant de courts déplacements à l'Etranger, *sa mission sera d'analyser les résultats de nos* Filiales et Succursales, de concevoir et mettre en place de nouveaux circuits d'information et de communication ainsi que de mener des études financières et prévisionnelles.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une grande Ecole commerciale (HEC - ESSEC - ESCP - Sciences PO : *Eco Fi...) ayant choisi au cours de ses études une* option comptabilité-finances, ou d'une Ecole d'Ingénieurs avec une spécialisation en gestion. Vous évoluerez dans un contexte largement informatisé.

La maîtrise parfaite de l'anglais (l'espagnol serait un plus) *est indispensable pour réussir dans cette fonction* qui débouchera à terme sur des responsabilités dans une filiale à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. LM02 aux

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département de l'emploi - 33 rue La Fayette 75009 Paris.

FOURCES



L'Européenne de Banque

recherche sur PARIS

Exploitants de clientèle privée

CLASSE IV à VI

Nous vous offrons notre grande tradition de service bancaire et de conseils en patrimoine appuyés par des outils de gestion performants au sein de succursales autonomes.

Votre candidature nous intéresse si vous êtes :

- entreprenant, dynamique et si vous recherchez des perspectives de carrière motivantes.
- diplômé de l'enseignement supérieur ou bancaire,
- avec une expérience similaire d'au moins 3 ans,
- connaissant les valeurs mobilières, les produits d'épargne et la fiscalité.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous la réf. ECP/LM à **L'EUROPEENNE DE BANQUE** - Direction des Relations Humaines 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

MEDIA BA

GROUPE AXA recherche pour sa Division "Prises de Participations Minoritaires" un

ANALYSTE FINANCIER JUNIOR

Profil : Etudes Supérieures, formation Economique et Financière, ESSEC, Sciences Politiques (ECOFI...) SFAF ou 2/3 ans d'expérience en Cabinet d'Audit Anglo-saxon.

Fonction : Analyse financière et suivi des participations (sociétés françaises non cotées ou cotées au second marché).

Adresser C.V. et prétentions, sous réf. 4730 M, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE QUARTIER OPÉRA

recherche pour son Secrétariat Engagements

1 GRADÉ (H. ou F.) CLASSE III ou IV

- La personne recherchée est âgée d'environ 30/35 ans.
- Elle a acquis une expérience d'un minimum 5 ans dans un poste similaire au sein d'une banque importante, de préférence en Agence.
- Elle a une très bonne pratique de la mise en place des Crédits, du suivi Administratif des engagements et dans l'ensemble des opérations administratives découlant d'une clientèle d'Entreprises.

Adresser lettre de candidature (avec prétentions) ainsi que CURRICULUM VITAE et PHOTO à :

O.S.P. 64, RUE LA BOETIE, PARIS-8e

- en rappelant sur l'enveloppe « Service D » qui transmettra.



Banlieue Sud — **180 000/an +**

Fabriquant de cuisines pour collectivités (50 personnes, 30 millions de CA)
Nous recherchons le successeur de notre

CHEF COMPTABLE

Responsable de l'ensemble de la comptabilité générale jusqu'au bilan, le candidat de 30 ans minimum et de formation supérieure comptable aura également en charge l'administration du personnel.

Il définira les prix de revient, coordonnera les achats et supervisera les stocks.

Rapportant directement à la Direction Générale, ce poste très autonome nécessite une première expérience significative acquise de préférence en P.M.I.



Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. 506/LM à C.C.S.P. Conseil en Recrutement - 9, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

CONTESSE

Raychem

De la comptabilité aux responsabilités financières

Nous sommes la filiale française d'un Groupe américain fabriquant et commercialisant des produits de haute technologie, pour l'Industrie, les Télécommunications, l'Électronique. Notre chiffre d'affaires est de 700 MF. Sur des marchés complexes, notre Société se caractérise par un souci constant de la recherche, de l'innovation et de la qualité. Notre personnel est donc composé de spécialistes de haut niveau tant pour les postes opérationnels que fonctionnels.

Le candidat que nous recherchons s'inscrit dans le cadre de cette politique. Rattaché au Directeur Financier, il anime une équipe de 10 personnes, apporte assistance et conseil aux responsables des Divisions opérationnelles. Il est le garant des informations comptables de la Société (comptabilité générale et analytique), établit le reporting, veille au respect des procédures internes et externes et développe les systèmes d'information interne.

Nous souhaitons recruter pour ce poste un(e) jeune cadre à fort potentiel, capable de s'intégrer à nos équipes et d'évoluer ultérieurement vers d'autres responsabilités. A 26 ans au moins, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole, E.S.C., Maîtrise de Gestion), avec un minimum de 3 ans d'expérience dans une Entreprise Industrielle et/ou un Cabinet d'Audit. Vous connaissez la comptabilité et le reporting anglo-saxons, savez utiliser l'informatique dans vos fonctions et parlez couramment l'anglais. Notre secteur d'activités, la qualité des équipes et notre développement sauront valoriser cette expérience.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil, Marc SIBOLD, qui vous assure de sa totale discrétion.
COFROR - Référence 423/30 - Tour Fiat - Cedex 16
92084 PARIS LA DEFENSE.

COFROR

Organisation et Publicité

UNE SANTE DE FER POUR DE L'AUDIT FINANCIER SANS FRONTIERES

Implantés dans une quinzaine de pays, nous développons un nouveau métier la distribution informatique professionnelle et cherchons à offrir à nos clients le meilleur choix technique et financier.

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, option finances, parfaitement bilingue Anglais Français, depuis 3-4 ans jeune spécialiste de l'audit et du contrôle financier, vous êtes passionné de micro-informatique.

Vous êtes même en mesure de mettre en place une application.

Rattaché à l'état major du groupe, votre fonction débute par la participation à la mise en place dans nos sociétés de financement, d'un logiciel original de gestion. Pédagogue né, vous formez les utilisateurs (en anglais!).

Dans la foulée, basé à Paris mais souvent entre deux avions, vous prenez en charge le contrôle financier et l'organisation.

Les qualités pour réussir?

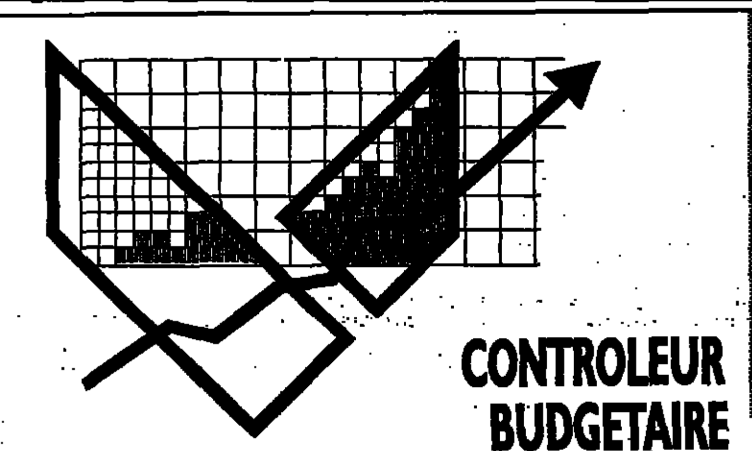
Tout d'abord une santé de fer et une disponibilité totale, ensuite, rigueur et créativité, autonomie et sens de l'équipe, goût des contacts à tous niveaux.

Merci d'écrire à Stéphane MARCILHACY
ECONOCOM INTERNATIONAL
14, rue Pergolèse 75116 PARIS.



Jonction

LA DISTRIBUTION INFORMATIQUE-PROFESSIONNELLE



CONTROLEUR BUDGETAIRE

363 MF en 1985, une progression de 38% prévue cette année : GOUPIL, plus que jamais, s'impose sur le marché de la micro-informatique. Pour assurer et maîtriser notre expansion nous renforçons nos structures et recherchons un Contrôleur budgétaire.

Rattaché au Chef du Service Plan et Contrôle, il aura pour missions : • d'implanter le système de contrôle de gestion sous TOLAS (système de gestion intégré GSI) ; • d'animer une équipe fortement motivée chargée du suivi budgétaire et des coûts de production.

ESC ou équivalent, vous possédez une solide expérience en comptabilité analytique (3 ans min.) acquise dans une entreprise dotée d'un système informatisé de gestion...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée) à l'attention de Pascale Desvallées, SMT Goupil, 3 rue des Archives, 94000 CRETEIL.

GOUPIL

DESSEIN

PLACEZ VOTRE REUSSITE EN PREMIER N° 1 OBLIGE.

Jeunes Diplômés
en actuariat (ISFA, ISUP, ...)
en mathématiques (Maîtrise, DESS, DEA, ...)

Rejoignez notre Direction
EPARGNE et ASSURANCES DE PERSONNES.

Que vous soyez débutant ou ayez une première expérience, il vous sera confié au sein de notre Service Etudes, à l'issue d'une période de formation à l'Assurance-Vie et à la Capitalisation :

- La conception et la mise au point des produits.
- La définition des règles techniques, concernant la gestion des contrats.
- L'établissement des comptes d'exploitation prévisionnels par catégorie de contrats (surveillance des résultats, analyse des risques...).

Vous possédez une connaissance informatique (langage APL apprécié) et affichez un goût certain pour les analyses statistiques et financières.

Pour ces postes basés à PARIS-LA DEFENSE,
adressez, sous référence A3, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Marylène VIALA - Tour Assur - Direction du Personnel - Service du Recrutement Cadres - 92083 Paris-La Défense.

UAP

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

média-system

Paris

AUDIT INTERNE

Auchan se situe aujourd'hui parmi les leaders de la distribution moderne (25 milliards de C.A., plus de 14000 personnes). Nous sommes implantés sur l'ensemble de la France, avec de nombreuses diversifications et des filiales à l'étranger. Notre développement nous conduit aujourd'hui à créer le poste d'audit interne, au sein de la direction générale Paris.

Le titulaire du poste, dépendant directement du directeur financier, dispose de la plus large autonomie pour intervenir dans tous les domaines, au sein des 12 magasins de la région parisienne. Il pratique un audit complet qui va au delà du simple contrôle financier et comptable. Il peut conduire des missions relatives aux circuits marchandises, aux circuits de fonds, à la sécurité générale, aux frais généraux, à l'informatique, etc. La conception et la mise en oeuvre des solutions préconisées lui permettent de jouer un rôle actif au sein du groupe.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce ou maîtrise de gestion + DECS) âgé de 30 ans environ. Il doit posséder une expérience réussie de trois à cinq ans dans la fonction ou dans un grand cabinet d'audit.

Le poste implique des déplacements. La taille du groupe permet de réelles possibilités de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 27/1582 Z à :

EGOR DISTRIBUTION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour une de ses filiales (Bretagne Sud)

CHEF COMPTABLE (H/F)
Capable de diriger une équipe,
DECS exigé,
Carrière susceptible d'évolution

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :

HAVAS EMPLOI - Réf. 121 P.A.T.
BP 190 - 56104 LORIENT

Nous sommes
une Banque d'Affaires située à Paris
et nous recherchons un :

EXPLOITANT CLASSE 4

En agence, vous serez chargé de clientèle.
Vous possédez le sens du risque, des responsabilités et une expérience commerciale confirmée.
Ce poste vous offre des possibilités d'évolution rapide.
Merci d'envoyer votre dossier (lettre + CV + photo) sous référence 1997 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris qui transmettra.

Nous sommes spécialistes des équipements de bord électroniques et électromécaniques de grande série pour l'Automobile (ordinateurs de bord, aides à la conduite, communication homme-machine). Nous recherchons pour notre Usine de CAEN (H/F)

CONTROLEUR de GESTION

Rattaché hiérarchiquement au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Contrôleur de Gestion Central, vous serez responsable du budget, des prix de revient, des tableaux de bord, du reporting mensuel, etc... Vous contribuerez à la mise en place du nouveau système de comptabilité analytique dans cette unité de 750 personnes. Vous devrez avoir une formation supérieure en gestion complétée par une expérience d'au moins trois ans dans un domaine industriel proche du nôtre.

Adressez C.V., photo, prétentions à Pierre STOFATI
Gestion des Cadres JAEGER
2 rue Baudin - 92303 LEVALLOIS PERRET



PARRAINAGE ANNONCES

NOUS SOMMES LA DIVISION CONSEIL EN ORGANISATION D'UN CABINET A VOCATION INTERNATIONALE

EN PLEIN DEVELOPPEMENT

NOUS RECHERCHONS

DES CONSULTANTS DEBUTANTS

Grande Ecole Commerciale ou de gestion

DES CONSULTANTS AYANT 1 à 2 ANS D'EXPERIENCE

DU CONSEIL EN ORGANISATION

- Motivés et prêts à prendre rapidement des responsabilités
- Considérant l'informatique comme un outil qu'il est indispensable de dominer.

NOUS OFFRONS :

- des opportunités d'évolution rapide au sein d'une équipe de professionnels dynamiques,
- l'apprentissage d'une démarche anglo-saxonne à travers un programme de formation continue,
- des missions diversifiées en France et à l'étranger.

Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature que vous adresserez sous réf. 16987 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Casino

L'un des premiers groupes privés français (38.000 personnes, 37 milliards de chiffre d'affaires en 1985), grande diversification dans les secteurs Distribution, Restauration, Bricolage-loisir et Agro-alimentaire, recherche pour son siège social

Fiscaliste

maîtrise de droit + spécialité fiscale

Vous avez 30 ans environ, une expérience en entreprise, en cabinet ou dans la fonction publique (vérificateur). Votre fonction sera essentiellement axée sur le contrôle des règles fiscales des différentes sociétés du Groupe. Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France, de courte durée.

La rémunération motivante sera fonction de l'expérience acquise.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature, sous réf. M06 à Casino, Service de Gestion des Ressources Humaines, 24 rue de la Montat, 42008 Saint-Etienne Cedex.

NOUS DISTRIBUONS LA QUALITÉ, C'EST UN CHOIX.

Casino

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

diplômé STRASBOURG

Expérience confirmée avant-projet, réalisation, rénovation France et étranger : bâtiments administratifs, habitations, industriels, hôpitaux, centrales thermiques et atomiques, ouvrages particuliers.

Offres services ingénierie, entreprises, expertises.

Ecrire AYCHET, 38, rue Jean-Nicolle, 78500 Sartrouville.

F. 37 a., 15 a. entreprise (cadre personnel et gest. budgétaire), psychologue (DESS) angl., esp., sens rigueur et diplomatie, ch. poste dans une direction relat. hum., recrut., ou tout autre offrant contacts, esprit d'équipe. Mme Anne-Marie Debois, 4, villa du Parc, Paris-19e (1) 42-39-02-90.

J.F. 23 a., maît. administration Eco. et Soc. (A.E.S.). exp. serv. administratif et comptables, ch. poste administ. sur Paris, 43-78-70-15.

F. 32 ans, docteur 3e cycle géographie, rejoindrait entreprise comme assistante chargée d'études et/ou de recherches. Tél. : 48-65-12-25.

ÉCONOMISTE, nation. française, résidence Congo, recherche missions courte durée Afrique francophone. S'adresser Auberger, B.P. 2458 Brazzaville.

J.H. 26 ans, échange maîtrise droit privé (option droit des affaires) + stage en entreprise contre emploi stable. Tél. : 46-27-91-98.

CHEF DE PUBLICATION

Expérience édition, pub., PLV cherche poste Paris ou R.P. Tél. : 46-51-85-45.

J.F. 26 a., maîtrise en droit et en science politique étudie ttes prop. d'emploi. Mme Clément, 31, r. du Capitaine-Marchal, Paris-20e. T. 48-97-06-78.

J.H. 26 ans, maîtr. Sc. Eco + DEA. Eco. Ress. humaines. Etudie tte prop. : serv. pers. cab. rec., etc.
Ecrire sous le n° 8.214 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

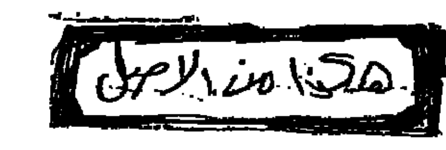
Employée de bureau rech. empl. stable, travail sur mini-ordinateur. Ecr. Mme NOEL S. 21, allée Henri Wallon 95100 Argenteuil.

J.F. 22 ans, D.E.S.S. I.A.E. Gestion, D.U.T., connais. internat. ch. emploi marketing, commerce et gestion Téléphone : 45-47-31-69.

CHEF DU PERSONNEL

F. 42 ans, met ses 10 ans d'expérience au service d'entreprise de tte dimension Maîtrise tous les aspects de la fonction – Anglais courant
Ecrire sous le n° 8.216
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 27 ans, ESC + Crédit Management degree. Expérience 5 ans Direction financière, bilingue anglais, espagnol courant cherche cabinet en organisation Département « Opération et projets » grande entreprise
Ecrire sous le n° 7.023
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



UNIVERS DE LA GESTION

Un jeune organisateur pour un groupe financier

sovac

Nous sommes un important GROUPE FINANCIER privé (2 500 personnes) spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises et occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité. Notre Direction Administrative recherche pour son service

ETUDES ET ORGANISATION

un diplômé Grande Ecole de gestion ou d'ingénieurs.

Nous vous confierons des missions très variées de conception et mise en place de procédures et systèmes organisationnels, au niveau de l'ensemble des services et activités de notre groupe.
Ces missions, très opérationnelles, vous amèneront à être en contact avec nos différentes directions commerciale, informatique, juridique, comptable... Vous avez deux années d'expérience dans un cabinet ou service organisation.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 6122 M à notre Conseil SENANQUE - 62 avenue de Wagram - 75017 Paris.

Sénanque

JOURDAN

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

pour miss. surveil. et révision + analyses économiques. BTS/DECS mini., ESC apprécié 2 à 3 ans exp. comme réviseur.

Envoyer c.v. et prétentions à GUY-ELBAUM- FIDUCIAIRE, 115, rue Cardinet, PARIS-17e.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 300.000 KF
Secteur Équipement Ménager recherche pour NICE, son

DIRECTEUR FINANCIER

Il a une solide formation, 5 ans, minim. d'expér. profession, Jeune, maîtrisant l'informatique et les négociations financières. Esprit ouvert à la gestion générale de l'entreprise
Env. C.V. + photo + lettre man. à M. THEDENAT

SOCIÉTÉ FIDAL

14, avenue Mirabeau
06000 NICE.

Michel MORACCHINI, conseil en recrutement (département sélébanque)
recherche pour deux de ses clients

2 CONTROLEURS DE GESTION

BORDEAUX — pour un établissement financier Réf. 8686

NANTES — pour une société de crédit-bail mobilier. Réf. 8687

• Vous serez chargés de la mise en place du contrôle de gestion, de l'élaboration et de l'application des procédures, de la préparation du budget et des tableaux de bord, des opérations de vérification.

• Vous avez une trentaine d'années, une formation supérieure (BAC + 4 Gestion-Finances-Economie) et vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le contrôle de gestion d'une banque (pour Bordeaux) d'une entreprise, d'un cabinet ou d'un établissement financier (pour Nantes).

• Dans l'un et l'autre poste les fonctions s'exerceront dans une structure souple, évolutive et dynamique.
Rémunération motivante.

Adresser CV détaillé avec lettre manuscrite et photo en précisant la référence à Michel MORACCHINI, Département Sélébanque, 22bis, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris qui vous garantit une discrétion absolue.

CONTESSE

GROUPE FINANCIER DE PREMIER PLAN

Recherche

JURISTE

Droit du travail

Au sein du département juridique et fiscal assurant un ensemble de prestations d'études et de conseil, il sera plus spécifiquement chargé des questions relevant du droit des relations sociales. A ce titre :
- il répond aux demandes des services, départements et filiales du groupe ;
- il anime la fonction «information» en matière de législation du Travail par des notes de synthèse ;
- il est chargé des relations avec les organismes sociaux du Groupe et les URSSAF ;
- il est associé aux procédures de contrôle de l'Administration sur nos filiales et prépare éventuellement les dossiers de défense.

Pour ce poste, intégré à une équipe intervenant dans d'autres domaines du droit, nous souhaitons rencontrer un juriste de haut niveau ayant impérativement un minimum de 3 ans d'expérience du droit du Travail et des relations sociales en entreprise, si possible dans un établissement financier.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 17714 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SPECIALISTE HF

SICOMI

Ce collaborateur participera à :
- la recherche et au montage d'opérations locatives et de crédit-bail,
- l'analyse des comptes et à la gestion prévisionnelle, en liaison avec le service informatique.

Les candidats, de formation supérieure, auront acquis 5 à 10 ans d'expérience dans le métier.

Le goût du travail en équipe, le sens du contact humain seront particulièrement appréciés.

Merci d'adresser lettre, C.V. + photo, sous la référence 4475/LM. à

MEDIAPA
71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS,
qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

recherche
dans le cadre de son développement

UN JEUNE DIPLOME

HEC, ESSEC, ESCP, OPTION FINANCES

pour un poste de débutant à la gestion de portefeuilles.

Le titulaire devra posséder :
- de solides connaissances en théorie financière en vue de l'élaboration de modèles d'aide à la décision (matif, options...)
- des aptitudes au travail en équipe.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5657 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

ATTACHE DE DIRECTION HF

Il (ou elle) participera aux activités de ce département, qui traite en particulier des restructurations de capital et de l'ingénierie financière du haut de bilan (moyennes et grandes entreprises).

Les candidats auront une expérience financière d'au moins deux ans : établissement financier, banque d'affaires ou cabinet d'audit...

Une très bonne aptitude à l'analyse et aux contacts à haut niveau est nécessaire.

Anglais courant indispensable.

Une double formation est souhaitée (ingénieur et gestion).

Merci d'adresser lettre, C.V. + photo, sous la référence 4474/LM. à

MEDIAPA
71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS,
qui transmettra.



CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Chef de Réseau de 450 Caisses d'Epargne et 21 Sociétés Régionales de Financement. La Direction Financière recrute

CADRE FINANCIER ET COMPTABLE

pour le département de la REGLEMENTATION COMPTABLE ET DES METHODES DE GESTION. Dans une petite équipe de cadres, animée par un expert-comptable, il sera chargé de définir et de faire appliquer la réglementation comptable du réseau, d'organiser les procédures et circuits financiers internes et de proposer de nouvelles méthodes de gestion.

La fonction s'adresse à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, ESC + DECS, ou ayant le niveau du certificat supérieur de révision comptable), pouvant justifier d'une expérience de trois ou quatre ans des problèmes financiers et comptables, soit dans un cabinet d'expertise comptable, soit à la direction financière d'une banque. La connaissance de la réglementation bancaire serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., C.V., photo et prét.) au CENCEP (sous réf. M 12) - 5, rue Masseran - 75007 PARIS.

Organisation et Publicité

Financial Controller : Créez la fonction

... Pour ce groupe industriel international qui vient d'acquérir en France une PMI en plein développement spécialisée dans la fabrication de produits chimiques de haute technicité.

Collaborateur direct du Directeur Général, responsable de l'ensemble de la gestion financière et administrative, vous aurez beaucoup à faire : harmoniser la comptabilité (générale et analytique) et le contrôle de gestion en accord avec les principes et procédures du groupe, mettre en place le contrôle budgétaire et le reporting, gérer la trésorerie, organiser l'administration du personnel (60 pers.) ; l'ensemble s'articulant autour d'un système informatique performant que vous mettrez en place et ferez évoluer. Votre fonction vous conduira très vite à vous impliquer fortement dans la bonne marche de l'entreprise.

Une réelle opportunité si vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce + DECS, auditeur en cabinet international depuis quelques années ou chargé de responsabilités analogues au sein d'une Direction Financière d'une société pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonne.

L'important est que vous manifestiez un intérêt certain pour l'opérationnel, gage de votre réussite à ce poste situé à 30 km au Sud de Paris.

Prière d'adresser lettre de candidature, CV, photo, s/réf. IB58 912M.

TEG
113 rue de L'Université
75007
PARIS.



DESSEIN

---

ventes

de 5 à 7 C.V.

305 GLD Break diesel 1983 . 63.000 km. 34.000 F
Téléphone : 43-72-36-89.

travail à domicile

Agrégée lettres classiques prend travaux de rédaction correction de textes littéraires, scientifiques, journalistiques
Téléphone : 43-40-91-38.

capitaux propositions commerciales

INFORMATICIEN, 10 ans d'expérience en gestion, disposant capitaux et matériel, recherche association avec PME région parisienne. Ecrire M. BONNET 1, rue de Strasbourg, 92600 Asnières.

SECRÉTAIRES

Secrétaire DE DIRECTION - PARIS LA DÉFENSE

Grand groupe industriel français également implanté aux Etats-Unis (C.A. : 2,5 milliards de francs), nous recherchons pour notre DIRECTION COMPTABLE une Secrétaire de haut niveau.

Vous avez une formation BTS de secrétariat et une expérience réussie dans un poste similaire. Vous possédez une bonne maîtrise de TEXTOR et MULTIPLAN et vous aimez les chiffres. La connaissance de l'anglais et de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Pour ce POSTE DE CONFIANCE, vos qualités personnelles : excellente présentation, disponibilité, discrétion, ainsi que votre sens des relations humaines seront décisives pour mener à bien votre mission. Nous vous offrons une rémunération attractive et des avantages sociaux.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, sous la réf. 4477/LM, à

Communiqué
71, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS, qui transmettra.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

ÉTIENNE-MARCEL duplex, imm. XVIIe rénové, magnifique séjour + 2 chbres, poutres, gde haut. plafond, clair, calme, 1 300 000 F. T. 49-06-81-50.

LA PLUS BELLE VUE
6 Pces sur Seine, plein sud
Téléphone : 45-08-96-59.

12e arrdt

NATION, RUE DORIAN
3/4 p., ensoleillée, p. de t. asc., état impeccable, possibilité parking. Prix : 1 125 000 F. Tél. le matin avant 11 heures : 43-41-68-79.

13e arrdt

GOBELINS
2 P., bains. REFAIT NEUF 440.000 F. Tél. 45-26-99-04.

14e arrdt

AV. DENFERT-ROCHEREAU
Direct. pptaire, BEAU 6 P. tt cft. 200 m², GD STANDING Occupé Loi Quilliot. Fin Bail 31/12/86. 42-80-26-23.

15e arrdt

CAMBRONNE
Immeuble pierre de taille, placement ou récupération, appartements occupés 300 000 à 500 000 F.
Bati Conseil Rénovation 42-80-64-74, poste 233.

16e arrdt

AV. BUGEAUD
GD STDG QUALITÉ EXCEPT. 140 m², gd liv. sur jardin, 2 ch., 2 bains, 5e étage, parkg. DORESSAY 46-24-93-33.

appartements achats

GIERI S.A. RECHERCHE appartements même à rénover, spécialiste 11e, 12e, 20e et Est de Paris. Sérieux, efficacité assurée. Tél. R.V. 43-73-05-81.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
TÉL. 45-62-78-99.

Pour personnel et dirigeant SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. ttes catégories. STUDIOS, VILLAS Paris et environs. Tél. au : 45-04-04-46, de 10 H à 18 H 30.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

maisons individuelles

Propriétaire 17e (300 m) vend magnifique maison indépendante pierre de taille R. + 1 = 140 m² + 70 m² cours. Prix sacrifié 1 000 000 F cash exigé, luxueusement aménagé. Tél. : 48-97-44-55.

propriétés

240 m² HABITABLES
RER BOISSY-ST-LÉGER - VILLECRENES, sup. ppté 7 Pces, tt cft. Parc 2.113 m²
Prix : 1.875.000 F
MAS IMMOBILIER 43-45-88-63.

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Loc. courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux Neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. DEPUIS 90 F/MS
RUE ST-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT PARIS-15e
21 BIS, RUE DE TOUL PARIS-12e
CONSTIT. SARL 2.000 F H.T.
INTER-DOM. TÉL. 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux
Constitution de Sociétés
Télex, secrétariat. 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH.
Travaux secrétariat, bureaux
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

STÉ RECHERCHE LOCAL CCIAL même avec habit. et parkg. Faire offre sous réf. 1516 M à AFFLUENTS 49, av. Trudaine, 75009 Paris qui transmettra.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
- Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
- Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.

Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.

L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009.
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

Pour vendre ou acheter
Maison - Appartement
Château - Propriété
Terrain - Commerce
sur toute la France
LAGRANGE
9, rue Le Châtelier, Paris-17e.
Tél. : 16 (1) 40-54-06-08.

Pour consulter une affaire immobilière dans le Sud
Téléphone : 61-59-11-11
CRÉDIT RAPIDE.

Sports

SPORTS ÉQUESTRES : la victoire de Pierre Durand à Bordeaux

Le bal du Centaure

Le Bordelais Pierre Durand sur *Jappeloup de Luze* a remporté, dimanche 7 décembre, le Grand Prix de Bordeaux comptant pour la Coupe du monde de saut d'obstacles, devant l'Américaine Lisa Tarnopol sur *Adam* et le Lyonnais Hubert Bourdy, sur *Lichen V*. Forçant la main aux organisateurs, qui souhaitaient un plateau restreint, la Fédération équestre française avait envoyé à Bordeaux un contingent de dix cavaliers. Initiative finalement payante, puisque, outre Durand et Bourdy, trois autres Français figuraient parmi les onze finalistes : Philippe Rozier, sur *Jiva*, terminant cinquième, Hervé Godignon, sur *La Belletière*, sixième, et Jean-Marc Nicolas sur *Midway Saint-Paer* (dixième). Grâce à sa victoire, Pierre Durand prend la tête du classement provisoire de la Coupe du monde et Hervé Godignon s'installe à la troisième place.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Martelées joyeusement par des milliers de pieds, les tribunes deviennent tambours. Quand le palais des expositions, transformé en stade équestre, résonne ainsi, Pierre Durand et son fidèle *Jappeloup* ne sont pas loin de s'élancer sur la piste. Le couple vedette de l'équitation française est ici chez lui. Le nombreux public du Jumbo — un diminutif qui consacre la notoriété du jumping de Bordeaux — le lui signifie bruyamment, avant de retenir son souffle jusqu'à l'ultime obstacle, avalé avec gourmandise par le fameux petit cheval noir.

En cinq participations, Pierre Durand n'avait jamais pu être prophète en pays girondin, trébuchant toujours en finale. Dimanche, le sort s'est retourné contre John Whitaker, vainqueur des deux dernières éditions et encore en position de gagner avant le dernier obstacle. Grâce à une audace de trajectoire et à son agilité, *Jappeloup* prenait sa revanche sur *Next Milton*, le grand cheval gris de l'Anglais.

Le résultat de Bordeaux confirme d'ailleurs l'efficacité des chevaux de petit format. *Lichen V*, de Hubert Bourdy, n'est guère plus grand que *Jappeloup*, dont la rivale, à l'applaudimètre comme au classement de la Coupe du monde, s'appelle *Moët et Chandon La Belletière*. Cette jument lui ressemble comme une sœur. Même robe noire. Même gabarit miniature (1,56 mètre au garrot). Même tempérament fonceur et frondeur. Une manière de sosie, à quelques nuances morphologiques et techniques près! La principale différence est question de fraîcheur. Pierre Durand doit ménager sa monture, âgée aujourd'hui de onze ans, s'il veut l'amener au meilleur de sa forme pour les Jeux olympiques de Séoul. Tandis que, à neuf ans, *La Belletière* ne fait qu'entrer dans la carrière.

Un cheval une raquette...

Après une jeunesse passée aux Antilles à gambader dans des concours pour rire, elle n'a couru sa première épreuve officielle qu'en juillet 1984. Obligé de s'installer en Guyane, son propriétaire avait préféré la renvoyer en métropole et la confier à Hervé Godignon, un cavalier spécialiste des petits gabarits. *« Elle avait peu de bases de dressage*, se souvient celui-ci. *Aujourd'hui, elle est encore très difficile à piloter mais, au moins, elle m'écoute. Auparavant, j'avais l'impression d'être un passager clandestin. Elle me promenait où elle voulait. »* Fâcheux dans un sport de précision, où quelques millimètres seulement peuvent séparer la gloire de l'anonymat : il suffit d'un sabot paresseux qui traîne sur une barre ou d'une course d'élan incertaine.

Depuis quelques mois, la « petite Guadeloupéenne » a fait d'étonnants progrès ; elle ne sera jamais un modèle de sérénité, mais sa régularité nouvelle vaut à son cavalier de figurer à nouveau sur la l'avant-scène internationale. Après une saison en demi-teinte, Hervé Godignon se découvre, à trente-quatre ans, de nouvelles ambitions. *« Je ne vise pas spécialement la finale de la Coupe du monde* (1), dit-il, *mais les JO de Séoul, pour lesquels* La Belletière *devrait connaître sa pleine maturité. »*

Ayant connu plusieurs éclipses après *Electre* (avec laquelle il fut champion de France en 1978), *Gitan* (avec lequel il gagna le Grand Prix de Bordeaux en 1980), et *Khadidja*, il compte bien exploiter les promesses de *La Belletière*. *« Un cavalier est entièrement dépendant de la qualité de son cheval.* dit-il; *si un joueur de tennis casse sa raquette, dans la seconde qui suit il retrouve la même, alors qu'il nous faut beaucoup de temps pour fabriquer un cheval. »* Et beaucoup de chance pour le découvrir. *« Tous les cavaliers*, explique-t-il, *ont connu des passages à vide dans leur carrière. »* Assurer la relève est l'obsession de tout professionnel. *« Je travaille avec des chevaux de qualité, qui s'affirmeront d'ici deux ans »*, dit Hervé Godignon, pour qui la succession de *La Belletière*, à peine débutante, est d'ores et déjà à l'ordre du jour. Pour Pierre Durand, en revanche, cavalier amateur, homme d'un seul cheval, *Jappeloup* est irremplaçable. *« Ma carrière s'achèvera avec la sienne »*, annonce-t-il.

Dans l'immédiat, Hervé Godignon rêve de vivre avec son nouveau cheval l'aventure du couple bordelais qui a établi, à l'instar de *Galoubet* et Balanda naguère, une complicité avec le public français. *« Pour l'instant, je n'ai pas encore senti passer ce courant*, avoue-t-il; *il est vrai que* La Belletière *a réalisé ses bonnes performances en catimini, devant les tribunes vides de Fontainebleau et à l'étranger. »* Un refus à l'abord du triple, dans le dernier parcours du Grand Prix dimanche, a encore retardé sa consécration de grande star. Mais, de toute façon, *Jappeloup* veillait.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) A Paris-Bercy du 9 au 12 avril 1987.

SKI ALPIN : le critérium de la première neige

Une équipe à « farter »

Le super-géant hommes couru samedi 6 décembre à Val-d'Isère, a été remporté par l'Allemand Marcus Wasmeier en 1 mn 46 s 56. Il a devancé l'Italien Robert Erlacher et le Luxembourgeois Marc Girardelli de plus d'une seconde. Disqualifié pour avoir « oublié » la quinzième porte du parcours, le Suisse Pirmin Zurbriggen garde néanmoins la tête du classement provisoire de la Coupe du monde, grâce à sa victoire dans la descente vendredi.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Absents des résultats à Sestrières (Italie) lors du premier week-end européen de la Coupe du monde, les skieurs français n'ont pas non plus brillé à Val-d'Isère, vendredi et samedi derniers. La piste Killy n'a pas souri aux tricolores. Roland Francey, l'entraîneur suisse qui dirige depuis deux ans l'équipe de France, reconnaît sans s'émouvoir que *« la saison a mal débuté »*. Mais le placide patron des garçons, et depuis cette année des filles, refuse de prendre la situation au tragique.

Il rappelle toujours que son plan de quatre ans *« pour constituer une équipe forte »* se poursuit normalement depuis son arrivée en France, en 1984. L'objectif pour lui demeure les prochains Jeux olympiques. Même si de petites satisfactions comme la victoire de Didier Bouvet, au slalom de Parpan, en janvier dernier, agrémentent son travail. Roland Francey reste modeste. Il ne promet pas une moisson de médailles aux championnats du monde, qui auront lieu à Crans-Montana (Suisse).

« L'accession au sommet se fait lentement », plaide celui qui a formé des skieurs suisses qui ont pour noms Zurbriggen ou Buergler. Son premier souci a été d'améliorer la préparation physique des coureurs. Un domaine légèrement négligé depuis plusieurs années par les jeunes et leurs clubs. *« Quand le skieur possède une bonne condition physique, alors il devient nécessaire de travailler la technique »*, plaide Roland Francey.

Du vélo aux exercices de renforcement musculaire en passant par les assouplissements, les onze garçons de l'équipe de France ont profité de l'intersaison pour faire travailler leurs corps.

En ce qui concerne la technique, le directeur estime que le niveau de « ses jeunes » est équivalent à celui des autres participants au Cirque blanc. Considérant son équipe comme *« théoriquement compétitive »*, Roland Francey a profité de l'automne pour affiner la préparation psychologique à la course. *« Il s'agit d'éliminer les doutes chez les coureurs, de les responsabiliser. En somme, de leur apprendre à gagner. »*

Hélas, les amateurs de victoire attendent encore la montée des Français sur les podiums. Ce sursaut qui permettrait à une nation, leader mondial dans le matériel de ski et future capitale olympique, de se reconnaître dans ses champions. Pour éviter un désintérêt du public pour le ski alpin, les combinaisons blanches aux touches multicolores doivent très vite paraître parmi les dix premiers des compétitions.

Confronté à cette demande, Roland Francey répugne à mettre en avant un ou des favoris. Il préfère parler de groupe et d'équipe. Or pour lui cette équipe est encore jeune. A part Daniel Mougel, âgé de vingt-neuf ans, les autres skieurs français ont entre vingt et un et vingt-trois ans. Les slalomeurs et les descendeurs tentent de se rapprocher des grands. Mais la seconde et demie qui, lundi, séparait le Luxembourgeois Marc Girardelli du premier Français Philippe Verneret (18e) risque d'être difficile à combler. *« Les coureurs doivent faire preuve de plus d'audace pour franchir un nouveau palier dans la compétition »*, affirme le directeur.

Comme en écho, Philippe Piccard (27e) explique qu'il manque encore de confiance en lui pour lutter avec les leaders. Agé de vingt-deux ans, l'enfant d'Albertville possède une très bonne technique. *« Il ne lui reste qu'à être plus agressif »*, ainsi que le souligne son entraîneur. Le respect que les skieurs français portent à Jean-Claude Killy, l'espèce de déférence qu'ils lui manifestent à l'arrivée des épreuves, ne se manifeste pas chez eux par la même rage de vaincre que leur aîné.

Les cinq psychologues qui ont en charge le moral des garçon, vont devoir multiplier leurs conseils pour stimuler l'ardeur des coureurs avant les prochaines compétitions.

SERGE BOLLOCH.

JUDO : Europe-Asie

Soleil déclinant



AP

Disputée dimanche 7 décembre devant 7 000 spectateurs au Palais omnisports de Paris-Bercy, la première rencontre officielle Europe-Asie de judo a tourné à l'avantage du Vieux Continent, qui l'a emporté par 17 victoires à 11 et 95 points à 64.

Si l'équipe européenne, composée de six Français, de trois Soviétiques, de trois Allemands de l'Ouest, d'un Belge et d'un Autrichien, était quasiment la meilleure possible, celle d'Asie était diminuée par plusieurs absences de marque.

Déclin du judo japonais et coréen ? Simple répit plutôt puisque les quatorze judokas asiatiques présents à Bercy étaient en majorité des jeunes espoirs.

AUTOMOBILISME : l'Olympus Rally

Final en catimini

Vainqueur de l'Olympus Rally, disputé du 4 au 7 décembre dans l'Etat de Washington, sur la côte nord-ouest des Etats-Unis, le Finlandais Markku Alen (Lancia Delta S 4) devra attendre la réunion du comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), le 18 décembre, pour savoir s'il a bien obtenu à trente-cinq ans, après treize ans de fidélité au groupe Fiat-Lancia, son premier titre mondial des pilotes.

Pour avoir trop tardé à se prononcer sur l'affaire du Rallye de San-Remo, où les Peugeot 205 turbo 16 avaient été mises hors course pour un « effet de sol » infirmé par la suite par le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile, la FISA se trouve désormais en situation délicate. Si elle confirme le classement final de San-Remo, donc la victoire d'Alen, elle laisse le titre à ce dernier et peut être soupçonnée de favoriser Lancia. Si elle annule le résultat du rallye ou si elle prend en compte le classement au moment de l'exclusion des 205 turbo 16, Kankkunen deviendra champion du monde et la FISA pourrait être accusée de privilégier Peugeot.

A l'image de ce titre mondial des pilotes, qui sera finalement décidé autour d'une table de réunion, c'est presque en catimini que les Peugeot 205 turbo 16 et les Lancia Delta S 4, reines du groupe B, ont fait leurs adieux en championnat du monde des rallyes, où elles seront remplacées en 1987 par les voitures du groupe A, plus proches des véhicules de série.

Peugeot s'étant déjà assuré un deuxième titre mondial des marques depuis le Rallye des Mille Lacs, ce fut un curieux final, où seule l'écurie Toyota vint se mêler au duel entre Markku Alen et Juha Kankkunen. Entre ce dernier, qui avait triomphé aux rallyes de Suède, de l'Acropole et de Nouvelle-Zélande, et le vainqueur du San-Remo, la décision s'est faite sur deux incidents de course : un retard au départ d'une spéciale pour un changement de batterie et une crevaison, qui coûtèrent respectivement 1 minute puis 43 secondes à Kankkunen.

Alen s'est finalemnt imposé de 1 minute et 32 secondes. Mais les deux pilotes se retrouveront l'an prochain chez Lancia au volant des nouvelles Delta HF turbo alignées dans le championnat du monde 1987.

G. A.

TENNIS : le Tournoi des maîtres

Une formule de fortune

Les quatre meilleurs joueurs mondiaux étaient qualifiés pour les demi-finales du Tournoi des maîtres, dimanche 7 décembre. Troisième et quatrième, Wilander et Edberg ont été battus respectivement par Lendl et Becker, premier et deuxième, qui devaient disputer lundi 8 décembre une finale, revanche de la précédente édition.

Pour arriver à ce stade, le Tchécoslovaque et l'Allemand de l'Ouest ont fait une époustouflante démonstration de force. Lendl a notamment aligné 15 points contre Wilander, battu 6-4, 6-2 après avoir marqué seulement 8 points sur service adverse. Becker, vainqueur d'Edberg (6-4, 6-4), a fait une série de 13 points.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Ancien double vainqueur du grand chelem, l'Australien Rod Laver a lancé la piécette qui, en retombant face, a déterminé l'ordre des demi-finales des Masters, Lendl-Wilander, Becker-Edberg. Si le sort avait voulu que ce fût pile, Becker aurait retrouvé dimanche Wilander contre lequel il avait disputé samedi la partie la plus excitante du Round Robin. Cela aurait été ridicule. Mais le directeur du tournoi, Gene Scott, n'a pas trouvé de meilleure solution pour éviter les magouilles inhérentes à la formule en vigueur de 1970 à 1982. Lendl, notamment, avait volontairement perdu un match contre Connors pour ne pas avoir à affronter Bjorn Borg en demi-finale. Mais y a-t-il une bonne solution ?

Les Masters sont comme une cerise confite posée au sommet de la pièce montée du grand prix : l'occasion de rassembler les meilleurs de l'année écoulée pour une compétition de prestige.

L'élimination directe à laquelle les organisateurs ont recouru lors des trois dernières éditions s'est révélée peu attractive. Seul le Round Robin, qui permet aux vedettes de disputer plusieurs matches, apporte le « plus » qui différencie les Masters des tournois classiques.

Pour éviter que certains ne « balancent » leur troisième match, les organisateurs ont décidé d'attribuer 20 000 dollars pour chaque victoire dans le Round Robin. La motivation a été assez forte pour Andres Gomez qui a mis un point d'honneur à battre Yannick Noah, alors que l'Equatorien était d'ores et déjà éliminé de la suite des opérations. Mais les dollars ne suffisent pas toujours à pimenter des parties qui sont sans enjeu véritable pour la suite de la compétition. On l'a bien mesuré samedi lors des matches Nyström-Leconte et Lendl-Noah, qui ne pouvaient pas avoir de conséquences sur la suite.

« Les Masters ont connu six changements depuis leur création. Il faudra encore tâtonner pendant un peu de temps pour trouver la formule idéale », a estimé Marshall Happer, l'administrateur du conseil professionnel. Une idée a été lancée qui mériterait d'être étudiée sérieusement : la sélection des douze meilleurs joueurs de l'année répartis en quatre groupes de trois joueurs dont les vainqueurs seraient qualifiés pour les demi-finales. La principale objection qu'on puisse faire à cette formule est qu'il faudrait recourir à l'indice de performance — peu dans l'esprit du jeu — pour connaître le vainqueur d'un groupe dans le cas où chaque joueur aurait une victoire et une défaite. En contrepartie, aucun match ne « compterait pour du beurre ». Et ce serait la meilleure façon de relancer l'intérêt du public. Mais dans ce cas encore il y a un palliatif au désintérêt américain qui a été provoqué en grande partie par le déclin des joueurs des Etats-Unis : une organisation itinérante comme ce fut le cas de 1970 à 1976 permettrait de mettre en valeur le gotha cosmopolite des courts.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CROSS DU « PÈLERIN »

Le Savoyard Paul Arpin a gagné, dimanche 7 décembre, le cross du Pèlerin, *à Vanves, devant les Britanniques Richard et Tootel (deuxième et troisième) et les Portugais Pinheiro et Canario (quatrième et cinquième).*

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(deuxième phase, quatrième tour aller)

*RCF Paris b. Vichy	104- 90
*Limoges b. Challans	100- 79
Lorient b. *Villeurbanne	71- 64
*Monaco b. Saint-Etienne	117- 97
*Orthez b. Tours	108- 81
Antibes b. Mulhouse	104-100

● Classement. — 1. Limoges, Monaco, Orthez et RCF Paris, 12 pts ; 5. Villeurbanne, 10.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Français Volants b. *Briançon	6-1
Mont-Blanc b. *Rouen	6-3
Grenoble b. *Viry-Essonne	4-3
Gap b. *Villard-de-Lans	6-2
*Chamonix b. Amiens	7-1

● Classement. — 1. Mont-Blanc, 38 pts ; 2. Français Volants, 26 ; 3. Gap, 22.

Jeu à XIII

TOURNÉE DES KANGOUROUS

L'Australie a battu, dimanche 7 décembre, à Albi, l'équipe de France B, par 50 à 0.

Natation

RECORD DE FRANCE

Laurence Bensimon a battu, dimanche 7 décembre, à Orlando (Floride), son propre record du 200 mètres quatre nages, en 2 mn 19 s 30.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dixième journée)

Poule 1

*Grenoble b. Toulouse	27-25
*Nice b. Brive	20- 6
Béziers b. *Narbonne	34-20
*Romans et Montferrand	16-16
*Graulhet b. Aurillac	25-15

● Classement. — 1. Toulouse, 25 ; 2. Brive et Montferrand, 24.

Poule 2

*Agen b. Valence	44- 6
*Pau b. Perpignan	12-12
*Biarritz b. Bayonne	28-13
*Toulon b. Lourdes	24-10
*Nîmes b. Racing	15- 9

● Classement. — 1. Toulon, 26 pts ; 2. Agen, 24 ; 3. Racing, 23.

Ski alpin

COUPE DU MONDE FÉMININE

La Française Christelle Guignard a terminé quatrième du slalom géant de Waterville-Valley (Etats-Unis), gagné, samedi 6 décembre, par la Suissesse Vreni Schneider.

Tennis de table

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Finale. — Waldner (Suè.) b. Grubba (Pol.), 21-16, 20-22, 21-10, 19-21, 22-20.

Par équipes masculines, la Suède a battu la Tchécoslovaquie (3-0).

Voile

Coupe Louis-Vuitton

Démâtage de Challenge France

Challenge France, opposé à *French Kiss*, lundi 8 décembre à Fremantle a démâté. L'espar du bateau d'Yves Pagot s'est brisé au niveau du deuxième étage de barres de flèche alors que *French Kiss* possédait un avantage de 2 mn 24 s après le premier bord de largue. *Stars and Stripes* ayant connu dans le même temps la défaite contre *USA*, *French Kiss* qui avait été battu la veille par *New Zealand*, occupe à nouveau la deuxième place des éliminatoires de la coupe de l'America.



Le Monde
ECONOMIE

La conjoncture

Une attente déçue

Le contre-choc pétrolier n'a pas tenu ses promesses de croissance, mais l'économie mondiale s'adapte à cette nouvelle donne.

par JACQUES SAUVANT

Jacques Sauvant présentera tous les deux mois dans « le Monde de l'économie » la conjoncture en France et à l'étranger.

LE bilan de l'économie mondiale en 1986 peut paraître bien décevant par rapport aux attentes du début de l'année. De l'effondrement du prix du pétrole et de la dépréciation du dollar, on attendait moins d'inflation, un peu plus de croissance et un début de correction des déséquilibres de balances des paiements entre pays industrialisés.

Seule la désinflation a été au rendez-vous. Pour le reste, la croissance moyenne de la zone OCDE – environ 2,5 % – aura été un peu plus faible qu'en 1985. L'évolution du commerce international s'est ralentie et le déficit des paiements américains s'est encore élargi, avec pour contrepartie un renforcement des excédents japonais et allemand.

LA CROISSANCE

Variation du PIB en un an
Variation du PIB en un trimestre
Variation du PIB moyen étranger en un trimestre

Toutefois, l'économie mondiale est en train de s'adapter : à des transferts de revenus massifs ; à une énergie moins chère ; à un bouleversement des situations de compétitivité. Des mécanismes puissants sont à l'œuvre.

Pour expliquer la performance relativement décevante des économies industrielles en 1986, on a souvent évoqué la trop grande prudence des particuliers et des chefs d'entreprise. Cette explication ne vaut certainement pas pour les ménages : dans tous les grands pays de l'OCDE, à l'exception du Japon, la croissance de la consommation a été de 4 à 5 % entre la mi-1985 et la mi-1986, et de 2 à 3 % sur le seul premier semestre 1986.

Les ménages ont donc consommé rapidement les gains de pouvoir d'achat tirés de la baisse du prix du pétrole, et ils ont même été un peu au-delà puisque les taux d'épargne ont diminué dans la plupart des pays. Cette flambée d'achats a surtout porté sur les biens durables : automobile, électronique. La reprise du pouvoir d'achat, après plusieurs années de rigueur, a déclenché une vague d'achats de renouvellement.

Si attentisme il y eut, il a été le fait des entreprises. Celles-ci ont, en effet, retardé des achats de demi-produits dans la première moitié de l'année. C'est un comportement logique en période de baisse de prix, qui a pesé sur la production et les échanges de biens intermédiaires. Quant à l'investissement, il a continué de progresser en Europe, mais moins qu'on ne pouvait l'espérer.

En fait, dans l'ensemble, les comportements n'ont pas été si prudents et réservés. Une caractéristique notable de la période récente est, au contraire, la rapidité de réaction des demandes intérieures aux gains de pouvoir d'achat apportés par l'extérieur. Il y a là une différence avec les deux chocs pétroliers de 1974 et 1979 à la suite desquels les adaptations qui s'annonçaient douloureuses avaient été beaucoup plus lentes.

Au total, sur la période d'un an s'achevant au deuxième trimestre 1986, la demande intérieure des pays de l'OCDE a augmenté de 4,3 %. La progression atteint 4,8 % pour l'Europe. Elle dépasse 5 % en Allemagne et en France. Mais la vigueur de la demande intérieure, qui s'est poursuivie au troisième trimestre, n'a pas suffi à accélérer la croissance en raison de l'affaissement concomitant de la demande provenant des pays extérieurs à l'OCDE (– 10 % environ au premier semestre 1986 par rapport à la moyenne 1985).

Ainsi, les pays industrialisés ont accéléré leurs importations au premier semestre, mais dans le même temps le commerce international était déprimé par la réduction des achats des pays pétroliers et par une baisse de la demande des pays en développement d'une ampleur inattendue.

Autre phénomène majeur : la baisse du dollar a été si forte qu'elle a perturbé les flux financiers internationaux sans produire rapidement les effets heureux qu'on pouvait en attendre. Aussi les déséquilibres des balances de paiements ont-ils été aggravés dans un premier temps par les effets classiques de « courbe en J » : un pays dont la monnaie s'apprécie commence par bénéficier d'une baisse de ses prix d'importation avant de subir des pertes de parts de marché. Ce phénomène a été aggravé par le fait que les pays les plus excédentaires étaient aussi les principaux bénéficiaires de la baisse du pétrole.

Cependant le rééquilibrage, s'il n'apparaît pas encore sur les soldes en valeur, est bien engagé sur les volumes : en termes réels, les exportations japonaises subissent une forte baisse ; celles de l'Allemagne ne progressent plus et, si l'on en croit les dernières statistiques, la réduction du déficit commercial américain est peut-être amorcée.

D'insupportables déséquilibres

Les déséquilibres de balances des paiements entre pays industrialisés sont devenus et resteront longtemps le principal problème de l'économie mondiale. Les niveaux atteints par le déficit américain et l'excédent japonais sont insupportables. En même temps, ils sont devenus quasi structurels, c'est-à-dire qu'ils tendent à se perpétuer. Diverses études ont montré que la dépréciation du dollar, sauf à être beaucoup plus forte que celle intervenue jusqu'ici, ne pouvait à elle seule ramener les paiements américains à l'équilibre. D'où l'insistance des Etats-Unis à réclamer une relance de la demande chez leurs partenaires qui puisse faciliter le développement de leurs exportations.

Un écart de conjoncture entre les Etats-Unis en voie de ralentissement d'une part, l'Europe et le Japon d'autre part, s'est bien créé au cours des derniers mois, et devrait se maintenir en 1987, mais on peut s'interroger sur son ampleur. La demande interne semble devoir rester assez dynamique en Europe et au Japon, mais sans dépasser certaines limites liées à des blocages structurels ou au comportement des acteurs économiques. Dans le cas de l'Allemagne, le rapport des « cinq sages » présenté à la fin de novembre vient de souligner ces limites, relançant du même coup le débat de politique économique.

Dans ces conditions, le principal élément d'incertitude pour 1987 porte sur la conjoncture américaine elle-même. La précarité de la situation actuelle ouvre le champ à toutes les hypothèses. Le rebond de l'économie attendu d'une évolution plus favorable des échanges extérieurs tarde à se manifester, et les moteurs internes de la croissance se sont arrêtés l'un après l'autre, la consommation et l'investissement prenant même une tournure franchement négative au cours des dernières semaines.

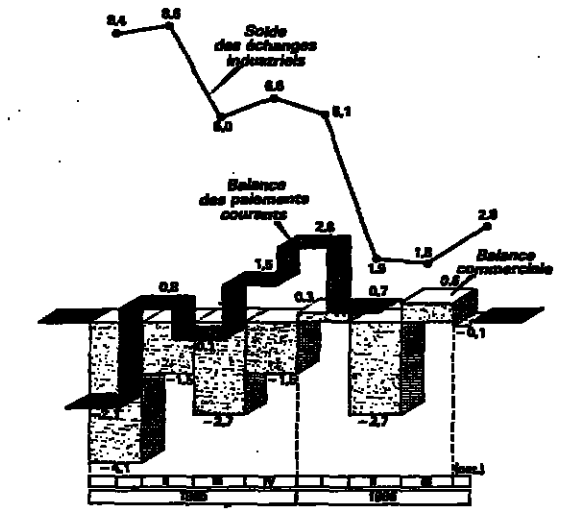
Un nouveau ralentissement de l'activité, qui était jusqu'ici écarté par la majorité des spécialistes, ne peut plus être exclu. Il accélérerait la réduction du déficit extérieur américain, mais contribuerait à déprimer une croissance mondiale déjà modeste.

France : en demi-teinte

La conjoncture en France résume assez bien – en la grossissant – l'évolution de la situation économique dans le monde. Le sentiment prévaut que l'économie française, l'une des principales bénéficiaires de la baisse du prix du pétrole (1), aurait pu tirer plus grand profit d'un contexte très favorable.

La déception est venue du commerce extérieur et plus particulièrement des échanges de produits industriels : de 7,3 milliards en 1985, leur excédent mensuel est tombé à 2 milliards, en moyenne, au cours des six derniers mois. Sur l'ensemble de l'année, la balance commerciale devrait être tout juste équilibrée. Elle ne se sera améliorée que d'une trentaine de milliards, pour un allégement de la facture énergétique d'environ 85 milliards. Les deux tiers du bonus pétrolier ont ainsi été consommés dès la première année.

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS



On distingue désormais assez clairement les causes essentielles de cette dégradation, à savoir l'écart qui s'est créé entre une demande intérieure très active et une demande externe déprimée, et une forte augmentation de la pénétration étrangère sur le marché français.

Les exportations ont légèrement reculé au premier semestre. Mais leur évolution au cours de cette période n'a pas été très différente de celle des autres pays de l'OCDE ; les pertes de parts de marché ont donc été limitées. Dans le même temps, les importations ont littéralement explosé : pour les seuls produits industriels, les volumes importés de juillet-août sont supérieurs de 8 % à ceux du quatrième trimestre 1985. Les augmentations correspondantes atteignent 24 % pour l'équipement ménager et 13 % pour les biens de consommation.

Ces évolutions montrent l'incapacité persistante de l'appareil productif français à répondre à une accélération de la demande. Le problème a été aggravé cette année par une dégradation de la compétitivité sur le marché intérieur. En effet, si les industriels ont amélioré leur compétitivité à l'exportation en acceptant une réduction de leurs marges, ils ont souffert, sur le marché français, de hausses de prix excessives par rapport à la concurrence.

La poussée des importations s'est faite au détriment de la production nationale (2) sans cependant l'empêcher de se développer. Pour la première fois depuis plusieurs années, la croissance française est à peu près en phase avec celle de ses principaux partenaires depuis la mi-1985, autour d'un rythme moyen de 2,5 %. Mais la demande intérieure a été plus dynamique en France qu'à l'étranger. Elle a été satisfaite plus largement par l'importation, une configuration évidemment plus défavorable pour la balance commerciale.

La croissance du deuxième trimestre a, pour partie, été un rattrapage du premier, qui avait été très médiocre dans tous les pays européens. Elle semble être restée très soutenue au troisième trimestre, au cours duquel la production industrielle a rejoint son maximum de 1979. Elle se serait ensuite ralentie en fin d'année si l'on en croit la dernière enquête mensuelle de l'INSEE.

Faut-il voir dans cette évolution récente une inflexion durable qui marquerait l'épuisement des effets sur l'activité du contre-choc pétrolier ? La baisse du prix du pétrole, source principale des gains de pouvoir d'achat du premier semestre, est désormais interrompue (3) et une légère remontée est prévisible en fin d'année. Dans ces conditions, la consommation ne progressera plus qu'à un rythme ralenti et ne pourra plus tirer la croissance comme elle l'a fait jusqu'à l'été. Déjà les achats de produits industriels des ménages ont légèrement faibli à la rentrée, après dix-huit mois de croissance très vive.

Tous les espoirs reposent désormais sur les autres composantes de la demande. Trois d'entre elles semblent en mesure de prendre le relais d'une consommation désormais moins active :

● *La demande étrangère* d'abord, dont l'amélioration est perceptible depuis l'été et qui devrait notamment bénéficier d'une reprise des importations des pays en développement non-pétroliers dont la situation des paiements s'est nettement améliorée.

● *Les achats des entreprises* ensuite, c'est-à-dire l'investissement et la formation de stocks. Les données sur les stocks sont comme toujours difficiles à interpréter, mais plusieurs d'entre elles donnent à penser que leurs niveaux actuels sont bas, aussi bien pour les demi-produits que pour les produits finis. La reprise des cours des matières premières et l'aisance générale des trésoreries pourraient conduire à les reconstituer.

L'ÉVOLUTION DES PRIX

FRANCE
ALLEMAGNE FÉDÉRALE
DIFFÉRENCE D'INFLATION ENTRE LA FRANCE ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

● *La demande de logements* enfin, stimulée par l'amélioration du pouvoir d'achat et par la loi Méhaignerie.

La croissance devrait donc se poursuivre. Elle reposera sur un meilleur équilibre entre demande interne et demande extérieure. A court terme son rythme sera fonction de l'ampleur du ralentissement du pouvoir d'achat, c'est-à-dire de l'évolution des prix.

La hausse des prix ne descendra pas en dessous du seuil des 2 %. En glissement annuel, le point bas a été atteint au cours de l'été. Les résultats de fin d'année ne s'éloigneront guère des 2 %. L'objectif gouvernemental d'une hausse annuelle de 2,3 - 2,4 % sera atteint. Mais une accélération devrait apparaître dans la première moitié de 1987.

La raison en est toute simple : la baisse du prix de l'énergie importée est sur le point de cesser (sauf nouvelle baisse du dollar), et la hausse des prix va progressivement remonter au niveau de l'*inflation interne*. Celle-ci est actuellement de l'ordre de 4 % si l'on en juge par la hausse sur les douze derniers mois de la partie « hors énergie » de l'indice des prix (4). Elle est même supérieure à 4,5 % pour les produits industriels et les services privés et, ce qui est préoccupant, elle ne se réduit plus depuis six mois.

Cette résistance des prix domestiques explique que l'écart d'inflation avec nos partenaires ait recommencé de s'élargir au cours des derniers mois. En Allemagne, par exemple, où la désinflation s'est poursuivie à la rentrée, le ralentissement du coût de la vie ne résulte plus directement, comme au premier semestre, de la baisse de l'énergie, mais de sa répercussion dans les prix des entreprises.

Ce n'est pas le cas en France, au moins jusqu'en octobre. Cela est d'autant plus surprenant que l'augmentation des salaires, qui continue de se modérer, est désormais inférieure à celle d'outre-Rhin : elle est estimée à 3,6 % sur la période octobre 1985-octobre 1986, ce qui correspond à une évolution nulle, voire légèrement négative, des coûts salariaux unitaires dans l'industrie, après déduction de la productivité. Cette modération des coûts finira peut-être par se traduire dans les prix, mais il faudrait que cela se fasse vite, sous peine d'une relance des anticipations inflationnistes.

En attendant, les entreprises reconstituent allègrement leurs marges. On leur avait « fait payer » les deux chocs pétroliers. Elles prennent aujourd'hui leur revanche. A l'heure des comptes, *1986 apparaîtra sans doute* comme un cru exceptionnel pour les résultats des sociétés. Le meilleur usage qu'elles pourraient faire de ce supplément de ressources issu du contre-choc pétrolier serait de le transformer rapidement en emplois et en investissements.

---

(1) Le transfert de revenu résultant de la baisse du prix des importations représente l'équivalent de 2 points de PIB.

(2) En 1986, l'écart entre l'évolution des exportations (stabilité en volume) et celle des importations (augmentation d'environ 6 %) représente l'équivalent d'une perte de production de 1,5 %.

(3) Il valait 630 F/tonne à la rentrée, contre 1 850 F en 1985.

(4) 4,1 % en octobre dont 4,7 % pour les produits manufacturés et les services du secteur privé ; 2,7 % pour l'alimentation. Sur la même période, le prix de l'énergie a baissé de 14,2 %.

LES ÉCHANGES DE SERVICES EST-OUEST

Un potentiel endormi

Les pays du COMECON se heurtent à l'inconvertibilité de leurs monnaies

LENTE libéralisation du commerce extérieur, mise en place des codes d'investissement pour favoriser les *joint ventures* avec l'Occident, un léger mouvement est perceptible dans les pays socialistes en faveur d'une plus grande intégration au commerce international.

Ce lent dégel profitera-t-il aux échanges de services entre l'Est et l'Ouest ? La réponse des participants au colloque organisé sur ce thème par le Centre franco-autrichien, les 20 et 21 novembre à Budapest, est aussi prudente que pointilliste.

Une conclusion s'impose : le processus s'annonce lent pour ne pas dire laborieux, et, dans un premier temps tout au moins, la *« pente de la montagne sera mal orientée pour les pays socialistes »* appelés à importer nettement plus qu'à exporter.

Ce constat recouvre une réalité complexe tenant à la différence des systèmes économiques existant à l'Est et à l'Ouest, mais aussi aux difficultés mêmes de définition du concept de services. L'incapacité d'organismes multilatéraux aussi bien outillés que le Fonds monétaire international à *« cibler les services dans la balance des comptes courants explique, à elle seule, une bonne part du « trou noir » de 90 milliards de dollars existant dans les statistiques internationales »*, indiquait ainsi M. Michel Develle, sous-directeur de Paribas.

On peut aussi ironiser sur le bien-fondé de la dénomination de *« pays industriels »* lorsque le revenu national de la plupart d'entre eux provient pour près de 60 % des services. Ces ambiguïtés ne font que souligner un *« sous-développement »* statistique d'autant plus gênant en matière d'échanges Est-Ouest que les services sont eux-mêmes... *« sous-développés »* dans les pays socialistes. M. Zbigniew Kamecki, de l'Ecole supérieure de planification des statistiques en Pologne, n'a pas manqué de le reconnaître.

Faire la distinction

Le retard accumulé par les pays socialistes tient en partie à l'importance majeure accordée au facteur productif dans l'analyse marxiste. Les biens immatériels — assurances ou brevets, tourisme ou tranferts des travailleurs émigrés — sont exclus de ce fait des comptabilités nationales. Au moment où les Occidentaux cherchent à s'entendre sur les services, — nouveau thème d'importance pour les négociations commerciales multilatérales qui commencent au sein du GATT, — les pays socialistes abordent pour leur part un monde méconnu.

Faire, dans leur cas, la distinction entre la sphère traditionnelle des services « induits » par les échanges commerciaux, les investissements à l'étranger ou les mouvements de capitaux et les services « autonomes » appelés à se développer indépendamment d'opérations commerciales, comme le savoir-faire technologique, la formation dans son sens large ou les conseils juridiques, exige de repenser tout un système. Cela prendra, par la force des habitudes, des prérogatives et de la lourdeur administrative du temps, beaucoup de temps.

Les obstacles énumérés tout au long du colloque sont significatifs : l'insuffisance de l'information, la divergence entre les systèmes de prix, de gestion, de planification à l'Est et à l'Ouest, en constituent les données concrètes. Plus discrètement abordés, les enjeux stratégiques s'y conjuguent, renforçant — règles du Cocom obligent — un *« fossé technologique »* aggravé depuis quelques années par la volonté des pays socialistes de réduire leur endettement vis-à-vis de l'Occident.

Cette liste de problèmes exclut-elle pour autant de nouvelles percées dans les échanges Est-Ouest de services ? Sans doute pas. Certes les ventes de l'OCDE vers le COMECON progressent lentement : de 2,9 % des exportations globales des vingt-quatre pays de la zone en 1965, elles n'ont atteint que 3,4 % quinze ans plus tard.

De même, on ne peut oublier que les échanges de services ont jusqu'à présent été à la remorque du commerce de biens matériels entre l'Est et l'Ouest. Mais s'il paraît plus aisé d'échanger des produits tangibles entre systèmes économiques différents que des services mal cernés, la volonté même des membres du COMECON de rattraper le temps perdu mérite l'attention.

Certains peuvent souligner à juste titre que de tels échanges exigent trois vertus cardinales mal assimilées par nombre de pays industriels eux-mêmes, la Communauté européenne est la première à le reconnaître actuellement : la liberté de commerce, de circulation des hommes et des capitaux. Des progrès ont d'ores et déjà été réalisés, sous la pression des événements, dans les relations financières entre l'Est et l'Ouest. L'apparition de financements plus affinés — crédits acheteurs ou fournisseurs bonifiés, prêts en ECU, financements d'opérations déconnectées de projets définis — le prouve.

Desserrer les carcans

Leur limite n'en est pas moins évidente : tant que les pays de l'Est ne bénéficieront pas de monnaies convertibles, toute opération conjointe posera la question du « risque-devise ». Qui le prendra en compte et sur quelle base ? Les membres du COMECON sont d'autant plus conscients de ce problème qu'ils craignent encore plus la répartition de tels risques dans le cas de *joint-ventures* (« opérations conjointes ») entre pays de l'Est, comme le recommande depuis peu l'URSS, qu'avec des pays à économie de marché.

Sensibles aux pièges à éviter, chacun à Budapest s'est pourtant déclaré prêt à reconnaître que les services constituent un *« potentiel endormi à réveiller »* pour donner une nouvelle impulsion aux échanges. Même si, l'Ouest étant mieux armé, l'Est risque de rester longtemps en position d'acheteur plus que de vendeur, le tourisme ne pouvant constituer un débouché majeur si l'on en juge par la place réduite qu'il occupe dans le commerce international. Même si, comme le soulignait M. Thierry de Montbrial, président du Centre franco-autrichien, *« les nouveaux services sont liés à une forte décentralisation des économies et à de petites unités peu compatibles avec un système d'économie planifiée »*.

La nécessité de desserrer les carcans a malgré tout fait évoluer les esprits. L'exemple hongrois est là pour l'illustrer avec pragmatisme. Le *« plus ouvert »* des pays de l'Est reconnaît que les soixante *joint-ventures* réalisés avec l'Ouest pèsent peu dans l'ensemble de l'économie, quelque 70 millions de dollars. Elles n'en représentent pas moins, aux yeux des autorités de Budapest, une possibilité d'*« apprendre à mieux travailler en tenant compte des impératifs de rentabilité »*.

Les Hongrois ne sont plus les seuls à le penser. Les Polonais, qui regrettent amèrement aujourd'hui *« l'erreur fondamentale d'avoir condamné les petites et moyennes entreprises il y a vingt ans »*, escomptent eux aussi redécouvrir — au travers de *joint-ventures* comme celui qui vient d'aboutir entre l'américain Mariott, l'autrichien Imbau et la compagnie aérienne polonaise Lot, pour la construction d'un hôtel, — les règles d'une concurrence impliquant de nouveaux risques, si possible calculés.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

CROISSANCE EN CORÉE DU SUD

Le phénix de la planification

Séoul abandonne la politique industrielle, mais introduit la politique sociale

par RÉMY PRUD'HOMME *

LA Corée du Sud est l'un des derniers pays du monde à croire encore aux vertus de la planification. Tout d'abord, et contrairement à certains clichés qui font de la Corée un paradis du capitalisme sauvage, l'influence de l'Etat dans la conduite de l'économie y est traditionnellement considérable. Ensuite, le rôle du ministère du Plan, l'Economic Planning Board (EPB pour les intimes), est essentiel dans le dispositif de gouvernement, notamment parce que c'est EPB, non le ministère des finances, qui prépare et contrôle le budget.

On connaît l'extraordinaire performance économique de la Corée. A la fin des années 50, ce pays était sans ressources, sans routes, sans usines, sans rien, au niveau des pays d'Afrique ou des plus pauvres Etats d'Amérique latine. Aujourd'hui, après trente années d'une croissance du revenu par habitant de 7 % par an – le taux le plus élevé du monde, si l'on met à part des pays comme l'Arabie Saoudite ou Singapour, qui sont hors concours, – la Corée exporte des ordinateurs.

Cet admirable développement a bien entendu des causes multiples, mais il a été conduit par les planificateurs, encadré par cinq plans quinquennaux. La Corée est l'un des grands – et des rares – succès de la planification.

Actuellement, elle termine la préparation de son VIe Plan, qui, couvrant la période 1987-1991, prévoit la mort de la planification, et sa renaissance sous une autre forme.

La carte du marché

EPB organise le recul de la planification en matière économique et joue résolument la carte du marché. Comme l'écrivait récemment l'un de ses principaux responsables : *« Le Plan prescrira au gouvernement de continuer à réduire son intervention dans la gestion des entreprises. »* C'est la fin de la politique industrielle. Il n'y aura plus, comme dans le passé, d'*« industries stratégiques »* (c'était l'électronique, la pétrochimie, la machine-outil dans le plan précédent) bénéficiant des faveurs publiques.

L'économie coréenne est devenue trop complexe et doit devenir trop flexible pour être gérée par quelques hauts fonctionnaires, même sortis de l'Université nationale de Séoul, puis d'une bonne université américaine. Seule la pression de la concurrence amènera les entreprises à innover, à abaisser les coûts, à améliorer la qualité, à trouver des débouchés, bref, à être compétitives sur les marchés mondiaux. C'est pourquoi la Corée va s'ouvrir davantage aux marchandises et aux investissements étrangers, – ce qui fait grincer bien des dents à Séoul, mais devrait donner des idées à Paris.

Peut-on parler pour autant du dépérissement de l'Etat ? Non. Le Plan lui assigne trois fonctions : faire respecter la concurrence, assurer les équilibres macro-économiques, et – c'est le plus important et le plus nouveau – promouvoir une politique sociale.

Les planificateurs coréens voient et disent que le marché n'est efficace que lorsqu'il fonctionne correctement. Il s'en faut de beaucoup en Corée, où le marché financier est très insuffisant, et le poids des gros conglomérats déterminant. Le Plan prescrit donc toutes sortes de mesures pour renforcer le marché des capitaux et le système bancaire, et pour favoriser la création et le développement des petites et moyennes entreprises.

Un pays aussi dépendant du commerce extérieur (la Corée exporte 37 % de son PNB, à comparer avec 14 % pour le Japon) et aussi endetté (la Corée est, parmi les pays en développement, le quatrième débiteur après le Brésil, le Mexique et l'Argentine) ne peut pas badiner avec les grands équilibres macro-économiques. Il est actuellement servi par les trois « bas » : le bas prix du pétrole, le bas niveau des taux d'intérêt et le bas taux du dollar – auquel le won est accroché, – qui contribuent à assurer la stabilité des prix intérieurs et l'amélioration de la balance commerciale. Mais les planificateurs savent combien tout cela est fragile et ne pensent nullement à abandonner leurs armes fiscales ou monétaires.

L'innovation la plus remarquable du VIe Plan, avec l'abandon de la politique industrielle, est l'introduction de la politique sociale. La phénoménale croissance de l'économie coréenne a évidemment entraîné disparités, déséquilibres, frustrations sur le plan social. Le Plan entend y remédier, en introduisant davantage d'équité, de sécurité et d'indépendance nationale.

Un gros effort sera fait pour améliorer la distribution des revenus entre les ménages et entre les régions. Non que l'inégalité soit très prononcée en Corée. Elle est bien moindre que dans les autres pays du tiers-monde (on cite toujours le cas de la Corée lorsque l'on veut montrer qu'une distribution des revenus égalitaire n'est pas un obstacle au développement). Mais elle est plus mal tolérée qu'ailleurs.

Un souci d'équité

Le souci d'équité est si fort que les planificateurs préconisent des mesures, comme le salaire minimum ou l'aide accrue aux régions arriérées, dont ils connaissent parfaitement les inconvénients purement économiques. Le VIe Plan prévoit également, pour la sécurité, l'introduction d'un système de retraites, financé principalement par capitalisation plutôt que par répartition.

C'est enfin un souci purement politique qui les amène à réduire le recours à l'endettement extérieur. Tous les banquiers sont disposés à prêter à un pays aussi sérieux et efficace que la Corée ; ce sont les Coréens, par réflexe nationaliste plus que par raisonnement économique, qui veulent s'interdire cette facilité.

Ainsi, en Corée, le Plan ne se saborde pas. Il se transforme. Les technocrates du pays du Matin-Calme, poussés il est vrai par le pouvoir politique, organisent leur sortie par la porte de l'économie, tout en prévoyant leur rentrée par la fenêtre du social.

(*) Professeur à l'université Paris XII.

La chronique de Paul Fabra

Chômage = sous-développement

Si on ne cesse de tourner en rond autour des phénomènes qui frappent le plus durement nos sociétés, chômage et nouvelle pauvreté (on comptait plusieurs milliers de personnes sans abri dans l'agglomération de New-York à l'apparition des premiers froids de novembre), la raison n'en serait-elle pas qu'on n'ose pas formuler clairement l'explication la plus plausible ? La vérification de l'hypothèse du refus obstiné de regarder la réalité en face, on la trouve dans l'audience dont sont assurés toutes théories et tous essais d'interprétation propres à bloquer un examen au fond de ces questions pénibles.

Ainsi s'explique l'attrait de l'idée que, si des hommes et des femmes en nombre croissant sont marginalisés tandis que des millions d'autres ne trouvent plus d'emploi, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils sont les victimes de bouleversements techniques en cours dans presque tous les secteurs d'activité, usines et ateliers, mais aussi bureaux et grands commerces.

Non pas, bien sûr, qu'il soit faux de prétendre que les machines, et plus peut-être encore les machines modernes, robots et ordinateurs, ne soient, quand elles sont introduites, destructrices de postes de travail, et partant, génératrices d'abaissement du niveau de vie pour beaucoup d'ouvriers, d'artisans, d'employés, de chefs de petites entreprises.

Non pas, non plus, que les gouvernements fassent le jeu de l'obscurantisme en affirmant dans la *« déclaration sur les aspects sociaux du changement technologique »* qu'ils ont adoptée le 19 novembre dernier au château de la Muette, d'une part, qu'ils considèrent *« le développement et la diffusion rapides des nouvelles technologies »* comme *« des facteurs essentiels du progrès économique et social »* et, d'autre part, qu'il convient de tenir le plus grand compte, par des politiques d'aide appropriées, *« des appréhensions et des inquiétudes compréhensibles »* qu'ils peuvent susciter *« chez les travailleurs au sujet de la sécurité et de la qualité de leurs emplois ».*

Ils étaient dans leur rôle en donnant mission à Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, de créer un groupe d'experts chargé de *« préparer un rapport sur les répercussions, au plan national et international, des nouvelles technologies à la fois sur l'emploi et nos sociétés en général ».* Heureuse initiative, à condition de se persuader que les problèmes posés par les nouvelles technologies ne doivent pas être abordés isolément des difficultés proprement économiques dans lesquelles se débattent les sociétés en question. Faute de quoi, l'analyse des effets à attendre de l'application des nouvelles technologies risquerait à sa manière de nourrir une des plus dangereuses illusions qu'aient entretenues les pays d'économie de marché.

C'EST que, en expliquant presque exclusivement par l'amélioration de la productivité due aux nouvelles techniques l'évolution à long terme de l'emploi, on encourage sans crier gare une étrange association d'idées. A mettre les maux les plus graves dont on souffre sur le compte des progrès spectaculaires accomplis par le génie qui multiplie, sous nos yeux, par 100, par 1 000, par 10 000 en l'espace de quelques années les capacités de nos ordinateurs, de nos robots, de nos outils de communication, on confère aux déficiences de l'économie une tout autre signification. Elles apparaissent comme la rançon de performances enregistrées ailleurs. Elles témoignent négativement du progrès d'ensemble de la société. Et, si la technique perfectionnée engendre aujourd'hui le chômage, pourquoi ne pas imaginer qu'elle rendra possible demain la société sans travail contraignant ? Telle est la conclusion (1) à laquelle arrivent trop vite ceux qui oublient que la technique est perfectionnée pour servir les exigences de plus en plus grandes de l'effort humain.

Une telle façon de présenter les choses fait bon marché d'une analogie qui devrait pourtant hanter nos esprits. Tous les maux que nous subissons aujourd'hui ont un trait commun : il y a moins d'une vingtaine d'années, on ne les rencontrait simultanément que dans les pays sous-développés, où la technique est souvent rudimentaire et la productivité très médiocre. Outre le chômage et l'extrême pauvreté qui a fait son apparition dans nos cités, je citerai pêle-mêle les taux d'intérêt élevés qui tuent les projets à long terme, l'instabilité générale des marchés et des changes qui favorise les activités purement spéculatives au détriment des activités productrices (voir le scandale Boesky qui a récemment secoué mais nullement découragé Wall Street), le protectionnisme ouvert ou couvert, l'économie clandestine, la ruine des agriculteurs, l'érosion du pouvoir d'achat de catégories de plus en plus nombreuses de la population, le faible taux de l'investissement.

Si, aujourd'hui, les pays les plus développés rétrogradent bien que leur technologie n'ait jamais fait autant de progrès en si peu de temps, c'est peut-être que celle-ci n'explique pas tout ; que le désordre financier et économique tarit les sources de l'épargne prête à s'investir dans la production ; qu'en conséquence la formation du capital est faible, d'où il résulte que chaque fois qu'on procède à une dépense en matériel d'équipement — et plus la technique est « de pointe », plus la dépense est élevée, — il faut la compenser par une économie sur d'autres postes, à commencer par la main-d'œuvre. Ce n'est pas parce que la technique progresse que le chômage s'étend, c'est parce que les conditions de la vie économique ont régressé.

(1) Voir par exemple, parmi les textes récents, celui que publie, dans le numéro de novembre de la revue *Futuribles*, le professeur israélien David Macarow sous le titre « Un monde sans travail ».

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

EDGARD ANDREANI

Les retraites

Faut-il s'étonner que, dans ce domaine, parfois apparenté au rêve, les illusions soient aussi fréquentes que les calculs ? Sans présenter aucune équation mystère anoblissante, le professeur de Nanterre, rapporteur des VIIe, VIIIe et IXe Plans, nous donne un ouvrage sérieux, documenté, où sont bien dénoncées quelques illusions courantes sur la limitation absolue du nombre des emplois, d'où dérive le slogan : *« Plutôt payer des retraités que des chômeurs »*, expression qui, en fait, accroît le nombre des seconds.

Seulement, la notion fondamentale de circuits d'emplois n'est pas plus abordée ici que le nombre d'emplois pouvant résulter de l'orientation d'une somme donnée. Tout est à faire, il est vrai, en ce domaine. La comptabilité nationale, claironnée en 1950, a pris un bon... coup de vieux.

Nous sommes, est-il précisé, avec franchise, à la fin de l'âge d'or du système des retraites, sans, pourrait-on ajouter, l'avoir vraiment goûté. Bien signalé aussi le droit qu'invoquent les retraités aux fruits des progrès techniques futurs, bien que le seul respect des promesses nominales exige déjà un effort sérieux. Clairement exposés les avantages et défauts de la répartition et de la capitalisation, mais le véritable souci, en France, n'est-il pas ailleurs ?

Ce vieillissement — qu'il faut se garder de confondre avec l'allongement de la vie — est-il inéluctable, ce qui condamnerait les vieux de demain ? L'auteur, si soucieux jusque-là de détruire les illusions, s'arrête, ici, soudainement. Le *« sans enfants, pas de retraite »* (dans le cadre national) est à peine esquissé et l'idée d'un retour au renouvellement des générations n'est pas présentée. Ainsi, tout est étudié avec soin, répartition des revenus, espérance de vie selon la profession, excepté l'essentiel, le vital.

« Un problème de société » est-il conclu ? Encore faut-il en présenter la donnée fondamentale.

★ *La Découverte.* Paris, 1986, 18 cm, 124 pages, 32,50 F.

DANIELLE CHABARD-RYCHTER

Espace et temps du travail domestique

Sur des pensers antiques, faisons des vers nouveaux. N'est-ce pas la meilleure chance, la meilleure « recette » ? Longtemps de pure morale ou même totalement ignorée, la question du travail domestique entre, non sans provoquer des appréhensions, dans une phase plus scientifique. Sans être considéré comme un véritable pionnier, le regretté Philippe Ariès (qui se disait, du reste, volontiers conservateur) suggère, ici, une base de travail : *« Il n'y a pas de division du travail selon les sexes inscrite dans la nature. »*

Tout en ignorant, malheureusement, les enquêtes fondamentales de l'INED (A. Girard) sur l'influence de la culture des parents (et surtout de la mère) sur la réussite scolaire, les auteurs commentent volontiers Bourdieu, tout en citant les enquêtes de budget-temps, sans en expliciter les résultats, et c'est regrettable.

Le travail ménager, est-il estimé, devrait recevoir un salaire. Vieille revendication, non moins ancienne que la question, trop ignorée encore, des rapports existant entre la métrologie des actes productifs et la fiscalité. Ne peut être imposé que ce qui est « saisi », disons mesuré. Nous pourrions en revenir à l'exemple classique du coiffeur et du cireur qui, en cessant brusquement d'échanger leurs services, échappent du même coup au fisc. Vient également à l'esprit le cas de l'homme qui en épousant sa cuisinière fait diminuer le revenu national, tout en risquant de tomber dans l'impôt sur la fortune. Bien impuissante ici, l'école de Chicago, quelque peu surestimée.

Une étrange lacune : n'est pas invoquée, ici, la plus troublante défaillance socio-fiscale, celle de l'accès à la retraite : qui est ici le plus mal pourvu ? C'est la femme qui élève le plus d'enfants, c'est-à-dire de pourvoyeurs de retraites, s'excluant ainsi de la vie professionnelle.

Partout, dans l'ensemble de l'ouvrage, nous nous trouvons devant la notion de « perte sociale », sans que celle-ci soit mesurée ni même définie. De ce fait, l'ouvrage souffre quelque peu du manque de mesures et de proportions.

★ *Librairie des Méridiens.* Paris, novembre 1985, 21 cm, 156 pages, 96 F.

DOMINIQUE CHALVIN

Les cent soixante lois de Chalvin. Comment échouer à coup sûr dans sa vie professionnelle

Dès l'introduction, l'auteur remercie l'éditeur d'avoir tout fait pour le dissuader d'écrire cet ouvrage puisqu'il a ainsi... échoué. Dans l'avertissement, il ajoute qu'ayant toujours été d'échec en échec, il a échoué... dans l'étude de ceux qui échouent. D'où cet ouvrage. Le ton est-il donné ? Pas encore.

Le contraste, la contrepartie, le paradoxe, sont des procédés classiques pour déclencher ce que Bergson appelait « le rire », et que nous préférons aujourd'hui désigner sous le nom, plus distingué, d'humour. *« Du mécanique sur du vivant »*, écrivait, bien primitivement, Bergson. Du chemin a été parcouru depuis, sans ouvrages maîtres sur le sujet.

Nous trouvons d'ailleurs, ici, des comportements familiers, mais dans une tout autre intention. C'est ainsi que le lieu commun est, une fois jugé comme tel, bien peu honoré : « Que le meilleur gagne ! » est encore supportable, mais « Je suis crevé ! » ou bien « Nous sommes dans le même bateau », c'est déjà plus « sérieux ».

Des conseils sont aussi donnés aux femmes : il leur convient de n'être pas naturelles. « En général, les hommes craquent devant une femme qui pleure. » Plus visé encore, bien sûr, le chef d'entreprise : le conseil donné est « Perdre, en étant efficace », alors que nous attendions plutôt un « Gagner, grâce à l'erreur ».

Il faut d'ailleurs distinguer cinq types d'entreprise : entreprise organisée, participante, réputée dynamique, pragmatique, enfin « entreprise qui pratique le management avancé ». Il ne s'agit plus ici de contraste ou de paradoxe, mais de caricature. Et les critiques de pleuvoir discrètement sur les classiques conseils de saine gestion. Suivent des tests, des calculs de probabilité, des « trucs », la méthode G2M, et les « bienheureux cercles vicieux ». Et, parvenus à ce point, nous nous demandons si ces leçons de dévoiement ne deviennent pas... sérieuses.

Il faut enfin savoir aider les autres à perdre, mais ici risquons un conseil à nos lecteurs : ne lisez pas la conclusion ; l'auteur aura ainsi... échoué.

★ *Editions Pierre Belfond.* Paris, 1986, 22,5 cm, 283 pages, 96 F.

JACQUES DUPAQUIER

Dénatalité. L'antériorité française 1800-1914

Sous ce titre curieux et de forme peut-être discutable, ont été rassemblés onze articles, dus à onze auteurs, aussi différents dans leurs jugements que dans leurs connaissances de base.

Inspirée directement du regretté Philippe Ariès, Françoise Lebrun (Rennes-II) décrit *« la place de l'enfant dans la société française depuis le XVIe siècle ».* Pendant longtemps, il a été loin de tenir, dans sa famille, la place qu'il y occupe aujourd'hui. Du fait même de sa fragilité et de... son abondance, sa disparition n'était pas ressentie, alors, comme une perte irréparable.

La société est-elle redevenue « malthusienne », en 1964, comme il est dit ici (et ailleurs) ? C'est oublier, une fois de plus, la diffusion de la pilule à cette époque. Dès 1958, avait été annoncé, dans *la Montée des jeunes*, ce changement, si important était alors le nombre d'enfants non désirés.

David Weir, nous dit E. Van de Walle (université de Pennsylvanie), *« a estimé scientifiquement que, dans la France rurale, la transition* (mieux serait ici « la baisse ») *de la fécondité a commencé à partir de 1790 ».* Nombreux sont, cependant, à partir de 1760-1770, les auteurs à dénoncer : *« On trompe la nature jusque dans les villages ».* Plus prudent, A. Landry a écrit que *« la baisse de la natalité a commencé en même temps que celle de la mortalité ».*

Revenons à l'essentiel, les causes de l'antériorité française : c'est, en effet, un siècle plus tard seulement que la contraception se répand en Angleterre. Jansénisme, a-t-il été dit ? Mais J.-L. Flandrin, qui évoque ce point, est loin d'être convaincu.

Faut-il rappeler le jugement d'un homme d'Etat français contemporain sur la question ? *« L'antériorité de la France dans la contraception, c'est une* Réforme *rentrée. »*

Un domaine immense où les hypothèses l'emportent largement sur les preuves. Félicitons J. Dupaquier, initiateur et créateur de l'immense *Histoire de la population française*, en cours de rédaction, de ce remarquable rassemblement sur un sujet aussi vital que peu exploré.

★ *Seuil.* Paris, 1986, 24 cm, 275 pages, 83 F.

SYLVIE BRUNEL

Asie, Afrique. Greniers vides, greniers pleins

Contrairement à ce que pourrait suggérer le titre, c'est en Asie que les greniers sont, le plus souvent, bien garnis, résultat à peu près opposé aux sombres prévisions émises il y a trente ans sur les pays très peuplés.

Dans l'introduction, le maître genevois Gilbert Etienne souligne les disparités régionales et le fait que les pauvres profitent eux-mêmes de la croissance. Plus loin, il montre, avec quelques réserves pour le Bangladesh, que les pays d'Asie sont tous en mesure d'éviter la famine de surpopulation.

Selon P. Gourou, les différences observées, par exemple entre Asie et Afrique tropicales, résultent fondamentalement des encadrements respectifs (et par là, des techniques utilisées), et non des milieux physiques. Y. Lacoste précise que l'Asie tropicale, six fois plus peuplée que l'Afrique tropicale, se concentre cependant sur une fraction réduite de son territoire.

La production de vivres en Afrique augmente moins vite que la population. Au Sahel, en particulier, dégradation des terres et déboisement se poursuivent. La responsable, selon J. Gallais, un peu moins pessimiste, n'est pas l'exportation de vivres, si souvent dénoncée.

En trente ans, nous dit J. Racine, les rendements céréaliers ont doublé en Asie et n'ont augmenté en Afrique que de 17 %. Effet, toujours, de l'encadrement agro-administratif. Ce qui confirme une fois encore combien étaient déplacées les lamentations, le plus souvent affectives, formulées naguère contre la révolution verte... Le climat africain est-il en voie lente de dégradation ? Réponse prudente de J. Giri ; l'assèchement progressif, depuis plusieurs siècles, n'est cependant pas contesté.

Confirmant les vues de J. Klatzmann sur la possibilité de nourrir bien plus d'hommes qu'il n'y en a, Sylvie Brunel (Liberté sans frontières) publie des perspectives qui sont évidemment des espoirs : le nombre moyen de calories par tête et par jour passerait de 2176 en 1980 à 2300 en l'an 2000. Mais il faut, pour cela, allier tradition et modernité.

Intéressantes objections et suggestions de M. Labonne (INRA), d'Elliot Berg (Banque mondiale), J.-P. Lainé (Paris-VIII), Michelle B. Mc Alpin (E.U.), enfin de J.-L. Maurer (Genève) sur l'Indonésie.

Un ensemble de haute qualité sur un sujet troublant.

★ *Economica*, Paris, 1986, 24 cm, 192 pages, 75 F.

Le Nordeste brésilien

Depuis longtemps déjà est dénoncée la pauvreté extrême qui afflige cette pointe de l'Amérique du Sud. Si affligés que nous soyons par les tableaux de Portinari, nous restons mal informés sur les causes et les conditions de cette misère persistante, sur un territoire trois fois plus grand que la France et disposant de ressources naturelles. Pourquoi l'espérance de vie à la naissance n'y est-elle que de cinquante-trois ans, alors qu'elle dépasse soixante ans pour l'ensemble du pays ?

Sont souvent invoqués le manque d'eau, l'aridité, les rigueurs du FMI, la propriété foncière, le manque d'industries, la préférence excessive accordée aux cultures d'exportation, et jusqu'à l'existence de *nains débiles.* Tout doit être ici nuancé, vérifié, réfléchi : la production autarcique d'alcool carburant, à base de canne à sucre, a été désastreuse. Quant à la sécheresse, elle sert de prétexte à bien des abus. L'auteur ne parle-t-il pas d'une *« industrie de la sécheresse »* ? Trois zones en vue : le Nordeste proprement dit, les régions littorales humides et le Sertao, plus sec. Pas de famine aiguë, mais sous-alimentation chronique.

S'agit-il d'une désaffection de la part du reste du pays, d'un semi-abandon ? En aucune façon. La SUDENE, basée à Recife et placée sous les ordres directs du président de la République, a déjà formulé plus de cent deux projets, sous toutes les formes : agronomique, industrielle, sanitaire, etc. Du côté santé, les résultats ne sont pas négligeables, puisque la mortalité infantile, test fondamental, est revenue de 14 % en 1960-1970 à 10,5 % en 1970-1980 (en France 0,8 %).

C'est l'état sociopolitique qui semble en question ; les grands propriétaires disposent encore de leurs milices armées et contrôlent même les syndicats ruraux. Une réforme agraire ? Depuis longtemps en vue, mais toujours ajournée, elle ne serait que la première étape d'un développement qui s'annonce par maints symptômes, mais qui ne peut être que lent dans le proche horizon.

★ *Fondation Liberté sans frontières*, Paris, no 3, 1986, 24,5 cm, 45 pages, 25 F.

FRANÇOISE LEMOINE

L'économie chinoise

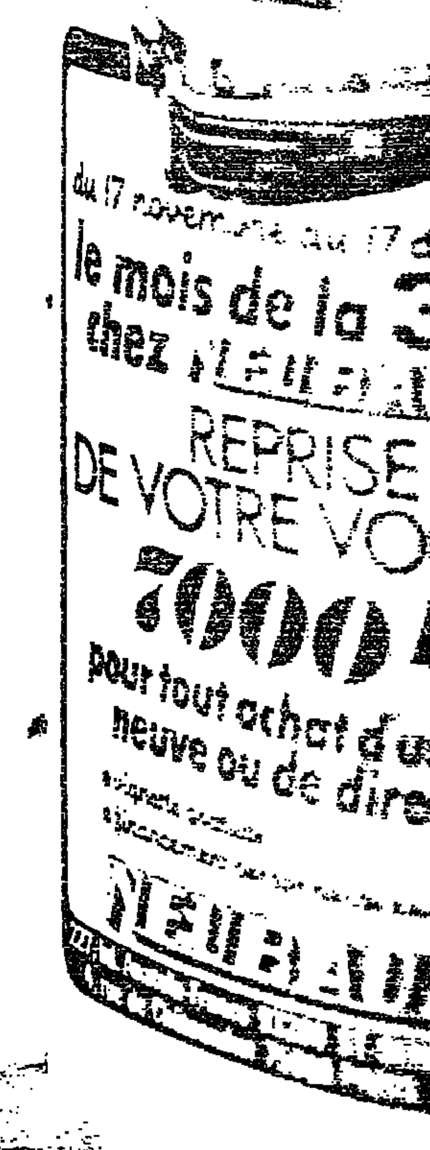
En constante augmentation, mais très inégale en valeur, la bibliothèque sur la Chine s'enrichit d'un petit ouvrage de lecture facile, dû à une chercheuse du fécond CEPII. Cependant, l'effet de dimension est trop souvent employé pour impressionner, alors que l'important réside dans les proportions et l'évolution. Quant au surpeuplement apparent, il peut n'être qu'une forme de sous-développement.

La démographie n'est pas oubliée, en tout cas, et des chiffres curieux sont même donnés sur la différence importante entre le nombre des garçons et celui des filles, au-dessous de quatre ans. La disproportion confirmerait les nouvelles concernant le meurtre des filles dans les campagnes, pour des raisons financières, mais les explications font défaut.

Le PIB par habitant ne dépasserait pas 300 dollars, mais, compte tenu du délai écoulé, il doit atteindre aujourd'hui 400 dollars, qu'il faut juger en comparaison avec les prix.

Utile eût été une comparaison entre la période écoulée et ce que fut l'évolution en URSS à ses débuts. Sans doute la Chine a-t-elle bénéficié de l'ouverture sur la mer et de l'absence de guerres intérieures.

★ *La Découverte*, Paris, 1986, 18 cm, 128 pages, 32,50 F.





Economie

Privatisations

Paribas se met en frais de publicité

Lundi 8 décembre, une vie nouvelle commence pour Paribas, banque d'affaires sévère et discrète : l'élégante et austère centenaire (elle est née en 1872) de la *rue d'Antin* entre dans l'ère de la publicité par la grande porte, celle de la télévision, et pour se vendre elle-même, privatisation oblige.

Curieux mariage (imposé par M. Balladur), que celui de l'actionnariat populaire et d'une banque d'affaires, dont la puissance a bien l'intention de rester occulte. Le pari publicitaire avait de quoi séduire, et il a séduit. Après quatre jours de compétition, quatre agences restaient en lice le 15 septembre : Eurocom, Publicis, Dupuy-Saatchi et Saatchi-Compton, et Synergie. Eurocom l'emporta finalement le 20 septembre, et encore, avec une équipe constituée pour l'occasion, sous l'autorité de M. Bernard Brochant, président du directoire d'Eurocom, d'éléments de premier plan soustraits à différentes agences filiales du holding publicitaire de l'agence Havas. Du sur mesure, de la haute couture plutôt, pour une cliente qui ne saurait se vêtir en prêt-à-porter. La procédure est tout à fait exceptionnelle et ne saurait se renouveler, affirme M. Brochant.

Aux difficultés ordinaires de la publicité pour la privatisation à la française s'ajoutent les difficultés propres à la personnalité de Paribas. Certes, il faut satisfaire à la fois l'annonceur et le ministère des finances. Il faut susciter dans le grand public un intérêt qui aille jusqu'à l'achat de titres. Il faut respecter les trois temps du rythme incontournable de ce genre de campagnes : sensibilisation, incitation à l'achat, *entretien de l'intérêt dans* l'actionnariat.

Mais il faut faire tout cela sans toucher à la discrète image de puissance mystérieuse, de solidité complexe, de haute finance austère et impénétrable que Paribas a réussi à construire en dix années d'efforts patients et discrets.

Dix ans d'information « *below the line* » (le « sous la ligne », des agences américaines), celle qui ne se voit pas mais qui fait comprendre à des « *prescripteurs* » soigneusement choisis (journalistes, hommes politiques, financiers, professionnels de haut niveau) ce qu'est la banque. Seule concession au relâchement des mœurs, le familier « *Paribas* » qui a depuis quelques années remplacé le trop long « *Banque de Paris et des Pays-Bas* ». Il n'est pas question de se livrer à un strip-tease publicitaire qui serait indécent.

Il faut aussi éviter de susciter chez *les actionnaires potentiels une* vocation de candidats clients : en aucun cas le fait d'entrer dans le club select des actionnaires ne donnera droit à un chéquier presqueaussi rare que celui de la Banque de France. Bien que la distinction formelle entre banque d'affaires et *banque de dépôts ait disparu*, Paribas veut demeurer le type même de la banque d'affaires, qui se soucie comme d'une guigne de la tenue onéreuse de médiocres comptes de particuliers.

Trouver suffisamment de souscripteurs ne semble inquiéter ni les responsables de la banque ni les publicitaires. Une *enquête* de la SOFRES menée en septembre dernier sur une population représentative de huit millions de foyers a montré que quatre Français sur cinq *connaissent le nom de Paribas et que* 24 % d'entre eux se montrent « *intéressés* » par l'achat de titres : en tout, un million et demi d'actionnaires possibles qu'il faut convaincre.

Rien d'étonnant, dès lors, que le personnage principal du film publicitaire soit l'hôtel particulier de la *rue d'Antin* où naguère Bonaparte épousa Joséphine, dont l'orgueilleuse porte de bois sculpté s'ouvre à la voix de Barbara Hendricks chantant Mozart.

La publicité dans la presse écrite, toute en noir et blanc, déclinera, sans faiblesse démagogique mais avec un clin d'œil de connivence aux futurs *happy few*, la page 39 du rapport d'activité, les chiffres clés consolidés du groupe (« *Madame, monsieur, l'argent est important, ne serait-ce que pour des raisons financières* »), ses principales participations... C'en est fait. Un bastion *tombe*. Paribas entre en publicité.

JOSÉE DOYÈRE.

Succès de Saint-Gobain

La privatisation de Saint-Gobain a connu « *un succès tout à fait exceptionnel* » a estimé, le samedi 6 décembre, le ministre de l'économie au soir même de la souscription. Le bilan définitif ne sera disponible que dans une dizaine de jours, mai les résultats partiels permettent déjà à la Rue de Rivoli d'annoncer que « *plus d'un million de Français, voire sensiblement plus d'un million se sont portés acquéreurs de Saint-Gobain.*

» *Les résultats obtenus sont également tout à fait excellents pour ce qui concerne les salariés. C'est ainsi que pour les établissements de Saint-Gobain en France, le nombre de salariés ou d'anciens salariés qui ont souscrit devraient représenter environ 50 % des effectifs du groupe* (...). »

Le succès en France a été conforté par le succès du placement international qui s'est achevé vendredi. Au point que, selon Christopher Hugues, notre correspondant à la City de Londres, l'Etat français aurait fait jouer son droit de reprise. Cela signifie que le nombre d'actions offert à l'étranger aurait été réduit de 10 % pour être ramené à 5,04 millions de titres. Les 10 % repris seraient affectés au placement français.

La demande particulière devant être servie en priorité, les investisseurs institutionnels risquent d'être réduits à la portion congrue. Ce qui est plutôt une bonne chose pour la tenue future de l'action. Les institutionnels seront contraints d'aller faire leurs emplettes sur le marché secondaire, soutenant ainsi le cours du titre. A la veille du week-end, l'action Saint-Gobain se traitait d'ailleurs su le « *marché gris* » à 350/360 F.

Avec plus de 1 million d'actionnaires individuels, Saint-Gobain aurait quatre fois plus de petits porteurs que n'importe quelle autre société française (L'Air liquide en compte 250 000).

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Daimler-Benz et KHD : coopération dans les tracteurs

Daimler-Benz, premier groupe industriel ouest-allemand, envisage de coopérer avec la société Kloeckner-Humboldt-Deutz (KHD) dans le secteur des gros tracteurs agricoles à quatre roues motrices, spécialité de KHD. Les deux sociétés ont soumis à l'Office fédéral des cartels un projet de rapprochement qui prévoit, selon le quotidien *les Echos*, la création de deux *sociétés communes : l'une pour développer une nouvelle génération de* matériel, et l'autre pour commercialiser leur gamme actuelle dans ce créneau. KHD est le premier constructeur allemand et le sixième fabricant européen de tracteurs. Il a repris, l'an dernier, l'activité « machinisme agricole » d'Allis Chalmers et connaît depuis le début de l'année une passe *difficile, due à un recul de ses ventes de machines agricoles et de gros* moteurs Diesel.

Micro-ordinateurs : Amstrad augmente ses prix au Royaume-Uni

Même le champion de l'électronique à bon marché, Amstrad, n'est pas à l'abri d'une hausse des prix. La ré-évaluation du yen par rapport à la livre sterling a contraint le fabricant britannique d'appareils électroniques et informatiques à augmenter ses tarifs de 12,5 % au Royaume-Uni à dater du 1er janvier. L'essentiel de sa production est en effet, réalisée en Asie du Sud-Est, *en zone yen. La variation des taux* de change n'étant pas aussi sensi*ble entre le yen et le franc français,* les tarifs pratiqués par la filiale française, qui se fournit directement en Extrême-Orient, sont pour l'instant maintenus. Il s'agit d'une des premières hausses de prix sur le marché de la micro-informatique, où les prix n'ont jusqu'à présent pas cessé de baisser.

Regroupement dans la chaussure de ski

La société italienne Caber, filiale du groupe canadien Warrington et spécialiste de la chaussure de ski, passe en totalité sous la coupe de son concurrent Lange. Cette dernière société est la propriété personnelle de M. Laurent Boix-Vives, par ailleurs, président du groupe *Rossignol (matériels de sport). Ce* rapprochement permettra à Lange *de porter sa capacité annuelle de* production de 170 000 à 500 000 chaussures. Selon toute vraisemblance Lange et Rossignol se concerteront pour rationaliser la distribution de leurs produits.

SOCIAL

Les députés abrogent les dispositions qui limitent le cumul emploi-retraite

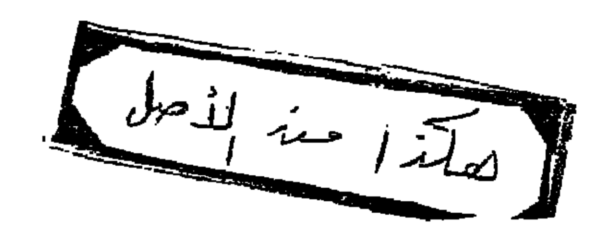
A la faveur de l'examen de diverses mesures d'ordre social, les députés ont adopté, le 6 décembre, un article qui supprime les freins *mis, depuis 1982*, au *cumul emploi*-retraite. M. Etienne Pinte, député RPR des Yvelines, a présenté un amendement qui permettra d'annuler l'ordonnance de mars 1982, l'article 13 de la loi du *9* juillet 1984 et la loi du 17 janvier 1986.

Ces dispositions, qui avaient été à l'époque contestées par l'opposition, avaient pour objectif de limiter les possibilités de cumul entre les pensions de *retraite* et les revenus d'une activité exercée après soixante ans. Une contribution de solidarité, à verser sur la rémunération de l'activité, avait été prévue, dont le taux était de 10 % pour les travailleurs indépendants, de 20 % pour les salariés — les employeurs devant prendre à leur charge la moitié de cette somme, — et de 10 % pour les artistes (dont 5 % pour les employeurs). Toutefois, les retraités pouvaient renoncer provisoirement à leur pension et être ainsi dispensés de cette cotisation.

La mesure, conçue pour lutter contre le chômage, n'avait jamais été réellement efficace et avait donc été modifiée plusieurs fois. Selon les estimations de 1984, 18 000 retraités seulement avaient été soumis aux règles du cumul emploi-retraite, dont 2 000 anciens fonctionnaires de l'Etat. Financièrement, son rendement avait toujours été limité (140 millions de francs en 1984) et la réglementation sur le cumul avait surtout une portée psychologique à l'égard d'une opinion publique qui accepte mal ces pratiques.

C'est sur ces aspects que souhaitait revenir M. Etienne Pinte, pour qui « *une mesure injuste est enfin supprimée* ». La contribution « *créait une discrimination manifeste entre les citoyens en fonction de l'origine de leurs revenus*, a-t-il souligné. *En ne résolvant ni le problème des retraites ni celui du chômage, cette mesure avait un caractère aussi vexatoire qu'inefficace* ».

L'abrogation des textes en question aura pour conséquence de faciliter la remise en cause de la retraite à soixante ans ou, du moins, favorisera la poursuite d'une activité.



Economie

REPÈRES

Croissance

Révision en baisse des prévisions américaines...

Les conseillers économiques de la Maison Blanche ont révisé à 3,5 % leurs perspectives de croissance économique pour 1987, après avoir tablé sur 4,2 %. Ce relatif optimisme ne fait pas l'unanimité. Le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le directeur au budget, M. James Miller, n'ont pas encore trouvé de terrain d'entente avec le responsable des conseillers économiques, M. Beryl Sprinkel, sur ce point essentiel. Le chiffre de la croissance sert, en effet, de base à la mise au point du projet de budget 1988, qui prévoit des dépenses supérieures à 1 000 milliards de dollars et sera présenté le 5 janvier, un mois avant la date traditionnelle.

...et japonaises

Le produit national brut japonais ne devrait augmenter, en termes réels, que de 2 % à 3 % durant l'année fiscale qui s'achèvera en mars 1987, alors que les premières estimations gouvernementales escomptaient 4 %. Cette révision en baisse intervient après l'annonce d'une hausse médiocre de 0,6 % du PNB durant le deuxième trimestre de l'année budgétaire (juillet-septembre). Un ralentissement essentiellement dû, selon l'Agence de planification économique, au fléchissement des exportations et à la baisse des investissements, principales conséquences de la flambée du yen vis-à-vis du dollar, notamment.

Travaux publics

+ 7 % en 1986

M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, a indiqué, le 4 décembre, à Amiens, que l'activité dans ce secteur connaîtra, en 1986, une augmentation de 7 % au moins, alors qu'elle n'avait été que de 4,4 % en 1985. Ce redressement est dû, selon lui, à la mise en œuvre, en 1985 et 1986, de mesures judicieuses *« et notamment d'orientations très favorables à l'investissement de la part des collectivités locales, qui sont le moteur de la reprise dans notre secteur ».*

M. Giral a, toutefois, exprimé des craintes à court terme, car le budget de l'Etat fait apparaître, pour 1987, une régression de près de 5 % des crédits de paiements consacrés aux travaux publics. Il s'inquiète aussi de la volonté du gouvernement d' *« inciter les collectivités locales à freiner leurs investissements »* au moment où *« se ralentit le programme nucléaire et où la SNCF ou la RATP décident d'étaler leurs programmes d'entretien et d'investissements ».*

AGRICULTURE

Le Parti socialiste propose d'aménager le système des quotas laitiers

L'an III des quotas laitiers se présente mal. Après une première campagne (1984-1985) où la France avait respecté le volume qu'elle était autorisée à produire, la dérive a commencé dès la deuxième année (1985-1986), avec un dépassement de 180 000 tonnes, entraînant des pénalités d'environ 360 millions de francs.

Encore cette dérive fut-elle limitée grâce aux quotas morts, volumes de production autorisés qui n'ont pas été atteints par certains éleveurs du fait notamment de la sécheresse.

Pour l'an III des quotas, cela risque d'être la débâcle. L'Office du lait estime à 400 000 tonnes l'excédent de production que viendraient réduire seulement 150 000 tonnes de quotas morts contre 314 000 l'an passé. Les pénalités pourraient atteindre alors 500 millions de francs. Les inégalités de traitement entre les producteurs ont entraîné une vague de mécontentement qui n'est pas achevée. Il s'agissait alors des pénalités liées à la campagne 1985-1986.

Pour la campagne actuelle, commencée depuis neuf mois, c'est l'incertitude totale. Les producteurs, qui contestaient les modalités de répartition des pénalités, ne connaissent toujours pas la position du gouvernement français, ni sur ce sujet ni sur les propositions draconiennes faites en octobre par la Commission européenne qui cherche par tous les moyens à réduire le fleuve de lait *(voir page 14 l'article de Philippe Lemaître sur la politique agricole commune).*

Profitant en quelque sorte du silence des pouvoirs publics, le Parti socialiste a choisi d'occuper le terrain et de lancer ses idées. Il y a été poussé par le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, qui, dans une réponse à une question orale à l'Assemblée nationale, avait mis au défi les groupes politiques de s'expliquer avec lui sur ce point.

Le Parti socialiste l'a fait avec une certaine solennité puisqu'il a réuni devant la presse, la semaine dernière, trois anciens ministres, MM. Nallet, Souchon, et Joxe. Selon eux, le temps qui passe et le silence du gouvernement sont préjudiciables à la position de la France dans les négociations futures au plan européen où les décisions seront désormais prises plus souvent à la majorité qualifiée.

Il est une question qu'avant tout le PS pose : *« Existe-t-il, oui ou non, un autre système que la limitation physique de la production pour garantir le prix payé aux producteurs ? Oui ou non, le ministre français de l'agriculture va-t-il répondre clairement à cette question ? »*

Pour Henri Nallet et ses amis, la réponse est claire : *« Les producteurs ont pu constater au cours de la campagne actuelle une augmentation du prix du lait de 2 %, alors que la plupart des prix des produits non soumis à maîtrise comme les céréales ou la viande bovine ont connu des évolutions négatives. »*

D'autres mesures

Mais cette limitation de la production doit, selon les socialistes, s'accompagner d'autres mesures :

● Des discussions « sérieuses » avec les autres pays producteurs (Nouvelle-Zélande, Australie, Etats-Unis) pour qu'ils ne profitent pas de la réduction communautaire afin d'accaparer les marchés mondiaux ;

● L'adoption d'un programme spécial assurant la disparition en trois ans des stocks de beurre ;

● Le maintien, contrairement aux objectifs de la Commission européenne, des quotas par laiterie et des compensations entre les régions ;

● La suppression de la taxe de coresponsabilité que paient les producteurs ;

● La possibilité pour chaque Etat membre de répartir en fonction de ses structures propres les efforts de réduction demandés aux éleveurs ;

● La mise en place d'un programme d'indemnisation pour ceux qui s'engagent à réduire leur volume pendant cinq ans, afin de pouvoir accorder des volumes supplémentaires aux nouveaux installés ;

● Le réexamen des engagements financiers de ceux qui ont un plan de développement dont les objectifs ne peuvent plus être atteints ;

● La relance d'une politique d'installation des jeunes avec la création d'une commission nationale qui gérerait une réserve de quotas d'environ 100 000 tonnes.

Un double prix

Le PS constate pour finir que, d'après le règlement européen adopté en 1984, le régime des quotas devrait prendre fin en 1989. Les Néerlandais et les Britanniques se préoccupent déjà de la future organisation du marché laitier en Europe. Il convient donc en France de s'y préparer dès maintenant, car les enjeux économiques et sociaux sont importants. Les socialistes suggèrent que soit exploré un système de double prix du lait, c'est-à-dire une combinaison de quotas individuels et de quotas d'entreprise permettant à chaque producteur d'avoir un volume de production payé au prix garanti sans freiner les efforts de productivité de ceux qui veulent aller au-delà en accentuant alors le prix du marché.

La balle est maintenant dans le camp du ministre de l'agriculture.

JACQUES GRALL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

All these Notes have been sold. This announcement appears as a matter of record only.

Heron International Finance B.V.

(Incorporated with limited liability in The Netherlands)

FF400,000,000

8⅝ per cent. Guaranteed Notes due 1993

Unconditionally guaranteed jointly and severally by



Heron International N.V.

(Incorporated with limited liability in the Netherlands Antilles)

and

Heron International PLC

(Incorporated with limited liability in England)

Crédit Lyonnais — Crédit Commercial de France

BankAmerica Capital Markets Group — Banque Bruxelles Lambert S.A. — Banque Indosuez
Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Nationale de Paris — Crédit Agricole
Credit Suisse First Boston Limited — Generale Bank — Goldman Sachs International Corp.
Hambros Bank Limited — Lazard Frères et Cie — LTCB International Limited
Orion Royal Bank Limited — Société Générale — Swiss Bank Corporation International Limited
Westpac Banking Corporation

November 24, 1986

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





Le 28 novembre 1986, la valeur liquidative de la SICAF « Valeurs de France », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 342,56 F (337,89 F le 15 novembre 1986).

A la même date, l'action de Valeurs de France cotait 342,50 F (339 F le 15 novembre 1986).

L'ACTIF DE LA SICAF ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT :

- **Obligations : 16,38 %**
- **Titres intermédiaires (1) : 23,80 %**
- **Actions : 29,84 %**
- **Disponibilités (2) : 29,98 %**

(1) Titres participatifs, certificats d'investissements, bons de souscription d'actions et d'obligations...

(2) Produit de la récente augmentation de capital actuellement placé en SICAV CT et en attente d'investissements.

Economie

BIBLIOGRAPHIE

L'« Histoire secrète des dossiers noirs de la gauche » de J.-M. Quatrepoint

Le rôle néfaste des conseillers du président

L'industrie, la gauche connaissait. Nationalisation, planification, autogestion – en une expression, la rupture avec le capitalisme – étaient au cœur du débat politique avant 1981. Et Jacques Attali n'hésitait pas, en 1977, dans sa préface au *Socialisme industriel* d'Alain Boublil, à vanter les *« nationalisations de la demande qui viendront, par leurs commandes de biens d'équipement, réorienter sur le marché les entreprises pouvant créer des marchés nouveaux pour les entreprises privées et publiques dans ces secteurs et contribuer ainsi à rééquilibrer la structure industrielle de pays aujourd'hui trop faibles dans les industries du développement »*.

Jean-Michel Quatrepoint a donc raison de souligner dans son *Histoire secrète des dossiers noirs de la gauche* (1), écrite en collaboration avec Eric Le Boucher, Danielle Arnaud et Laurent Mauduit, que les socialistes ont plus appris en cinq ans de pouvoir qu'en vingt-sept ans d'opposition. Mais cet apprentissage est passé par bien des reculs idéologiques, bien des désillusions, bien des compromissions aussi.

Nul n'a décrit jusqu'à présent avec autant de minutie *« le drame de l'audiovisuel »*, pièce en de très nombreux actes où tout le monde ment à tout le monde. Les stratégies se font et se défont au gré des intérêts personnels. Nul, et surtout pas Laurent Fabius ou Jack Lang, n'ose dire au président qu'il se trompe, et le gouvernement, alors même qu'il accroît les possibilités des téléspectateurs, se trouve finalement sur la défensive, au moment des élections, sur la culture, la création, la liberté et même sur une certaine morale dans la gestion des affaires publiques. Tout cela parce que M. Mitterrand voulait avoir après le 16 mars une télévision qui lui soit favorable et que *Sua Emittenza* Silvio Berlusconi, « parrainé » par le socialiste Bettino Craxi, a su séduire le prince ; mais aussi parce que le premier cercle des proches (Riboud et Rousselet) se déchire, que le chargé théorique du dossier Georges Fillioud, *« de bourdes en bévues, de couleuvres en boas, va parcourir cinq ans durant son chemin de croix »*, et parce que la politique à l'égard de la CLT belgo-luxembourgeoise ne sera jamais clairement définie non plus que qui doit négocier avec qui.

Résultat, le cahier des charges de la « 5 » a été tellement exorbitant du droit commun que l'indignation sera faible lorsque Jacques Chirac annoncera la suppression de la « 6 », l'annulation du contrat du consortium européen pour les trois canaux de TDF 1, la remise en question de la concession de la « 5 » en même temps que la privatisation de TF 1 et de la SFP.

Tout aussi précise est l'histoire des télécommunications, du Yalta de l'électronique entre Thomson et CGE aux négociations de Georges Pebereau – *« Monsignore »* – avec ATT et ITT. Et là encore, *« entre l'Elysée, Matignon, les ministères de l'industrie et des P et T et la direction générale des télécommunications, les fils sont emmêlés, les lignes brouillées »*. Il est vrai que les conseillers du président court-circuitent sans vergogne, comme ils le feront aussi dans l'affaire Boussac, ministères techniques, voire Matignon avec ce *« le président pense que »* qui est sans appel même s'il est parfois sans fondement.

On pourra certes critiquer le choix des dossiers (Renault, le plus grand déficit français, ou Creusot-Loire, la plus grande faillite, s'imposaient peut-être plus que la loi Quilliot dans une histoire industrielle), mais nul ne peut nier que la précision des détails, leur abondance même, montrent mieux que toutes les analyses le pourquoi de certains échecs de la gauche. Plus que l'idéologie initiale, est ainsi mise en cause l'incapacité des socialistes à réformer ce système français de l'exercice du pouvoir où des conseillers officiels ou officieux, irresponsables mais parfois omnipotents, au cœur des luttes de clans quand ce n'est pas de corps, engagent des décisions lourdes de conséquences et transportent les luttes politiques là où technique et économie seules devraient compter.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Histoire secrète des dossiers noirs de la gauche*, Jean-Michel Quatrepoint, éd. Alain Moreau, 380 p., 99 F.

BRÉSIL : La visite du président argentin

Buenos-Aires et Brasilia renforcent leur coopération

BRASILIA
de notre correspondant

Le président Alfonsin rend visite à partir de ce lundi 8 décembre à son homologue brésilien, M. José Sarney. Celui-ci avait fait le déplacement à Buenos-Aires en juillet. Depuis leur arrivée au pouvoir, les deux chefs d'État se sont rencontrés avec une fréquence inhabituelle. On peut dire que le Brésil et l'Argentine ne se sont jamais autant fréquentés.

Cette idylle s'est concrétisée il y a six mois par un plan d'intégration économique qui sera appliqué à partir du 1er janvier prochain et sur lequel MM. Alfonsin et Sarney vont réfléchir de nouveau ces jours-ci. Elle met fin à une rivalité ancienne et qui paraissait naturelle entre les deux pays.

Après avoir été le chef de file industriel du sous-continent, l'Argentine dut céder sa place à son voisin. Cela n'a pas été sans mal ni sans méfiance réciproque. Un jour, les militaires arrivaient au pouvoir à Brasilia et l'Argentine s'inquiétait de leurs ambitions économiques, de leur objectif de *« projection continentale »*. Un autre jour, c'était Peron qui s'installait après un long exil à la Casa-Rosada et les généraux brésiliens s'alarmaient devant l'agitation politique et sociale entretenue par les *« muchachos »*, nom donné à l'aile jeune de gauchistes du péronisme. Ils en craignaient les débordements dans leur territoire.

Mais lorsque des régimes militaires furent en place en même temps dans les deux pays, la suspicion demeura. Sans doute les polices et les armées mirent au point une collaboration exemplaire pour traquer les opposants. Mais les rivalités n'en subsistaient pas moins, avivées par les ambitions nucléaires de Buenos-Aires et de Brasilia.

Les inquiétudes ont bien changé. Au lieu d'opposer les deux voisins, elles les réunissent. *« Nos situations sont les mêmes,* dit-on à l'Itamaraty, le ministère brésilien des relations extérieures. *Nous avons les mêmes problèmes de dette extérieure et avons mis au point des programmes similaires pour résoudre nos difficultés économiques. L'Argentine a du mal à vendre sa production agricole, comme nous nos produits manufacturés. Le consensus militaire qui s'est établi dans le cône sud ces dernières années nous a convaincus de l'interdépendance entre nos pays et nos régimes respectifs. »*.

En arrivant à la présidence, M. Alfonsin a bien vu qu'il avait tout à gagner – lui et le régime démocratique – à une entente avec ses voisins : les rivalités traditionnelles ne pouvaient que favoriser le lobby militaire et empêcher les coupes nécessaires dans le budget de l'armée. En outre, le Brésil est un partenaire commercial idéal – et longtemps négligé – pour un pays qui a de plus en plus de mal à écouler sa production de grains. Il a, en effet, d'énormes besoins alimentaires insatisfaits. Même dans l'industrie, où le rapport des forces est favorable, et de loin, aux Brésiliens, l'intégration économique peut être bénéfique à l'Argentine, dit-on à Brasilia. L'exemple est donné de l'industrie automobile : *« Les Argentins fabriquent 130 000 véhicules par an mais leur capacité installée est de 300 000. Nous, nous en fabriquons 1 million. Si les Argentins nous vendaient 50 000 voitures, cela n'aurait pas une grande influence sur notre production mais pour eux, ce serait un gain considérable. »*

Le besoin d'association est évident aussi dans la recherche technologique et scientifique. *« C'est un secteur où les coûts sont très élevés et où il est préférable de travailler à plusieurs »*, disent encore les Brésiliens qui n'oublient pas que leurs voisins ont obtenu trois prix Nobel, dont l'un en biotechnologie.

La libéralisation des échanges portera d'abord sur les biens d'équipement : un secteur stratégique où l'absence de multinationales devrait faciliter l'effort d'intégration. Les mots de « marché commun » ne sont prononcés ni à Brasilia ni à Buenos-Aires. Aucun objectif final, aucun délai n'est fixé. Les deux capitales tirent la leçon des échecs passés en Amérique latine où les projets grandioses se sont enlisés aussitôt dans les sables. On se souvient néanmoins à Brasilia que l'Europe a commencé par une certaine Communauté du charbon et de l'acier et grâce à un couple encore plus antagonique que ne l'ont été le Brésil et l'Argentine : la France et l'Allemagne.

CHARLES VANHECKE.

D'ici à l'an 2 000

Les chemins de fer espagnols consacreront 105 milliards de francs à leurs grandes lignes

MADRID
de notre correspondant

La RENFE, la compagnie espagnole des chemins de fer, vient de rendre public un ambitieux plan de rénovation de ses installations destiné à la mettre au diapason des plus modernes de ses consœurs européennes, et pour lequel l'Etat investira, d'ici à l'an 2 000, la somme de 2 100 milliards de pesetas, soit 105 milliards de francs.

La RENFE avait bien besoin d'une telle remise à neuf. Son réseau est vieillot, aucun train ne circule, à l'heure actuelle au sud des Pyrénées, à plus de 160 km/h. Un handicap dû tout à l'absence de travaux de modernisation et aux difficultés géographiques. En outre, la part du réseau comportant une double voie est de moins de 22 %. Rien d'étonnant si, dans ces conditions, le transport routier s'est multiplié par trente entre 1950 et 1980, tandis que celui assuré par le chemin de fer doublait à peine.

« Notre plan part du principe que le train n'a pas pour mission de relier tous les points de la géographie nationale, explique M. José Rodes, directeur de planification de la RENFE. *Nous avons donc voulu définir avant tout les créneaux pour lesquels les chemins de fer nous semblaient les plus compétitifs face à la route et à l'avion. L'essentiel de l'investissement sera concentré sur ces secteurs. »*

Quels sont ces créneaux ? Avant tout le transport de passagers, de jour, entre zones fortement peuplées et séparées par une distance comprise entre 200 et 600 kilomètres. Priorité sera donc accordée au triangle formé par les trois principales villes espagnoles, Madrid, Barcelone et Valence, où la vitesse moyenne devrait progressivement passer à 200 km/h, avec des « pointes » de 250 km/h. Quant aux trajets plus longs, ils seront essentiellement réservés aux trains de nuit.

Par ailleurs, l'axe nord-sud, reliant l'Andalousie à la France via Madrid et le Pays basque, est également considéré comme prioritaire. En ce qui concerne le trafic de marchandises, le plan prévoit que le train se spécialisera dans le transport marchandises pondéreuses sur de grandes distances.

Les promoteurs du plan considèrent que les tarifs appliqués sur ces trajets doivent couvrir effectivement les coûts, afin de réduire le déficit chronique de la RENFE, qui s'élevait en 1985 à 203 milliards de pesetas (10 milliards de francs). En revanche, les tarifs des trains de banlieue, dont la fonction sociale est primordiale, seront, eux, subventionnés.

Les responsables de la RENFE soulignent que le train ne peut continuer à couvrir les zones d'habitat dispersé et d'accès difficile, pour lesquels l'autobus semble davantage indiqué. C'est pour la même raison qu'ils avaient déjà décidé, le 1er janvier 1985, la fermeture de 900 kilomètres de voies ferrées correspondant à des lignes *« hautement déficitaires »*, c'est-à-dire dont les recettes couvraient moins de 23 % du coût réel d'exploitation.

THIERRY MALINIAK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Les comités centraux d'entreprise d'Aluminium Pechiney et de Pechiney Electrométallurgie ont été saisis d'un projet de plan industriel et social concernant les activités respectives de ces deux sociétés en France : l'aluminium amont (bauxite, alumine, électrolyse) et l'*électrométallurgie (ferro-alliages*, silicium, produits abrasifs et réfractaires).

Ces deux filiales, qui représentent environ 20 % des ventes consolidées du groupe Pechiney, sont engagées dans une compétition mondiale très vive, du fait notamment de l'apparition de nouveaux producteurs bénéficiant de ressources énergétiques à prix très bas, et *en raison de perspectives de croissance* plus faibles que dans le passé. Pechiney détient de fortes positions internationales, s'appuyant sur des technologies *reconnues mondialement*.

L'objectif poursuivi à travers l'élaboration de ces deux nouveaux plans, qui viennent compléter ceux précédemment mis en œuvre, est de sauvegarder l'avenir de ces deux filiales françaises.

Ces plans industriels comporteraient trois volets :

- la fermeture à bref délai des sites qui entraînent des hémorragies financières sans espoir d'amélioration ;
- *le maintien à moyen terme d'usines* d'aluminium qui, malgré leur ancienneté, peuvent encore supporter la compétition internationale à condition de disposer d'une énergie électrique à un prix compétitif. Pour ce faire, Pechiney et EDF ont décidé de réaménager les contrats signés en 1985 de manière à en concentrer les avantages sur une période de cinq à huit ans. Ces nouveaux accords impliquent également une plus grande adaptation de la consommation d'énergie électrique de Pechiney aux contraintes saisonnières d'EDF.
- le renforcement des autres sites par l'exploitation des atouts dont ils disposent *pour la fabrication de produits* à plus forte valeur ajoutée ou à plus grand potentiel de croissance.

Les principales mesures envisagées sont les suivantes :

● **Activités aluminium amont**

- arrêt de l'usine d'alumine de La Barasse (Bouches-du-Rhône) et développement sur le site de Gardanne (Bouches-du-Rhône) des productions d'alumines spéciales ; ces mesures seraient accompagnées d'un arrêt de l'exploitation bauxite à Peygros (Var) ;
- grâce aux nouveaux accords conclus avec *EDF, il est apparu possible, tout* en ménageant l'avenir à long terme, de maintenir aujourd'hui en activité la totalité des sites produisant en France de l'aluminium primaire. Toutefois, les deux usines les plus anciennes, situées à Noguères (Pyrénées-Atlantiques) et Rioupéroux (Isère), devraient avoir cessé de produire dans un délai de cinq ans. Elles subiraient, début 1987, une légère réduction de leur capacité.
- développement de produits nouveaux à fort contenu technologique échappant au domaine des produits de base, et poursuite, à partir de l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), de la politique de vente de technologie électrolyse sur laquelle le Groupe occupe une position de leadership mondial.

● **Activités électrométallurgie**

- arrêt de productions de ferro-silicium standard à Saint-Béron (Savoie) et Laudun (Gard) à partir de l'automne 1987, et *maintien* éventuel de ces productions sur le seul site susceptible d'adapter sa structure de coûts aux conditions du marché (usine de Dunkerque).
- concentration de la production de silicium sur trois sites : Montricher (Savoie) et Anglefort (Ain), principalement orientés vers le marché des silicones, ainsi que Les Clavaux dans l'Isère (spécialités de silicium ou d'alliages de silicium) — ce qui implique l'arrêt définitif d'ici 1988 des fours de Sabart (Ariège) et Rioupéroux (Isère).
- investissements dans certaines fabri*cations de spécialités (ferro-bore*, ferro-manganèse haute pureté).

Les arrêts d'activités devraient entraîner, d'ici à la fin de 1988, la suppression de 1 133 emplois à Aluminium Pechiney et de 560 emplois à Pechiney Electrométallurgie. Un plan social a été présenté aux deux comités centraux d'entreprise qui prévoit le recours à des cessations anticipées d'activité (convention FNE) ainsi qu'un ensemble de *mesures, telles que des aides aux projets* individuels, conventions avec l'Office national d'immigration, congés de conversion. Les deux sociétés se sont engagées à faire en sorte que chaque personne dont l'emploi serait supprimé et dont la situation ne pourrait être réglée par un départ en pré-retraite ou un départ volontaire se verrait offrir un poste nouveau.

D'autre part, une politique de recon*version industrielle sera mise en place* sur les sites touchés par les restructurations.

L'adoption de ces plans entraînera la constitution, dans les comptes consolidés de l'exercice 1986, de provisions exceptionnelles qui ne pourront être chiffrées qu'une fois arrêtées l'ensemble des mesures proposées après consultation des instances sociales.

Toutefois, la mise en œuvre de ces *plans industriels se traduira par* une amélioration sensible des résultats des activités concernées dès les prochains exercices, grâce à l'arrêt de productions actuellement déficitaires et à l'aménagement négocié avec EDF des contrats d'approvisionnement en électricité.

En ce qui concerne les conséquences éventuelles que pourraient avoir les deux plans envisagés sur les comptes de la société mère Pechiney, il convient de *rappeler l'existence dans le bilan* de cette dernière de provisions pour risques qui permettront de couvrir les charges liées à ces restructurations.

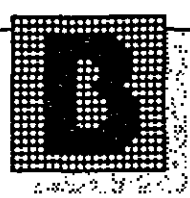
COMPAGNIE LEBON

COMMUNIQUÉ

Le conseil d'administration a examiné l'évolution des participations, du portefeuille de titres de placement et des résultats de la Compagnie pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 1986.

Ces résultats sont en progrès sensible puisqu'ils devraient dépasser 50 MF, à comparer à ceux de l'exercice précédent qui s'élevaient à 43,7 MF, malgré des résultats *exceptionnels* très notablement *inférieurs* (environ 6 MF escomptés contre 11,5 MF en 1985).





BANQUE NATIONALE DE PARIS

ACCORD DE FINANCEMENT ENTRE LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET UN GROUPE DE BANQUES FRANCAISES DIRIGE PAR LA BNP

Un consortium bancaire français, dirigé par la BANQUE NATIONALE DE PARIS, vient de signer avec une banque algérienne, la Banque de Développement Local, un accord de type crédit acheteur pour un montant global de F 500 millions. La B.D.L. est chargée du financement des opérations engagées par les collectivités locales algériennes et les entreprises de wilaya.

Cet accord porte sur la fourniture de biens d'équipement, de prestations de services et d'ensembles industriels complets à des entreprises algériennes, publiques ou privées. Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises exportatrices françaises intéressées peuvent s'adresser à la Direction du Commerce Extérieur de la BNP : Tél. 42.44.39.65

BNP. la banque est notre métier

This announcement appears as a matter of record only.



Crédit National

Commercial Paper Program

We serve as a commercial paper dealer in connection with this program.

PaineWebber
Incorporated



Le groupe Hervet, constitué par la banque Hervet et ses filiales, communique les détails de son organisation, qui prendra effet à compter du 1er janvier *1987*.

La direction générale comprend, auprès du président-directeur général, M. Jean-Baptiste Pascal, MM. Jean Bayard et Jean-Pierre Lelourdy, directeurs généraux adjoints, et M. Michel Duboc, secrétaire général, responsable de la filière « administration et technologies » de l'ensemble du groupe.

Pour le développement des activités de banque et de marché, la direction générale disposera de quatre départements :

un département de l'exploitation bancaire (M. Yves Guény, directeur central) ;
- un département du crédit (M. Claude Bréban, directeur central) ;
- un département des opérations de marché (M. Jean-Noël Destréman, directeur financier, directeur central ; M. Pierre Jammes, directeur de la trésorerie, directeur principal) ;
- un département des affaires immobilières (M. Clair-Henri Piaud, directeur central également directeur de Hervet Créditerme, filiale spécialisée).

La direction générale dispose en outre de deux directions fonctionnelles :
- la direction des affaires internationales (M. Christian Seydoux, directeur principal) ;
- la direction du *développement* industriel (M. Jean-Pierre Ghisolfi, directeur, également président de Sodifin, société de capital-risque récemment créée).

Une agence centrale est créée à Neuilly, placée sous la responsabilité de M. Jean-Claude Bonnet, directeur principal.

La Société parisienne de banque (ex-banque de Saint Phalle, située rue Boissy-d'Anglas) sera placée sous la responsabilité de M. Yves de Germay.

La direction de la communication externe (Mme Danielle Dereux, directeur adjoint) et la direction de l'inspection et du contrôle (M. Dominique Fossat, *directeur principal*) relèvent directement du président.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 27 nov.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	425 792
dont :	
Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	130 422
ECU	75 044
Avances au Fonds de stabilisation des changes	20 279
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 254
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	149 597
dont :	
Effets escomptés	70 704
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	12 535
Total	692 081

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 633
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 530
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	3 614
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	48 527
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	59 438
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 880
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	8 264
Total	692 081

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985	28 nov.	5 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	148	152,8
Valeurs industrielles	142,5	148,3
Valeurs étrangères	111,2	114,3
Pétroles-Energie	135,8	141,9
Chimie	130,7	139
Métallurgie, mécanique	142	141,8
Electricité, électronique	138,7	146,5
Bâtiment et matériaux	171,4	173,3
Ind. de consommat. non alim.	152,3	158,5
Agro-alimentaire	141,8	147,6
Distribution	175,5	177,8
Transports, loisirs, services	152,6	162,1
Assurances	168,7	165,7
Crédit banque	151,2	158
Sicomi	120,9	120,9
Immobilier et foncier	134,4	137
Investissement et portefeuille	158,4	153,3
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	106	106,1
Emprunts d'Etat	103,4	103,8
Emprunts garantis et assimilés	106,9	107
Sociétés	106,2	105,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 392,2	3 451,9
Valeurs étrangères	3 573,8	3 673,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	483,6	498,6
Valeurs étrangères	483,4	498,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,9	122
Emprunt d'Etat	118,1	118,8
Emprunts garantis et assimilés	122	122,1
Sociétés	123,4	122,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	394,9	407,9
Produits de base	247,1	260,4
Construction	393,8	403
Biens d'équipement	341,5	350,3
Biens de consom. durables	476,3	492,4
Biens de consom. non durables	463,2	480
Biens de consom. alimentaires	411,1	426,9
Services	378,4	388,8
Sociétés financières	599,3	613,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	367,5	384,4
Valeurs industrielles	358,6	369,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	299	310,8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,60 F

Deutschemark : 3,29 F ↑

Le dollar s'est redressé lundi 8 décembre, surtout en raison de facteurs techniques. Il a coté 6,60 F (contre 6,54 F) et 2,0075 DM (contre 1,9975 DM). Résultat, le franc contre le deutschemark s'est trouvé attaqué. En l'absence d'intervention de la Banque de France, la monnaie alle*mande est montée à 3,29 F* (contre 3,2788 F).

FRANCFORT	5 déc.	8 déc.
Dollar (en DM)	1,9975	2,0075
TOKYO	**5 déc.**	**8 déc.**
Dollar (en yens)	162,80	162,33

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 déc.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (5 déc.)	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 déc.	5 déc.
Valeurs françaises	155,1	
Valeurs étrangères	113,7	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	407,5	407,9

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	4 déc.	5 déc.
Industrielles	1 939,68	1 924,78

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	4 déc.	5 déc.
Industrielles	1 265,9	1 268,5
Mines d'or	331,8	326,3
Fonds d'Etat	81,21	81,64

TOKYO

	5 déc.	8 déc.
Nikkei	18 604,91	
Indice général	1 546,91	

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 5 décembre
Nombre de contrats : 23 564

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	108,50	108,35	108,15	108,5
Précédent	—	107,95	107,85	107,60	107,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ACCOR : UN HOTEL DE PLUS PAR SEMAINE. — Le bénéfice net après impôt du leader français de l'hôtellerie et de la restauration s'élèvera à 220 millions de francs en 1986 (contre 178 millions). Son chiffre d'affaires passera de 11,8 milliards de francs à 13 milliards.

Dans le domaine de l'hôtellerie (50 % du chiffre d'affaires du *groupe*), *la diversification* s'est confirmée (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Formule 1) et l'expansion s'est poursuivie en 1986 puisqu'un hôtel de plus s'est ouvert par semaine (actuellement 440 établissements).

Dans la restauration commerciale (20 % du chiffre d'affaires), Accor, qui a également diversifié ses produits (Arche, Courtepaille, Sea-food, Pizza del Arte), ne compte exporter que ses fast-food. Sa marge de profit devrait passer de 5 % à 10 % dans trois ans. La restauration collective a vu croître sa part de marché d'un point. Sa marge de profit devrait passer de 1,1 % en 1986 à 3 % en 1989.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

5 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1540	4,5 % 1973	1605	1606	1603	− 0 12
4490	C.N.E. 3 %	4445	4445	4445	....
1187	B.N.P. T.P.	1218	1220	1224	+ 0 49
1245	C.C.F. T.P.	1180	1198	1199	+ 1 61
1145	Créd. Lyon. T.P.	1148	1148	1148	....
2570	Electricité T.P.	2640	2625	2635	− 0 18
2165	Renault T.P.	2180	2180	2167	− 0 59
2080	Rhône-Poul. T.P.	2115	2119	2120	+ 0 23
1400	St-Gobain T.P.	1350	1380	1361	+ 0 07
1385	Thomson T.P.	1357	1321	1321	− 2 65
470	Accor	521	501	505	− 3 07
2080	Agence Havas	2275	2235	2162	− 4 96
1920	Ag. Havas C. I.	2270	2200	2160	− 4 84
480	Air Liquide	725	730	726	+ 0 13
2190	Alcatel	2150	2199	2225	+ 3 48
1950	Alsi. Superm.	1800	1810	1810	+ 0 55
360	A.L.S.P.I.	379	380	380	+ 0 26
315	Alsthom ★	362	360	353	− 2 48
2080	Arjom. Prioux	2240	2180	2180	− 2 67
370	Aussedat-Rey	428	420	417	− 2 57
1400	Aux. Entrepr.	1450	1490	1475	+ 1 72
1150	Avions Dassault	1360	1280	1290	− 5 14
450	Bail-Equipem.	540	540	542	+ 0 37
1040	Bail-Investiss.	1060	1059	1060	− 0 09
1080	Cie Bancaire	1130	1134	1136	+ 0 53
520	Bazar H.-V.	611	610	610	− 0 16
520	Béghin-Say	553	545	545	− 1 44
545	Berger (Me)	542	550	550	+ 1 47
665	Bic	735	740	739	+ 0 54
1460	B.I.S.	1499	1510	1575	+ 5 77
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2635	2550	2550	− 3 22
1240	Bouygues	1283	1270	1270	− 1 01
4300	B.S.N.	4595	4670	4670	+ 1 63
1100	Carnaud	1255	1245	1245	− 0 79
3570	Carrefour	3780	3740	3740	− 1 05
2600	Casino	2580	2581	2630	+ 1 93
1750	Casino A.D.P.	1935	1945	1935	....
785	C.C.M.C.	805	812	812	+ 0 86
1240	Cetelem	1341	1342	1355	+ 1 04
1940	C.F.A.O.	2120	2125	2110	− 0 47
480	C.F.D.E.	480	476	492	+ 2 50
1230	C.G.I.P.	1274	1279	1273	− 0 07
1360	Chargeurs S.A.	1483	1500	1485	+ 0 13
58	Chiers-Châtil.	80 90	80 50	80 30	− 0 66
700	Ciments franç.	779	780	778	− 0 12
630	Club Méditerr.	714	700	694	− 2 80
235	Codetel	234 80	234 90	234 90	+ 0 04
405	Colimeg	409 80	409 40	407 50	− 0 56
1310	Coles	1473	1488	1472	− 0 06
220	Compt. Entrepr.	214	214	214	....
680	Compt. Mod.	737	740	739	+ 0 27
1140	Créd. Foncier	1300	1315	1315	+ 1 15
520	Crédit F. Imm.	525	524	525	....
1420	Crédit Nat.	1564	1559	1570	+ 0 38
270	Crouzet ★	300 50	294	302	+ 0 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2320	Damart S.A.	2305	2330	2330	+ 1 08
4280	Darty ★	498 50	499 90	495 10	− 0 68
265	Dév. R.d.C. (Li)	265 50	265 50	265 50	....
570	D.M.C.	579	585	585	+ 1 03
2400	Docks France ★	2556	2530	2525	− 1 21
1810	Dumez ★	1936	1933	1960	+ 1 23
1180	Eaux (Gén.)	1385	1387	1380	− 0 36
2890	Ecco ★	2865	2820	2810	− 1 57
985	Electro-Finan.	996	990	988	− 0 80
310	Elf-Aquitaine	313	316	316	+ 0 95
295	— (certific.)	292	299	299	+ 2 39
2700	Epeda-B-Faure	2769	2790	2790	+ 0 75
3640	Essilor	3747	3740	3738	− 0 24
430	Esso S.A.F. ★	438	438	454	+ 3 65
3090	Euralrance	3450	3361	3400	− 1 44
1350	Eurocom ★	1550	1560	1580	+ 0 64
2780	Euromarché	2840	2880	2880	+ 1 40
830	Europe nº 1 ★	915	915	910	− 0 54
1600	Facom	1700	1695	1680	− 1 17
1180	Fichet-Bauche	1240	1229	1228	− 0 88
290	Finextel	291	288	288	− 1 03
185	Fives-Lille	195	200	200	+ 2 56
330	Francarep	325	336	335	+ 3 07
1220	Fromageries Bel	1325	1390	1389	+ 4 83
980	Gal. Lafayette	1158	1225	1220	+ 5 35
365	Gascogne	415	419	419	+ 0 96
295	Géophysique	280	299	299	+ 6 78
1690	Gerland	1700	1710	1710	+ 0 58
500	GTM-Entrepose	543	548	544	+ 0 18
680	Guyenne-Gasc. ★	682	691	691	+ 1 31
2630	Hachette ★	3120	3115	3105	− 0 48
770	Hénin (La)	762	760	759	− 0 39
86	Imétal	81	82	81 70	+ 0 86
945	Imm. Plaine-M.	1040	1020	1020	− 1 92
4050	Inst. Mérieux	4145	4145	4145	....
690	Interbail	698	693	693	− 0 71
1410	Intertechnique	1641	1660	1660	+ 1 15
1220	J. Lefebvre	1256	1265	1260	+ 0 39
1820	Lab. Bellon	1870	1899	1899	+ 1 55
1320	Lafarge-Coppée	1445	1430	1430	− 1 03
1610	Lebon	1560	1540	1541	− 1 21
4750	Legrand	5250	5200	5210	− 0 76
1350	Lesieur	1301	1302	1302	+ 0 07
945	Locabail Immob.	950	949	949	− 0 10
680	Locafrance	748	760	770	+ 2 94
1110	Locindus	1105	1106	1105	....
940	L. Vuitton S.A. ★	963	968	969	+ 0 62
365	Luchaire	834	803	803	− 3 71
1350	Lyonn. Eaux ★	1500	1480	1480	− 0 66
210	Mais. Phénix	205 50	207 10	206 50	+ 1 45
540	Majorette (Ly)	710	680	680	− 4 22
74	Manuhia	79 50	80	80	+ 0 62

Second marché (sélection)

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 5/12

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

a : coupon détaché
o : offert
c : droit détaché
d : demandé
• : prix précédent
★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Dans « le Point »

Une note confidentielle de M. Nucci à M. Chalier

Alors que MM. Guy Penne, ancien conseiller présidentiel pour les affaires africaines, et Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, affirment avoir ignoré le mécanisme de financement du sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi) en décembre 1984, l'hebdomadaire *le Point* publie, dans son numéro du 8 décembre, une note confidentielle qui apparaît en contradiction avec ces déclarations.

Cette note datée du 3 avril 1984 est signée de M. Christian Nucci et adressée à son chef de cabinet Yves Chalier. Elle énumère les dispositions à mettre en œuvre en priorité pour le sommet franco-africain : hébergement, sécurité, transports, télévision, transmissions et déplacement de la délégation française. Le ministre conclut ainsi : « *Dans le cadre de la convention qui lie le département à Carrefour du développement, vous utiliserez les services de cette association pour acquérir et mettre en place les moyens que vous jugerez nécessaires à la réussite du sommet. En tout état de cause, les diverses lettres de commande devront m'être soumises pour signature* ». A moins que son paraphe n'ait été imité, M. Nucci était donc parfaitement au courant du financement du sommet par l'association.

Une copie de la note a été adressée à M. Penne, aujourd'hui sénateur représentant les Français de l'étranger. Celui-ci avait affirmé, le 29 novembre, n'avoir assumé que « *les préparatifs politiques du sommet* » de Bujumbura et tout ignorer de son financement.

Après cinq auditions de M. Chalier, le juge Jean-Pierre Michau, a commencé à reconstituer, dans le détail, le montage financier de la conférence et l'utilisation des sommes en liquide obtenues par le biais de fausses factures. Le vendredi 5 décembre, M. Chalier a affirmé au magistrat avoir notamment versé 1 million de francs provenant de Carrefour du développement à l'Association pour la promotion communale internationale (APCI), dirigée avant sa dissolution par le président du Sénat, M. Alain Poher.

C. Le.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 décembre

Baisse

La baisse était au rendez-vous de la séance matinale du lundi 8 décembre. Le mouvement s'est accéléré. De 1,2 % à l'ouverture, le repli de l'indicateur instantané atteignait 1,68 % à la clôture.

Recul compris entre 5,5 % et 3,2 % de Crouzet, Esso, Lyonnaise des Eaux, Accor, Total, CSF, Synthélabo, Prouvost, Navigation.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	505	491	485
Agence Havas	2162	2145	2145
Air Liquide (L')	728	708	706
Bancaire (Cie)	1136	1130	1120
Bongrain	2550	2550	2540
Bouygues	1270	1270	1285
B.S.N.	4670	4637	4620
Carrefour	3740	3780	3750
Chargeurs S.A.	1495	1470	1472
Club Méditerranée	684	688	682
Crédit National	1570	1565	1530
Eaux (Gén.)	1380	1360	1345
ELF-Aquitaine	316	311	310 50
Essilor	3738	3710	3710
Lafarge-Coppée	1430	1408	1400
Michelin	2689	2640	2615
Midi (Cie)	1679	1680	1652
Moët-Hennessy	2540	2510	2500
Navig. Mixtes	1162	1140	1125
Oréal (L')	3880	3880	3880
Pechelbronn	1252	1256	1260
Pernod-Ricard	1098	1075	1078
Peugeot S.A.	1165	1146	1140
Sanofi	720	715	715
Source Perrier	803	798	791
Télémécanique	3370	3360	3355
Thomson-C.S.F.	1700	1647	1640
Total-C.F.P.	424	410	410
T.R.T.	2290	2270	2240
Valéo	524	519	515

POLOGNE : création d'un « conseil consultatif »

Un demi-succès pour le général Jaruzelski

Un projet cher au général Jaruzelski a pris forme, samedi 6 décembre à Varsovie : un « conseil consultatif » auprès du Conseil d'Etat, formé de cinquante-six personnalités censées représenter différentes tendances de l'opinion polonaise, a été constitué à l'issue d'une première réunion exploratoire.

L'idée d'un tel organisme avait été avancée par le général Jaruzelski lors du congrès du parti, à la fin juin. Après la spectaculaire libération des prisonniers politiques, en septembre, il est apparu clairement qu'en créant ce conseil, les autorités voulaient donner un signe complémentaire de bonne volonté, montrer à l'opinion polonaise, et aussi aux puissances occidentales, que le pouvoir ne refusait pas le dialogue. Mais – restriction essentielle – avec des interlocuteurs qu'il choisirait lui-même et auxquels aucune garantie ne serait donnée quant au rôle qu'ils auraient à jouer.

Le résultat – si l'on en juge par la composition du conseil, qui sera présidé par le général Jaruzelski – n'est ni un réel succès ni un échec total.

Certes, la plupart des personnalités les plus respectées dans l'opposition, parmi celles qui avaient été pressenties par le pouvoir pour donner un peu de lustre et de crédibilité à son entreprise, ont décliné l'offre : c'est le cas en particulier de M. Jerzy Turowicz, directeur de l'hebdomadaire catholique indépendant *Tygodnik Powszechny*, et de deux autres membres éminents du Club des intellectuels catholiques (KIK) – MM. Wielowieyski (ancien expert de Solidarité) et Stomma (ancien député qui, lui, avait pourtant été fortement tenté de donner son accord) – et aussi de M. Ryszard Bugaj, un expert économique de l'opposition.

Mais d'autres personnalités ont accepté de jouer le jeu, comme M. Andrzej Swiecicki – qui devra pour cela renoncer à son titre de président du KIK, puisque ce club avait, à une très forte majorité, refusé d'être représenté au sein du nouvel organisme « consultatif ». Et la véritable surprise est venue de la présence, parmi les cinquante-six membres du nouveau conseil, de Me Sila-Nowicki, un avocat qui fut conseiller légal de Solidarité depuis de longues années et qui avait défendu nombre de détenus politiques avant d'être « mis à la retraite ».

Les autorités pourront aussi se féliciter de la présence d'universitaires respectables, comme les recteurs des universités de Varsovie et de Cracovie, MM. Bialkowski et Gierowski, et d'un bon metteur en scène de théâtre, sans parler naturellement d'un grand nombre de personnalités qui sont nettement de leur bord.

Plus significative cependant sur le plan politique est l'apparition, en ce conseil, de quelques hommes proches de l'épiscopat, comme M. Marian Giertych. L'Eglise avait certes explicitement décliné l'offre qui lui était faite d'être clairement représentée au sein du conseil. Mais cela n'empêchait pas le primat, Mgr Glemp, d'être en même temps assez favorable à cette initiative des autorités. Ceci explique sans doute cela. On note aussi la présence de personnalités à l'itinéraire un peu sinusoïdal, comme M. Zablocki, ancien député, qui, après avoir été utilisé par le pouvoir, dans les années 70, pour diriger une petite formation catholique assez mal considérée par l'épiscopat, avait été mis à l'écart par le général Jaruzelski et avait réussi à regagner le soutien de l'Eglise, et qui réapparaît maintenant au sein de cette institution ambiguë.

Les autorités ont aussi invité à siéger au conseil deux anciens responsables de Solidarité, M. Jan Kulaj, ex-président de Solidarité rurale, et Andrzej Zawada, des aciéries de Nowa-Huta. Mais tous deux sont considérés comme des renégats, et leur présence ne fait en fait que souligner le refus du pouvoir d'avoir affaire à des représentants authentiques du mouvement. M. Walesa a déclaré, pour sa part, qu'il « *ne pensait pas que le conseil puisse servir à grand-chose* ».

Néanmoins, il existe, et c'est sans doute un motif suffisant de satisfaction pour le général Jaruzelski.

JAN KRAUZE.

LIBAN

Nouveaux accrochages en dépit du cessez-le-feu

De nouveaux accrochages, à l'arme légère, ont eu lieu lundi matin 8 décembre à Beyrouth entre Palestiniens et miliciens du mouvement chiite Amal, en dépit du cessez-le-feu conclu il y a quarante-huit heures sous l'égide de l'Iran. Dès samedi, le cessez-le-feu avait été violé et les combats avaient fait une vingtaine de morts ; ils avaient sensiblement baissé d'intensité dimanche, se limitant à quelques tirs sporadiques de part et d'autre.

Les belligérants n'arrivent pas à s'entendre sur les termes du cessez-le-feu. Amal exige que les Palestiniens se retirent des positions qu'ils occupent dans le village stratégique de Magdouché, dans le sud du Liban, avant de lever le siège des camps. Les Palestiniens ont jusqu'à présent refusé d'accéder à cette demande.

D'autre part, le ministère irlandais des affaires étrangères a fait savoir, dimanche, que Dublin allait « *réexaminer très sérieusement* » sa participation à la FINUL, dans le sud du Liban, à la suite de la mort d'un « casque bleu » irlandais.

● **BELGIQUE : manifestation d'extrême droite dans les Fourons.** – Un millier de militants flamands d'extrême droite se sont « promenés » dimanche 7 décembre dans les Fourons pour exiger la flamandisation totale et définitive de cette petite région, peuplée en majorité de francophones mais rattachée depuis 1963 à la Flandre. M. José Appart, le maire de la commune, destitué par arrêt du Conseil d'Etat mais nommé à nouveau par son conseil communal, qui avait interdit la manifestation, a été pris à parti par quelques militants flamands. Les gendarmes, pratiquement aussi nombreux que les manifestants, ont procédé à une vingtaine d'arrestations. – *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 7-8 décembre 1986 a été tiré à 517 658 exemplaires

Sur le vif

Sérénissimes

Vous avez vu, dans *le Canard*, ces vacheries sur le grand Ballamouchi, le Ballamou, le Balladur, saisi par la folie des grandeurs. Je lis ça, le fou-rire me prend, je dégringole au service politique et je tombe sur Lhomeau et Colombani en train de calculer leurs droits d'auteurs. Depuis qu'ils ont écrit un best-seller sur les amours de mon Jacquot et de mon Mimi, ils me traitent de haut. Je les tire par la manche :

– Hé, là, ho ! C'est vrai ce qu'ils disent là : Ballamou oblige le petit personnel de la Rue de Rivoli à porter des souliers à boucles argentées. Et il a commandé de la porcelaine gravée à ses initiales pour les dîners officiels. Et les bustes d'empereurs romains dans son bureau. Et les statues au garde-à-vous sur les marches de l'escalier d'honneur ?

– De qui tu parles là, de Sa Sérénissime ? Bien sûr ! D'où tu sors ? Tout le monde est au courant sauf toi. Si t'avais lu notre bouquin...

Je l'ai feuilleté. Ils l'ont laissé entendre, c'est vrai. Ça se passait en conseil des ministres. Un des premiers de la cohabitation. Au terme de l'énoncé kilométrique de toutes les attributions, de tous les titres de m'sieur le ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du reste – la moitié de l'Etat, c'est lui, – mon Mimi a eu un sourire un peu narquois. L'autre, ça l'a vexé.

Ils adorent ça, les politiciens, s'installer, en installer, dans les palais de nos anciens maîtres. Prenez Monory, l'autre soir, à la télé, un Monory à dix millions d'années-lumière de la rue en colère, de la rue meurtrie, un Monory souverain, trônant dans ses ors et ses velours, et ses lambris, et ses épais tapis plantés d'huissiers en livrée. Moi, ça me choque, ça m'horripile.

Les confrères scandinaves et allemands en poste à Paris – on en parlait hier encore à dîner, – eux, ça les fait marrer. Ils se croient au Centrafrique du temps de Bokassa. Moins les congélateurs ! Paraît qu'à Bonn ou à Stockholm le cabinet de crise ça se tient dans une espèce d'HLM. On s'installe dans le désordre, on commande des bières, on tombe la veste, on retrousse ses manches, et au boulot ! Ils ne s'en tirent peut-être pas mieux que nos petits marquis, mais, question qualité-prix, c'est quand même plus avantageux.

CLAUDE SARRAUTE.

En Guadeloupe

Deux militants de la CFDT placés en garde à vue

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Après l'arrestation, dans le cadre de l'enquête sur les attentats en Guadeloupe, de Lucien Viardot, transféré et écroué à Paris, les policiers du SRPJ Antilles-Guyane ont interpellé le vendredi 5 décembre, deux dirigeants syndicaux de l'Union interprofessionnelle de la Guadeloupe (UIG, rattaché à la CFDT). MM. Alain Mephon, secrétaire général de l'UIG, et Justin Bourgeois, dirigeant de l'UIG-impôts, ont été placés en garde à vue. Le fichier de l'organisation syndicale a également été saisi. Sept organisations syndicales (la CGDG, la FEN, FO, le MASU-Mouvement d'action syndicale unifié, – le SGEG – Syndicat général de l'enseignement à la Guadeloupe, – l'UGTG – Union générale des travailleurs guadeloupéens, satellite de l'UPLG – et l'UIG-CFDT) ont dénoncé « *la mise en question par le gouvernement des organisations syndicales et leurs actions ; les violences et répressions policières qui touchent particulièrement les militants des organisations syndicales de la Guadeloupe.* »

Le syndicat guadeloupéen des finances affilié à l'UIG-CFDT, et dont font partie les deux personnes placées en garde à vue, exige, pour sa part, « *la libération de ses deux camarades.* » Un meeting était prévu lundi à Pointre-à-Pitre, à l'appel de ces organisations.

Depuis le 24 novembre dernier, vingt attentats à l'explosif ont été perpétrés sur l'ensemble du département. Dix-neuf d'entre eux ont été revendiqués par l'Alliance révolutionnaire caraïbe (*le Monde* daté 7-8 décembre). L'un d'eux visait l'hôtel des impôts, où travaillent les deux dirigeants syndicaux interpellés.

A. L.